



HAL
open science

LA PRODUCTION DES DISCOURS ELECTORAUX COMME CONFIGURATION DES MYTHES POLITIQUES EUROPEENS

Dimitris Trimithiotis

► **To cite this version:**

Dimitris Trimithiotis. LA PRODUCTION DES DISCOURS ELECTORAUX COMME CONFIGURATION DES MYTHES POLITIQUES EUROPEENS : Une analyse comparative des programmes électoraux européens, français et chypriotes pour les élections du Parlement européen de 2009.. Sociologie. Aix-Marseille Université (AMU) et CNRS - Laboratoire LAMES, 2013. Français. NNT : . tel-01312261

HAL Id: tel-01312261

<https://shs.hal.science/tel-01312261>

Submitted on 27 Jun 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ
ECOLE DOCTORALE 355 "Espaces, Cultures, Sociétés"
Discipline Sociologie

THÈSE
pour obtenir le grade de
Docteur d'Aix-Marseille Université

Présentée et soutenue publiquement
le 11 Octobre 2013
par

Dimitris Trimithiotis

**LA PRODUCTION DES DISCOURS ELECTORAUX COMME
CONFIGURATION DES MYTHES POLITIQUES
EUROPEENS.**

**Une analyse comparative des programmes électoraux européens, français et
chypriotes pour les élections du Parlement européen de 2009.**

Sous la direction de Nicole RAMOGNINO, Professeur Emérite de Sociologie,
Aix-Marseille Université, LAMES-MMSH

Jury:

Monsieur Jules DUCHASTEL, Professeur, Université du Québec à Montréal.

Madame Corinne GOBIN, Maître de recherche du FNRS à l'Université Libre de
Bruxelles-GRAID.

Madame Nicole RAMOGNINO, Professeur émérite, Aix-Marseille Université,
LAMES-MMSH.

Monsieur Stavros TOMBAZOS, Professeur, Université de Chypre.

Remerciements

Je suis reconnaissant envers le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de l'Etat français pour son soutien financier qui m'a permis de mener à bien cette recherche doctorale.

Je remercie tous ceux qui ont accepté de répondre à mes questions me fournissant ainsi des informations précieuses pour la réalisation de cette thèse. Je tiens à remercier tout particulièrement les personnes qui m'ont facilité l'accès à ce terrain pas toujours très ouvert... Merci Joël, Vera et Kypros !

Je tiens aussi à remercier Corinne Gobin, Jules Duchastel et Stavros Tombazos, pour avoir accepté de faire partie de ce jury et pour l'intérêt qu'ils ont porté à ma recherche.

J'aimerais exprimer ma profonde gratitude à Nicole Ramognino, pour avoir accepté de diriger ce travail, non pas en encadrant la réflexion mais en l'ouvrant. Merci Madame Ramognino pour avoir été mon guide vers la recherche des possibles.

J'aimerais remercier mes enseignants au Département de Sociologie de l'Université de Provence, pour m'avoir initiée à la sociologie et à la recherche, et plus particulièrement Constance De Gourcy pour avoir « stimulé » mes neurones sociologiques. Je remercie aussi Nikos Trimikliniotis pour ses conseils éclairants et son soutien amical au cours de cette dernière année particulièrement délicate.

Tout est du collectif, seul on n'arrive pas à grand-chose. Cette thèse n'aurait pu se réaliser sans la dynamique du collectif au sein du Laboratoire Méditerranéen de Sociologie d'Aix-en-Provence. Je pense notamment aux échanges toujours enrichissants au sein du groupe des doctorants. Merci à Cathie, Diallo, Nadège, Cécile, Coralie, Julien, Ariane. Un grand merci à Célia et à Iris, pour avoir réalisé la tâche difficile de relecture de cette thèse. L'inspiration et l'énergie demandée pour la réalisation d'une thèse se puise aussi au-delà du cadre institutionnel, autour d'un verre et d'un ballon, merci Mathieu et merci Ya !

Je tiens à remercier ma sœur Marilena pour tout l'encouragement et l'appui qu'elle m'a offert. Cette thèse ne serait pas pensable sans le soutien et l'encouragement immense de mes parents Nicos et Christina. Je tiens à les remercier !

Mais ce travail ne serait pas possible sans l'aide précieuse, le soutien infini, l'amour d'une personne...
MERCY Sophia !

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	13
PREMIÈRE PARTIE.....	22
CHAPITRE I – LE POLITIQUE EUROPEEN COMME OBJET SOCIOLOGIQUE COGNITIF ET PRAGMATIQUE.....	24
1. DE L’ « INTEGRATION » A LA CONSTRUCTION EUROPEENNE COMME PROCESSUS CONTINU	24
1.1. LA MULTIPLICATION DES ESPACES-TEMPS DE LA CONSTRUCTION EUROPEENNE	25
1.2. CO-CONSTRUCTION ET INTERACTION ENTRE « TOP » ET « DOWN ».....	27
1.3. L’ « EUROPE INACHEVEE » COMME CONSTAT DE DEPART.....	28
2. À LA RECHERCHE DU POLITIQUE EUROPEEN.....	32
2.1. LA POLITIQUE, UNE « MESENTENTE RARE » ?	32
2.2. LE POLITIQUE COMME PROCES CONSTITUTIF DE LA SOCIETE	35
2.3. LA DIMENSION COGNITIVE DU POLITIQUE	37
3. LA « DEMOCRATIE » : UN CADRE CONCEPTUEL	40
3.1. LA TENSION ENTRE EGALITE ET INEGALITE	41
3.2. LA DEMOCRATIE COMME « CONFIGURATION » DU POLITIQUE EUROPEEN	46
CHAPITRE II – LES TRACES MATERIELLES DU POLITIQUE EUROPEEN, SES ESPACES-TEMPS ET SES ACTEURS	51
1. LES ESPACES.....	53
1.1. LE POLITIQUE COMME « CHAMP ».....	53
1.2. UNE AUTONOMIE TOUTE RELATIVE : DU « CHAMP » AUX « ESPACES »	58
2. LES ACTEURS	64
2.1. LES ACTEURS INSTITUTIONNELS	65
2.2. LES ACTEURS INFORMELS	67
2.2.1. <i>La métaphore théâtrale</i>	67
2.2.2. <i>La métaphore du rite</i>	69
2.2.3. <i>Les électeurs comme public et comme élément de figuration</i>	71
3. LE(S) TEMPS	73

3.1.	DE L'HISTORICITE DES PHENOMENES SOCIAUX	75
3.2.	A LA DYNAMIQUE DU POLITIQUE EUROPEEN	77

CHAPITRE III – ASPECTS METHODOLOGIQUES POUR L'ETUDE DU POLITIQUE EUROPEEN..... 81

1. UNE ANALYSE RELATIONNELLE 81

1.1.	LES ELECTIONS EUROPEENNES COMME OBJET EMPIRIQUE.....	82
1.2.	LES DISCOURS PROGRAMMATIQUES ET LEUR STRATIFICATION NATIONALE ET PARTISANE	84
1.2.1.	<i>La stratification en fonction du contexte national : le cas de Chypre et de la France.....</i>	88
1.2.2.	<i>La stratification en fonction de l'affiliation partisane.....</i>	89
1.3.	LES OUTILS POUR L'ANALYSE DES DISCOURS	90
1.3.1.	<i>Analyse automatique des textes.....</i>	91
1.3.2.	<i>Analyse thématique du contenu.....</i>	93
1.3.3.	<i>Concepts et indicateurs de l'analyse du discours</i>	93
1.3.4.	<i>Vers un modèle d'analyse des programmes électoraux.....</i>	96

DEUXIÈME PARTIE 127

CHAPITRE I – LES CONFIGURATIONS DE PRODUCTION DES PROGRAMMES ELECTORAUX 128

1. UNE CONFIGURATION INTER-PARTISANE..... 130

1.1.	LES PARTIS EUROPEENS	132
1.1.1.	<i>Le Parti Populaire Européen</i>	133
1.1.2.	<i>Le Parti Socialiste Européen.....</i>	135
1.1.3.	<i>Le parti de la Gauche Européenne</i>	136
1.2.	LES MANIFESTES.....	137
1.2.1.	<i>L'élaboration des programmes européens.....</i>	139

2. LA CONFIGURATION INTRA-PARTISANE 142

2.1.	LE DEPARTEMENT DE COMMUNICATION	144
2.2.	LE DEPARTEMENT D'ORGANISATION.....	146

CHAPITRE II – LES PROXIMITES INTERTEXTUELLES : D’UN TYPE DE DISCOURS CLINIQUE A LA RHETORIQUE DU CONSENSUS ET AU MYTHE TECHNOCRATIQUE..... 150

1. LE DISCOURS DIAGNOSTIQUE	153
1.1. LA « NEUTRALISATION » DU DISCOURS	154
1.1.1. <i>La construction du sens commun</i>	155
1.1.2. <i>Faire exister l’opinion publique</i>	159
1.2. UN DIAGNOSTIC « CRITIQUE »	161
2. LE DISCOURS THERAPEUTIQUE.....	163
2.1. LES « NOUS » PARTISANS.....	164
2.2. LES PROJETS DE L’OPINION PUBLIQUE.....	166
2.3. LE DISCOURS DU PIRE	168
3. VERS LA FIN DU POLITIQUE ?	169

CHAPITRE III – LES DISCRIMINATIONS DISCURSIVES COMME OPERATION POLITIQUE : LES MYTHES IDEOLOGIQUES..... 174

1. LA CONSCIENCE DU TEMPS.....	175
1.1. LA TEMPORALITE AU SEIN DES PROGRAMMES DE « LA DROITE » : LA CRISE COMME <i>TEMPS MORT</i>	176
1.1.2. <i>Le passé comme exaltation de l’Histoire</i>	176
1.1.3. <i>L’actualité critique</i>	177
1.1.4. <i>Avancer... vers le passé</i>	179
1.2. LA TEMPORALITE DANS LES PROGRAMMES « SOCIAL-DEMOCRATES » : LA CRITIQUE DE GESTION.....	181
1.2.1. <i>Le temps passé (lointain) prometteur</i>	181
1.2.2. <i>Un temps passé proche et une actualité critique</i>	183
1.2.3. <i>L’amélioration comme horizon d’attente</i>	185
1.3. LA TEMPORALITE DANS LES PROGRAMMES DES PARTIS DE « GAUCHE » : UNE CRITIQUE SYSTEMIQUE	187
1.3.1. <i>D’un mauvais passé</i>	187
1.3.2. <i>... à un présent pire</i>	189
1.3.3. <i>Le Futur comme rupture</i>	191
2. LES THEMES DES PROGRAMMES.....	192
2.1. LES THEMES DE « LA DROITE »	193
2.1.1. <i>Le Primat de la finance</i>	193
2.1.2. <i>Au-delà de la finance, la sécurité</i>	199

2.2.	LES THEMES DES PROGRAMMES « SOCIAL-DEMOCRATES »	202
2.2.1.	<i>Une politique de droits</i>	203
2.2.2.	<i>La finance comme condition des droits</i>	206
2.3.	LES THEMES DES PROGRAMMES DE GAUCHE	210
2.3.1.	<i>La domination de l' « égalité »</i>	210
2.3.2.	<i>La finance comme source de l'inégalité</i>	214
2.3.3.	<i>Une lecture internationale qui valorise la paix et défend les immigrés</i>	216
3.	LES RAPPORTS D'ENONCIATION	219
3.1.	LES RAPPORTS D'ENONCIATION DANS LES PROGRAMMES DE LA DROITE : QUAND « NOUS » C'EST L'EUROPE	220
3.2.	LES RAPPORTS D'ENONCIATION DANS LES PROGRAMMES SOCIAL-DEMOCRATES : LA CONSTRUCTION DE SOI PAR OPPOSITION AUX AUTRES ; OU LE « NOUS » COMME UN « VOUS »	222
3.3.	LES RAPPORTS D'ENONCIATION DANS LES PROGRAMMES DE LA GAUCHE : UN « NOUS » QUI RESISTE ET QUI LUTTE...POUR LES PEUPLES	224
4.	L'APPARTENANCE IDEOLOGIQUE-PARTISANE COMME SOURCE GENERATRICE DE LA CONSTRUCTION DES MYTHES DU POLITIQUE EUROPEEN	227
4.1.	L'IDEOLOGIE DES PROGRAMMES DE LA « DROITE »	230
4.2.	L'IDEOLOGIE DE « LA SOCIAL-DEMOCRATIE »	234
4.3.	L'IDEOLOGIE « DE GAUCHE »	238
 CHAPITRE IV – LES PROXIMITES/DISTANCES DISCURSIVES SELON LE CONTEXTE GEOPOLITIQUE ET CULTUREL		242
1.	LE REGROUPEMENT GEOCULTUREL DES PROGRAMMES SELON LES RAPPORTS D'ENONCIATION	246
1.1.	LES PROGRAMMES CHYPRIOTES : L'EUROPEANISATION DE L'ENONCIATEUR PARTISAN	246
1.2.	LES PROGRAMMES FRANÇAIS : LA DEFINITION DE SOI A PARTIR DU PRESIDENT SARKOZY	248
2.	LE REGROUPEMENT GEOCULTUREL DES PROGRAMMES SELON LES THEMES	251
2.1.	LES THEMES DES PROGRAMMES CHYPRIOTES : LA PERSISTANCE DU « PROBLEME CHYPRIOTE »	252
2.2.	LES THEMES DES PROGRAMMES FRANÇAIS	255
2.2.1.	<i>L'enjeu de l'immigration</i>	256

2.2.2. <i>Le thème de l' « harmonisation »</i>	258
3. LE REGROUPEMENT GEOCULTUREL DES PROGRAMMES SELON LES TEMPORALITES	264
3.1. LE TEMPS DANS LES PROGRAMMES CHYPRIOTES : ENTRE L'ACCOMPLI ET L'INACCOMPLI.....	264
3.2. LE TEMPS DANS LES PROGRAMMES FRANÇAIS : LA CONSTRUCTION DU TEMPS A PARTIR DU « MAINTENANT »	266
4. L' « EUROPE » VUE PAR LE LOCAL.....	270
4.1. PROGRAMMES FRANÇAIS : CE QUE NOUS POUVONS FAIRE DE L'EUROPE : REVENDICATION DE LA FRANCISATION DE L'EUROPE	271
4.2. PROGRAMMES CHYPRIOTES : CE QUE L'EUROPE PEUT FAIRE POUR NOUS : REVENDICATION DE L'EUROPEANISATION DES ENJEUX CHYPRIOTES	274
5. LE RAPPORT DES PROGRAMMES NATIONAUX AUX DISCOURS-MERE....	277
5.1. L'ENONCIATION : SINGULIER VS AFFILIATION.....	278
5.2. LE DEGRE DE PROXIMITE SELON LES THEMES DES PROGRAMMES	279
5.3. LES TEMPORALITES : EUROPE FORTE VS FRANCE ACTIVE	286
CHAPITRE V – LA DEMYSTIFICATION DES MYTHES EUROPEENS	289
1. LA CONFIGURATION DU MYTHE TECHNOCRATIQUE	291
1.1. LA PLACE DU PARLEMENT EUROPEEN.....	292
1.2. LE CONSENSUS COMME STRATEGIE D'ACCROISSEMENT DU POUVOIR	295
1.3. LE DEFICIT POLITIQUE COMME CONFIGURATION DU MYTHE TECHNOCRATIQUE	298
2. LE POLITIQUE EUROPEEN : ENTRE <i>PARTICIPATION</i> ET <i>CONTRIBUTION</i> ...	302
2.1. LA PARTICIPATION CATEGORIELLE DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE	303
2.2. LE MODE DE PARTICIPATION DE DELEGATIONS PARTISANES	310
2.3. DE LA TENSION ENTRE PARTICIPATION ET CONTRIBUTION	313
3. LES SCENES ELECTORALES ET LA CO-CONSTRUCTION DES MYTHES LOCAUX.....	317
3.1. UNE CONFIGURATION MARCHANDE	318
3.2. LA LOCALISATION DES MYTHES DU POLITIQUE EUROPEEN	323
3.2.1. <i>La configuration des mythes chypriotes</i>	323
3.2.2. <i>La configuration des mythes français</i>	328
3.3. LA MOSAÏQUE DE L'ESPACE DU POLITIQUE EUROPEEN	334
4. DE LA PRODUCTION A LA DIFFUSION DU POLITIQUE	336

4.1. PRISE DE POSITION ET REPRISE DES POSITIONS	337
4.2. LES « GRANDS » ET LES « PETITS » DE L'EUROPE	340
4.3. L' « HARMONISATION » COMME CONTESTATION DE LA GRANDEUR.....	343
 CONCLUSION	 346
 BIBLIOGRAPHIE GENERALE	 352

Table des tableaux

Tableau 1: Programmes électoraux - affiliation partisane et nationale	85
Tableau 2: Répartition des 37 entretiens réalisés en fonction de l'affiliation partisane des agents et en fonction de l'origine nationale	120
Tableau 3 : Hiérarchisation structurale des thèmes dans le programme du PPE.....	194
Tableau 4 : Hiérarchisation structurale des thèmes dans le programme de DISI.....	194
Tableau 5 : Hiérarchisation structurale des thèmes dans le programme de l'UMP	195
Tableau 6 : L'occurrence lexicale "sécurité" dans les programmes PPE, UMP, DISI	200
Tableau 7 : Le vocabulaire significatif de la classe 1 des programmes PPE, UMP, DISI	201
Tableau 8 : Le vocabulaire significatif de la classe 6 des partis PSE, PS, EDEK.....	203
Tableau 9 : Le vocabulaire significatif de la classe 2 des programmes PSE, PS, EDEK.....	207
Tableau 10 : Le vocabulaire significatif de la classe 6 des programmes GE, PCF, AKEL.....	211
Tableau 11 : La composition lexicale des classes selon la contribution des programmes GE, PCF, AKEL	211
Tableau 12 : Le vocabulaire significatif de la classe 4 des partis GE, PCF, AKEL.....	212
Tableau 13: La composition de la classe 7 des programmes GE, PCF, AKEL.....	214
Tableau 14: Le profil lexical de la classe 6 du corpus composé par les programmes GE, PCF, AKEL	216
Tableau 15: Le profil lexical de la classe 9 du corpus composé par des programmes GE, PCF, AKEL	217
Tableau 16 : La structuration thématique du programme de AKEL	252
Tableau 17 : La structuration thématique du programme de DISI	253
Tableau 18 : Le profil lexical de la classe 7 des programmes français	255
Tableau 19 : Le profil lexical de la classe 2 des programmes français	261
Tableau 20 : Les thèmes du discours programmatique du PS	279
Tableau 21 : La structuration thématique du programme du PPE.....	281
Tableau 22 : La structuration thématique du programme de DISI	282
Tableau 23 : La structuration thématique du programme de l'UMP	283

Table des figures

Figure 1 : Les phases de la production des programmes	130
Figure 2 : La structuration "typique" des partis locaux	143
Figure 3 : Les registres-composants du Discours clinique	152
Figure 4 : La classification du corpus des programmes PPE, UMP, DISI	196
Figure 5 : Dendrogramme de la classification Alceste pour l'ensemble des programmes	208

Introduction

« L'Europe se fera dans les crises et elle sera la somme des solutions apportées à ces crises » (Jean Monnet, Mémoires, 1976)

L'intuition de Jean Monnet, mobilisée dans un contexte différent de l'actuel, relève pourtant d'une grande actualité. Depuis que la zone euro est rentrée dans une période de crise financière, l'« Europe » est plus que jamais présente dans le débat public. Les uns après les autres, les pays de l'Union européenne (UE) défilent dans les scènes médiatiques. Le discours porte sur l'état de leur « santé » économique et sur les problèmes que celle-ci peut poser à l'avenir économique de l'UE. Les institutions européennes intensifient la fréquence de leurs réunions et c'est souvent l'urgence qui rythme leur calendrier. Les règles du jeu sont revues et repensées, une nouvelle organisation de l'UE se met en place : il faut « sauver l'Europe ». On peut en effet considérer la crise financière actuelle qui traverse la zone euro comme l'une de ces « crises » auxquelles Jean Monnet se réfère. Pendant ces moments de crise, on peut dire que l'Europe se défait, s'effondre. Mais on peut aussi considérer, au contraire, que pendant ces moments de crise, l'Europe se fait. C'est au cours de ces moments que l'Europe donne à voir le plus explicitement ses discours, sa consistance, ses raisons d'être. L'Europe « en déclin » semble plus que jamais en marche. En marche, vers où ?

Cette Europe avancerait-elle de plus en plus vers une démarche gestionnaire de résolution des problèmes économiques ? Si l'on prend en compte la constitution d'un « mécanisme de

stabilisation financière » qui consiste à apporter des solutions à la gestion de la crise notamment pour les pays de l'Union européenne (UE) les plus touchés, la réponse serait positive. Ce sont en effet des arguments essentiellement économiques qui sont mobilisés comme solutions à la crise, accompagnés par une rhétorique technocratique qui réduit les possibilités du débat par l'instauration de dilemmes du type « à prendre ou à laisser ».

Nous pourrions également inverser cette perspective, penser les nouvelles possibilités à partir des contraintes. Car cette contrainte, incarnée par la crise, a mis l'Europe au centre des débats. Elle a permis de mettre en avant la question du vivre ensemble en Europe. Même de ce point de vue, l'Europe demeure plurielle, contradictoire aussi. Les uns réclament « plus » d'Europe ; les autres une « autre » Europe. Elle demeure alors dans une « mésentente » (Rancière, 1995), c'est-à-dire une situation de coexistence de voix plurielles, différentes, voire conflictuelles quant à la définition du sens de l'Europe. Une telle situation révélerait alors plutôt l'émergence d'une essence politique de l'Europe.

La période que nous traversons aujourd'hui marque l'un des moments importants de l'histoire du politique européen. Jusqu'à présent, les efforts ont été largement concentrés sur l'institution d'un espace économique européen, d'une Europe économique, alors que la question d'une Europe politique donne lieu à des débats, des enjeux et des conflits aussi bien au niveau transnational qu'à l'intérieur de chaque nation. Le « non » français au référendum sur le traité constitutionnel européen en est une preuve. Rien ne permet de prédire aujourd'hui quel sera l'ordonnement institutionnel concret qui formera le contexte socio-historique de l'action politique, bien que des tentatives d'institutionnalisation soient en cours de mise en œuvre. La disparition ou la transformation de plusieurs partis ou groupes parlementaires paneuropéens depuis la création de l'Union européenne (UE) témoigne de l'instabilité d'une Europe politique « en train de se faire ».

Le défi qu'entreprend la présente recherche doctorale est de réintroduire dans le débat la question de la réalisation d'une Europe politique, à la fois comme enjeu social et comme enjeu scientifique. Notre étude propose d'interroger les conditions d'émergence et de réalisation du politique européen, en questionnant la possibilité de la construction d'un « espace politique européen » où se rencontrent des organisations politiques paneuropéennes entre elles et avec

les citoyens de toute l'Europe. Comment les enjeux du politique se déplacent-ils de l'échelle nationale à une échelle transnationale ? Comment l'action politique se construit-elle au sein d'un « territoire unifié » dans lequel les habitants sont censés trouver place et se reconnaître comme appartenant à un même ensemble ? S'agit-il d'un politique qui se construit et se définit au niveau européen et pour le niveau européen ?

La plupart des travaux en sociologie et plus largement en sciences sociales et politiques qui portent sur la dimension politique de l'Union Européenne se focalisent sur les effets de la construction européenne et des politiques de l'Union sur les Etats membres. Cette approche appréhende le plus souvent l'UE comme une institution interétatique gérée par la « bureaucratie bruxelloise » et qui consiste à transférer des politiques à ses Etats membres. Le concept de l' « européanisation » encadre cette perspective d'analyse. L'européanisation serait en quelque sorte synonyme d'un processus de socialisation au sens sociologique du terme, impliquant une certaine harmonisation des manières de penser et des manières de faire dans l'organisation de la vie économique, sociale, politique.

Une deuxième approche importante dans ce champ de recherches sur l'Union Européenne consiste à porter une analyse en termes d'« intégration européenne ». Cette intégration, pensée sur un mode linéaire, renvoie à un processus d'achèvement, à un ultime but à atteindre. Au sein de ces travaux, l'hypothèse implicite est en particulier celle de l'explication de la non-intégration européenne. Ces recherches s'attachent à démontrer ce constat, ainsi qu'à analyser les raisons et les enjeux qu'implique cette construction inachevée.

Enfin, le politique européen est souvent considéré dans ces recherches à partir d'une perspective politicienne, focalisée sur la « classe politique » de l'Union Européenne et sur le système politique au travers duquel le pouvoir s'exerce.

Notre démarche se distingue de ces approches dominantes. D'une part, en nous focalisant sur la *production* du politique européen, nous déplaçons le regard de la question de l'européanisation comme processus de transfert des politiques et de leurs référents, à la manière dont ce politique lui-même est produit. D'autre part, nous appréhendons l'Union Européenne dans une perspective dynamique, dans un processus de construction continue, à l'image de toute institution et de toute société. En d'autres termes, intégrée ou non, achevée ou non, l'UE et les

institutions qui la composent produisent des interprétations de la réalité européenne et contribuent à les légitimer.

La conception du politique que nous tentons d'élaborer et d'opérationnaliser dans le cadre de cette recherche, confère au politique européen une double dimension, *pragmatique* et *cognitive*. Dans cette appréhension, l'Europe résulterait d'un travail politique de débat et d'action pour la définition des principes d'organisation de la vie collective. Le politique européen relèverait également d'un ordre « symbolique » (Godelier, 2007), au sens où ce travail politique construit des « mythes » (Barthes, 1957) qui permettent aux membres d'une communauté de se situer dans un espace-temps et de donner un sens à leurs actions. Ainsi, l'europanisation, dans ce travail, n'est pas considérée comme constat, mais comme processus : un processus qui implique la production de « discours » (Foucault, 1969), de valeurs et de principes, ainsi que le transfert de ceux-ci au sein d'un espace européen, et qui ne se réduit pas à leur seule « harmonisation ».

La posture adoptée dans cette recherche s'inscrit moins dans l'objectif de rompre avec les logiques et les questionnements qui animent les approches dont nous avons fait état, que dans un objectif de continuité avec eux et de cumulativité des connaissances autour de l'objet « Europe politique ».

La méthodologie que nous employons pour étudier cet objet se veut aussi novatrice, en ce sens qu'elle pose le regard analytique sur une échelle d'observation méso-sociale. Cela signifie que nous cherchons à dépasser les approches « aériennes », à savoir les approches qui se concentrent sur les effets macro-sociaux des politiques et qui négligent souvent les activités internes de production de ces politiques. Ce que nous proposons est de mettre la focale sur ces activités internes, sur les acteurs qui y participent et la dynamique qui caractérise leurs pratiques sociales, sur les configurations organisationnelles, sur les catégories sémantiques mobilisées. En d'autres termes, ce niveau méso renvoie à l'ensemble de discours et de pratiques qui sont investis dans la fabrication du politique européen.

Les élections européennes constituent un moment privilégié pour les partis politiques de construire des projets pour l'Europe, et de les donner à voir. C'est pourquoi nous avons pris pour objet d'observation de cette fabrication du politique européen la campagne électorale du Parlement européen (PE) de 2009. Notre objectif n'est pas de nous adosser à une démarche de

sociologie électorale, centrée sur la participation et le vote des électeurs. Nous appréhendons les élections européennes comme un espace-temps qui permet de saisir le contenu cognitif proposé aux électeurs, le discours politique lui-même, ainsi que les activités qui prennent place pour sa production. En partant des manifestes des trois partis Européens – Parti Populaire Européen (PPE), Parti Socialiste Européen (PSE) et Gauche Européenne (GE) – et des programmes de leurs partis-membres français (UMP, PSE, PCF) et chypriotes (DISI, AKEL, EDEK), nous tentons d’examiner les « mythes » politiques que ces discours programmatiques construisent. Nous cherchons à les articuler avec le processus de leur production afin de comprendre le sens du politique et surtout les enjeux que sa production et diffusion engagent.

Notre recherche ne prétend pas procéder à un recensement exhaustif des traces du politique européen, car notre corpus n’épuise pas l’ensemble des manifestes européens et des programmes de tous les partis et de tous les Etats membres. Elle vise moins à rendre compte de l’ensemble des « mythes » européens, que de questionner, au travers de l’étude de neuf discours programmatiques, la manière par laquelle ces « mythes » sont produits au niveau européen et recontextualisés au sein des programmes domestiques.

Cette thèse est structurée en deux parties.

La **Première Partie** développe la construction conceptuelle de l’objet à étudier et présente la méthode utilisée pour l’analyse du politique européen.

Le **Chapitre I** comprend trois sections. La section 1 propose un détour sur les travaux scientifiques portant sur l’Europe politique. En discutant les résultats et les apports théoriques et méthodologiques de ces travaux, nous montrons comment notre perspective d’analyse de l’Union Européenne se distingue de ceux-ci et en même temps s’inscrit dans une cumulativité des connaissances produites sur cet objet. La section 2 se consacre à la construction d’une définition du « politique ». En proposant une articulation des concepts de la « méésentente » de Jacques Rancière, du « travail politique » d’Albert Ogien et du « symbolique » de Maurice Godelier, nous présentons notre appréhension du politique, doté de trois propriétés fondamentales. Le politique est ainsi défini comme un travail collectif qui produit une situation

de mésentente, laquelle cadre en retour le travail politique par le fait de se présenter comme un procès cognitif. Dans la troisième section, nous développons les perspectives de l'analyse du politique. Pour ce faire, nous construisons la « démocratie » comme concept méthodologique qui peut s'introduire dans la recherche empirique. Nous proposons de l'appréhender comme la configuration du politique, c'est-à-dire comme un espace-temps au sein duquel divers groupes d'acteurs interagissent avec les temporalités et les caractéristiques de l'espace en configurant ainsi le politique et ses mythes.

Le **Chapitre II** fonctionne comme passage intermédiaire entre la construction théorique de l'objet et la construction de la démarche méthodologique pour son étude empirique. Il se consacre, ainsi, à l'examen des éléments essentiels pour notre étude du politique, (a) ses « traces matérielles », (b) ses « espaces », (c) ses « acteurs » et (d) ses « temps ». En s'appuyant respectivement sur les propositions d'une série d'auteurs (Jean Molino, Pierre Bourdieu, Jürgen Habermas, Erving Goffman, Reinhard Koselleck et François Hartog) nous développons et approprions ces concepts en les reliant d'une manière générale aux entités empiriques de l'objet que nous observons. L'objectif est d'analyser la dimension plurielle et dynamique de ces agents humains et non-humains du politique européen, afin de construire une approche relationnelle de sa compréhension.

Le **Chapitre III** présente la démarche méthodologique que nous avons suivie afin de mener à bien notre étude sur les « mythes » du politique. Celle-ci consiste en une discussion sur le choix du terrain de l'enquête, une explicitation des techniques de recueil des données empiriques, ainsi que des méthodes mobilisées pour leur analyse. Il s'agit de poser les jalons d'une démarche relationnelle, articulant deux principales configurations de la production du politique européen : (a) une configuration européenne et inter-partisane qui renvoie aux manifestes des partis européens et au processus de leur production, (b) une configuration domestique et intra-partisane, qui réfère aux programmes des partis domestiques et au processus de leur production. Ceci implique, pour chacun des deux niveaux, l'examen des programmes électoraux eux-mêmes, des archives, des textes officiels, des entretiens menés auprès des membres-représentants de ces groupes, ainsi qu'une observation *in situ* de la manière dont se construisent les actions et les débats politiques. L'étude des programmes domestiques a été focalisée sur deux contextes nationaux : français et chypriote. La France figure l'un des pays fondateurs de

l'U.E., et ses partis politiques nationaux participent aux groupements transnationaux depuis la création du Parlement européen. Chypre, à l'inverse, est l'un des derniers pays à être devenus membres de l'U.E., à partir de 2004. Ces deux pays représentent aussi des espaces géopolitiques et économiques de différente ampleur. Enfin, en partant des démarches d'analyse existantes des discours politiques, nous tentons d'élaborer notre propre modèle d'analyse descriptive des programmes, fondé sur trois indicateurs principaux : (a) les rapports d'énonciation, (b) les rapports au temps, (c) les noyaux lexicaux. Ce modèle permet par la suite de dynamiser et de sociologiser les constats issus de cette description, en les rapportant à la configuration de leur production et de leur diffusion.

La **Deuxième Partie** porte sur l'étude empirique du politique européen et cherche à articuler une analyse du discours politique des élections de 2009 avec les activités de configuration de ce discours. Elle est composée de cinq chapitres.

Le **Chapitre I** décrit de manière analytique les agents humains et non-humains qui participent au processus de production des programmes pour les élections du Parlement européen de 2009. L'objectif est de présenter et d'analyser les activités relationnelles de ces agents, qui configurent la production des manifestes des partis européens, ainsi que leurs « traductions » en programmes électoraux domestiques. Ceci implique une reconstitution idéal-typique de l'espace-temps et des acteurs de la réalisation des programmes électoraux.

Dans le **Chapitre II**, nous proposons de déplacer la focale de l'analyse vers le discours des programmes et vers les « mythes » que chacun de ceux-ci construit. Nous traitons au sein de ce chapitre les proximités que l'ensemble des programmes de notre corpus présente. Nous appréhendons ces proximités en termes de « discours clinique » et nous les considérons comme élément essentiel du *mythe technocratique*.

Dans le **Chapitre III** nous analysons les éléments discursifs qui opèrent comme distinctions des programmes et dès lors comme possibilités de construction des mésententes. Le regroupement de ces éléments différenciateurs selon l'appartenance partisane de ces programmes nous permet d'avancer le constat que les significations des mythes du politique européen sont en partie construites en fonction de cette affiliation partisane des discours. Le chapitre est structuré en fonction des facteurs analytiques mobilisés, le rapport au temps que les

programmes construisent, les noyaux lexicaux significatifs et le rapport d'énonciation mobilisé pour exprimer le sens des *mythes partisans*. Dans la dernière section du chapitre ces éléments sont traités de manière transversale et mis en relation avec les « idéologies » des partis politiques.

Le **Chapitre IV** propose d'explorer un deuxième élément qui opère comme constitutif du politique européen : l'origine géoculturelle des discours. En effet, certains éléments distinctifs des programmes peuvent être regroupés selon leur origine géopolitique et culturelle. Ceci se traduit par la construction de *mythes locaux*. Nous mobilisons les mêmes indicateurs analytiques que dans le chapitre précédent, pour aborder la discussion sur les mythes français et les mythes chypriotes. Dans un deuxième temps, en définissant les programmes de partis européens comme référence discursive stable, nous examinons le degré de différenciation des programmes français et chypriotes par rapport aux programmes des partis européens qui leur correspondent.

Le **Chapitre V** propose une perspective de synthèse des constats qui articulent les éléments des mythes politiques avec la configuration de leur production et de leur diffusion. La démarche suivie n'est pas explicative, mais compréhensive. Nous cherchons à mettre en lumière les rapports dialogiques qui s'établissent entre la dimension cognitive et la dimension praxéologique du politique européen. Dans la première section du chapitre, nous proposons d'articuler le mythe technocratique avec les logiques d'action qui animent les activités des agents parlementaires. Dans la deuxième section, nous articulons les mythes partisans avec les configurations de leur construction afin de questionner les différentes modalités de participation qui caractérisent les groupes d'acteurs au sein de cette configuration. La troisième section du chapitre considère les mythes locaux en rapport avec la configuration construite par les élections du Parlement européen, configuration liée en particulier aux modes de scrutin et plus généralement à la rationalisation de l'activité électorale. Enfin, dans la dernière section, nous discutons les rapports qui s'installent entre modalités de production des mythes du politique européen et modalités de diffusion de ces derniers. Nous tentons en particulier d'examiner la manière par laquelle les « grands » et les « petits » de l'Europe gèrent cette tension entre production et réception de l'« Europe ».

PREMIÈRE PARTIE

Cette première partie est consacrée à la présentation de l'approche que nous utilisons pour l'analyse du *politique européen*. A partir d'un état des lieux de la littérature scientifique existante sur l'Europe politique, nous tentons de nous détacher d'une approche en termes d'« intégration », pour nous concentrer à l'essence même du politique européen. Nous commençons ce travail par une construction conceptuelle de cet objet. Cette construction nécessite une préalable définition du « politique » en général. Nous l'explicitons à partir de certaines théories qui nous permettent de l'appréhender comme situation de « méésentente » et comme « travail politique » doté d'une dimension « symbolique ». La « démocratie » apparaît en ce sens comme une configuration du politique. Nous présentons par la suite le cadre conceptuel qui nous permet d'articuler cette construction du « politique » avec son étude empirique. Il s'agit d'entités (espaces, acteurs, temporalité) dont la description dérive de l'appréhension théorique du politique et qui se donnent à voir dans les manifestations concrètes des conditions de sa réalisation. Enfin, nous présentons notre démarche d'enquête, les modalités de recueil et d'analyse des données sur lesquelles cette recherche s'est appuyée. L'originalité de cette démarche, en lien avec la construction théorique du politique européen, réside dans la focale mise sur le discours politique, en particulier le contenu des programmes électoraux et le processus de leur production.

CHAPITRE I – LE POLITIQUE EUROPEEN COMME OBJET SOCIOLOGIQUE COGNITIF ET PRAGMATIQUE

1. De l' « intégration » à la construction européenne comme processus continu

Jusqu'aux années quatre-vingt-dix, une grande majorité de travaux consacrés à l'Union européenne a adopté une perspective *top-down*, centrée sur la dimension macrosociale des institutions européennes. Ces travaux ont été amenés le plus souvent à interpréter l'UE comme une institution supranationale, gérée de manière technocratique et ayant pour objectif de diffuser des politiques à ses Etats membres (notamment Herman et Hagger, 1980 ; Serra, 1989 ; Gerbet, 1999). Il s'agissait de mettre en avant l'idée de l'émergence d'une *polity* européenne et par là d'analyser la structuration des institutions communautaires, notamment la Commission et le Parlement européen, ainsi que les processus décisionnels pour l'élaboration de ces politiques publiques européennes. Cette manière d'observer l'UE a conduit à mettre la focale sur l'analyse sur le type du modèle politique européen, sur l'état de la démocratie en Europe ou encore sur les rapports de force entre institutions européennes. Ces recherches sont, en ce sens, restées centrées sur les enjeux de l' « espace strasbourgo-bruxellois », comme si l'Europe n'existait pas au-delà des bâtiments qui hébergent ces acteurs institutionnels.

Les recherches plus récentes, ont tenté d'étendre cet espace d'observation et par là l'objet « Europe » lui-même. En y apportant des problématiques issues de traditions disciplinaires différentes, elles contribuent à enrichir le débat européen. On voit en effet émerger, à côté des courants institutionnalistes, des approches sociologiques voire ethnographiques qui portent un regard particulier sur les acteurs-mêmes des institutions européennes. Pour Didier Georgakakis, la sociologie de l'acteur a contribué à enrichir l'appréhension scientifique de l'intégration communautaire. Le fait que des disciplines comme l'anthropologie et la sociologie aient commencé à s'intéresser à la question européenne, a permis de (ré)introduire l'acteur dans la construction européenne, ouvrant des perspectives nouvelles comme par exemple l'analyse de l'institutionnalisation des rôles européens et l'émergence de professions européennes (Georgakakis, 2002).

En d'autres termes, il s'opère un changement d'optique dans la manière d'observer l'UE. Ceci consiste à mettre davantage l'accent sur l'« intérieur » des institutions et même sur les « acteurs européens », que sur la dimension macrosociale de la structuration de l'UE. Ce changement de perspective pour questionner l'UE a eu le mérite d'introduire l'enquête de terrain dans la recherche sur l'Europe. Ceci a permis d'« humaniser » les acteurs institutionnels d'un côté, et de l'autre, de repérer des potentiels « citoyens européens » et les sociologiser au-delà des indicateurs des Eurobaromètres. La question de l'identité devient alors un enjeu central pour les études européennes (Bélot et Smith, 1998). Elle invite à questionner les normes communautaires « par le bas », c'est-à-dire telles qu'elles sont impliquées dans l'animation des activités des acteurs institutionnels et « intériorisées » par les « citoyens européens », dans l'objectif de saisir la « chair sociale » du processus d'intégration (Smith, 2001).

1.1. La multiplication des espaces-temps de la construction européenne

L'intégration européenne, ainsi dotée d'une dimension plurielle et dynamique dans sa réalisation, a retrouvé une part souvent ignorée de sa complexité analytique. Cela implique d'introduire dans sa lecture les ambiguïtés, les conflits d'interprétation des normes européennes, les résistances liées aux spécificités des contextes nationaux et aux statuts sociaux diversifiés. Dès lors, suivant les résultats de ces recherches, nous pouvons admettre que l'intégration européenne est un processus qui opère de manière différente parmi les députés européens (Petit, 2012), les associations (Weisbein, 2001), les journalistes (Baisnée, 2003), les chômeurs (Chabanet, 2002), les résidents extra-communautaires (Danese, 2000), les porte-paroles des intérêts des propriétaires immobiliers (Michel, 2002), etc. L'intégration européenne se déploie alors sur diverses arènes et se trouve éclatée dans son appréhension empirique.

Ces travaux ont contribué à introduire dans les « études européennes » un concept issu de la sociologie classique pour accompagner le concept de l'intégration européenne, à savoir celui de *légitimation*. Le concept weberien associé à l'intégration européenne se traduit par un questionnement sur l'acceptation plus ou moins consciente et intériorisée de la domination

politique européenne. L'approche privilégiée tente d'articuler les enjeux observés à des niveaux divers, entre enjeux issus des contextes politiques nationaux et ceux issus du noyau de l'UE.

Le questionnement général qui anime ces problématiques est d'observer et analyser comment les formes politiques produites par les institutions européennes s'articulent avec les caractéristiques des espaces nationaux des Etats-membres. On voit émerger par exemple un ensemble de travaux qui portent sur la construction d'un espace d'enseignement européen, (Stamelos et Vassilopoulos, 2004 ; Charlier, 2009), sur la traduction des projets européens dans les manuels scolaires (Baeyens, 2000), sur les procédures de la légitimation de l'intégration auprès des jeunes citoyens (Bélot, 2000), sur la prise en compte de l'enjeu européen par les partis politiques domestiques (Kritzinger et Michalowitz, 2005).

Les institutions européennes sont perçues comme un facteur extérieur qui cherche à modifier les normes qui animent les manières de faire locales, nationales ou régionales, situées à l'intérieur de l'espace politique européen. L'Europe semble en effet se jouer aussi au niveau local. Il s'agit ici des travaux généralement consacrés aux modifications qu'entraîne la construction européenne sur le système politique local, sur ses ressources et sur sa configuration d'acteurs. Ils mettent en évidence l'émergence d'une nouvelle «gouvernance » territoriale dans les pays européens (Pasquier, 2002), l'émergence d'une expertise locale (Guérin Lavignotte, 2002), la réception régionale des campagnes gouvernementales ou communautaires d'information sur l'Europe (Weisbein, 1998 ; Carrara, 2000) etc. En d'autres termes, il ne s'agit plus d'analyser seulement comment les politiques publiques européennes sont décidées au niveau des institutions européennes mais d'observer surtout comment elles sont reçues et retraduites concrètement « par le bas » (Pasquier, 2003). Le plus souvent les conclusions de ces recherches consistent à souligner le caractère « inachevé » et incomplet de la légitimation de l'intégration européenne.

Or, l'éclatement de l'Union Européenne dans une pluralité d'espaces, de contextes et d'acteurs a favorisé également l'émergence d'un postulat selon lequel l'Europe se construit dans l'interdépendance avec d'autres espaces politiques qu'ils soient nationaux ou « régionaux » (Michel, 2002). Les politiques européennes n'existent pas par elles-mêmes, elles n'émergent pas *ex nihilo* ; elles se construisent et se définissent par l'interaction constante entre la

dimension communautaire et la dimension nationale, par l'interférence des normes, des intérêts et des acteurs que ces deux dimensions font intervenir (Pasquier et Weisbein, 2004).

1.2. Co-construction et interaction entre « top » et « down »

Le « schéma communicationnel » et la conception qui s'ensuit d'un processus d'eupéanisation linéaire, se voient dépassés par une vision co-constructiviste de l'Europe. Autrement dit, le niveau local, c'est-à-dire les Etats membres, ne sont plus réduits au seul statut du « récepteur » des politiques européennes. Ils sont également appréhendés comme des acteurs à part entière qui ont un rôle à jouer sur l'avenir de la construction européenne. Ainsi ils mettent en scène des relations, des rapports et des liens nouveaux entre, d'une part, les acteurs locaux, administrations et espaces nationaux et, d'autre part, les institutions et modes d'organisation européennes. Ceci consiste en effet à appréhender les enjeux liés à la construction européenne comme un foyer de ressources et de contraintes pour l'action d'acteurs divers, et à placer, par conséquent, le curseur à leur niveau (Pasquier et Weisbein, 2004).

Cette tendance a inspiré le développement d'une approche constructiviste qui privilégie certes le point de vue interne des acteurs et de leurs représentations, mais qui ne néglige pas pour autant la structuration des espaces au sein desquels jouent les acteurs. En effet, R. Pasquier et J. Weisbein (2004), en s'inscrivant dans la suite de la méthode proposée par A. Smith (2000)¹, soulignent que la prise en compte d'unités significatives qui dépassent les acteurs relève aussi du prisme de l'acteur. Plus précisément, les deux politistes, dans leur démarche « microscopique », empruntent à N. Elias le concept de *configuration* qui renvoie à un système social de taille variable dans lequel les individus sont reliés entre eux par un ensemble de dépendances réciproques, selon un équilibre des tensions plus ou moins stabilisé. (Elias, 1991). En insistant sur les interactions entre participants et sur leurs interdépendances avec les espaces

¹ Andy Smith élabore une démarche méthodologique pour les études européennes qui consiste à articuler trois niveaux d'analyse différents : (i) les acteurs et leurs logiques d'action autour d'un enjeu précis, (ii) les interdépendances qui se développent entre eux et (iii) l'évolution des ordres institutionnels comme source des modifications politiques suscitées par l'intégration communautaire.

politiques de l'Union Européenne, ils procèdent à l'analyse de (i) la production des identités politiques, (ii) la recomposition des espaces politiques et (iii) la production et diffusion de normes institutionnelles. L'objectif principal de cette analyse de l'UE « par le bas » est d'interroger la manière par laquelle se construisent les politiques européennes, le changement opéré par la construction européenne sur les systèmes politiques domestiques et la légitimation problématique de l'intégration européenne.

À analyser cet état des lieux des études européennes, nous pouvons constater qu'en faisant de l'« Union Européenne » un objet de recherche, ces études se sont elles-mêmes *intégrées* à leur objet. Elles ont contribué à démystifier son être et à le rendre observable comme *construction sociale* ; une construction qui se réalise aussi bien par des enjeux extérieurs que par des activités à l'intérieur, aussi bien par le haut que par le bas. Plus encore, l'avancement des recherches sur l'objet « UE » a permis de définir les institutions européennes comme terrain d'enquête, non seulement pour analyser la construction européenne elle-même, mais pour tester des hypothèses sociologiques et anthropologiques plus larges². Les concepts de « champ », « espace », « arène », « configuration », « acteur », « rapports des forces », « traduction », « interactions », « échange politique », sont parmi les concepts³ qui sont mobilisés par les chercheurs en sciences sociales à la fois pour *conceptualiser* la construction européenne et pour *tester empiriquement* ces concepts en les inscrivant dans les terrains européens.

1.3. L'« Europe inachevée » comme constat de départ

La critique qui peut être adressée à ces recherches est le fait d'aborder l'enjeu politique européen en le maintenant dans la conception de l'« intégration européenne », laquelle peut se

² Nous nous référons notamment aux travaux de l'anthropologue Marc Abélès sur le Parlement Européen et la Commission et plus précisément à ses réflexions ultérieures, présentées dans son article « De l'Europe politique en particulier et de l'anthropologie en général », Cultures & Conflits [En ligne], mis en ligne le 07 mars 2006, consulté le 05 mai 2013. URL : <http://conflits.revues.org/379>

³ Nous reviendrons pour discuter de manière plus approfondie ces concepts au fur et à mesure de l'avancement de notre analyse.

révéler étroite. Cette notion politicienne, transformée en concept par les politistes, est dominante dans la littérature française et internationale des travaux « européens » depuis qu'un tel champ scientifique a fait son apparition. Or, le concept anglais de « *European integration* » n'a pas tout à fait la même signification qu'en français⁴. Elle renvoie davantage à l'idée de l'achèvement de l'Europe ou d'une Europe *intégrale*, voire à un processus d'accomplissement de l'Europe. C'est pour cette raison que dans la littérature scientifique française, le concept d'« intégration européenne » est souvent remplacé ou utilisé alternativement avec celui de la « construction européenne » reflétant mieux le sens qui lui est attribué au niveau international.

Au-delà du sens profane de l'« intégration européenne », nous pouvons également nous interroger sur l'opérationnalité de ce concept vaste qui, paradoxalement, opère plus comme une clôture que comme un élargissement de la réflexion sur l'UE. En effet, l'« intégration européenne » implique que l'UE se soit fixée un objectif final, un but ultime. Dans ce cas, il deviendrait légitime que ses institutions, les acteurs qu'y participent et les politiques qui en résultent soient « jugés » sous l'angle de leur efficacité pour arriver à ce but. Or, a-t-on vraiment fixé un but ultime de l'UE ? A l'instar de Marc Abélès, la question qui nous semble appropriée à poser est la suivante : « Faut-il à tout prix chercher une cohérence dans un tissu d'institutions qui ont connu un développement inégal et ont été construites dans le cadre de rapports de force et de négociations ? » (Abélès, 1997 : 33). Cette question acquiert d'autant plus de pertinence que Jacques Delors, un des protagonistes historiques de l'Europe politique et Président de la Commission européenne pendant près d'une décennie, a qualifié l'Union Européenne d'« objet politique non identifié ».

Devant l'absence de visions « européennes » communément acceptées, l'utilisation du concept d'« intégration européenne » ou de « construction européenne » aboutit souvent à des analyses qui mêlent des réflexions davantage normatives – sur ce que l'Europe *devrait être* – et qui sont propres au chercheur, et des réflexions davantage descriptives – sur ce qu'*est* l'Europe – qui surgissent des analyses de ses institutions et de ses acteurs (Guiraudon, 2000). En effet, beaucoup de travaux sont amenés à interpréter leurs observations analytiques sur les institutions

⁴ Cela vaut également pour la traduction du concept en grec : « *ευρωπαϊκή ολοκλήρωση* », du verbe « *ολοκληρώνω* » = « achever ». Il serait en ce sens intéressant de porter un intérêt à cette traduction à la fois littérale et socio-culturelle de ce concept dans diverses langues.

européennes comme des signes d'une Union « non véritable » et « inachevée » (Beauvallet et Michon, 2010). Certaines interprétations vont jusqu'à défendre des modèles spécifiques, tel que le modèle « fédéral » comme possibilité de réalisation d'une Europe *achevée* (Kassai, 2004). En d'autres termes, un tel programme de recherche, qui consiste à identifier l'UE comme construction d'un système politique, est souvent d'ordre normatif.

Dans notre recherche, nous souhaitons inverser cette perspective. Il s'agit en ce sens d'accepter l'idée suivant laquelle c'est justement parce que l'UE n'a pas d'avenir prédéfini, stable et consensuel qu'elle est politique. Il existe une pluralité des visions de l'Europe comme les discours partisans en témoignent. Ces visions sont inscrites dans des relations conflictuelles et dans des rapports de forces et c'est cette apparence d'« OPNI »⁵ (Objet Politique Non Identifié) de l'UE qui permet sa considération comme entité profondément politique. « Commission, Parlement, [...] sont chacun traversés par des clivages et des luttes internes qui en permettant des connivences inter-institutionnelles font surgir le politique » (Guiraudon, 2000 : 14). L'anthropologue contemporain Marc Abélès soutient en effet que l'intérêt de l'étude de l'UE est justement le fait qu'elle demeure inachevée. L'horizon de l'intégration européenne « demeure lointain et indéterminé [...] la Communauté se vit elle-même comme un processus dynamique tendant vers un but qu'elle est encore loin d'avoir atteint. Cet inachèvement est une donnée essentielle pour qui veut comprendre le mode de fonctionnement des institutions européennes. Il implique en effet l'absence de référentiel stable, et, en pointillé, la perspective toujours ouverte d'une montée en puissance de cette construction dont on ne sait trop quelle sera la configuration définitive » (Abélès, 1997 : 11).

Dans sa démarche analytique portant sur la Commission Européenne, M. Abélès (1997) accorde une importance fondamentale à la question du temps. Pour l'auteur, l'Union entretient une relation complexe et ambiguë avec l'histoire. Contrairement à ce qu'il a pu observer à travers ses études sur les institutions domestiques françaises, à savoir, la superposition au présent des traces réelles ou symboliques du passé (Abélès, 1989), ce qui paraît fondamental au sein des institutions européennes est la prédominance du temps présent. L'Union européenne se présente comme un chantier, un bâtiment en construction permanente, loin d'être achevé. Pour

⁵ Le « cigle » est emprunté à René Schwok (2005).

l'anthropologue, cet inachèvement est un facteur essentiel pour la compréhension du fonctionnement des institutions européennes. Le symbolique européen n'est pas construit sur la base du passé mais sur la base du futur, du virtuel. En d'autres termes, le présent est légitimé et rationalisé non pas par sa cohérence avec le passé mais avec les projets à venir jamais complètement réalisés, toujours en construction.

« Tout se passe comme si l'Europe devait se réinventer chaque jour, affirmer une éternelle jeunesse [...] La référence au passé se limite à une brève évocation des pères fondateurs ; aucun signe ne vient témoigner de la présence d'une tradition. Toute référence à cette dernière semble incongrue dans un tel contexte. Ce déficit de tradition, l'absence de réflexivité par rapport au passé caractérisent un certain rapport du fonctionnement institutionnel européen au temps. Dans cet univers de compromis, la mémoire ne semble pas avoir sa place, et l'on peut voir comme une allergie dans cette sorte de déficit symbolique et rituel. [...] Une analyse rigoureuse ne saurait sous-estimer l'importance prise ici par la dimension du virtuel. Le processus politique s'opère sous le signe d'une double indétermination quant à sa forme définitive (une nouvelle espèce d'Etat-Nation, une fédération d'Etats, une structure post-nationale ?) et quant au nombre des participants impliqués (où s'arrêtera l'élargissement ?). » (Abélès, 1997 : 11-12).

C'est l'existence d'un nouveau mode de temporalisation qui se met en évidence par l'étude anthropologique des institutions européennes. Le présent ne se construit pas par cette tension entre « champ d'expérience » et « horizon d'attente ». La temporalisation européenne consiste en une intégration du futur dans le présent, non pas comme attente mais comme incertitude et virtualité, comme avenir ouvert, indéfini et indéterminé. En d'autres termes, l'inachèvement est un ressort constitutif de l'Europe.

C'est en s'appuyant sur ces perspectives sociologiques et anthropologiques que nous posons *le politique européen* comme concept fondamental dans notre démarche. Nous tenterons ainsi de dépasser le questionnement autour de *l'intégration européenne* en soutenant l'idée que quel que soit le degré de ce processus d'achèvement – si un tel processus existe – l'UE et ses institutions participent à produire et à matérialiser des manières d'interpréter la réalité européenne.

2. À la recherche du politique européen

Prendre le « politique européen » comme objet de cette recherche nécessite de définir préalablement le sens du « politique » lui-même, puis tenter de l'articuler avec sa spécificité « européenne ». Au sein de cette partie, nous nous fixons pour objectif de donner des précisions théoriques et ontologiques sur la manière dont nous appréhendons le politique dans ce travail, tout en examinant diverses conceptions qui existent dans la communauté académique et la littérature des sciences sociales. En effet, le politique, en tant qu'objet d'étude privilégié dans les sciences sociales, est considéré tantôt comme « science » et comme « technique », tantôt comme « charisme » et comme « travail ». En d'autres termes, le sens du politique ne fait pas consensus.

Dans la posture que nous adoptons, « le politique » renvoie à un ensemble de pratiques et de logiques différenciées qui sont en relation entre elles. Il s'agit en effet d'attribuer au politique à la fois une dimension *pratique* et une dimension *cognitive* qui sont en perpétuelle interaction. La dimension cognitive est celle qui apporte de la légitimité à la dimension pratique. Elle renvoie à des visions de la réalité, à des manières d'apercevoir le monde qui attribuent aux actions collectives ou individuelles leur *raison d'être* et leurs expressions possibles. Le politique exprime en quelque sorte *les possibilités* du « vivre ensemble » et permet d'en concrétiser certaines. De ce point de vue, différentes logiques peuvent coexister à un moment et à un lieu donné, aussi bien dans des relations conflictuelles que dans un état de compromis.

2.1. La politique, une « méésentente rare » ?

J. Rancière, dans « La méésentente » (1995 : 12), propose de définir la politique comme le lieu de la « méésentente » et du désaccord qu'il peut y avoir sur le partage des biens communs entre les différents composants de la société. La méésentente est « un type déterminé de situation de

parole : celle où l'un des interlocuteurs à la fois entend et n'entend pas ce que dit l'autre » provoquant ainsi un désaccord, non pas « entre celui qui dit blanc et celui qui dit noir », mais « entre celui qui dit blanc et celui qui dit blanc, mais n'entend point la même chose ou n'entend point que l'autre dit la même chose sous le nom de la blancheur » (Rancière, 1995 : 12).

La mésentente n'est pas donc une simple différenciation des visions mais un désaccord sur un sujet précis, en l'occurrence pour Rancière ce « blanc » est l'« égalité ». Plus analytiquement, l'auteur élabore la distinction fondamentale entre *la politique* et *le politique*. Si la politique est définie comme le lieu de la mésentente, le politique quant à lui – nommé aussi « police » – renvoie aux opérations qui consistent à maintenir l'ordre des choses en empêchant l'apparition de la mésentente. C'est « l'ensemble des processus par lesquels s'opèrent l'agrégation et le consentement des collectivités, l'organisation des pouvoirs, la distribution des places et fonctions et les systèmes de légitimation de cette distribution » (Rancière, 1995 : 51).

En d'autres termes, en appréhendant « l'égalité » comme pré-supposé fondateur de toute société démocratique, Rancière soutient que la politique peut seulement émerger lorsqu'un ensemble d'individus exclus de la société se fait entendre comme groupe de sans-parts et dénonce l'injustice et la violation du principe d'égalité. Les sans-parts pour Rancière c'est *le peuple*, le *dèmos* : « Est du *dèmos* celui qui est hors compte, celui qui n'a pas de parole à faire entendre [...] *Dèmos* ne désigne pas une catégorie sociale inférieure. Est du *dèmos* celui qui parle alors qu'il n'a pas à parler, celui qui prend part à ce à quoi il n'a pas de part » (1998 : 233). La politique alors implique que le *dèmos* confronte en quelque sorte sa représentation de l'égalité à celle de *la police*. Les exclus revendiquent leur droit à une part égale de biens communs à celle des membres reconnus de la société. La politique est en ce sens le lieu d'un litige entre ceux qui défendent le monde effectif et ceux qui en revendiquent un autre, qui offrirait une part des biens aux sans-parts.

Bien que dans la pensée philosophique de Rancière, la politique est une possibilité permanente, elle demeure « rare » et peut-être un peu idéaliste (Nordmann, 2008). Cette impression est aussi valable pour sa vision de la démocratie puisque cette dernière est appréhendée non pas comme un régime politique mais comme la condition même de l'existence de la politique. La politique émerge lorsqu'il y a démocratie, et la démocratie persiste lorsqu'elle permet la critique d'un état

des choses par un ensemble d'individus en marge de la société. « La démocratie n'est donc aucunement un régime politique, au sens de constitution particulière parmi les différentes manières d'assembler des hommes sous une autorité commune. La démocratie est l'institution même de la politique, l'institution de son sujet et de sa forme de relation » (Rancière, 1998 : 232).

Pour le philosophe, nous traversons actuellement une période non-politique qui s'est concrétisée avec l'avènement de la société post-démocratique reconnue par la judiciarisation de tout l'espace social, par l'Etat-expert et par le règne du sondage et de la « science » de l'opinion. La post-démocratie absorbe le litige par la pratique systématique d'une logique consensuelle, où l'intérêt commun se définit à l'intérieur d'un espace de négociation plutôt que d'un espace de confrontation. La logique consensuelle anime les activités de l'organisation et de la construction d'un ordre social particulier en effaçant les rapports conflictuels. C'est en ce sens que la société post-démocratique se présente comme la fin de la politique : en amenant tous les individus à s'identifier à la communauté par le fait de voiler les mondes qui lui sont extérieurs.

Le litige, là où il apparaît, ne constitue plus le signe d'un lieu politique, mais il est interprété comme un problème temporel auquel les experts sont censés apporter des solutions. Appréhender la différence comme problème favorise et légitime des logiques de pensée « racistes ». Car pour Rancière les sans-parts (les immigrés, les femmes, les homosexuels, les ouvriers, etc.) existent aussi dans les sociétés post-démocratiques où la politique n'existe pas. C'est cela qui rend par ailleurs possible le retour de la politique.

Néanmoins, il ne faut pas interpréter les propos de Rancière comme « l'éloge » d'une démocratie et d'une politique du passé, comme certains l'ont fait (Lanthier, 1997)⁶. Telle que nous empruntons sa définition dans cette recherche, la politique pour Rancière n'est pas une condition idéale mais la condition minimale et dynamique de l'organisation de la vie en société. Autrement dit, si l'auteur semble craindre la fin de la politique, pour lui, l'émergence de la politique n'est pas une fin en soi. Elle est la condition qui permet de renverser l'ordre des choses et d'introduire dans le monde effectif les revendications issues des mondes exclus ; et ceci dans

⁶ Nous nous référons ici au compte rendu de l'ouvrage de Jacques Rancière « La mésentente » recensé par Isabelle Lanthier in « Politique et Sociétés », vol. 16, n° 3, 1997, p. 158-160.

le cadre d'un processus incessant, continu. Il n'en reste pas moins que, dans ses réflexions, la politique prend l'allure d'un bien rare que l'on pourrait potentiellement associer, avec un peu d'imagination intellectuelle, à l'« émancipation » de Luc Boltanski (2009) ou à la « révolution » de Karl Marx (1848).

2.2. Le politique comme procès constitutif de la société

Tout en retenant l'idée de la mésentente et du désaccord, nous tenterons d'élargir la réflexion sur la possibilité de l'existence du politique en l'inscrivant dans une perspective davantage anthropologique que philosophique. C'est-à-dire une perspective qui envisage le politique comme « le résultat de l'obligation qui nous est fait de vivre en commun » (Ogien, 1995 : 21). Cette perspective permet d'adopter un point de départ neutre, sans pour autant exclure la possibilité de penser le politique (aussi) en termes d'égalité/inégalité. Il s'agit de considérer que le politique se réalise aussi au delà du duel conflictuel police/peuple. Il se manifeste par différents moyens et dans des temps et des espaces divers, par la contestation et les mésententes qui se réalisent entre exclus et inclus mais aussi entre inclus et inclus et qui peuvent amener des transformations tant importantes que mineures, par la (re)production et la transformation de normes et des valeurs d'une société.

D'une manière générale, les travaux anthropologiques portant sur la définition du politique constatent qu'à partir du moment où une collectivité humaine de grande dimension est amenée à vivre en commun, son organisation est le plus souvent dirigée par un groupe restreint d'individus. Il est aussi soutenu, dans le prolongement de cette constatation, que l'établissement et la perpétuation d'une société nécessitent l'instauration d'une forme de domination, au sens neutre de la domination politique que M. Weber donne au terme (Weber, 1995). La reconduction de cette domination réclame l'intervention d'un personnel d'exécution dont la tâche consiste à remplir deux ensembles de fonctions : celles qui aménagent la coopération entre individus, en fondant ou en maintenant l'ordre social et celles qui garantissent la sécurité, en assurant la permanence de l'unité d'un groupement politique (Balandier, 1969).

En partant de ces constats, A. Ogien élabore le concept de « travail politique », qui lui permet par ailleurs de dépasser la distinction entre *la politique* et *le politique*, voire même la distinction entre *politique* et *économie*. Le travail politique renvoie à cette activité collective qui consiste à faire advenir des problèmes particuliers au rang de questions d'intérêt général (Ogien, 1995). Dans cette activité participent tous les individus, d'une manière passive ou résolue, qui sont inclus dans les limites d'une communauté. Car la définition de cet intérêt collectif, n'est ni donnée *a priori*, ni donnée seulement par les dirigeants : les enjeux qui préoccupent une population organisée sont mis au jour au fil du temps et les différents traitements possibles de ces enjeux se construisent dans une confrontation. En ce sens, le « travail politique » a un caractère sociologique primaire ; il est constitutif de toute société, précédant même le moment où son existence est officiellement décrétée (Ogien, 1995). Il renvoie à la rencontre d'un nombre d'individus et à l'échange de leurs idées sur des actions à effectuer afin de régler leur vie en société.

Même si on accepte le constat apporté par la plupart des anthropologues, à savoir celui selon lequel la mission de diriger une collectivité humaine de grande dimension échoit le plus souvent à un groupe restreint d'individus séparant ainsi les membres de la collectivité en « gouvernants » et « gouvernés », la notion de travail politique place gouvernants et gouvernés sur un pied d'égalité. En ce sens, on évite de poser *a priori* ces derniers dans un rapport de domination ou d'aliénation, puisque gouvernants et gouvernés sont considérés comme étant engagés dans une semblable activité : celle du *travail politique* animé par un *raisonnement politique*, qui consiste à établir les principes de l'organisation de la vie collective. « L'ensemble de ceux sur lesquels pèse, dans un cadre historiquement borné, une obligation de ce type [l'obligation qui nous est faite de vivre en commun], qu'ils en acceptent ou non le principe, sont pris dans un travail politique » (Ogien, 1995 : 22).

Le concept de « travail politique » permet ainsi de penser le politique comme une opération sociologique primaire, c'est-à-dire comme fabriquant la société même. Il permet également d'envisager la politique au-delà de la confrontation exclus-inclus. Autrement dit, ce n'est pas la participation et les revendications des exclus qui rendent la politique possible. C'est plutôt le politique, le travail politique qui définit aussi les *sans-parts*, en légitimant des manières de penser et d'interpréter le monde au détriment de certaines autres.

2.3. La dimension cognitive du politique

Accepter que le politique consiste à définir les manières de penser et d'organiser la vie en société par la confrontation de représentations diverses, cela implique que ce concept soit également doté d'une dimension cognitive. Les concepts de « partage du sensible » (Rancière, 2009) et de « raisonnement politique » (Ogien, 1995) ouvrent les perspectives pour expliciter cette dimension cognitive du politique. En effet les deux concepts renvoient à une activité réflexive. Pour le premier auteur, cette activité consiste à donner « à voir en même temps l'existence d'un commun et les découpages qui y définissent les places et les parts respectives » (Rancière, 2009 : 13). Pour le second, l'activité réflexive consiste à « concevoir l'intérêt général et l'exercice de la délégation qu'élaborent les assujettis à une domination » et « l'art de gouverner et l'usage de techniques d'administration dont se servent ceux qui assurent cette domination » (Ogien, 1995 : 22)⁷.

Partant de ces concepts nous sommes amenés en effet à reconnaître une propriété cognitive au politique qui lui fournit toute sa pertinence dans cette démarche sociologique. Le politique englobe des représentations de la réalité, de ce qui est juste et de ce qui est injuste, de ce qui est possible et de ce qui est impossible. La connaissance renvoie à la constitution des discours issus d'un processus de rationalisation, d'identification et de classification des objets, indépendamment du sujet qui les connaît.

Si l'on suit M. Godelier, tous les rapports humains qu'ils soient économiques, politiques ou religieux ont comme composantes essentielles des *réalités idéelles*, appelées également « *imaginaire(s)* ». Elles renvoient en quelque sorte aux manières de penser, de représenter et d'agir sur le monde : « c'est l'ensemble des interprétations [...] que l'Humanité a inventées

⁷ Il faut souligner néanmoins que pour A. Ogien ce raisonnement renvoie à deux registres différents qui coexistent dans le travail politique : « l'un *profane*, composé de ces manières de concevoir l'intérêt général et l'exercice de la délégation qu'élaborent les assujettis à une domination ; l'autre, *professionnel*, constitué par ces méthodes élaborées sur la base d'un savoir concernant l'art de gouverner et l'usage de techniques d'administration dont se servent ceux qui assurent cette domination » (Ogien, 1995 : 22).

pour s'expliquer l'ordre ou le désordre qui règne dans l'univers ou dans la société, et pour en tirer des leçons quant à la manière dont les humains doivent se comporter entre eux et vis-à-vis du monde qui les entoure » (Godelier, 2007 : 38).

En ce sens le politique implique un domaine symbolique ; à savoir « l'ensemble des moyens et des processus par lesquels des réalités idéelles s'incarnent à la fois dans des réalités matérielles et des pratiques qui leur confèrent un mode d'existence concrète, visible, sociale » (Godelier, 2007 : 38). En d'autres termes, les réalités idéelles du politique acquièrent une existence matérielle et une importance sociale par le fait d'être incarnées dans des signes et des pratiques sociales qui construisent des institutions qui les organisent, mais aussi des espaces où elles s'exercent.

Le politique est ce processus par lequel s'extériorisent et se concrétisent les réalités idéelles se présentant ainsi comme des « mythes » contemporains. Le mythe, si l'on suit Barthes (1957), bien que déguisé en fait naturel est avant tout une parole politique qui cherche à interpréter le réel : « le mythe ne nie pas les choses, sa fonction est au contraire d'en parler ; simplement, il les purifie, les innocente, les fonde en nature et en identité, il leur donne une clarté qui n'est pas celle de l'explication, mais celle du constat [...] En passant de l'histoire à la nature, le mythe fait une économie : il abolit la complexité des actes humains, leur donne la simplicité des essences, il supprime toute dialectique, toute remontée au-delà du visible immédiat, il organise un monde sans contradictions parce que sans profondeur, un monde étalé dans l'évidence, il fonde une clarté heureuse : les choses ont l'air de signifier toutes seules » (Barthes, 1957 : 217).

Mais si le mythe se présente comme un fait naturel, incontestable et généralement acceptable, c'est l'analyse du mythe par le chercheur qui dévoile le caractère politique et donc socialement construit du mythe. En ce sens, analyser les discours politiques renvoie à une démarche de démythification qui cherche à identifier les sens inclus dans le mythe, à formuler les valeurs qui lui ont été attribuées, afin de démasquer le caractère fondamentalement politique de ces codages. Le *discours* alors comme composant essentiel du mythe apparaît comme « une fonction d'existence qui appartient en propre aux signes et à partir de laquelle on peut décider, ensuite, par l'analyse ou l'intuition, s' « ils font sens » ou non, selon quelle règle ils se succèdent

ou se juxtaposent, de quoi ils sont signe, et quelle sorte d'acte se trouve effectué par leur formulation (orale ou écrite) » (Foucault, 1969).

Dans la même optique, R. Koselleck (1990) propose aussi comme démarche analytique de chercher à comprendre comment une société s'approprie ou crée les concepts dont elle a besoin afin de se comprendre elle-même et pour «se donner » à la compréhension des autres : des générations futures, des autres sociétés. Les concepts sont élaborés, de manière consciente ou pas, par une société en vue de ses exigences propres. Or, un concept n'est pas seulement la création d'une société, il agit sur elle : il impose ses limites sémantiques aux usages que l'on voudrait et pourrait faire de lui. Il a une fonction « perlocutoire » (Austin, 1970). Un concept est issu d'un espace-temps donné et il «enregistre le fait social en train de se produire. Mais en même temps, le concept est en lui-même un facteur du fait social et non pas seulement son reflet, il rétroagit sur lui » (Dosse, 2003 : 283).

Doté ainsi d'une propriété *cognitive* impliquant le *désaccord*, le lieu du politique européen est ce « blanc » commun, qui ne signifie pas pour autant la même chose pour tous ceux qui le disent. Autrement dit, le politique européen est ce lieu d'interaction cognitive entre plusieurs individus et groupes d'individus, où l' « l'Union Européenne », en tant que bien commun, tout en faisant l'objet central du débat, provoque un désaccord quant à sa définition. Le politique européen, dans l'information que représente un programme électoral est une histoire constituante de l'UE, une configuration sociale in-formant ses pratiques possibles et les valeurs par lesquelles s'autorisent ces pratiques.



Pour résumer, la conception du politique dans laquelle nous nous inscrivons dans cette recherche, laquelle constitue à la fois le point de départ et le cadre conceptuel de notre démarche analytique, est une conception relationnelle qui repose sur trois postulats fondamentaux. Le premier renvoie à la coexistence de plusieurs individus et groupes d'individus et au dissensus que cette coexistence produit quant aux choix du mode d'organisation de leur vie collective. Le second postulat est que ce dissensus est aussi fondateur de cette coexistence, car il détermine les relations sociales et oriente les activités. Le troisième postulat réfère à cette dimension

cognitive du politique par laquelle les activités sont orientées : elle renvoie à la construction des récits, des « mythes » de la réalité.

Partant de cette définition du « politique », le « politique européen » est alors appréhendé préalablement comme le procès d'une mésentente, qui se met en place dans un espace social pluriel, sur l'organisation d'une certaine vie collective européenne, impliquant des relations et des activités spécifiques, ainsi que la production de certains « mythes » qui fondent à leur tour le « politique européen ».

3. La « démocratie » : un cadre conceptuel

La démocratie n'est pas considérée ici en tant que régime politique, mais plutôt en tant qu'outil de description du politique et d'analyse des sens, des pratiques, des acteurs, inscrits dans l'espace-temps de sa configuration. Il s'agit, en d'autres termes, de construire la notion de « démocratie » comme un concept sociologique pertinent pour notre recherche⁸. Pour ce faire, nous construisons la démocratie comme concept idéal-typique, au sens weberien, c'est-à-dire en tant que concept qui permet de guider l'investigation empirique, en tant que référence idéalisée qui aide à la réflexion tout en offrant des pistes de comparaison et de classement du réel.

Par l'élaboration d'idéal-types, Weber ne cherche pas à construire un modèle exhaustif, mais à donner les axes généraux d'une démarche compréhensive et explicative. Cette méthode permet de dresser un tableau de pensée analytique qui constitue un guide dans la construction des hypothèses, mais qui, en revanche, n'a pas pour finalité de retranscrire la réalité. La construction d'un idéal-type consiste tout d'abord à relier dans une trame commune, des phénomènes potentiellement hétéroclites, variés, de l'expérience. Il faut ensuite apporter une cohérence et

⁸ Une première ébauche de la construction de la « démocratie » comme concept méthodologique a été présenté conjointement avec Célia Poulet lors du Séminaire de Doctorat du Laboratoire Méditerranéen de Sociologie, « L'éthique maçonnique et l'esprit de l'Europe », Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, Aix-en-Provence, le 15 mars 2011.

une logique à l'ensemble des traits reliés, et ceci en en affaiblissant certains, ou au contraire en accentuant d'autres. Pour Weber, si l'usage de modèles – ou « types idéaux » – s'impose en sociologie, ce n'est pas pour chercher à mettre à tout prix de l'ordre dans le désordre, mais pour extraire à partir des faits observés ou des données recueillies par le sociologue quelques traits, régularités ou récurrences l'autorisant à formuler, des conclusions ayant une portée plus générale (Weber, 1922).

En ce sens l'élaboration d'un idéal-type repose essentiellement sur l'observation des faits. Ce qui donne à voir un idéal-type c'est une idéalisation de l'idéal telle qu'il s'incarne dans les faits. Il ne s'agit pas de penser une « Idée » au sens platonicien du terme, c'est-à-dire comme une abstraction pure et séparée du monde des faits variables et contingents. Chez Weber, l'élaboration de l'idéal-type est intimement liée à l'empirie.

L'objectif de la mobilisation d'un tel outil analytique dans notre recherche est précisément celui de la compréhension à la fois des significations plurielles des mythes du politique européen et de la manière dont ce dernier implique des espaces, des acteurs et des temporalités plurielles qui le constituent et qui lui donnent sens. Dans cette démarche de la construction de la « démocratie » comme concept méthodologique, nous faisons un détour théorique du côté des philosophes, pour discuter notamment les réflexions de Jacques Rancière et de Hannah Arendt. Nous tentons par là de dépasser à la fois l'égalité et l'inégalité comme principes incontournables de l'étude de la démocratie. Dans un deuxième temps, nous nous attachons à déconstruire l'idée de la démocratie comme régime politique, afin de l'appréhender dans une perspective plurielle et relationnelle. Nous mobilisons en particulier le concept de « configuration » de Norbert Elias, dans l'objectif de le sociologiser et l'intégrer dans notre démarche de recherche des mythes politiques de l'Europe.

3.1. La tension entre égalité et inégalité

Même si le concept de démocratie « est si ancien, appliqué à des régimes si variés, et, de nos jours, si communément revendiqué pour couvrir des politiques diverses, voire antagonistes,

qu'il décourage souvent une pensée quelque peu soucieuse de rigueur » (Lefort, 1966 : 750), un travail de recherche portant sur « le politique » ne pourrait faire l'économie d'une telle discussion. L'objectif est d'examiner certaines de ces réflexions sur la démocratie afin de définir les éléments que nous retenons pour construire conceptuellement notre objet.

La démocratie en tant que terme apparaît d'abord chez les philosophes et plus précisément dans la philosophie grecque antique. Elle désigne un corpus de principes philosophiques dans lequel le peuple apparaît souverain et détient le pouvoir. Dans son sens originel (dans la cité-État d'Athènes du V^e siècle av. J.-C.), la démocratie (du grec ancien δημοκρατία / *dēmokratía*, « pouvoir du peuple », de δῆμος / *dēmos*, « peuple » et κράτος / *krátos*, « pouvoir ») est le gouvernement du peuple par le peuple.

Si l'on suit Rancière, la démocratie a pour contenu réel la rupture de l'axiomatique de la domination, c'est-à-dire de la corrélation entre la capacité à commander et la capacité à être commandé. C'est un terme inventé par les adversaires de tous ceux qui ont un « titre » légitimant le fait de gouverner (ancienneté, naissance, richesse, vertu, savoir, etc.). La démocratie c'est la rupture avec l'aristo-cratie, l'oligarchie. La démocratie en tant que pouvoir exercé par le peuple est la situation où gouvernent ceux qui ont pour seule spécificité commune le fait de n'avoir aucun statut leur permettant de gouverner. Le peuple « demos » est un artefact qui disjoint la population d'elle-même, en suspendant les logiques de la domination légitime. La catégorie de citoyen est indépendante du statut social, au sens de fonction dans la division du travail social. L'existence donc de cet artefact, c'est-à-dire du *dēmos*, inscrit l'égalité comme principe fondamental de la démocratie.

Partant de ce postulat, J. Rancière prolonge cette réflexion en montrant que c'est l'inégalité – et non pas l'égalité – qui est le plus souvent considérée comme point de départ pour l'analyse de la démocratie. Il propose ainsi une critique de la manière dont l'égalité est introduite comme catégorie analytique ou plutôt négligée en tant que catégorie d'analyse du social dans différents travaux en sciences sociales, notamment sociologiques. Pour le philosophe, par exemple, la réflexion critique sur l'école démocratique s'est focalisée sur l'échec scolaire. Cette réflexion réside dans l'argumentation suivante : l'échec à l'école d'une grande majorité d'enfants issus de milieux populaires prouve l'échec de l'école dans sa tâche qui serait de réaliser l'égalité dans

la société. Les travaux de P. Bourdieu et de J-C. Passeron sur l'école sont parmi les exemples auxquels Rancière fait référence. Le raisonnement qui anime ces travaux garantit aux sociologues la « victoire » à tous les coups, en montrant que la démocratie « perd » à tous les coups (Rancière, 1998).

Or, celui qui part de l'inégalité et se propose de la réduire, finit par hiérarchiser des inégalités, les priorités, les intelligences et reproduit indéfiniment de l'inégalité. Car, cette manière d'appréhender les différences socioculturelles a conduit à interpréter l'inégalité comme destin, à penser l'institution scolaire en tant qu'institution d'assistance et de reproduction, orientant ainsi les enfants d'immigrés vers les filières où le risque d'échec est minimisé. De plus, l'étude des inégalités et leur décodage a favorisé une course à la réussite, imposée aux enfants par leurs familles, « dès la maternelle vers la bonne école primaire, donnant droit au bon collège et ouvrant sur les bonnes classes des bons lycées, situés dans le bon environnement socioculturel des bons quartiers de la capitale » (Rancière, 1998 : 99-100). Pour ces raisons, le philosophe défend une démarche qui consiste à « partir du point de vue de l'égalité, de l'affirmer, de travailler à partir de son présupposé pour voir tout ce qu'il peut produire, pour maximaliser tout ce qui est donné de liberté et d'égalité » (1998 : 95).

Si nous retenons la critique proposée par Rancière, nous n'adhérons pas nécessairement à sa proposition qui consiste à poser l'égalité comme préalable à l'étude de la démocratie. Le risque d'une telle démarche ne serait-il pas analogue de celui d'une démarche qui part des inégalités ? A savoir, soit d'ignorer dans son analyse les inégalités produites au sein d'une société, soit de ne pas pouvoir repérer la démocratie en tant que procès égalitaire et de rester ainsi dans l'impossibilité d'effectuer une étude empirique sur celle-ci. Autrement dit, la démocratie, en tant qu'égalité, demeure à notre sens inopérationnelle comme concept de départ dans la démarche sociologique.

Les réflexions de H. Arendt sur la démocratie ouvrent des perspectives pour l'appréhender au-delà de ce raisonnement dichotomique entre égalité et inégalité, non pas en supprimant ces notions de la réflexion, mais en les articulant. Pour Arendt, la démocratie n'est pas le régime de l'égalité mais le régime qui *rend possible* l'égalité sans pour autant qu'elle soit réduite à cette période égalitaire. Le régime démocratique tend à maintenir un équilibre entre égalité et

inégalité⁹. Il s'agit d'un équilibre imparfait qui n'est jamais un juste milieu mais plutôt la succession de phases contradictoires d'ouvertures et de fermetures à la différence.

Seule la démocratie peut autoriser l'existence de la politique qui est l'espace contradictoire d'un lien et d'un écart. C'est un lien, parce que la politique est avant tout un rapport entre les hommes. Mais c'est un écart aussi, car la politique est la construction d'un monde commun qui permet la pluralité, où chacun contribue à la connaissance en apportant sa façon d'être au monde. En ce sens la politique est ce qui rassemble et maintient à distance en même temps. Elle est à la fois rapprochement et conservation de la distance, possibilité d'association des membres d'une collectivité et préservation de la confrontation des différences (Arendt, 1995). Dans la pensée arendtienne, la démocratie se présente comme le lieu d'une opération dynamique qui alterne des moments, plus ou moins égalitaires et plus ou moins inégalitaires, qui alterne des périodes qui ouvrent les perspectives de la différenciation et des périodes qui renforcent une identité commune.

Pour éclaircir le sens de la démocratie il faut comprendre son contraire, à savoir le totalitarisme. La démocratie s'oppose au « totalitarisme », lequel renvoie à l'uniformisation absolue de l'espace politique : c'est le moment de l'identité maximale, de la reproduction et la multiplication du « même » à l'échelle d'une société entière. Le régime totalitaire construit un vide social sur lequel il impose son autorité. Ce vide social est l'opposé du monde commun puisqu'il détruit l'espace entre les hommes et donc le lien politique. En d'autres termes il efface la possibilité de se différencier socialement, d'avoir des visions plurielles et différenciées du monde et de ses institutions. Le totalitarisme détruit la pluralité du genre humain, lui substitue un homme unique étendu à l'infini, et annule en cela toute possibilité de relations politiques qui nécessitent des êtres distincts et séparés.

Pour Arendt, toute vie politique est fondée sur la loi de l'unité. On y repère dans toute société et dans tous les régimes un rejet, au moins partiel, de la pluralité. A partir du moment où le lien politique est établi et cadre les rapports des individus au sein d'une société un processus de

⁹ Il faut entendre l'égalité et l'inégalité au sens large. La première renvoie en quelque sorte à l'« identique » et la deuxième à la « différenciation ». En effet, H. Arendt utilise plutôt les notions d'*unité* et de l'*altérité*.

répression de l'altérité se met inévitablement en marche. Ceci peu importe le système, de l'Empire Romain aux régimes totalitaires, et même dans les démocraties modernes. C'est en ce sens que, pour la philosophe, l'espace politique comporte inévitablement le risque du totalitarisme. Égalité et pluralité sont perçues comme antinomiques, sans conciliation possible. Le lien et l'écart ne peuvent être accomplis dans un même mouvement. L'égalité n'existe que par exclusion de l'altérité, et ne peuvent être véritablement égaux que ceux qui tendent à l'identique.

Tout espace politique est caractérisé par une tension fondamentale entre la pluralité et l'identité qui doivent être à la fois préservées et endiguées dans une cohabitation que leur caractère contradictoire rend forcément fragile. Et la démocratie en tant que régime n'échappe pas à cette tension. Elle tente de la maîtriser, d'assurer un lieu équilibré où unité et altérité peuvent se confronter sans cesse. Il s'agit certes d'un équilibre inachevé qui n'est jamais un juste milieu mais plutôt la succession de phases contradictoires d'ouvertures et de fermetures à la différence.

La démocratie est l'impossible résolution du paradoxe de l'espace politique, à la fois porteur et négateur de l'identité unifiée, pris entre deux tendances contraires qui annoncent chacune sa fin. E. Sommerer, par la traduction de la pensée de Arendt, donne une belle image de cet équilibre fragile qui caractérise la démocratie : « À chaque fois qu'elle insiste sur la réaffirmation du lien social et du principe majoritaire, la démocratie laisse s'approcher le désert totalitaire. Et chaque fois qu'elle met en péril ce lien au nom de l'idéal pluraliste, elle l'éloigne en prenant le risque de la dislocation » (Sommerer, 2008 : 17). En ce sens la démocratie peut être appréhendée comme le régime qui laisse les *sans-parts* de Rancière à se tenir au plus près du monde commun, à ses bords, qui laisse conserver une part d'altérité laquelle devra forcément se laisser réprimer pour intégrer ce monde.

Pour reprendre le questionnement rhétorique formulé par C. Lefort, qui rejoint en partie la pensée de Arendt sur la démocratie, si « tout système totalitaire prétend ignorer le conflit et plus généralement imposer à toutes les activités sociales un dénominateur commun », ne peut-on dire « que la démocratie se caractérise à l'inverse par son intention d'affronter l'hétérogénéité des valeurs, des comportements et des désirs, et de faire des conflits un moteur de croissance ? » (Lefort, 1966 : 768). Il s'agit par là d'insister en effet sur le caractère inachevé et

constamment en construction de la démocratie. La démocratie diffère des régimes totalitaires en ce qu'elle laisse place à l'expression des différences et des désaccords, sans se dévaster pour autant dans le désordre. Pour que la paix sociale se perpétue, les individus doivent perpétuellement renégocier l' « intérêt collectif » qui les unit : en démocratie, le pouvoir est un « lieu vide », qui reste sans cesse à reconstruire, à recréer et à repenser. En d'autres termes, porter un regard analytique sur ce qu'est la démocratie, c'est d'abord mettre en lumière le travail de la matérialisation du social par le politique; c'est découvrir ses traces dans les représentations qui commandent notre rapport au monde et à nos semblables (Lefort, 1966). Les réflexions de Arendt et de Lefort amènent à orienter l'étude de la démocratie non pas sur la recherche de l'égalité ou de l'inégalité, mais sur la tension qui existe entre ces deux et sur la manière par laquelle les deux s'articulent et se négocient.

3.2. La démocratie comme « configuration » du politique européen

Le problème qui persiste, pour notre démarche, à l'issue de ce détour philosophique est que la philosophie appréhende la démocratie comme un régime, comme un système qui organise les rapports entre institutions et entre acteurs au sein d'un Etat. Pour nous, la démocratie n'est pas un système d'organisation étatique, mais un mode d'organisation du vivre ensemble. Il y a autant de démocraties possibles que le nombre d'espaces, vastes ou restreints, au sein desquels les individus agissent et interagissent. La démocratie est alors considérée non pas comme un régime politique mais comme la « configuration » du politique. Et en tant que telle, elle peut être introduite dans une démarche empirique. Elle renvoie à des espaces-temps qui d'une part sont produits par les relations d'interdépendance entre groupes d'acteurs, et d'autre part orientent et *configurent* ces interdépendances.

En effet, le concept de la « configuration », tel qu'il est élaboré par N. Elias, nous semble adéquat pour développer cette idée de la démocratie. La « configuration » est une formation sociale dont la taille peut être variable – allant des joueurs d'une partie de cartes aux relations interétatiques –, au sein de laquelle les individus sont liés les uns aux autres par un mode spécifique de dépendances réciproques (Elias, 1991). Il s'agit d'une vision plurielle et relationnelle de la société : elle est plurielle parce qu'elle est composée par une pluralité d'espaces dont les règles animent les activités des individus qui y participent ; elle est

relationnelle parce que les individus au sein des espaces sont interdépendants, mais aussi parce que les espaces – pas forcément tous – sont également inscrits dans des relations d’interdépendance les uns aux autres. Cette conception du social permet par ailleurs de rejeter la vision évolutionniste unidirectionnelle et unidimensionnelle du social : il n’y a pas une histoire, mais des histoires construites par des actions des individus inscrites dans des configurations différenciées. Il n’y a pas un mythe européen, mais des mythes qui appréhendent l’Europe de manière différente. Chaque mythe entre dans une configuration donnée. Mais cette configuration peut être en relation avec d’autres configurations et d’autres mythes.

L’élaboration du concept de « configuration » permet à Elias d’avancer l’idée selon laquelle « l’étude des groupes humains, qu’ils soient petits ou grands, en tant que configurations, correspond mieux aux données observables que la polarisation habituelle de l’individu et de la société. On peut dès lors affirmer que les structures sociales sont des structures formées par les êtres humains et que, dans l’étude des sociétés, la solution alternative à une approche quantitative, à la vision des sociétés comme accumulation d’individus originellement isolés, n’est pas tant de rechercher les qualités de ces sociétés que de déterminer leurs structures, c’est-à-dire les structures ou les configurations formées par les êtres humains » (Elias et Dunning, 1994 : 60).

Le concept de configuration appréhende la société comme un réseau d’interdépendances entre individus. L’autonomie d’un individu ou d’un groupe d’individus est inscrite dans la chaîne d’interdépendances qui le lie aux autres individus ou groupes et qui cadre ce qui lui est possible de penser ou de faire. Les individus et les groupes qu’ils forment ne possèdent donc qu’une autonomie relative par rapport aux réseaux de dépendances réciproques qui font que chaque action individuelle dépend de toute une série d’autres actions, tout en modifiant, à son tour, la figure-même du jeu social. En ce sens, pour saisir la société, le raisonnement doit être relationnel. Parler de configuration permet de mettre en avant l’idée que la dépendance réciproque entre les individus est en fait « la matrice constitutive de la société » (Chantier, 1987). Ce concept renvoie donc à une conception fondamentalement relationnelle de la société. L’individu n’est pas une réalité séparée mais le produit d’un processus de « civilisation des mœurs », c’est-à-dire, d’un processus de production ou de reproduction des chaînes d’interdépendance.

Dans cette perspective, les relations qui composent la société s'apparentent à un « jeu » ou plutôt à des « jeux ». Nous développons ici brièvement la métaphore du jeu pour éclairer certains traits de la configuration. En effet, par la métaphore du jeu, Elias, cherche à représenter la vie sociale comme la stabilisation, dans un équilibre des forces, des multiples interdépendances entre partenaires mais aussi adversaires. Ainsi, l'évolution des sociétés est expliquée par les modifications de cet équilibre par les actions individuelles et les effets qu'elles génèrent comme des réactions en chaîne qui à leur tour modifient le jeu et les joueurs. Cette configuration en acte – ce « figurer avec » – que donne à voir la métaphore du jeu permet de comprendre les processus d'agrégation et de régulation sociale observables dans d'autres domaines de la vie sociale. Il s'agit en effet de privilégier dans l'étude des activités sociales une « approche configurationnelle » (Elias et Dunning, 1994 : 265). En d'autres termes, Elias propose d'adopter une perspective « synoptique » et « synthétique » dans l'analyse qui consiste à « étudier les individus en tant que groupes, les configurations d'individus en tant que telles » (Elias et Scotson, 1997 : 79).

Par ces propositions, il ne s'agit pas d'opposer une démarche à une autre, pas plus d'ailleurs que les méthodes dites « qualitatives » aux « quantitatives », mais bien de les articuler en une perspective englobante et cumulative. En effet, l'intérêt de la démarche sociologique proposée par Norbert Elias est la possibilité qu'elle offre du croisement dynamique et empirique des approches et des concepts issus de traditions disciplinaires et de paradigmes différents.

De la même manière, par le détour philosophique que nous avons effectué et par la tentative d'appréhender la démocratie comme la configuration du politique, notre objectif n'est pas d'exclure ou de définir *a priori* des notions spécifiques de la démocratie. Au contraire, notre démarche vise à proposer une perspective plus large dans laquelle nous pouvons envisager ce concept. C'est-à-dire, une perspective qui accorde une marge plus importante aux données empiriques dans la définition de ce qu'est la démocratie, en tant que configuration à la fois *constituée par* et *constituant* du politique européen. Notre proposition consiste en effet de partir d'un point de vue « neutre » de la démocratie, qui n'est ni celui de la recherche de l'égalité, ni celui de la recherche de l'inégalité, mais celui d'une démarche qui cherche à décrire les conditions de possibilité et les modalités de la production et d'existence du politique dans un espace-temps.

L'ambition est alors de doter le concept de la démocratie d'indicateurs qui nous permettent de décrire les activités sociales. Autrement dit, nous envisageons la *démocratie* en tant qu'outil d'abord méthodologique qui permet d'observer les sens des mythes politiques européens en eux-mêmes, les activités qui leurs sont liées, ainsi que l'espace-temps dans lequel ils se réalisent. Ensuite il s'agit d'analyser les données descriptives en les ramenant, cette fois, à un indicateur analytique qui consiste à articuler les indicateurs descriptifs les uns avec les autres. Comment les activités des acteurs du politique européen s'articulent-elles entre elles ? De quelle manière ces activités sont-elles liées à la structuration d'un espace-temps donné de la production des programmes électoraux ? Comment les activités des acteurs d'un tel espace-temps s'articulent-elles avec les activités qui se réalisent dans un autre espace-temps ?

La phase descriptive passe nécessairement par une démarche empirique, par une enquête de terrain (observations, questionnaires, entretiens, archives, etc) qui opère en quelque sorte comme un passage du niveau abstrait de l'idéo-logie critique au niveau concret de l'empirie et de la pragmatique. Pour ce faire, nous proposons d'attacher trois séries d'indicateurs descriptifs au concept de la « démocratie » :

- *Quoi* : Repérer le politique à partir de ses traces concrètes, analyser son sens, les mythes qui le composent (les programmes électoraux et leurs significations).
- *Où* : Situer la problématique de la recherche dans un contexte spatial. Définir ou ouvrir les frontières, physiques ou symboliques, de cet espace (l'espace de la production, par exemple, d'un manifeste européen ou d'un programme domestique).
- *Quand* : Situer le(s) phénomène(s) à étudier dans un contexte historique, dans une temporalité sociale, ne se limitant pas nécessairement au temps historique construit de manière linéaire (le temps présent de la « crise » par exemple).
- *Qui* : Repérer les différents individus ou groupes d'individus qui évoluent au sein de cet espace (parlementaires, cadres des partis, professionnels de la communication, électeurs...).

Pour transformer les données issues de la démarche descriptive en données sociologiques, nous proposons de nous appuyer sur un autre indicateur qui relève du *comment*. Il s'agit, tout en partant des données descriptives, de tenter de les relier entre elles par un va-et-vient entre les

différents niveaux de la phase descriptive. Situer l'espace dans un contexte historique, analyser le mode d'évolution des individus au sein de ce contexte spatio-temporel, leurs statuts, leurs fonctions, leurs rôles particuliers, leurs liens et les relations qu'ils entretiennent, leurs interdépendances. En d'autres termes, il s'agit ici de dynamiser, de mettre en processus l'analyse des activités sociales.

L'avantage de cette démarche que nous essayons d'esquisser ici c'est la possibilité qu'elle ouvre, dans la phase analytique, à l'introduction de plusieurs concepts, même issus de traditions sociologiques différentes. Ceci permet non seulement d'approfondir l'analyse mais aussi de dégager plusieurs axes analytiques, rendant ainsi possible le dépassement en quelque sorte des dichotomies classiques (égalité/inégalité ; individu/structures) qui clôturent souvent la démarche sociologique.

« Pour s'adapter aux buts visés par les sciences empirico-théoriques, des concepts nettement plus différenciés que ceux de « vrai » ou « faux » sont requis. Ce qui distingue les résultats de la recherche dans ces domaines n'est bien souvent pas une telle dichotomie absolue, mais un moins et un plus en "vérité" – ou mieux : en adéquation. Avec cette utilisation de concepts davantage comparatifs qu'expressifs d'une polarité, on entend signifier que toute recherche dans le domaine des sciences empirico-théoriques est relativement ouverte et non achevée. Lors du choix de ses concepts, on fait bien également de laisser une place à cette possibilité que les résultats actuels de la recherche, qui dépassent ceux d'hier, seront demain suivis par d'autres qui les dépasseront – et seront "plus vrais", "plus adéquats", "plus complets" qu'eux » (Elias, 1993 : 61)

CHAPITRE II – LES TRACES MATERIELLES DU POLITIQUE EUROPEEN, SES ESPACES-TEMPS ET SES ACTEURS

Si la démocratie est définie comme la configuration du politique et si le politique se présente aussi comme forme symbolique, nous pouvons dès lors appréhender la démocratie comme configuration du symbolique. En d'autres termes, nous appelons démocratie cette configuration qui rend possible le politique et dans laquelle s'inscrivent les mythes du politique. Pour saisir les « mythes » du politique européen, il paraît nécessaire de revenir sur l'explicitation de son caractère symbolique.

Le « symbolique » est un domaine de l'existant, c'est en quelque sorte la manière par laquelle l'homme constitue et organise son expérience. Il renvoie à des systèmes de croyance complexes grâce auxquels l'individu se représente le monde et donne une signification à ses actions. Tout phénomène est doté d'une matérialité – des traces matérielles – et c'est cette existence matérielle des traces qui garantit la possibilité de son étude (Molino, 1989). Une telle acception suppose que le politique est doté de traces matérielles à partir desquelles nous pourrions examiner son organisation, les modalités de son existence, aussi bien que les enjeux qu'elles impliquent. En ce sens, les programmes électoraux se présentent comme des traces concrètes du procès politique à partir desquelles nous pouvons interroger les enjeux et les modalités d'existence du politique d'une manière sociologique. Ils correspondent en quelque sorte à l'indicateur du « quoi » de la configuration démocratique. Ils donnent à voir ce que le travail politique produit comme sens de l'Europe.

Nous nous appuyons pour cela sur la théorie anthropologique de l'expérience humaine, développée par J. Molino, dans le dessin d'apporter quelques précisions concernant l' « objet

symbolique ». Le premier postulat de la réflexion de Molino est que cet objet englobe trois dimensions : une dimension *poïétique*, de la production, une dimension *esthétique*, de la réception et le niveau neutre, des *traces matérielles*. La trace matérielle sert comme point de départ de l'étude d'un fait symbolique. Un phénomène, lorsqu'il est doté d'une matérialité, peut être qualifié d'outil de connaissance et être analysé comme tout autre objet du monde. En effet, « la pensée s'objective en lui et permet cette incessante dialectique de l'objet et de l'opération qui garantit seule le progrès de la connaissance ; on peut analyser, disséquer ses éléments constitutifs et les différentes configurations dans lesquelles il entre » (Molino, 1986 : 14). Ces objets symboliques ne sont qu'un aspect du phénomène ; ils constituent les traces où s'inscrivent les produits d'opérations passées et les possibilités de nouvelles opérations. Cette trace matérielle ne prend sens que si elle est mise également en relation avec les deux autres dimensions : les espaces-temps et les acteurs qui la produisent (leur processus de production), ainsi que ceux auxquels cette trace est destinée (leur réception). Les programmes des élections du Parlement Européen de 2009 demeurent ainsi le point de départ de l'analyse du politique européen, des mythes qu'ils construisent et des configurations qui rendent possible cette construction, à la fois comme dimension *poétique* et comme dimension *esthétique* des mythes politiques.

Dans le cas de l'étude du politique européen, il s'agit d'examiner à la fois leur processus de production, leur organisation, les intentions des producteurs, les contraintes et les enjeux qu'implique cette production, et le processus de leur réception, déchiffrer le public-cible, examiner les différentes interprétations possibles des messages transmis. En revanche, le point de départ de cette démarche ne peut être autre que la description analytique des produits symboliques eux-mêmes.

Il ne suffit pas en effet de procéder à une démarche interprétative de ces traces du politique. Car, le problème que pose la posture herméneutique est de l'ordre de la définition de l'objet sociologique. Une connaissance exclusivement compréhensive ou interprétative de la réalité sociale « oublie que le sens est lui-même produit et déterminé par une structure génératrice » (Quéré, 1999). Autrement dit, une démarche adéquate devrait inclure une approche complémentaire capable de prendre en compte les cadres institutionnels, normatifs et réflexifs,

de l'action sociale, ainsi que les conditions empiriques dans lesquelles les discours sont transmis, actualisés et éventuellement transformés.

1. Les espaces

Les espaces réfèrent aux lieux où les mythes, sous forme de programmes électoraux, sont produits, ainsi qu'aux lieux auxquels ces mythes s'adressent. Pour comprendre les mythes il est nécessaire de comprendre ces espaces, leur organisation, leur structuration, leurs règles de fonctionnement. Dans ce dessein, nous mobilisons notamment deux auteurs, Pierre Bourdieu et Jürgen Habermas. Nous avons recours dans un premier temps au concept de « champ » de P. Bourdieu, afin de penser l'organisation des lieux de la production et de la diffusion des programmes électoraux, les configurations qui se produisent par les relations entre différents participants dans le champ du politique européen. Il s'agit également de penser la possibilité d'accès, pour ces acteurs, au champ du politique et la manière par laquelle est conférée la légitimité de cette participation. Nous articulons par la suite ces éléments conceptuels avec la vision du social de Habermas et en particulier avec son concept d'« espace public ». Cela vise à attribuer une dimension plurielle non seulement aux espaces sociaux mais à l'espace du politique même.

1.1. Le politique comme « champ »

Définir les programmes électoraux comme point de départ pour l'étude du politique européen, cela implique a priori que les mythes que nous cherchons à analyser sont produits de manière institutionnelle. Il faut en ce sens appréhender le politique européen dans ses configurations

institutionnelles¹⁰, appréhender le politique comme une institution et l'étudier en tant que tel. Cette institutionnalisation invite à réexaminer les rapports entre les statuts des acteurs sociaux dans ce processus de production du raisonnement politique. La vision bourdieusienne du social offre un cadre théorique fécond, permettant d'étudier l'institution politique. Les études de P. Bourdieu se distinguent de la plupart des études sur le politique, en ce qu'ils se donnent comme objet d'investigation non pas le politique lui-même, mais le *champ politique*.

Les « champs » reflètent la manière dont Pierre Bourdieu conçoit les institutions. Il les définit comme des sphères de la vie sociale qui se sont progressivement autonomisées à travers l'histoire, autour de relations sociales, d'enjeux et de ressources propres, différents de ceux des autres champs (Bourdieu, 1980). En ce sens, la théorie des champs s'inscrit dans une continuité avec la tradition de réflexions sociologiques et anthropologiques sur la différenciation historique des activités ou des fonctions sociales et sur la division sociale du travail. Pour le sociologue, chaque champ est à la fois un champ de forces et un champ de luttes. Il y a une distribution inégale des ressources au sein des champs et entre les champs, ce qui renvoie à un rapport de force entre dominants et dominés, lesquels s'affrontent pour conserver ou transformer leur position.

Chaque champ est aussi caractérisé par des mécanismes spécifiques de capitalisation des ressources légitimes qui lui sont propres. Il demeure dès lors une vision pluridimensionnelle de la société, considérant que l'espace social est composé d'une pluralité de champs autonomes, ou plutôt relativement autonomes, définissant chacun des modes spécifiques de domination. Il n'y aurait, donc, non pas « un » capitalisme caractérisé par une forme principale et déterminante de domination, à savoir l'exploitation capitaliste, mais plutôt « des » capitalisations et « des » dominations (Bourdieu, 1980). Il n'y a pas une Union Européenne, mais une pluralité de champs qui la construisent et qui se construisent par elle (champ économique, champ politique, champ culturel, etc.).

Bourdieu attribue au champ politique la définition générale de « champ » : c'est-à-dire, « à la fois comme champ de force et comme champ de lutte visant à transformer (ou à conserver) le

¹⁰ Les discours électoraux ne sont pas les seules traces du politique européen. D'autres institutions produisent des mythes, ainsi que d'autres configurations non-institutionnelles.

rapport de forces qui confère à ce champ sa structure à un moment donné » (1981 : 3). Il prolonge cette vision en le définissant aussi comme « le lieu où s'engendrent, dans la concurrence entre les agents qui s'y trouvent engagés, des produits politiques, problèmes, programmes, analyses, commentaires, concepts, événements, entre lesquels les citoyens ordinaires réduits au statut de « consommateurs » doivent choisir, avec des chances de malentendu d'autant plus grandes qu'ils sont plus éloignés du lieu de production » (1981 : 3).

Bien que la vision de Bourdieu renvoie à la disposition à la politique de chaque agent social, ou plutôt à son « capital politique », l'auteur distingue, d'un côté, les producteurs qui ont le monopole de la production de produits politiques, et de l'autre, les consommateurs, les citoyens ordinaires. Ces derniers ont, en théorie, tous accès aux produits politiques mais, en réalité, leurs dispositions à la politique sont inégalement distribuées entre les « consommateurs avertis », qui ont les moyens de choisir, et les « consommateurs de base », qui souvent n'ont pas d'autre alternative que de s'abstenir ou de s'en remettre aux choix de leurs représentants. Il faut en ce sens appréhender les acteurs qui sont directement liés à la production des mythes européens, sous forme de programmes électoraux, comme étant légitimes à le faire : une légitimité conférée par ceux que ces acteurs sont censés représenter.

Autrement dit, les individus ne seraient capables de développer un discours politique que dans la mesure où ils sont socialement autorisés. Le niveau d'éducation fonctionne en particulier comme un titre assurant, à celui qui le possède, la légitimité nécessaire à la constitution d'une opinion politique. En ce sens, la « compétence politique » est vue ici comme un attribut statutaire, ce qui conduit à une concentration des moyens de production proprement politiques aux mains des professionnels et donc à une dépossession corrélative du plus grand nombre (2000).

Cette dépossession est à l'origine du phénomène de l'« aliénation » politique. Les individus qui n'ont pas le droit, légitime, de participer au champ politique sont obligés de faire appel à des délégués afin d'être représentés et donc d'exister politiquement, de former un groupe légitime. Or, il serait plus juste, selon Pierre Bourdieu (2000), de parler de « représentation » plutôt que de « délégation », car c'est moins le groupe qui transmet son pouvoir au délégué que ce n'est le délégué qui institue le groupe et lui confère paradoxalement un pouvoir en le faisant exister

par une représentation unifiée. C'est en partant de cette acception que, dans notre recherche, nous mettons la focale sur les rapports qui s'instaurent entre les acteurs et les groupes d'acteurs d'un même parti politique, et sur la manière dont ces rapports s'articulent avec le discours produit. Comment ces hiérarchies internes à un parti configurent-elles la production des mythes européens partisans ? Quel est le rapport entre les acteurs d'un parti et ses potentiels électeurs ? Comment ce rapport joue-t-il comme configuration pour la production des programmes électoraux ?

En effet, ce processus de délégation, qui se transforme ensuite en représentation, renforce les risques d'une certaine *aliénation*, du fait de l'autonomie dont jouissent les représentants à l'égard de ceux qu'ils représentent. Lorsque la source de l'autorité du représentant est oubliée, celui-ci ne parle plus en leur nom mais à leur place (des individus qui lui ont conféré son autorité) (Bourdieu, 1981). Plus les représentés sont démunis culturellement, plus l'aliénation est probable : en raison de l'absence des moyens techniques, des instruments de compréhension nécessaires, et surtout de l'autorité sociale dont témoigne la maîtrise de la langue légitime, les représentés ne sont pas en mesure de comprendre et de critiquer les positions de leurs mandataires. Ainsi l'absence de contrôle permet aux représentants de faire valoir leurs propres intérêts au lieu de ceux qu'ils prétendent défendre.

Il existe aussi un deuxième facteur qui, augmente le risque de l'aliénation : il s'agit de l'autonomisation du champ politique. En effet, le « champ politique » est considéré comme un univers, un espace social qui a ses propres règles, où entrent en concurrence les acteurs politiques, où s'élaborent les problématiques politiquement légitimes. Le champ politique a, en quelque sorte, une logique propre, ses propres critères d'évaluation et de fonctionnement : « le champ [politique] est un microcosme, c'est une sorte de monde séparé, de monde à part, fermé sur lui-même, en grand partie, pas complètement, si non la vie politique serait impossible, mais assez fermé sur lui-même et assez indépendant de ce qui se passe à l'extérieur. Et c'est dans ce petit monde, ce microcosme, que se joue un jeu tout à fait particulier dans lequel s'engendrent des intérêts particuliers » (Bourdieu, 2000 : 35). Nous retenons essentiellement de ces propositions que les rapports extra-partisans construisent une configuration possible du politique européen, autant que les relations intra-partisanes.

Si le champ politique est le lieu d'une concurrence pour le pouvoir qui s'accomplit par l'intermédiaire d'une concurrence pour les profanes ou, mieux, pour le monopole du droit de parler et d'agir au nom d'une partie ou de la totalité des profanes, ce *raisonnement politique* – ce cadre de référence que partagent les gouvernants et les gouvernés – est, alors, une imposition de la part de représentants. Il renvoie à un processus de production symbolique lequel est maîtrisé par les agents politiques institutionnalisés. Car le champ politique selon Bourdieu (2000) est caractérisé par une lutte interne : *la lutte politique*, définie comme lutte pour maintenir ou changer la vision du monde social, en conservant ou en modifiant les catégories de perception du monde et en travaillant à la production d'un *sens commun* qui apparaît comme vérité du monde social.

Ainsi, en appréhendant le champ politique comme une instance socialisatrice, comme une des « usines de fabrication » d'*habitus*¹¹, permet de prendre en compte la dimension cognitive du politique dans le concept de champ. Quelles sont les visions de l'Europe que le champ politique produit ? Quel est le sens commun qui fonde les mythes de l'espace politique européen ? Prendre en considération le champ politique consiste à saisir le sens qu'il produit et diffuse et à le ramener aux règles et aux enjeux du champ qui jouent sur le processus de sa production. Situer le politique européen dans un champ précis consiste à reconnaître qu'il existe un espace socialement structuré et hiérarchisé, caractérisé par une certaine distribution du droit d'accès à cet espace et des modalités de participation au travail de production du politique, ainsi que par des acteurs spécialisés, impliqués de manière directe et officielle dans cette production. Il s'agit

¹¹ P. Bourdieu définit l'*habitus* comme un « système de dispositions durables et transposables ». Autrement dit, l'*habitus* fournit à l'individu des manières de percevoir, de sentir, de faire, de penser. Ces manières, ces dispositions, sont intériorisées par les individus, le plus souvent inconsciemment, de par leurs conditions objectives d'existence et leur trajectoire biographique. Elles sont « durables », car, si elles peuvent se modifier au cours des expériences des individus, elles sont fortement enracinées à l'intérieur des individus et tendent à résister au changement, assurant ainsi une certaine continuité dans la vie d'une personne. Bourdieu les qualifie aussi (les dispositions) de « transposables », car, ces dispositions acquises au cours de certaines expériences de l'individu dans un certain milieu ont des effets sur d'autres sphères de l'expérience. Enfin, l'*habitus* est considéré par le sociologue comme un « système », car, ces dispositions tendent à être associées, unifiées entre elles ; l'*habitus* est un principe qui retraduit les caractéristiques d'une position en un style de vie unitaire, c'est-à-dire « un ensemble unitaire de choix de personnes, de biens, de pratiques ».

également de considérer que leurs activités sont inscrites dans les contraintes et les possibilités que l'organisation de ce champ implique.

Comprendre le politique européen sous forme de discours programmatiques consiste à ramener ces discours aux caractéristiques de l'espace dans lequel ils ont été produits. Cela implique d'observer l'organisation et les modalités d'organisation de l'ensemble des procédures qui aboutissent à la production des discours électoraux.

1.2. Une autonomie toute relative : du « champ » aux « espaces »

Le « champ politique » présente en effet une particularité par rapport aux autres champs. Sa particularité réside dans le fait que ce champ n'est pas entièrement autonome. Animé, certes, par un mouvement d'autonomisation, il ne peut pas, cependant, atteindre une indépendance totale, car les positions politiques sont à la fois déterminées par les exigences de la lutte interne, mais aussi par le souci de mobiliser des individus à l'extérieur du champ : représenter des électeurs. Comprendre alors la production du politique et donc le sens que celui-ci porte, ne nécessite pas seulement de se focaliser sur l'étude de l'organisation et du fonctionnement du champ politique lui-même.

Le social est pensé en termes de relations. Chaque habitus est pensé par rapport à un autre habitus. Chaque champ par rapport à un autre. P. Bourdieu définit l'« espace social » comme « ensemble de positions distinctes et co-existantes, extérieures les unes aux autres, définies les unes par rapport aux autres, par leur extériorité mutuelle et par des relations de proximité, de voisinage ou d'éloignement et aussi par des relations d'ordre, au-dessous et entre » (Bourdieu, 1980 : 20). Cette vision du social lui permet de mettre en œuvre (et par ailleurs de revendiquer) une « sociologie relationnelle », à la différence d'une sociologie qui s'intéresse aux « réalités » substantielles en termes d'individus, de groupes, etc. La sociologie bourdieusienne repose sur la reconstruction des relations objectives qui structurent le monde social ; travail qui rompt avec le sens commun et qui doit, par conséquent, être effectué par le sociologue. En d'autres termes, au lieu de focaliser l'analyse sur les pratiques des agents sociaux en elles-mêmes et pour elles-

mêmes ou au lieu de se contenter de mettre en évidence une corrélation entre telle pratique et telle position sociale, Bourdieu cherche à définir sociologiquement les processus par lesquels se structurent les relations dans l'espace social. Il cherche à montrer les mécanismes qui rendent possibles ces relations et qui ne pourraient être rendues visibles que par la science. Nous retenons notamment de cette conception bourdieusienne du politique que ce dernier n'est pas fermé sur lui-même. S'il est caractérisé par une autonomie, celle-là n'est que toute relative. Comprendre alors les configurations du champ politique européen demande de les articuler avec d'autres champs européens et avec les mythes que ces champs produisent.

Quoiqu'heuristique, cette conception du social ne nous permet pas de présenter la conception de l'espace politique européen tel que nous l'envisageons. Pour nous, il n'y aurait pas seulement une pluralité de champs en interaction, mais aussi une pluralité de champs politiques ou plutôt une existence plurielle des espaces du politique. Dans notre recherche, chaque programme électoral renvoie à un autre espace du politique, caractérisé par ces propres règlements et produisant des sens de l'Europe différenciés. La conception habermassienne du social offre une perspective intéressante pour développer ces réflexions. En effet, J. Habermas, dans son œuvre « Théorie de l'agir communicationnel » (1981), part d'une critique de la théorie de l'action sociale wébérienne, pour présenter ensuite son propre modèle. Il considère les quatre idéaux-types de Weber comme trop limités, ne portant que sur la possibilité d'atteindre un but, dans toutes ses dimensions (action téléologique). Weber les classe par ordre croissant de rationalité : action motivée par l'habitude, l'affection, les valeurs et enfin l'action rationnelle en finalité. Pour Weber, le développement de la rationalité a permis aux hommes de s'extraire d'un monde des traditions et des émotions et de produire des sociétés modernes, d'abord guidées par les valeurs religieuses, puis, par la rationalité bureaucratique. Il voit le risque pour le monde de perdre le sens à cause de l'autonomisation des sphères d'activité, incapables de communiquer entre elles. Car, il considère que les hommes ne disposent pas des capacités de faire sens dans n'importe quelles circonstances.

Habermas souhaite, au contraire, mettre l'accent sur cet agir orienté vers l'intercompréhension entre les différentes sphères, régulé par des principes. Il définit l'« agir instrumental » comme téléologique, relevant de la visée technique, l'« agir stratégique » comme téléologique également, mais orienté par un intérêt en relation avec les décisions d'un partenaire rationnel,

enfin, l'« agir communicationnel » comme recherche non-téléologique d'une définition commune des situations.

Les actions humaines incorporent tous les niveaux sans qu'il y ait fragmentation. Nous habitons en même temps tous les mondes. Ce qui veut dire que la dimension du politique est plurielle. En ce sens, un espace politique serait en relation permanente avec tous les autres niveaux de la politique. Pour comprendre alors le politique, il est nécessaire d'interroger les relations que celui-ci entretient avec ces différents niveaux. Ce sont ces relations qui constituent l'*espace public*. L'espace politique n'est plus réservé aux seuls acteurs institutionnels et éclairés. Il ne peut se comprendre qu'à partir de sa relation avec d'autres espaces de la société où se distinguent les différents processus sociaux qui y contribuent. Il est important de noter ici que si nous adhérons à cette conception du politique, dans notre recherche nous ne prenons pas en compte tous les espaces possibles du politique européen, mais seulement ceux directement liés avec les neuf programmes électoraux qui composent notre corpus et leurs mythes.

Dans le premier ouvrage, majeur de Habermas, « L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise » (1993), quoique cette vision du social ne soit pas explicitement présente, on en trouve déjà les traces. Habermas, en se référant à Koselleck et à son œuvre « Le règne de la critique » (1979), démontre comment la bourgeoisie du XVIII^e siècle a fait usage public de la raison, afin de créer les conditions pour l'émergence de l'opinion, ce que le sociologue considère comme la condition de réalisation de la démocratie (Habermas, 1993). Pour Habermas, les activités au sein de l'espace public ne se réduisent pas à la communication politique mais elles l'excèdent largement : il voit en elles plutôt un facteur constitutif du politique. L'espace public contient toutes les thématiques, toutes les opinions, qui, émises dans la sphère privée, peuvent gagner le niveau public.

Dans les débuts du capitalisme marchand et financier il existe des éléments qui modèlent un niveau complexe d'échange : échange de marchandises et échange d'informations. En effet, à cette époque émerge un vaste réseau horizontal de dépendances économiques qui ne peuvent plus être ramenées aux rapports féodaux. En ce sens, l'activité économique s'organise sur un échange de biens plus étendu, qui dépasse les frontières du royaume, en se plaçant sous le

contrôle et la direction de l'autorité politique. Cette autorité politique, alors, se verra confrontée à des intérêts commerçants et financiers importants.

Parallèlement à la naissance d'un Etat moderne, s'est constituée une nouvelle bourgeoisie autour de fonctionnaires de l'administration royale, des juristes, médecins, prêtres, professeurs, etc. Au sein de cette nouvelle classe sociale, le pouvoir politique a provoqué une prise de conscience qui révèle au public la nature d'adversaire social de la bourgeoisie face à l'autorité politique et sa place dans le cadre d'une « sphère publique bourgeoise » naissante. Progressivement, tout ce qui est considéré comme relevant de l'intérêt collectif concerne désormais les sujets de la monarchie et devient leur affaire. Autrement dit, l'espace public relève pour Habermas de l'intérêt d'ordre public porté à la sphère privée qu'est la société bourgeoise, mais pris en compte par les sujets qui y voient leur affaire propre.

Le développement et l'autonomisation de cette sphère publique bourgeoise ont été fortement favorisés par un essor considérable de la presse. Avec un public général de lecteurs, composé surtout des citoyens et des bourgeois qui adaptent désormais leurs habitudes de lecture aux nouvelles publications, et notamment à l'entrée de l'analyse critique dans la presse quotidienne, se forme au sein de la sphère privée un réseau dense de communication publique. De cette manière se développent des nouvelles formes de sociabilité fondées sur la pratique de la discussion et l'usage de la raison ; discussion dans les salons où sont commentées les informations fournies par les journaux et où chacun exprime son opinion et son jugement. Le principe de la publicité de l'information, est en quelque sorte, aussi le principe de contrôle que le public bourgeois est en train d'opposer au pouvoir pour mettre un terme à la pratique de l'arbitraire propre à l'Etat absolu. Autrement dit, ce principe de publicité favorise la création d'un nouvel espace politique élargi où tente de s'effectuer une médiation entre un espace politique officiel (l'Etat) et un espace politique officieux (les citoyens). Dans notre cas, cette pluralité des espaces se traduit par les espaces de production des discours électoraux, c'est-à-dire les espaces où émergent les diverses opinions qui appréhendent l'Union Européenne et la manière par laquelle est envisagé le vivre ensemble par ceux qui les produisent.

Pour Habermas, cette médiation fait valoir « l'opinion publique », en offrant la possibilité de la représentation d'une aptitude et d'une légitimité au jugement et à la critique raisonnée du

pouvoir. En d'autres termes, on assiste ici, à l'émergence conceptuelle d'une « compétence politique ». Pour Habermas la constitution d'un espace public est la condition d'une compétence politique et de la naissance de la citoyenneté. La publicité de l'information et notamment de l'information politique, correspond à une modification des processus de légitimation de l'activité politique, permettant ainsi l'émergence de la notion de citoyenneté et la mise en place de la concurrence électorale. Cette médiation entre l'Etat et les individus se poursuit progressivement aux XVIIIe et XIXe siècles à l'aide d'un ensemble de dispositifs institutionnels déterminés, telles que les structures de l'Etat constitutionnel, les élections, la presse et surtout la publicité des débats parlementaires. En ce sens, l'autorité politique paraît de plus en plus comme soumise au tribunal d'une critique rationnelle et légitime. La prise en compte de l'« opinion publique » dans la production et le processus de légitimation des projets politiques invite à questionner comment l'opinion publique « européenne » s'articule avec le contenu des programmes et avec leur configuration historique et pragmatique.

En s'intéressant de plus près au modèle libéral de la démocratie bourgeoise, Habermas y trouve certes un potentiel d'émancipation mais aussi une forte contradiction dans la mesure où l'opinion publique plébéienne est réprimée et l'expression de l'intérêt général est surtout basée sur celui de la classe sociale bourgeoise. Le passage de l'Etat constitutionnel libéral à l'Etat social aboutit à une dégradation de la sphère publique bourgeoise : l'intervention croissante de l'Etat social dans tous les domaines de la vie sociale conduit à ce que Habermas appelle « une reféodalisation de la sphère publique ». L'interpénétration des domaines privés et publics avec la prise de décision étatique sur le mode administratif et technique aboutit à un affaiblissement des fonctions critiques de la sphère publique.

Ainsi, au sein de l'Etat, la sphère publique se trouve dépossédée de ses fonctions critiques et Habermas y observe parallèlement une dépolitisation des administrés. L'opinion publique y perd sa fonction critique car elle est assujettie par des groupes d'intérêts qui utilisent la technique publicitaire au service privé de leur pouvoir (Habermas 1993). En d'autres termes, la publicité critique a été substituée par une publicité de « démonstration et de manipulation ». Il s'est produit une dérive vers un espace public purement acclamatif où la politique peut redevenir spectacle et où le marketing politique se substitue à la rhétorique. Avec la publicité manipulée, ce n'est plus l'opinion publique et son esprit critique qui est motrice du politique

mais un consensus fabriqué, prêt à l'acclamation. En soutenant l'idée d'un déclin de l'espace public et d'une crise de la citoyenneté, Habermas fait le lien entre la question de la *publicité* et la nécessité de réintroduire la raison dans la logique de l'action sociale et en particulier dans la communication. Il y a des tendances contraires dans la société civile en vue d'une meilleure publicité des questions publiques qui conduisent l'auteur à défendre la thèse suivant laquelle *la conscience technocratique* laisserait peu de place à une re-politisation de la sphère publique, ainsi qu'à une appréciation réservée de la capacité critique du « public ». Nous pouvons, à notre tour, nous interroger sur les modalités de l'utilisation de l'« opinion publique » dans la construction des mythes européens.

Si nous avons développé si longuement la conception de l'espace de Habermas, c'est parce qu'il reconnaît dans ses travaux, postérieurs notamment, le fait que le social ne se réduit pas à un seul espace public. Il va même jusqu'à reconnaître l'existence d'un « espace public plébéien » (Habermas, 1992). L'espace public est un espace large qui opère comme médiation d'autres espaces plus petits permettant ainsi (plus ou moins) aux membres des espaces particuliers de participer en tant que citoyens à la définition de l'intérêt général. L'espace public ne peut pas s'appréhender comme une institution, ni comme une organisation ou un système, car même s'il implique certaines frontières intérieures, « vis-à-vis de l'extérieur, [il] se caractérise par des horizons ouverts, poreux et mobiles » (Habermas, 1997 : 387).

La référence à la conception spatiale de Bourdieu et d'Habermas ne vise pas à montrer notre adhésion (*a priori*) aux conclusions des auteurs concernant la constitution des espaces du politique. En revanche, nous partageons l'idée d'une dimension plurielle du social et du politique en termes d'espaces, ainsi que l'idée de la non-autonomie de l'espace politique officiel, ou du moins de son autonomie partielle. En ce sens, il faut l'appréhender dans une acception plus large qui le rend relationnel avec d'autres espaces.

Pour comprendre le politique européen il ne faut pas le ramener uniquement à l'organisation et aux logiques qui animent de manière directe le travail de la production des discours politiques, mais aussi aux valeurs et aux principes des contextes plus larges, sociétaux et tran-sociétaux, qui pénètrent les frontières du champ politique institutionnel et s'incarnent dans les produits symboliques du politique.

La production des programmes électoraux de notre corpus implique en effet différents espaces. Nous pouvons dès à présent distinguer deux types d'espaces principaux, l'un européen et inter-partisan, l'autre national et intra-partisan. Le premier est lié à la production des programmes des partis européens, le second à la production des programmes domestiques. La question essentielle à poser est celle de savoir comment la particularité de chaque espace joue sur la production des mythes européens. De quelle manière les réglementations des activités collectives de chaque espace sont-elles impliquées dans cette production ? Cette théorisation de l'espace invite aussi à repérer tous les sous-espaces spécifiques, c'est-à-dire les espaces où a lieu la production des programmes des neuf partis, ainsi que les sous-espaces des partis tels que ceux formés par les organisations ou associations connexes. Il s'agit d'observer comment la coexistence de ces espaces s'organise et de quelle manière cette organisation informe la production des mythes.

2. Les acteurs

Si le politique est inscrit dans un espace composé de plusieurs espaces qui sont en relation entre eux, au-delà des contraintes et des ouvertures qu'ils englobent, il est primordial de repérer et d'interroger les acteurs qui jouent dans ces espaces, leurs statuts et leurs fonctions, leurs modes d'organisation et de participation dans la production et diffusion du politique européen. Chaque espace implique des acteurs différenciés dans la manière dont ils participent au politique. Il s'agit de les repérer et d'analyser les activités des uns en les rapportant aux activités des autres. Dans cette section nous développons des réflexions et des concepts permettant de saisir les acteurs du politique européen, leurs activités, ainsi que leurs interactions. Nous développons brièvement dans un premier temps l'idée des « participants institutionnels ». Puis, dans un second temps, en nous appuyant sur les travaux de Goffman, nous tentons de définir le processus de production électoral comme une situation d'interaction entre « participants institutionnels » et « participants informels », à savoir les électeurs.

2.1. Les acteurs institutionnels

La définition des champs officiels au sein desquels a lieu la production des discours électoraux invite à prendre en compte, en premier lieu, ces acteurs qui sont directement liés à la fabrication du politique européen, en particulier à la fabrication des programmes. Les élections constituent pour les partis des moments particulièrement importants. L'avenir et le maintien d'un parti dépendent souvent des résultats électoraux. La production des discours électoraux demeurent dès lors un processus capital pour les partis. Les propositions électorales sont censées représenter les visions fondamentales des partis. Elles doivent aussi permettre de rassembler leurs militants et ouvrir encore la possibilité d'adhésion d'autres électeurs à ces projets. Face à ces enjeux, les partis sont amenés à mobiliser un grand nombre d'acteurs pour la production de leur programme. Il s'agit des acteurs partisans, c'est-à-dire les cadres d'un parti, ses membres et ses militants. Nous pouvons encore ajouter les cadres et les membres des organisations ou associations liées aux partis, comme par exemple les organisations de jeunesse ou les organisations des femmes. D'une manière générale, nous pouvons distinguer trois types d'acteurs dans la production des programmes : (a) les groupes d'acteurs qui sont impliqués dans la production des programmes domestiques, français ou chypriotes, (b) les acteurs qui sont impliqués dans la production des manifestes européens, (c) les acteurs « hybrides », c'est-à-dire ceux qui participent à la production à la fois des programmes domestiques et des manifestes européens.

Or, si l'on considère l'évolution de l'institution politique et le processus de professionnalisation par lequel ce domaine se caractérise (Deloye, 1997), une étude portant sur le processus de production du discours politique doit prendre en compte et problématiser non seulement l'activité des membres et les cadres d'un parti mais aussi « l'ensemble des actions conduites par des professionnels de la communication agissant pour le compte des professionnels de la politique et à destination des gouvernés » (Riutort, 2007 : 53). Par cela, il ne s'agit pas de réduire le politique à cette activité communicationnelle. Au contraire, il s'agit d'une tentative d'élargir les perspectives d'étude du politique en introduisant ce nouvel élément structurant et en examinant les enjeux qu'il implique dans la réalisation de ce qu'on appelle le politique.

La communication politique, du moins en tant que profession, a été inventée aux Etats-Unis. L'avènement des conseillers, chargés de la communication des candidats et des élus, repose sur une transposition des savoir-faire issus du marketing. Ceux-ci peuvent être considérés comme les héritiers, en ligne directe, des professionnels des relations publiques (Nimo, 1970). L'organisation des campagnes présidentielles américaines a favorisé, dès la fin du XIXe siècle, le développement d'un style *marchandisé* de campagne électorale qui n'a cessé de se renforcer tout au long du XXe siècle (Riutort, 2007). Ainsi, les Etats-Unis sont le premier pays où la communication politique, en tant que profession, a été conduite à s'organiser¹².

Les professionnels de la communication politique ont été placés en situation d'inventer leur propre rôle, en mettant l'accent au fur et à mesure de leur émergence, sur la contribution fonctionnelle qu'ils se faisaient fort d'exercer, en rapprochant le discours des gouvernants des attentes des gouvernés (Legavre, 1993). Ils ont, en quelque sorte, essayé de neutraliser leur activité professionnelle au sein de la vie politique en se présentant comme le moyen qui faciliterait et renforcerait le lien entre gouvernants et gouvernés. Or, les diverses études qui portent sur le champ politique sont loin d'accepter cette *neutralité* du métier du communicateur politique. Au contraire, il est soutenu que la professionnalisation de la communication politique aurait comme effet la transformation du *jeu* politique et l'imposition d'une définition nouvelle de l'activité politique, issue des *lois* du marketing et de la communication.

Nous n'insisterons pas davantage sur la discussion des diverses thèses issues des études portant sur la communication politique. Il nous semble très difficile d'arriver à une acceptation objective de l'interprétation du rôle des professionnels de la communication politique à ce point. Car cela dépend de la vision que le chercheur a du concept de la représentation dans un régime démocratique. Il n'en reste pas moins que quelles que soient les conclusions sur cette question, ces travaux pensent toujours – de manière positive ou négative – ces professionnels comme une instance intermédiaire entre le champ politique institutionnel et le champ politique élargi des électeurs.

¹² En 1968 est créée une association internationale spécialisée (IAPC, International Association of Political Consultants) qui un an plus tard se transforme en association professionnelle, en se dotant même d'un code déontologique dans les années 1975.

Autrement dit, pour nous, à ce stade de la démarche, l'objectif est moins de préciser les effets de l'émergence des conseillers en communication dans le domaine de la politique que de signaler que la communication politique est devenue, dans les régimes démocratiques contemporains, une activité ordinaire et annexe du métier politique. Ceci invite à prendre en compte dans l'étude du politique tous ces professionnels qui, à un titre ou un autre (journalistes, sondeurs, conseillers en communication, etc.) investissent l'activité politique en y important intérêts, logiques professionnelles, savoir-faire et croyances (Riutort, 2007). En même temps, il s'agit de retenir que cette activité implique une participation indirecte de citoyens dans la production du politique et que, par conséquent, l'étude sur le politique européen doit aussi prendre en considération les électeurs.

2.2. Les acteurs informels

C'est par la mobilisation de certains éléments de la pensée d'Erving Goffman que nous tentons de conceptualiser l'idée de la participation implicite des électeurs dans la production des discours électoraux. Il s'agit d'une manière générale de définir les programmes des partis comme le résultat d'une interaction entre les acteurs du champ officiel de leur production et les acteurs composant le corpus électoral auquel ses programmes sont destinés. Dans cette perspective, nous développons dans un premier temps la métaphore théâtrale et la métaphore du rite. Dans un deuxième temps, nous proposons notre propre appréhension de ces métaphores en les adaptant à nos propres préoccupations analytiques et à notre objet de recherche : le politique européen.

2.2.1. La métaphore théâtrale

Dans son premier livre, « *La mise en scène de la vie quotidienne 1 : la présentation de soi* », E. Goffman élabore le concept de la « métaphore théâtrale ». Celle-ci est le résultat de multiples réflexions portant sur les relations interactives entre deux ou plusieurs personnes. Avec la métaphore théâtrale, l'auteur propose de considérer, en quelque sorte, la vie sociale comme une scène de théâtre, avec ses acteurs et son public et par cela d'étudier les enjeux qui y émergent. Goffman tente de ramener une situation de la vie quotidienne, où une personne se trouve face à une ou plusieurs autres personnes, à une situation théâtrale, c'est-à-dire une situation où un acteur mène une représentation face à un public en adoptant des expressions, en vue de contrôler les impressions du public. Il s'agit en effet, d'étudier la manière et les moyens par lesquels, les acteurs sociaux s'expriment et tentent de définir leur situation en présence d'autres personnes¹³.

Les acteurs et leur public, pour produire leurs représentations et leurs interprétations, mettent en scène des valeurs, communément associées à certaines positions sociales. Il s'agit, le plus souvent, d'idéaliser le rôle que l'on occupe, ou auquel on aspire pour soi-même, et auquel est associée une certaine considération (Goffman, 1959). En ce sens, l'intérêt ici, n'est pas de chercher ce que l'acteur est en soi, mais de comprendre comment il produit telle ou telle impression et comment il s'y prend pour faire perdurer cette impression. La métaphore théâtrale de Goffman l'amène à mettre l'accent sur les impressions, sur les apparences qui résultent du jeu des acteurs.

La notion d'interaction ne se limite pas au cas où une personne se trouve face à une ou plusieurs autres. En effet, Goffman utilise la notion d'« équipe », qui renvoie à un « ensemble de personnes dont la coopération est indispensable pour le maintien d'une définition donnée de la situation » (Goffman, 1959 : 102). Autrement dit, une équipe est, en quelque sorte, un « acteur collectif » qui mène une représentation ; les membres d'une équipe vont devoir compter sur la bonne conduite des différents partenaires, sur leur solidarité, tout en proposant une façade de familiarité aux yeux du public. Plus encore, si l'on considère que le public forme aussi une

¹³ L'acteur, pour mener à bien la représentation, dispose d'un « appareillage symbolique » : la « façade ». Cette façade englobe différents types d'éléments : des éléments en dehors de la personne, ce que Goffman appelle le « décor » (les différentes caractéristiques du lieu, les objets, etc.) et des éléments attachés à l'acteur : « la façade personnelle » (les vêtements, le sexe, l'âge, les caractéristiques raciales, la taille, l'attitude, les comportements gestuels, etc.).

équipe, on a affaire à une relation interactive entre deux équipes. Cette notion d'équipe est, d'ailleurs, souvent utilisée par des politologues et des sociologues dans des travaux portant sur la communication politique. Les membres d'un même parti politique sont considérés comme des éléments formant une équipe, au sens que Goffman donne au terme.

En effet, Goffman parle de « régions » pour définir le lieu dans lequel s'élabore ou s'organise la représentation. Il distingue deux types de régions : « la scène » et « les coulisses ». La scène renvoie au lieu où se déroule la représentation, tandis que les coulisses sont l'espace où les acteurs peuvent contredire l'impression donnée dans la représentation. Cette deuxième région remplit différentes fonctions ; c'est le lieu où on peut examiner la « face » de chaque membre de l'équipe et la rectifier si nécessaire, où l'on peut répéter la représentation, où l'on peut éduquer les membres défaillants de l'équipe, etc. Ainsi un même espace, un même endroit, peut être vu tantôt comme une scène tantôt comme les coulisses. Car la délimitation de ces deux régions est relative à la définition que l'on se donne du public (Collins, 1988). Autrement dit, ce qui joue sur la définition de la région n'est pas l'endroit en tant que tel, mais la présence ou pas d'un certain public dans cet endroit. En ce sens, l'accord entre les membres d'une équipe sur la manière de contrôler l'accès aux coulisses devient un élément essentiel de la mise en scène ; vu les fonctions que remplissent les coulisses, il ne faut surtout pas que le public sache ce qui s'y passe.

2.2.2. La métaphore du rite

Contrairement à une certaine vision qui suppose que les individus agissent selon leur personnalité, ou leur intelligence, ou encore selon leur humeur, Goffman appréhende l'interaction comme un ordre social. En effet, celui-ci comprend des règles que les individus doivent suivre s'ils veulent paraître comme des gens « normaux » – dont le comportement entre dans la normalité). Ce qui préoccupe Goffman est le souci de mettre en évidence les règles sous-jacentes qui structurent les interactions sociales.

Ces règles sont nécessaires dans les relations interactives, car quand les acteurs se trouvent face à d'autres acteurs, ils sont pris dans un sentiment de vulnérabilité ; les relations en public sont considérées comme délicates. Cette vulnérabilité de chacun dans l'interaction explique en quelque sorte la mise en place d'un ordre normatif susceptible de réguler ces relations interactives (Nizet et Rigaux, 2005). Il existe, pour Goffman, deux types de règles : « substantielles » et « cérémonielles ». Les premières font sens par leur contenu même (ne pas tuer, par exemple), tandis que les règles cérémonielles ont souvent un contenu insignifiant mais permettant aux individus d'exprimer la valeur qu'ils reconnaissent à autrui et à eux mêmes. Autrement dit, nous considérons que derrière l'apparence insignifiante de ces règles, se cache le souci du respect de la « face » des individus. Le respect des règles renvoie à un rituel au sens durkheimien du terme ; c'est-à-dire, un « acte formel et conventionnalisé par lequel un individu manifeste son respect et sa considération envers un objet de valeur absolue, à cet objet ou à son représentant » (Goffman, 1959 : 73). C'est en effet, cette définition même, qui fournit la base constitutive de la métaphore rituelle. La proposition ici est de considérer l'interaction comme un rituel qui repose sur des codes sociaux standardisés et non comme des actions intentionnelles et rationnelles des individus¹⁴.

Il faut souligner que cette *ligne d'action*, n'est pas nécessairement intentionnelle ; elle repose sur la règle de la préservation de la face qui s'impose comme contrainte sur cette ligne d'action. La face sociale d'une personne est souvent son bien le plus précieux, mais elle n'est qu'un prêt que lui accorde la société ; si elle ne s'en montre pas digne, elle lui sera retirée. Ainsi, « par les attributs qui lui sont accordés et la face qu'ils lui font porter, tout homme devient son propre geôlier » (Goffman, 1959 :13). Dans cette perspective, la contrainte est ce sentiment

¹⁴ Il y aurait dans l'interaction une ou plusieurs règles que tout individu devrait respecter en rendant ainsi possible le lien social. Pour Goffman, la règle fondamentale, censée être respectée par tout individu lorsqu'il est en interaction avec d'autres, est celle qui consiste à *faire préserver sa face et celle d'autrui*¹⁴. Il s'agit d'une double règle ; d'un côté, il faut éviter de perdre sa face, et de l'autre, il faut préserver la face des autres. Cette double règle conditionne toutes les autres, elle constitue la condition de possibilité de toute interaction ; elle fournit aux individus une ligne de conduite, une *ligne d'action*, que Goffman définit comme l'ensemble des actes, verbaux ou non verbaux, par lesquels l'individu exprime son appréciation de la situation, de lui-même et des autres interactants. L'objectif ici pour les individus en interaction est de stabiliser une définition commune de la situation et à travers celle-ci, la valeur des acteurs en présence (Voir E.GOFFMAN, *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit, 1998 [1974]).

d'obligation que porte chaque individu, c'est-à-dire le sentiment de protéger sa face et celle d'autrui.

Les interactants, afin d'assurer le respect de leur face et celle de leurs partenaires, s'engagent dans un travail de *figuration*. La figuration sert à éviter tout risque de mettre en danger la face d'un des participants de l'interaction (changer de sujet de conversation, faire semblant de ne pas voir ou de ne pas écouter etc.). Ces pratiques de figuration sont le plus souvent codifiées et surtout *ritualisées* ; en ce sens, puisque le travail de figuration consiste à protéger la face, la face devient un objet sacré. Ceci permet à Goffman de s'inscrire dans une perspective durkheimienne et par là de soutenir que dans la société contemporaine, l'individu est devenu la valeur sacrée par excellence¹⁵. La règle fondamentale de la préservation de la face apparaît ici comme étant extérieure aux consciences individuelles, tout en exerçant sur elles une contrainte. Autrement dit, nous ne sommes pas libres d'agir comme nous voulons dans nos relations avec d'autres personnes, car il y a des règles qu'il faut respecter pour mener à bien une représentation.

En somme, si d'un côté, la « métaphore théâtrale » a permis à Goffman de soutenir la thèse que les interactions entre deux ou plusieurs personnes sont, en quelque sorte, structurées par le fait même qu'elles se déroulent dans un lieu public ou face à un public, de l'autre, la « métaphore du rite » lui a permis de mettre en évidence, l'origine des règles et des rites qui structurent les interactions.

2.2.3. Les électeurs comme public et comme élément de figuration

¹⁵ Si l'individu peut être considéré comme sacré il peut aussi redevenir profane. La sacralité de l'individu n'est pas un acquis éternel, il faut savoir la protéger, car tout rite peut produire un rite inverse par lequel on peut faire injure à la sacralité de la face d'autrui ou de sa propre face. En effet, la profanation de la face d'autrui va souvent de pair avec la profanation de soi. Ainsi, manifester sa considération à autrui est un moyen sûr pour préserver son amour propre, sa face ; de même, se tenir de façon convenable est le meilleur moyen de ne pas faire perturber la face d'autrui.

Dans cette perspective goffmanienne, les objets symboliques du politique peuvent être appréhendés comme le résultat concret d'une interaction entre deux ou plusieurs « équipes ». Les programmes politiques, sont considérés ici comme le fruit d'une interaction, pas nécessairement consciente, entre d'un côté le champ politique et de l'autre les électeurs. Au-delà de l'objectif attribué aux programmes électoraux d'exprimer un projet ou une vision politique, il émerge l'objectif de la mobilisation des électeurs à partir des mythes du politique. En ce sens, les mythes du politique sous forme de programme électoral ne se réduisent pas à la stricte vision des choses des partis, mais à une adaptation – non plus nécessairement consciente – de cette vision aux valeurs de la société dans laquelle s'inscrivent les électeurs.

La trace matérielle est en quelque sorte la « scène » ; la dimension de la production renvoie aux « coulisses », tandis que la dimension de la réception renvoie au « public ». Les programmes politiques sont donc des lieux où se déroulent les représentations du champ politique et dont le contenu est la représentation que le champ politique veut donner de lui-même. Or, la présence du public joue un rôle essentiel dans l'élaboration des représentations ; la façade de chacun ne correspond pas à un moi psychique, intérieur, mais plutôt à un moi extérieur et social. Autrement dit, la façade est construite socialement. Les électeurs participent, eux aussi, dans ce processus de production des mythes que les discours politiques mettent en scène. Mais ils participent d'une manière implicite : c'est le champ politique qui les fait participer, en prenant en compte leurs attentes dans le processus de production des programmes politiques.

Les programmes politiques renvoient à « une occasion sociale » (Goffman, 1959), à savoir une campagne électorale. L'interaction dans des occasions sociales nécessite un travail de *figuration*. La figuration suppose que l'on évite tout risque de compromettre le bon déroulement de l'interaction, en évitant, entre autres, d'accentuer les différences de point de vue des interactants. En ce sens, les programmes électoraux impliquent aussi de rapprocher, de renforcer le lien communicationnel entre les interactants en insistant sur leurs points communs. Ce sont les moyens que les professionnels de la communication politique utilisent pour « attirer » les électeurs, non pas en formulant des propositions originales, mais en respectant les *sensibilités* des électeurs. Ainsi, pour comprendre un objet symbolique, il faut d'abord mettre en évidence ces normes et ces valeurs qui règlent les relations interactives et dont l'objet est le résultat.

Nous reconnaissons dans les travaux de Goffman une référence importante pour notre étude. D'une part, la « métaphore théâtrale », permet de définir les produits symboliques de la communication politique, à la fois comme des résultats concrets de l'interaction entre champ politique et électeurs mais aussi comme des éléments matériels situés dans un espace public. D'autre part, la « métaphore du rite » sert comme support théorique complémentaire afin de soutenir l'idée que l'espace public est règlementé et que, donc, les interactions qui s'y passent – et par conséquent leurs résultats concrets – sont contraintes par ces règles. En ce sens, l'étude des traces des interactions signifie qu'il est nécessaire de ramener ces traces aux normes et aux valeurs qui agissent sur les relations interactives.

C'est, alors, moins vers une *anthropologie de la communication* que nous nous dirigeons : l'objet n'est pas seulement de problématiser la structure de l'intersubjectivité linguistique, ainsi que la formation et la structure de la compétence communicationnelle des sujets sociaux (Habermas, 1979). Nous nous dirigeons davantage vers une anthropologie de la production cognitive qui souligne le caractère co-constructiviste du sens, élaboré dans l'échange des êtres humains entre eux et au sein des espaces pluriels.

Prendre en compte la pluralité des espaces où se produisent les mythes de l'Europe cela signifie que les acteurs de la production des manifestes européens doivent aussi être appréhendés dans leur pluralité. Cette pluralité renvoie, au-delà du nombre de ces acteurs, à leurs statuts multiples, à leurs origines différenciées et à leurs fonctions particulières. Il s'agit de repérer également les acteurs qui participent à la production des programmes domestiques, les relations qu'ils entretiennent entre eux et avec les acteurs de l'espace européen. Quant aux électeurs, il est important d'observer d'une manière générale comment leur participation implicite dans la construction des discours électoraux opère comme traduction des mythes soit selon les « grammaires » françaises soit selon les « grammaires » chypriotes.

3. Le(s) temps

Si la production et la diffusion des mythes sur l'Europe impliquent des espaces et des acteurs multiples, l'enjeu de la dimension *poly-chronique* du politique européen ne doit pas être négligé. Le fait d'avoir défini des objets précis pour l'étude du politique européen, c'est-à-dire les programmes des élections du Parlement Européen de 2009, cela ne doit pas être interprété comme une tentative d'isoler le politique européen dans un moment donné de l'histoire. Ce qui est à isoler ce sont les objets du politique, ses traces, c'est-à-dire, les programmes électoraux eux-mêmes, afin de pouvoir l'étudier. La compréhension du politique tel qu'il se donne à voir par ces objets dépasse largement leur existence temporelle, en impliquant une perspective historique pluri-temporelle et pluri-dimensionnelle.

Partir de ce postulat consiste à prendre en compte dans notre démarche les différents rapports au temps que les discours électoraux construisent. Comment le passé légitime le présent ? Et comment leur articulation autorise l'avenir ? Il s'agit également de repérer les différents temps sociaux qui caractérisent les différents espaces, ainsi que les rapports au temps des acteurs qui sont impliqués dans la production des mythes du politique européen.

La dynamique des phénomènes sociaux constitue une dimension très importante dans l'investigation sociologique, même si, souvent, la question du temps et la réflexion sur la possibilité d'une dynamique du social qui y est liée, sont restées au deuxième rang de l'analyse sociologique. Cette dernière a plutôt privilégié un raisonnement en termes de stabilité, de reproduction. Dans cette partie nous nous donnons pour tâche d'explicitier la nécessité de la prise en considération, dans l'investigation sociologique sur le politique, de la dimension dynamique des phénomènes. Il s'agit, en effet, de penser la possibilité de réalisation d'une approche sociologique dont l'analyse des réalités idéelles du politique se fait à la fois en termes de possibilité de la stabilité et de possibilité de la transformation.

Dans un premier temps nous montrons l'importance de la dynamique dans la sociologie, dès les débuts de la construction de la discipline. Nous faisons référence aux visions du social d'Auguste Comte et d'Emile Durkheim pour montrer qu'au-delà de la revendication d'une science positive, la dynamique est un élément essentiel pour la construction de la conception du social. Dans un deuxième temps, nous nous appuyons sur la théorisation de la dynamique sociale proposée par Molino, afin de définir les mythes de l'Europe, tels qu'ils sont produits

par les programmes, comme des éléments qui permettent aux membres de l'espace qui les configurent d'interpréter et de se situer par rapport au changement « à moyen terme » (Molino, 1983). Nous articulons par la suite la théorie de Molino avec le concept de « régime d'historicité » (Hartog, 2003), afin de situer les mythes du politique européen, ainsi que les activités de leur configuration dans une perspective dynamique, indispensable pour leur compréhension.

3.1. De l'historicité des phénomènes sociaux

La réflexion sur le rapport de la sociologie avec l'histoire commence dès la naissance de la discipline. A. Comte, fondateur de sociologie, voulait réaliser la rupture entre la sociologie et les sciences historiques, par sa vision d'une sociologie objectiviste s'inscrivant dans le modèle suprême des sciences de la nature. La tâche du père fondateur consistait, à mettre en évidence des lois sociales, lesquelles, à l'image des lois de la physique, permettent de déduire les conséquences d'une combinaison de phénomènes sociaux. Cependant, les phénomènes sociaux qu'envisage Comte sont plus complexes que les faits naturels du fait de leur rapport à l'histoire. Ce qui en ressort c'est la possibilité pour la sociologie d'avoir recours à une philosophie de l'histoire.

Dans ses « *Cours de philosophie positive* » au cours de l'année 1839, l'explication sociologique repose sur deux dimensions : « la statique sociale » et « la dynamique sociale » (Comte, 1975). La statique sociale renvoie à l'étude des conditions d'existence de la société, de l'ordre. A l'inverse, la dynamique sociale a pour tâche de découvrir les lois constantes qui régissent la continuité du présent et de l'avenir, et dont l'ensemble détermine la marche fondamentale du développement humain. Un phénomène social, alors, pourrait être considéré, soit comme un élément dans un état social donné, soit comme un élément dans l'histoire de la société. C'est pour cette raison que Comte met en avant l'importance de deux autres méthodes dans l'analyse sociologique, à côté de celle de l'observation et de l'expérimentation : d'une part, la méthode comparative, qui consiste à comparer différentes sociétés humaines, et, d'autre part, la méthode

historique, qui consiste à montrer par l'étude de séries de faits historiques l'évolution de la société.

E. Durkheim, bien qu'il accepte la vision comtienne d'une sociologie positiviste, se démarque d'elle par le rejet de l'« explication sociologique de la dynamique sociale », ainsi que de la valeur accordée à la méthode historique dans l'analyse sociologique. La sociologie naissante, pour Durkheim devait se défaire de l'histoire ou de la philosophie de l'histoire, comme de la psychologie introspective et de la littérature, dans la lutte pour l'autonomie de la discipline. C'est dans cet objectif qu'il rédige « Les Règles de la méthode sociologique » (Durkheim, 1999). Il spécifie l'objet de la sociologie, les faits sociaux, et sa méthode, l'expérimentation indirecte ou méthode comparative, en d'autres termes, la méthode des « variations concomitantes ». Par ailleurs, dans sa thèse doctorale, « De la division du travail social » (Durkheim, 1998) au lieu d'interroger les différentes figures historiques des sociétés, il s'attache à une comparaison de la structure sociale des sociétés éloignées l'une de l'autre, comme la société moderne et la société archaïque.

Cependant, les solidarités « organique » et « mécanique » demeurent des formes historiques de la structure sociale, puisque la question théorique qui préoccupe le sociologue n'est pas d'élaborer une conception de l'ordre social, mais d'identifier les conditions et les mécanismes changeants de la solidarité à l'époque de la modernité industrielle. Comme le souligne Loïc Wacquant, « la sociologie durkheimienne est également historique au sens où elle se propose de saisir les institutions dans le mouvement de leur devenir et où donc son développement harmonieux requiert une collaboration active et réfléchie avec l'historiographie » (Wacquant, 1995).

Cet élément peut être repéré dans « L'Evolution pédagogique en France » (Durkheim, 1938), où se trouve esquissée une sociologie historique de l'institution scolaire. Durkheim se propose en effet d'étudier le passé de l'institution afin de comprendre son présent : « de même qu'il faut plus d'un point pour déterminer la direction d'une ligne, surtout d'une ligne qui présente quelque complexité, de même ce point mathématique qu'est le présent ne nous permet pas de nous faire la moindre idée de la trajectoire d'une institution. Ce qui l'incline dans tel ou tel sens, ce sont des forces qui sont en elle, qui l'animent, mais qui ne transparaissent pas à la surface.

Pour les connaître, il faut les voir agir dans le temps ; c'est seulement dans l'histoire qu'elles se manifestent par leurs effets progressifs. C'est ainsi qu'un sujet scolaire ne peut être vraiment compris que quand il est rattaché à la série historique dont il fait partie, à l'évolution dont il n'est que l'aboutissant provisoire » (Durkheim, 1999 [1938] : 17-18).

Durkheim voit, donc, un grand intérêt dans l'approche historique. Elle peut jouer « dans l'ordre des réalités sociales un rôle analogue à celui du microscope dans l'ordre des réalités physiques » (1970: 154). L'approche historique sert à mettre en évidence les expressions particulières des lois et des mécanismes généraux étudiés par la sociologie. C'est en ce sens-là qu'Emile Durkheim perçoit le rapport de la sociologie à l'histoire et inversement : d'une part, en combinant l'individuel et l'événementiel avec le général et, d'autre part, en associant une analyse des *causes efficientes* qui ont suscité une institution avec l'étude des *fonctions sociales* qu'elle remplit dans la synchronie. Si Durkheim n'ait au départ la possibilité de la commutativité des deux méthodes, historique et sociologique, les traces de cette interpénétration sont présentes dans son propre œuvre.

3.2. A la dynamique du politique européen

La compréhension du politique, de ses mythes et des activités de sa production et de recontextualisation nécessite un travail de temporalisation. Les objets du politique et les activités qui les produisent ne peuvent pas être considérés comme étant contextualisés temporellement, isolés dans un moment donné de l'histoire.

Pour J. Molino « il n'y a pas de choses à l'essence bien définie et invariable, mais plutôt des entités en perpétuel flux dont nous ne pouvons décrire les changements que par rapport à des propriétés qui se transforment dans les choses » (1983 : 7). Ainsi, d'un point de vue ontologique, Molino considère les agents sociaux comme adaptatifs, dotés d'un système de modélisation interne de leur environnement et dotés aussi d'une capacité (limitée) de choix. Il voit aussi l'existence des populations organisées de façon plus ou moins hiérarchisées et dotées

d'institutions ; enfin il soutient l'existence des artefacts culturels, matériels et symboliques. En ce sens, l'évolution s'opère par la variation, la reproduction et la sélection de ces diverses entités au sein des domaines dont elles relèvent, par l'interaction adaptative de ces domaines entre eux et de ces domaines avec leur contexte social. Les entités de base de cette ontologie sont donc des choses dotées de propriétés à l'identité variable et partiellement arbitraire. Ce sont ces choses qui permettent de saisir les transformations du rapport au monde au sein d'une société.

Plus précisément, partant d'un questionnement anthropologique, celui du rapport entre les êtres vivants et le changement, J. Molino situe les individus et les espèces dans un monde caractérisé par une stratification complexe de changements. Ces changements prennent une valeur différente selon la durée de vie des individus appartenant à une espèce donnée. Il distingue trois types de changement par rapport à une espèce particulière : les changements à très court terme, les changements à moyen terme et les changements sur le long terme. Tandis que les changements à court et à long terme sont pris en charge par l'organisation physiologique de l'être vivant, les changements à moyen terme poseraient problème aux êtres vivants, car ils risquent d'échapper aux réponses adaptatives mises en place par l'évolution.

Or, l'existence de la dimension symbolique au sein du monde humain, permet aux individus de représenter et, dans une certaine mesure, de contrôler ces changements à moyen terme. En effet, la représentation symbolique, grâce à la mémoire individuelle et collective, donne la possibilité aux individus de vivre dans une temporalité intermédiaire, qui n'est ni celle des heures et des jours ni celle des ères géologiques. L'homme évite de se perdre dans l'instant et de vivre dans l'immédiateté de l'ici et du maintenant d'un monde qui n'a ni passé ni futur. Ceci, par l'organisation de son expérience selon les histoires constitutives d'une configuration sociale qui informe la possibilité des pratiques et des liens sociaux présents et à venir. Suivant ces acceptations, les programmes politiques et les mythes qu'ils construisent se présentent comme des histoires qui permettent aux membres de la société européenne de comprendre le monde, son évolution, ainsi que de donner un sens à leurs actions.

Le concept de *régime d'historicité* élaboré par F. Hartog (2003) permet de saisir cette dynamique du social telle qu'elle est théorisée par Molino. Le régime d'historicité est en fait défini par son concepteur comme un « outil » permettant la recension de cas multiples

d'historicité en mettant l'accent sur « la diversité des régimes d'historicité » (2003 : 20). L'objectif principal de son travail est d'observer les différents rapports au temps qui ont existé dans des sociétés diverses et par là d'établir des comparaisons afin de comprendre les spécificités qui caractérisent la manière contemporaine de construire et vivre le temps. Il s'agit pour l'historien de comprendre, « des moments de crise du temps, ici et là, quand viennent, justement, à perdre de leur évidence les articulations du passé, du présent et du futur [...] A-t-on affaire à un passé oublié ou trop rappelé, à un futur qui a presque disparu de l'horizon ou à un avenir surtout menaçant, un présent sans cesse consumé dans l'immédiateté ou quasiment statique et interminable, sinon éternel ? » (Hartog, 2003 : 26). En ce sens, un régime d'historicité se présente comme « l'une des conditions de possibilité de la production d'histoires : selon les rapports respectifs du présent, du passé et du futur, certains types d'histoire sont possibles et d'autres non » (2003 : 28).

Ce concept du régime d'historicité se situe dans le prolongement de la pensée de l'historien allemand R. Koselleck. Hartog emprunte à Koselleck deux concepts fondamentaux. Le premier est le *champ d'expérience*, qui désigne le domaine où s'inscrivent les différentes actions humaines passées et rendant compte en quelque sorte de l'attachement du passé au présent ; c'est « le passé actuel dont les événements ont été intégrés et peuvent être remémorés » (Koselleck, 1990 : 311). Le second concept est celui d'*horizon d'attente*, qui renvoie quant à lui à la prise en compte du futur dans le présent en tentant par là de construire « ce-qui-n'est-pas-encore, à ce-qui-n'est-pas-du-champ-de-l'expérience, à ce-qui-n'est-encore-qu'aménageable » (1990 : 311).

Le degré d'écart ou de proximité entre l'espace d'expérience et l'horizon d'attente est fondamental. C'est celui qui définit les différents rapports au temps. Les variations concomitantes des ces deux concepts donnent à voir les variations de la conscience historique selon les époques et les espaces. C'est cet écart (ou proximité) que Hartog définit comme « régime d'historicité » (Hartog, 2003).

La prise en compte de la dimension dynamique du politique, se traduit au niveau analytique par une tentative de comprendre les enjeux qu'impliquent les processus de production et de diffusion des mythes sur l'Europe, afin de connaître la réalité du passé qui est représentée

matériellement, puis d'examiner les avenir possibles auxquels le politique matérialisé donnera lieu. Le politique ne se produit pas *ex nihilo*, à partir d'un temps zéro. Il se construit à partir des acceptations qui impliquent à la fois le passé, le présent et le futur. Les « constats » du passé expliquent l'état du présent et légitiment les projets du futur. Comment peut-on par exemple comprendre la « crise » à laquelle les programmes électoraux se réfèrent et qu'ils construisent à la fois, sans examiner un avant et un après la crise, à savoir l' « ordinaire » lui-même ? De même, pour les activités, comment comprendre les activités de production des programmes par exemple sans saisir les logiques qui les fondent et les futurs qui les orientent ?

Les réflexions sur la dimension dynamique du politique, que nous venons de présenter, fournissent dans cette recherche certaines bases théoriques à partir desquelles on peut penser la cohabitation des « régimes d'historicité » dans un même cadre analytique, c'est-à-dire dans la dynamique du social. Ces propositions peuvent être introduites dans la démarche sociologique comme, en quelque sorte, le squelette de la réflexion sur la dynamique du politique européen, son passé et ses futurs, ses a priori et ses projets. Nous pouvons, dans la prolongation de cette acceptation, suggérer que les missions imparties à un gouvernement sont variables : elles se fixent dans le mouvement même de constitution d'une société et sont à la mesure de la légitimité qu'il parvient à acquérir. Autrement dit, il faut attribuer au politique une perspective constructiviste et une dimension dynamique.

Il n'y a pas d'affaires politiques en soi. Le domaine de l'intervention politique relève d'un processus de production qui implique non seulement des espaces sociaux, des gouvernants et des gouvernés, mais aussi les régimes d'historicité qui relient des espaces et des individus dans le temps et qui informent donc sur la possibilité de construction du politique au niveau européen.

CHAPITRE III – ASPECTS METHODOLOGIQUES POUR L’ETUDE DU POLITIQUE EUROPEEN

La partie qui suit vise à présenter le cadre méthodologique de la recherche que nous avons effectuée sur le politique européen. Il s’agit de présenter la démarche méthodologique adoptée pour mener cette étude, les méthodes et techniques employées, de décrire l’enquête empirique et les matériaux recueillis, enfin, d’explicitier les choix qui ont orienté la mise en œuvre de cette méthode à un terrain d’enquête précis.

1. Une analyse relationnelle

La démarche méthodologique à employer dans une recherche est en lien avec la conceptualisation de l’objet à étudier et plus généralement avec la vision et l’ontologie du social que la théorisation de l’objet suppose. En ce sens, la technique utilisée pour l’élaboration d’une enquête, ainsi que la manière dont on recueille et analyse les données ne peuvent s’expliquer et être justifiées qu’à partir de l’élaboration théorique de l’objet d’étude. Dans cette recherche aussi, le choix des matériaux et de la méthode d’enquête ont été conditionnés par la construction de la problématique, ses objectifs, ses fondements ontologiques, en particulier la conception relationnelle dans laquelle s’inscrit notre objet. Suivant cette conception relationnelle, notre étude propose l’articulation de deux principales configurations de la production du politique européen entre eux :

- (a) une configuration *européenne* et *inter-partisane* qui renvoie aux *manifestes des partis européens* et au processus de leur production.
- (b) une configuration *domestique* et *intra-partisane* qui renvoie aux *programmes des partis domestiques* et au processus de leur production.

Nous définissons comme point de départ de l’enquête les organisations politiques européennes instituées, à travers l’exemple des « Partis Européens » : le contexte socio-historique de leur

émergence et de leur formation. Il s'agit également d'examiner la structuration des ces organisations partisans : les différents groupes politiques qui les composent et les rapports qu'ils entretiennent entre eux. Les partis européens sont ici étudiés en tant qu'espaces de débat et de production des discours politiques au niveau européen. Ceci renvoie donc à l'étude des programmes des partis européens, des archives, des entretiens menés auprès des membres-représentants de ces groupes, et une observation *in situ* de la manière dont se construisent les actions et les débats européens et inter-partisans.

Dans un deuxième temps, l'objectif est de « descendre » vers les organisations politiques domestiques, unités composant les partis européens. L'enquête est, alors, focalisée sur l'examen du rapport que les partis domestiques entretiennent avec les partis européens dont ils sont membres. Ce moment de la recherche suppose d'avoir recours à l'analyse des programmes des partis domestiques produits dans le cadre des élections européennes, leurs histoires, ainsi qu'à des entretiens menés auprès de leurs cadres et les observations effectuées au sein des sièges des partis en question. Quelles sont les transformations, reconfigurations du politique qui sont mises en œuvre avec le passage d'un espace à l'autre, d'un temps à l'autre impliquant des acteurs différenciés ?

1.1. Les élections européennes comme objet empirique

Ce sont les élections parlementaires de l'UE qui constituent le point de départ empirique de cette étude. Les élections sont un objet d'analyse reconnu dans le champ des sciences sociales et politiques. La sociologie électorale est un des courants majoritaires s'intéressant à cet objet et constituant même un champ de recherches autonome. Ce courant se concentre principalement sur l'analyse des comportements électoraux des individus, selon leur statut socioprofessionnel, leur milieu culturel, leur niveau d'éducation, etc. Les travaux cherchent souvent à analyser la

manière dont les individus ou les groupes d'individus se positionnent face à l'« offre électorale » ou à expliquer l'évolution de l'abstention¹⁶.

Dans cette recherche, nous reprenons cet objet d'étude, mais en déplaçant la focale analytique : des caractéristiques et effets de positionnement politique des électeurs aux discours électoraux et au processus de production de ce discours par rapport auxquels les électeurs se positionnent. Il s'agit de considérer les échéances électorales comme des moments privilégiés pour les partis, en ce qu'ils constituent l'occasion de la rédaction des programmes électoraux, du tri et de la hiérarchisation de leurs points de vue sur diverses questions de société. Ces documents peuvent par exemple constituer la plateforme idéale pour tout parti ayant participé au pouvoir en vue de mettre en avant ses succès et ses réalisations politiques ou au contraire, pour les partis d'opposition, de critiquer la politique menée par les partis au pouvoir. Il s'agit là de véritables mythes politiques. Ces documents (re)construisent l'ensemble des priorités sur différents sujets liés à l'« actualité » et cela en se basant sur les appréhensions de la réalité qui légitiment l'inclusion ou l'exclusion des enjeux à traiter et les classifications thématiques et sémantiques.

En ce sens, les élections au Parlement européen de juin 2009 et la campagne électorale qui les a précédées offrent une occasion, rare, d'observer la mobilisation des visions sur l'Europe et la constitution des débats autour des enjeux européens. Néanmoins, les travaux qui traitent des discours électoraux sont quasi-absents du champ européen de la recherche. Certes, ces « occasions » demeurent peu nombreuses, par rapport à celles des élections nationales : depuis les premières élections au suffrage universel des représentants à l'Assemblée Européenne en 1979, il n'y a eu seulement que sept campagnes électorales. Au cours des dernières années voient le jour quelques travaux qui tentent de s'intéresser à l'analyse des discours européens. Nous pouvons notamment citer comme exemple le travail de Scholz (2010) sur l'usage de l'occurrence lexicale « Europe ». Scholz emploie une démarche comparative en analysant les programmes français, allemands et britanniques produits dans le cadre des élections européennes entre 1979 et 2004, à partir d'une approche de type lexico-métrique, qui néglige cependant le processus de production des programmes analysés. Si l'on sort maintenant du

¹⁶ Voire par exemple les travaux du centre de recherches français CEVIPOF, spécialisé sur l'analyse des attitudes et des comportements politiques des citoyens.

champ propre des élections européennes, nous pouvons également discerner l'émergence d'un autre groupe de recherches, s'intéressant plus généralement aux discours institutionnels de l'Union Européenne. Ces analyses portées sur le discours, telles que celles de C. Gobin (2002), de R. Cussó et C. Gobin (2008) mettent en évidence par exemple la transformation du discours politique en discours expert, technocratique, guidé par le raisonnement économique.

Par notre recherche, nous souhaitons nous inscrire dans le prolongement de ces travaux récents qui reconnaissent les enjeux qu'implique le *fait discursif*, le discours politique en général et le discours électoral en particulier. Nous y ajouterons l'importance de porter le regard analytique également sur les acteurs et les activités qui participent à l'élaboration de ces discours. Il s'agit de saisir le « sens », les « visions du monde » que les produits politiques mettent en scène, ainsi que de mettre en évidence les *structures génératrices* de ces « sens », le processus par lequel ils ont été construits et introduits dans les programmes politiques. Nous cherchons à comprendre la logique des « créateurs » dans le processus de production des objets symboliques, puis expliquer le contenu de ces derniers, en le ramenant à la structuration du contexte dans lequel ils apparaissent, afin de comprendre la (re)construction du politique et les enjeux que cela implique. Le présupposé selon lequel les programmes politiques sont la mise en scène des valeurs présentes dans une société à un moment historique déterminé (Lechuga-Panella, 1991), nous amène à chercher à déconstruire ces programmes, puis à les « reconstruire » sociologiquement en prenant en compte leurs diverses configurations, et en les inscrivant en même temps dans une dynamique à la fois relationnelle et co-constructiviste.

1.2. Les discours programmatiques et leur stratification nationale et partisane

Notre corpus « programmatique » se compose de neuf programmes. Ces derniers correspondent à deux formes empiriques de discours électoraux. La première forme renvoie aux programmes électoraux produits par les groupements politiques du Parlement Européen en vue des élections parlementaires, appelés « manifestes européens ». La seconde réfère aux programmes

électoraux des partis nationaux, français et chypriotes, membres des groupements européens, lesquels font campagne au sein de chaque pays en vue des élections européennes. Nous appelons ces programmes nationaux « programmes domestiques ».

Plus précisément, nous analysons les programmes de trois partis européens (PPE, PSE, GE), les programmes de trois partis français (UMP, PS, PCF) et de trois partis chypriotes (DISI, EDEK, AKEL), membres des partis européens.

Tableau 1: Programmes électoraux - affiliation partisane et nationale

	Partis-membres du PPE	Partis-membres du PSE	Partis-membres du PGE
Partis Français	UMP	PS	PCF
Partis Chypriotes	DISI	EDEK	AKEL

Les programmes

- Le programme du **PPE** : Il a été adopté par le Congrès du PPE à Varsovie entre le 29 et le 30 Avril 2009. Il s'intitule « Fort pour les citoyens ». Il est structuré en cinq chapitres, qui suivent l'introduction. Le volume du document est de 39 pages.
- Le programme du **PSE** : Il a été adopté par le Conseil du parti entre le 1^{er} et le 2 Décembre 2008. Il s'intitule « Citoyens d'abord : Un nouveau sens pour l'Europe ». Il comporte un avant-propos rédigé par Paul Nyrup Rasmussen et une introduction. Il est structuré en six grands chapitres comportant chacun de 1 à 3 parties. Il a un volume de 55 pages.
- Le programme du parti de la **GE** : Il a été adopté par le Conseil du parti à Berlin le 29 Novembre 2008. Il est composé de quatre parties et présente un volume de 9 pages. Il s'intitule « Ensemble pour changer en Europe ! L'Europe du 21^e siècle a besoin de Paix, de démocratie, de justice sociale et de solidarité ».

- Le programme de l'**UMP** : Il s'intitule « 30 propositions pour une Europe qui protège et qui agit ». Il a été validé par la Direction Générale du parti. Il est composé d'une introduction et de quatre grandes parties, comportant 30 propositions. Il a un volume de 64 pages.
- Le programme du **PS** : Le Parti Socialiste français n'a pas produit de programme électoral en un seul document. Il a publié pour la campagne des élections de 2009 20 propositions portant chacune sur un thème différent. Chacun de ces textes est structuré de manière similaire et comporte quatre sous-parties. Les 20 propositions sont développées dans un volume de 34 pages.
- Le programme du **PCF** : Il s'intitule « Déclaration des principes du Front de Gauche pour changer d'Europe ». Il comporte une introduction et il est structuré en cinq chapitres. Il a un volume de six pages.
- Le programme du **DISI** : Il s'intitule « Positions de l'Alerte Démocratique (DISI) – Parti Populaire Européen (PPE) ». Il comporte une introduction et il est composé de cinq chapitres, avec un volume total de 5 pages.
- Le programme de **EDEK** : Ce programme est la traduction fidèle en grec du programme du manifeste du PSE, à une exception près, d'inclure un chapitre supplémentaire. Ce chapitre porte le titre « Le problème chypriote » et un volume de 5 pages.
- Le programme de **AKEL** : Il s'intitule « 20+5 revendications du quinquennat : une garantie pour le prochain. En Europe revendicateurs et non pas applaudisseurs ». Il comporte une introduction et il est structuré en sept parties. Il a un volume de 5 pages.

Les partis

- **PPE** : Le **Parti Populaire Européen (PPE)** a été créé en 1976. Il constitue la suite de l'Union Européenne des Démocrates-Chrétiens (U.E.D.C.), fondée en 1965. Il s'agit de la première fédération européenne des partis à avoir le statut officiel de « parti ». Depuis plusieurs décennies, il a un pouvoir considérable au sein des institutions européennes. Le président actuel de la Commission ainsi que le Président du Conseil Européen sont issus du PPE. Le PPE forme le plus grand groupe parlementaire « Groupe PPE » au Parlement Européen, avec 270 eurodéputés.

- **UMP** : L'**Union pour un Mouvement Populaire** (UMP) est le parti politique français créé en 2002 suite au regroupement du parti RPR et de Démocratie Libérale. Il est l'héritier du mouvement Union pour la Majorité Présidentielle dont il garde les initiales qui avait pour ambition de rassembler les forces de la droite et du centre-droit lors de la campagne présidentielle de 2002. Le 10 mai 2007, le candidat UMP Nicolas Sarkozy est élu Président de la République Française avec 53,06% des voix. Le gouvernement français exerce la Présidence du Conseil de l'Union européenne au cours du second semestre 2008, précédant les élections européennes parlementaires de 2009. L'UMP est représentée par 24 eurodéputés au Parlement Européen, affiliés au Groupe PPE. L'UMP est membre du Parti Populaire Européen. Aux élections européennes de 2009, l'UMP est arrivée en première position, avec 27,9% des votes.
- **DISI** : Le Parti **Alerte Démocratique – DISI** (Δημοκρατικός Συναγερμός – ΔΗΣΥ) a été fondé en 1976, deux ans après l'invasion turque à Chypre. Depuis 1994, DISI est membre du Parti Populaire Européen et il est représenté par deux eurodéputés au Parlement Européen. Au cours de la campagne électorale des européennes de 2009, DISI était le principal parti d'opposition. Aux élections européennes de 2009, le parti est arrivé en première position avec 35,7% des votes.
- **PSE** : Le **Parti Socialiste Européen (PSE)**, créé en 1992, est l'héritier de l'Union des Partis Socialistes de la Communauté Européenne (U.P.S.C.E.), constitué en 1974. Actuellement, il constitue la deuxième force européenne, derrière le PPE. Il a des représentants au sein de toutes les instances institutionnelles de l'Union Européenne. Le « Groupe des Socialistes et des Démocrates » est composé de 195 eurodéputés au Parlement Européen.
- **PS** : Le **Parti Socialiste (PS)** est un parti politique français de gauche et de centre-gauche fondé en 1969, qui prend suite de la Section française de l'Internationale Ouvrière. Au cours de la période de la campagne européenne de 2009, il était le principal parti d'opposition en France. Il est actuellement le parti au pouvoir. Il est représenté par 13 eurodéputés au Parlement Européen, affiliés au Groupe S&D. Le PS est membre du Parti Socialiste Européen. Aux élections européennes de 2009, le PS a rassemblé 16,5% des votes et arrivé en deuxième position.
- **EDEK** : Le **Mouvement des Social-Démocrates – EDEK** (Κίνημα Σοσιαλδημοκρατών – ΕΔΕΚ) est un parti politique fondé à Chypre en 1969. Il est membre du Parti Socialiste

Européen et est représenté par un eurodéputé au Parlement Européen, affilié au Groupe S&D. Aux élections européennes de 2009, le parti EDEK a rassemblé 9,85% des suffrages (4^{ème} position).

- **GE** : Le **Parti de la Gauche Européenne (GE)** est le parti le plus jeune de notre corpus, créé en 2004. Il a des partis les plus petits, avec 35 eurodéputés qui siègent au sein du Parlement Européen par le Groupe confédéral « GUE/NGL ».
- **PCF** : Le **Parti Communiste Français (PCF)** est un parti de gauche, fondé en 1920. Suite aux élections présidentielles de 2007 en France, le PCF décide de lancer un appel à un « front progressiste et citoyen » qui aboutira à la constitution du « Front de gauche pour changer l'Europe » en vue des élections européennes de 2009. Le Front de gauche rassemblera 6,5% des suffrages (5^{ème} position). Il est représenté par quatre eurodéputés au Parlement Européen, affilié au Groupe confédéral de la Gauche Unitaire Européenne / Gauche Verte Nordique.
- **AKEL** : Le Parti **AKEL** (Ανορθωτικό Κόμμα Εργαζόμενου Λαού – ΑΚΕΛ) est l'héritier du Parti Communiste de Chypre (ΚΚΚ), premier parti politique officiellement organisé à Chypre, en 1926. Au cours des élections européennes de 2009, AKEL était le parti au pouvoir. Son candidat, Dimitris Christofias, avait gagné les élections présidentielles de 2008 avec 53,4% des votes. Il compte deux eurodéputés au Parlement Européen, affiliés au Groupe GUE/NGL. AKEL est membre du parti de la Gauche Européenne. Aux élections européennes de 2009, le parti a rassemblé 34,9% des votes (2^{ème} position).

1.2.1. La stratification en fonction du contexte national : le cas de Chypre et de la France

Nous avons choisi dans une perspective comparative d'analyser les programmes des deux contextes nationaux différents : français et chypriote. La France est un des pays fondateurs de l'U.E., dont les partis politiques nationaux participent aux groupements transnationaux depuis

leur création. Chypre, en revanche, fait partie de l'avant-dernière vague des pays devenus membres de l'U.E., en 2004. Ces deux pays représentent des espaces géopolitiques et économiques de différente ampleur. Cet élément renforce l'intérêt que présente la prise en considération de ces deux cas spécifiques et leur comparaison, notamment dans l'objectif d'interroger la marge d'expression et d'action des partis politiques nationaux au sein d'un espace européen, déclaré commun. Les partis français et les partis chypriotes participant aux groupements européens, introduisent-ils de la même manière les questions et enjeux, définis nationalement, dans le débat européen ? Par ailleurs, il faut noter que la prise en compte de ce niveau national, de l'action politique et partisane, présente aussi un intérêt particulier quant aux discours politiques, médiatiques, scientifiques ou de sens commun sur le délitement du lien entre ces organisations nationales et les citoyens dans chaque pays.

A ce critère des différences heuristiques que présentent nos deux terrains d'enquête nationaux, s'ajoute aussi celui de l'accessibilité du terrain et des aspects pratiques de la réalisation de l'enquête. Nous avons vécu les premiers vingt ans de notre vie à Chypre et les douze suivants en France. Nos expériences dans les deux pays ont permis d'acquérir d'une part, cette double compétence linguistique, d'autre part, un réseau de connaissances important, un *capital social* considéré comme facteur essentiel pour mener à bien cette recherche européenne.

1.2.2. La stratification en fonction de l'affiliation partisane

La comparaison envisagée au sein de cette étude est aussi partisane. A la comparaison des mythes européens (re)produits selon le contexte national, s'ajoute une analyse des différenciations entre discours électoraux selon leur appartenance partisane. Le choix des partis à inclure dans l'échantillon a été en partie conditionné par les spécificités des cas nationaux, notamment du cas de Chypre, avec un nombre limité de députés au parlement européen. Nous avons en effet inclus dans cet échantillon les trois partis chypriotes qui ont au moins un député européen au sein de groupes parlementaires du PE et qui sont (indirectement) liés à ces partis

européens¹⁷. En fonction de cette contrainte, nous avons intégré dans notre échantillon les programmes des partis français correspondants. Autrement dit, pour pouvoir envisager une démarche comparative il était nécessaire d'orienter l'analyse vers les partis européens au sein desquels participent des partis nationaux à la fois français et chypriotes.

Le choix des partis à étudier n'a pas, cependant, été finalisé dès le départ de notre recherche. Nous avons mené des entretiens auprès des cadres des partis français des Verts et du MODEM, ainsi qu'auprès des cadres du parti chypriote DIKO. Ceci s'explique par notre hésitation à l'égard du critère principal pour la constitution de cet échantillon, c'est-à-dire nous focaliser soit sur des groupes parlementaires soit sur les partis européens. Les entretiens et les premières analyses effectuées sur les programmes de ces partis nous ont servi de données d'une enquête exploratoire qui nous a permis par la suite de mieux cerner notre objet de recherche.

1.3. Les outils pour l'analyse des discours

Pour analyser ces programmes nous avons mobilisé et combiné plusieurs méthodes d'analyse : (a) analyse automatique du discours, (b) analyse thématique et morphologique de contenu, (c) ainsi que des méthodes issues de la théorie de l'énonciation et de la pragmatique linguistique, portées sur le discours lui-même. L'objectif principal était de transformer les données discursives « brutes » en données descriptives – catégorisées et modalisées – qui se prêtent en tant que telles à une analyse comparative des neuf programmes.

¹⁷ Les groupes parlementaires sont des groupes au sein desquels siègent les députés européens. De tels groupes sont par exemple la GUE, le groupe des Socialistes et Démocrates. Ces groupes sont à distinguer des partis européens, tels que le PPE ou le PSE. Ces derniers sont exclus du parlement européen à titre officiel. Au sein d'un groupe parlementaire, des députés européens issus de partis européens différents peuvent coexister. De manière générale, cependant, les groupes parlementaires correspondent officieusement aux partis européens.

1.3.1. Analyse automatique des textes

Les logiciels SATO¹⁸ et Alceste¹⁹ ont permis une première analyse exploratoire des corpus textuels. Le logiciel Alceste²⁰ analyse les données à partir d'une méthode de classification descendante. Il considère la totalité du texte, découpée en unités textuelles – en phrases – et dissocie par la suite deux groupes d'unités dont les vocabulaires sont le plus différents possible, en utilisant la mesure métrique du khi2. En version automatique, Alceste procède à deux itérations, faisant varier la taille des unités de contexte²¹.

Sa méthode est fondée sur la théorie de la sémiotique. Telle que développée par C. Peirce, cette théorie s'articule autour des trois dimensions du signe : l'icône, l'indice et le symbole. Appliquée à l'analyse du corpus, la *dimension iconique* renvoie à la présence ou absence des "mots-pleins", c'est-à-dire des mots qui ont un contenu immédiat, ou à leur proximité/distance spatiale dans le texte. La *dimension indicielle* se traduit par les découpages du texte que le logiciel produit en tenant compte des indices tels que la ponctuation ; elle se traduit aussi par la présence de "mots-outils", opérateurs logiques ou grammaticaux, qui articulent le texte à une situation d'énonciation. Enfin, la *dimension symbolique* englobe les deux précédentes, au sens où elle consiste en la constitution de mondes lexicaux qui se sont stabilisés dans l'acte de parole du locuteur. Pour son concepteur, M. Reinert (2007), les mondes lexicaux correspondent à des *topoi*, à des lieux communs et des schèmes d'action, en d'autres termes ils sont l'expression langagière des habitus, mais sans pour autant rompre avec une conception créative du discours, comme inventeur de mondes, d'idéologies et de sujets.

¹⁸ Système d'Analyse de Texte par Ordinateur, Centre ATO, Université de Québec, Montréal.

¹⁹ Analyse de Données Textuelles, CNRS, Société IMAGE, France.

²⁰ Pour des raisons d'accessibilité, nous avons en partie utilisé le logiciel de libre accès « IRAMUTEQ » qui offre la possibilité pour des analyses du type Alceste.

²¹ Les principales fonctions du logiciel sont (a) la représentation graphique des oppositions entre classes ; (b) la recherche de segments – suites de mots – répétés ; (c) le calcul de distances de proximité entre les mots caractéristiques d'une classe. Notons que le logiciel n'aplatit pas le texte complètement ; il permet par exemple de prendre en compte la variable du locuteur et de ses attributs.

Dans le cas de notre recherche, l'analyse automatique des programmes électoraux à l'aide du logiciel Alceste a consisté en une série d'opérations d'examen des textes :

- par programme
- l'ensemble des programmes
- par affiliation partisane des programmes
- par origine géoculturelle des programmes

De ce point de vue, notre démarche d'analyse n'est que relationnelle. Ce sur quoi nous avons mis la focale analytique était moins le vocabulaire propre à un programme ou un à un groupe de programmes que la présence ou absence de ce vocabulaire par rapport à d'autres programmes ou groupes. Nous avons privilégié une technique de croisement continu des données, de manière à permettre la mise en évidence des continuités et/ou discontinuités des différents programmes de notre corpus.

SATO, en tant que logiciel ayant une structure ouverte, permet de définir des processus de recherche en fonction d'une analyse d'hypothèses (démarche hypothético-déductive ou de déduction) ou d'exploration (inductive). SATO entreprend en effet le pari d'étudier le fonctionnement discursif d'une collection de textes. Il permet d'enrichir et de personnaliser l'analyse des données sémantiques, grammaticales et sociologiques grâce à des processus manuels et à la marge de liberté qu'il laisse au chercheur de mener son analyse. L'analyse n'est jamais déconnectée du texte et favorise ainsi un va-et-vient entre la démarche analytique du chercheur et le texte lui-même. Il s'agit d'un « processus itératif et contrôlé dont la trace est explicite » (Duchastel et al., 2004). Fondé sur une représentation du texte dans sa double dimension, lexicale et séquentielle, le logiciel assure à la fois une analyse lexicométrique du corpus et l'analyse des contextes, portant le regard sur des éléments thématique et socio-linguistiques. SATO présente la possibilité de l'exploration des sous-textes, segmentés en fonction des locuteurs, des périodes, de la structure interne de l'argumentation et du texte ou encore par segments identifiés à partir de mots-pôles.

Si le logiciel Alceste a permis d'acquérir une vision en quelque sorte panoramique et comparative du contenu des programmes de notre corpus, le logiciel SATO était celui qui a permis de retourner au texte, d'entrer dans le texte et de lire, au-delà de son contenu, la

structuration interne du discours. Par l'usage du logiciel SATO nous avons procédé à l'approfondissement des pistes de certaines hypothèses générales issues de l'analyse Alceste, notamment par un repérage des formes lexicales des corpus et de leur fréquence ainsi qu'à l'étude de ces formes dans leur cotexte, c'est-à-dire, leur « voisinage » lexical. Le cotexte des mots ayant une présence significative dans les programmes, tels que « Europe », « crise » ou les noms des partis « PPE », « UMP », a été soumis à une analyse, portée sur les caractéristiques du discours : les embrayeurs, le temps des verbes, l'argumentation.

1.3.2. Analyse thématique du contenu

Le deuxième temps de l'analyse, celui de l'analyse thématique du corpus, vise à une extraction des grands thèmes qui caractérisent chacun des programmes. Il s'agit de découper les programmes en unités de sens, que constituent les catégories d'analyse dans lesquelles sont traduits les discours étudiés. Elles sont construites suivant la perspective induite par la problématique, à la suite d'opérations de codification et de réduction (Bardin, 1997). En d'autres termes, l'analyse thématique des programmes électoraux a porté une attention analytique à la *progression thématique* des textes (Sarfati, 2007), à la manière dont les thèmes sont successivement organisés, ainsi qu'aux *topoi* (Ducrot, 1984), thématiques ou langagiers, communs ou différents entre ces différents programmes. Il est important de noter que les deux analyses automatiques des textes, à l'aide d'Alceste et de SATO, ont complété cette analyse thématique.

1.3.3. Concepts et indicateurs de l'analyse du discours

Enfin, pour l'analyse de nos données « programmatiques », nous avons eu recours à un ensemble de méthodes qui peuvent être regroupées sous le terme d'« analyse du discours ». Apparue en France à partir des années 1960, l'analyse du discours est une approche qui prend racine dans un contexte marqué par le structuralisme linguistique, le marxisme et la

psychanalyse. Sa spécificité est de considérer, contrairement à l'analyse thématique, que les textes ne sont pas de simples véhicules d'informations, mais aussi des articulations textuelles, des structures langagières propres, associées aux situations de communication. La pluralité des définitions que celle-ci prête au « discours » empêche, cependant, de la penser comme une approche homogène²². C'est pourquoi nous pouvons l'appréhender, à l'instar de D. Maingueneau, comme un « espace d'échanges instables entre diverses disciplines » (Maingueneau, 2007 : 1). Nous avons essentiellement eu recours à des méthodes basées sur les « théories de l'énonciation » et sur la « pragmatique linguistique ».

Les premières théories de l'énonciation ont été développées par E. Benveniste (1966 ; 1974). D'une manière générale, elles cherchent à inscrire le discours dans sa situation d'énonciation. Elles sont préoccupées par la mise en relation des unités linguistiques et des éléments de la réalité extralinguistique, constitutifs de la situation de communication (Kerbrat-Orecchioni, 2006). Les méthodes d'analyse issue des ces théories portent une attention particulière aux *déictiques* – ou "embrayeurs" –, opérations par lesquelles un énoncé s'ancre dans sa situation d'énonciation. Il peut s'agir des *déictiques de personne*, qui interrogent le positionnement du locuteur par rapport aux énoncés, en questionnant les sujets grammaticaux – pronoms personnels ou déterminants. Il peut aussi s'agir des *déictiques temporels ou spatiaux*. Les premiers indiquent le positionnement dans le temps, à travers les marques de présent, de passé ou de futur dans les verbes ou les adjectifs et prépositions temporelles ; ils peuvent signaler la coïncidence, la rupture ou la différence temporelle. Les seconds renvoient à la distribution de l'espace autour de la localisation du point de l'énonciation. Ces méthodes permettent également d'observer les *subjectivèmes* évaluatifs ou affectifs qui renseignent sur les systèmes de jugement et d'appréciation du locuteur – substantifs, verbes, adjectifs, adverbes.

²² Nous pouvons définir comme point commun de toutes ces approches la distinction qu'elles opèrent entre le discours, d'une part, et le « langage », la « langue » ou la « parole », d'autre part (cf. Sarfati, 2007). Sarfati note : « Trois critères caractérisent un discours : sa situation sociologique relativement à un groupe social donné (positionnement), la qualité de son support médiatique (inscription), enfin, le régime de relations qui règlent les rapports que les textes qui en procèdent entretiennent entre eux ou avec d'autres textes d'un autre type de discours (intertextualité) » (2007 :15-16).

Un concept central auquel nous aurons recours régulièrement est celui de *polyphonie*, ou d'*interdiscursivité*. La théorie polyphonique de l'énonciation, initiée par Bakhtine (1978)²³ à propos des romans littéraires et développée notamment par O. Ducrot (1984), se construit en rupture avec « le préalable de l'unicité du sujet parlant » (Ducrot, 1984 : 171). Elle s'appuie sur la distinction entre le locuteur – auteur des énoncés – et l'énonciateur – producteur empirique des éléments du discours. Elle pose l'hypothèse de la présence d'autres "voix" que celle du locuteur que ce dernier fait entendre par l'intermédiaire de sa propre parole, et qui entrent en relation entre elles. « Toute énonciation, même produite sans la présence d'un destinataire, est en fait prise dans une interactivité constitutive, elle est un échange, explicite ou implicite, avec d'autres énonciateurs, virtuels ou réels, elle suppose toujours la présence d'une autre instance d'énonciation à laquelle s'adresse l'énonciateur et par rapport à laquelle il construit son propre discours. » (Maingueneau, 2007 : 32).

Les différentes formes de modalisation dans le discours peuvent renseigner sur cette polyphonie. Le *discours rapporté*²⁴, en style direct ou indirect, ou le phénomène de la *présupposition*²⁵ en sont des formes possibles. Ils permettent de dévoiler les relations qui s'établissent entre discours et entre énonciateurs, soit assimilation – par concession – soit critiques – par contradiction ou rupture. Ces outils ont notamment permis de questionner l'*auctorialité* du discours. C'est-à-dire que nous avons pu, grâce à eux, questionner "qui" se positionne comme source du discours – qui peut être autre que le parti politique qui signe un

²³ Bakhtine parle plutôt de *dialogisme*, lié à une conception « dialectique » du signe ou du mot, à son caractère pluri-accentué socialement. Dans le cadre d'une philosophie marxiste du langage (1977), Bakhtine définit le mot comme une « arène où s'affrontent les accents sociaux contradictoires », les conflits de langue reflétant les conflits de classe à l'intérieur du système social, les rapports de domination et les résistances. Ainsi, le « dialogisme », désigne les formes de la présence de l'autre dans le discours, la pluralité des voix, mais aussi une pluralité des consciences sociales et d'univers idéologiques.

²⁴ Il s'agit des situations d'énonciation où le locuteur restitue le discours de quelqu'un d'autre, en montrant son adhésion ou dissociation par rapport à ce discours, par des marqueurs de frontières plus ou moins explicites.

²⁵ Le phénomène de présupposition apparaît quand un contenu implicite est véhiculé par le discours. On peut alors, à l'instar de Ducrot (1984), distinguer le niveau du "posé", c'est-à-dire des contenus explicites et soumis aux éventuelles objections de l'allocutaire, et celui du "présupposé", des contenus présentés comme allant de soi, déjà validés, soustraits à toute contestation.

programme donné – et la manière dont se jouent les interactions entre discours, entre entité et entre valeurs dans la construction des mythes européens.

La pragmatique linguistique, quant à elle, repose fondamentalement sur le concept d'*acte de langage* (Austin, 1970 ; Searle, 1972), sur les fonctions et les normes qui régissent l'acte de produire un discours sur quelque chose. Elle se fonde sur l'hypothèse que, au-delà du contenu propositionnel – c'est-à-dire la représentation des états du monde –, le discours contient aussi d'autres "forces". Elle reconnaît trois forces d'un acte de langage : locutoire, illocutoire, perlocutoire. L'acte *locutoire* renvoie à la production des paroles appartenant à un certain vocabulaire, organisées selon les perceptions d'une certaine grammaire et possédant une certaine signification. Mais elle reconnaît aussi deux autres forces dont le fondement est la conception suivant laquelle le discours est une forme d'action. L'acte *illocutoire* désigne ce que le locuteur produit comme acte en disant quelque chose et consiste à rendre manifeste donc comment ce discours doit être compris en ce moment. Tandis que l'acte *perlocutoire* renvoie à l'acte de produire des effets sur les autres ou sur soi par le fait de dire.

1.3.4. Vers un modèle d'analyse des programmes électoraux

Notre démarche d'analyse des discours programmatiques s'inspire des travaux du groupe LUCIOLE (1988), ainsi que des travaux de J. Duchastel et de V. Armony (1993).

Les premiers proposent une analyse des affiches politiques des élections présidentielles de 1988 en France, en s'inscrivant dans une démarche co-constructiviste du sens. Ils prennent pour point de départ que les travaux sociologiques existants dans ce domaine traitent et problématisent les affiches politiques en termes d'efficacité de l'information politique, basés sur deux grands paradigmes explicatifs : celui de la socialisation et celui de la communication. La démarche du groupe LUCIOLE est différente. Le paradigme de la co-construction du sens dans lequel il s'inscrit permet de s'interroger sur la pertinence sociologique de l'information politique et sur l'affiche comme construisant d'autres dimensions du politique, notamment la construction du sens du social. Les chercheurs de ce groupe considèrent en effet l'affiche politique à la fois

comme « forme » et comme « symbolique ». La matérialité de l'affiche permet, en ce sens, d'observer diverses opérations cognitives, symboliques, expressives et interactives que celle-ci engage. L'affiche politique a pour vertu de « faire exister » une ontologie politique, de construire des objets : d'une part un « univers politique », composé d' « hommes politiques » et d'autres « acteurs » ; d'autre part, des relations entre ces objets, idées, valeurs et rapports sociaux.

Pour l'étude des affiches politiques, LUCIOLE (1988) propose deux grilles d'analyse : *sémiologique* et *symbolique*. La grille sémiotique cherche à repérer (a) les espaces interactifs (les places de l'énonciateur et du destinataire, ainsi que les modalités d'interpellation de ces deux catégories et les relations qui s'établissent entre elles), (b) la narrativité (qui donne à voir des rapports au temps et à l'espace), (c) les opérations (des opérations de dénomination et de détermination, symboliques et argumentatives). La grille symbolique renvoie à l'examen de (a) l'espace social (qui consiste en l'examen des espaces sociaux et politiques représentés dans l'affiche), (b) le temps historique (qui intègre la dimension temporelle dans laquelle s'inscrit le politique : l'axe des repérages ponctuels et l'axe des rythmes du temps), enfin (c) les valeurs et thèmes du politique inclus dans les messages des affiches. Les deux grilles sont reliées dans le cadre analytique, puisque les constats descriptifs qu'apporte l'analyse sémiologique sont sociologiquement conceptualisés à l'aide de la grille symbolique.

Duchastel et Armony (1993) élaborent, à leur tour, des propositions pour la construction d'« un protocole de description de discours politiques », en tant qu'outil d'exploration. Pour les deux chercheurs, le « discours politique » est défini comme la représentation de l'espace, de la communauté, des rapports sociaux et du rapport de l'individu à la société. Ils font l'hypothèse méthodologique que, au niveau de sa surface textuelle, les discours comprennent un certain nombre de dimensions liées à la logique même de cette production discursive, et qui sont repérables à travers l'examen des récurrences lexicales : (a) des aspects référentiels (modalités de désignation de la communauté et des sous-communautés, des acteurs sociaux, références à des valeurs et à des « sphères » de l'activité sociétale), (b) des aspects indiciels (marques déictiques, de modalisation, marques pragmatiques, d'argumentation. L'objectif est de saisir au sein des textes politiques : (a) la stabilité intertextuelle (qui renvoie au vocabulaire de base), (b) la discrimination intertextuelle (qui réfère aux mots distinctifs d'un discours par rapport à un

autre), (c) la stabilité intratextuelle (c'est-à-dire le vocabulaire transversal d'un texte), (d) la discrimination intratextuelle (qui renvoie aux mots localisés qui contribuent à particulariser les discours en fonction des circonstances de communication et des thèmes traités).

En articulant ces deux méthodes d'approche et notamment en reprenant la conception générale qui fonde leur démarche d'analyse des affiches et du discours politique, nous avons procédé dans la recherche ci-présente à l'élaboration d'un modèle pour la description analytique des discours de notre corpus.

Au sein de notre recherche, le politique est appréhendé comme une forme sociale dotée d'une dimension symbolique, c'est-à-dire en tant que système complexe qui permet aux individus de se représenter le monde et par cela de donner une signification à leurs actions. Ce qui rend possible l'étude des formes sociales est le fait qu'elles se présentent en tant qu'objets « matériels » (un texte, une loi, un monument etc.) et donc elles peuvent être analysées comme tout autre objet du monde. On peut problématiser et analyser leurs éléments constitutifs, l'organisation de ces éléments et les différentes configurations dans lesquelles elles entrent. En nous inscrivant dans cette conception, nous considérons que les programmes politiques de la campagne électorale du Parlement Européen sont des traces matérielles, constituant ainsi, en tant que tels, le point de départ de notre approche du politique.

De manière synthétique, les objectifs de cette analyse hybride peuvent être résumés par les questions : - *qui / à qui ? - quand ? - quoi ? - comment ?* Autrement dit, nous cherchons à mettre en évidence celui qui parle et à qui il parle, la chronologie de l'énonciation, de quoi il parle et comment il en parle. Notre grille d'analyse des programmes comporte ainsi trois grands axes :

a) Les rapports d'énonciation : Un programme électoral ne met pas seulement en scène les positions du parti mais il fait entendre diverses autres opinions par rapport auxquelles le parti se situe. Les producteurs d'un programme sont amenés à construire plusieurs types d'énonciateurs pour (sup) porter les différents messages (Luciole, 1988). L'objectif, au travers de cette catégorie, n'est pas de fournir une liste exhaustive de l'ensemble des énonciateurs du programme mais de repérer les énonciateurs omniprésents tout au long du programme et par là de repérer leurs relations dans la dimension *polyphonique* (Ducrot, 1984) du discours électoral. Notons que nous englobons dans ce premier axe la catégorie du destinataire. Il faut donc

chercher aussi comment les destinataires sont lexicalisés et la manière dont ils sont interpellés par les divers énonciateurs du programme.

b) *Les rapports au temps* : En amont et en aval du principe de la polyphonie, qui indique la présence d'une multitude d'énonciateurs, chacun porteur des messages de genre différent, il existe le principe de la *poly-chronie*. Elle indique simplement l'existence d'un pluralisme temporel au sein d'un même programme. Comme dans le cas de la polyphonie il ne s'agit pas seulement de repérer les différentes temporalités et les différents temps du programme mais aussi de les mettre en relation pour étudier leurs rapports et leurs *constructions*.

c) *Les noyaux lexicaux* : Nous cherchons à repérer les unités lexicales nodales d'un programme qui, soit, traduisent les variations thématiques du discours, soit, donnent à voir le propos central du discours. Selon leur fonction donc, ces unités lexicales renvoient à deux sous-catégories différentes :

- *La différenciation intra-textuelle* : Ce sont les grands thèmes du programme. Le but est de saisir les mots qui contribuent à particulariser le discours en fonction des thèmes traités (Hubert et Labbé, 1990).
- *La stabilité intra-textuelle* : Il s'agit du vocabulaire « général » qui est employé par le locuteur indépendamment du thème traité. Le but est de saisir ce qui est récurrent dans le discours de chaque programme (Roselli, 1992).

Les deux premières catégories d'analyse (l'énonciation et les temps/temporalités) sont des catégories dynamiques. C'est-à-dire qu'on les examine non seulement en tant que telles, mais en tant qu'elles sont présentes aussi dans la troisième catégorie cherchant à apporter les informations supplémentaires quant aux conditions d'énonciation des noyaux lexicaux du programme. A ces deux catégories dynamiques s'ajoute également une troisième catégorie transversale ; celle des *opérations argumentatives* (Le Bart, 2001). Nous cherchons ainsi au sein de chaque catégorie de repérer les arguments qui se construisent à partir de l'utilisation de tel ou tel énonciateur, de tel ou tel temps et de telle ou telle thématique.

Les résultats issus de l'examen de chacun des programmes, sont mobilisés par la suite dans notre démarche comparative afin de repérer les différenciations et les stabilités inter-textuelles,

c'est-à-dire entre les discours électoraux en fonction de leur affiliation politique et de leur ancrage géo-culturel.



Dans l'encadré ci-dessous nous illustrons notre modèle d'analyse descriptive des programmes à partir de l'exemple du programme du Parti Populaire Européen. Le même modèle d'analyse a été employé pour l'ensemble des neuf programmes de notre corpus.

Encadré 1: Analyse descriptive, l'exemple du PPE

ANALYSE D'UN PROGRAMME ELECTORAL : L'EXEMPLE DU PPE

1. Les voix du programme

Deux types d'énonciation dominant largement le fait de l'énonciation au sein du programme du PPE : le premier renvoie à un énonciateur abstrait caractérisé par l'effacement des embrayeurs de personne et qui donne à voir les *sens communs* ; le deuxième type d'énonciation est associé à l'embrayeur « nous » et il correspond, selon son contexte syntaxique, à deux énonciateurs différents : soit au PPE, soit au public.

1.1. L'absence d'énonciateur

L'absence d'embrayeurs des personnes renvoie à un locuteur abstrait qui possède la vérité des faits réels, des affirmations qui n'ont pas besoin d'être liées à quiconque pour qu'elles soient considérées comme fiables. Dans le programme, l'effacement de ces embrayeurs en combinaison avec l'utilisation du temps présent et du passé (déictique ou non) permet de décrire une certaine situation, ou encore de mettre en scène des constats, des affirmations, tout en leur attribuant une objectivité scientifique irréfutable.

« L'intégration européenne est la plus grande réussite dans l'histoire de notre continent (...) Jadis, c'est le besoin de paix qui a réuni les peuples européens (...) Le problème urgent du réchauffement climatique illustre la nécessité pour l'humanité de traiter aussi rapidement que possible et de manière déterminée, ce problème au niveau mondial (...) La croissance économique est cruciale pour le maintien des emplois existants et la création de nouveaux postes de travail (...) Le mépris des règles et des normes éthiques est une cause majeure des problèmes auxquels nos sociétés sont aujourd'hui confrontées. » etc.

De cette manière, ces énoncés construisent un *commun* entre les producteurs du discours et les lecteurs. Toute communication exige de ceux qui y participent qu'ils acceptent un certain nombre de *présupposés ontologiques* afin qu'un quelconque échange entre eux puisse avoir lieu (Luciole, 1988). Autrement dit, ce type d'énonciation caractérisé par une voix *off* fabrique ce que nous pouvons appeler le *sens commun* (Bourdieu, 1987). Ce type d'énonciation apparaît principalement à l'introduction générale et aux introductions de chaque chapitre du programme du PPE. Ainsi, l'attribution d'un caractère irréfutable, généralement acceptable, à ces affirmations est d'autant plus importante que les différents projets politiques qui sont exposés au sein du programme s'appuient sur ce qui est énoncé comme *La réalité*, c'est-à-dire ce qui institue la réalité (Austin, 1970).

1.2. *L'énonciateur « nous »*

Les projets au sein du programme du PPE sont portés par le deuxième type d'énonciateur, celui qui est caractérisé par l'embrayeur « nous » :

« **Nous** voulons renforcer le monopole de l'Etat sur l'usage de la force et **nous** sommes partisans d'un contrôle strict des entreprises privées de sécurité, dont les activités doivent être strictement limitées (...) **Nous** sommes également convaincus que l'Union Européenne ne doit pas s'occuper de problèmes qui peuvent être mieux traités, avec plus d'efficacité, au niveau national, régional ou local (...) **Nous** entendons poursuivre notre travail d'information des citoyens sur les avantages du traité de Lisbonne (...) » etc.

L'emploi du « nous » au sein du programme ne désigne pas une somme d'individus mais un sujet collectif, celui du PPE. Le PPE ici n'est pas réduit à un parti politique, mais il englobe des valeurs, des principes, des actions, des personnes mortes et vivantes (nous examinerons cette dimension du PPE par la suite de notre analyse). Ce qui est important de noter c'est que les énoncés du « nous PPE » sont en rapport avec les énoncés du locuteur abstrait. En effet, c'est à travers la dite « réalité » instituée par les énoncés irréfutables que les propositions et les projets de « nous » gagnent leur légitimité.

Exemple :

Affirmation (locuteur abstrait) : Le niveau généralement élevé de la taxation et des cotisations sociales dans de nombreux Etats membres est un handicap à la création de richesses parce qu'il décourage l'initiative privée, étouffe les instruments innovateurs et freine l'embauche de personnel supplémentaire.

Projet (le « nous » du PPE) : **Nous** invitons donc les Etats membres à adopter les recommandations suivantes concernant la politique fiscale en Europe : 1. Alléger la charge fiscale en Europe (...) etc.

1.3. *Un autre « nous »*

Dans certains autres cas l'embrayeur « nous » ne désigne pas le PPE mais les membres de la collectivité concernée par les enjeux du discours. En ce sens, ces locutions prennent l'allure

d'énoncés de l'*opinion publique*. En étant le plus souvent associé à un temps présent ou passé (déictique ou non), ce « nous » a une fonction similaire avec celle de l'énonciateur abstrait : il définit et il évalue diverses situations d'une manière difficilement contestable. Car, contester ces évaluations c'est se mettre seul face à l'*ensemble*, c'est opposer sa propre opinion à l'éthique de l'opinion publique :

« **Nous** ne pouvons pas vivre aujourd'hui aux dépens des générations futures (...) **Nous avons** besoin d'une meilleure réglementation (...) **Nous devons** aujourd'hui saisir l'opportunité de donner à l'économie mondiale un caractère plus durable (...) **Nous** nous sommes habitués à vivre dans un espace géographique et politique commun de paix (...) etc.

Ce « nous public » est souvent associé au verbe « devoir » ; une association syntaxique qui appréhende ce type d'énoncés comme des « devoirs faire » (Duchastel, Armony, 1993). Il s'agit des projets généraux de solutions face aux problèmes tels qu'ils ont été présentés par l'énonciateur abstrait.

« **Nous devons** être prudents au sujet d'éventuels élargissements ultérieurs (...) **Nous devons** développer et cultiver les talents, investir dans l'éducation, la formation permanente et l'emploi pour créer des opportunités pour chacun, pour les femmes et les hommes, les jeunes, les nouveaux arrivants, les seniors et les personnes moins valides (...) **Nous devons** apprendre à distinguer les gouvernements qui soutiennent implicitement ou explicitement la violence de ceux qui ne le font pas : une fois cette distinction établie, **nous devons** agir en conséquence (...) » etc.

Ainsi, sur ce même principe de l'incontestabilité *éthique* de ses énoncés, le « nous » de l'opinion publique trace la direction des projets qui vont être énoncés par le « nous » du PPE en leur attribuant de cette manière un caractère d'« allant de soi ». La phrase suivante constitue l'exemple parfait dans le sens où au sein de la même phrase coexistent ces deux « nous » différents :

Nous devons aujourd'hui saisir l'opportunité de donner à l'économie mondiale un caractère plus durable, / sur la base de **notre** conception de l'économie sociale de marché (...)

Il s'agit en effet d'une construction d'un support argumentatif. Le premier « nous » représente les membres de la communauté et donc l'affirmation qui lui est associée renvoie à l'opinion publique. Le « notre » ici renvoie à ce « nous » du PPE et il inscrit la « conception de l'économie sociale de marché » du PPE dans une continuité avec l'opinion publique qui veut « donner à l'économie mondiale un caractère plus durable ».

1.4. La catégorie du co-énonciateur

La communication politique, comme toute communication, n'implique pas seulement des énonciateurs mais aussi des destinataires. La communication électorale en particulier s'adresse aux

électeurs, aux membres de la communauté. Au sein du programme du PPE cette catégorie de destinataire est lexicalisée par le terme « citoyens » :

(...) Avec le présent document, le PPE ratifie son engagement en faveur de politiques écologiquement durables et établit un nouveau pacte avec les **citoyens** européens (...) Par le biais de son programme, le PPE envoie un message d'espoir, de prospérité et de solidarité et il appelle tous les **citoyens** européens à travailler ensemble à l'avenir européen commun (...)

Ces énoncés montrent que le PPE tente d'établir une connexion, par le biais de son programme, avec les « citoyens ». Les verbes « ratifie », « envoie » et « appelle » tendent à personnifier, à concrétiser le parti et par là à lui attribuer une allure d'être vivant capable de communiquer, d'instaurer une relation de confiance avec les citoyens. Les termes « pacte », « ensemble » et « avenir européen commun » construisent un rapport de places égalitaire qui repose sur le dialogue, la proximité et la cohérence des objectifs entre énonciateur et destinataire.

Mais, au sein de ce programme « les citoyens » ne forment pas seulement la catégorie de destinataire ; Ils s'expriment également, prenant ainsi la place du co-énonciateur (Maingeuneau 2009) du programme :

(...) les **citoyens** veulent une Europe qui les protège et qui les rassure (...) En matière d'alimentation, les **citoyens** de l'UE sont de plus en plus exigeants (...) C'est ce que nos **citoyens** et nos partenaires internationaux attendent de nous. Le traité de Lisbonne rend la politique étrangère commune plus efficace, conformément aux souhaits des **citoyens** européens (...)

Les verbes « veulent », « attendent » ou encore les termes « exigeants » et « souhaits » qui sont affiliés aux « citoyens » *fabriquent* les *vouloir faire* des citoyens (Duchastel, 1993). Ces énoncés mettent en scène ce que les citoyens sont censés vouloir et attendre de la part du champ politique quant à la gestion du vivre ensemble. Ceci est une (autre) procédure qui permet la fusion des projets du PPE avec les demandes des citoyens. Selon une autre terminologie, c'est une démarche qui consiste à la création de la *demande* afin de légitimer l'*offre*.

Exemple :

Demande : « les **citoyens** veulent une Europe qui les protège et qui les rassure »

Offre : « C'est pourquoi le Parti Populaire Européen a développé une politique visant à protéger les **citoyens** européens et à faire de l'Europe un lieu de vie plus sûr »

Ce lien argumentatif entre les énoncés des locuteurs et le discours (transporté) des citoyens est omniprésent tout au long du programme du PPE. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce lien à la suite de notre analyse pour l'examiner dans des thématiques et des enjeux précis qui occupent une place centrale au sein du programme.

2. Les temps du programme

Le programme permet de dégager une perception linéaire du temps qui s'inscrit dans une temporalité sociale ; c'est-à-dire d'une durée moyenne par rapport à une longue (géologique) et une courte (individuelle). Cette temporalité linéaire de durée moyenne donne à voir une relation entre un passé *historique*, le présent *diagnostic* et le temps de projection. Ces temps, certes distincts, se réunissent par ailleurs dans un rapport linéaire formant ainsi l'argumentaire central du programme dans des perspectives et des clôtures infligés par la temporalité sociale.

2.1. *Le passé*

Le passé historique au sein du programme du PPE est exprimé par le temps grammatical du passé composé. Ces énoncés employés au passé sont le plus souvent portés soit par un locuteur abstrait soit par le *nous* public. De cette manière, le contenu des énoncés en question prend la forme du constat historique ; il fonctionne comme un récit de l'Histoire :

« Elle (l'intégration européenne) a non seulement **apporté** la paix, la liberté et la stabilité, mais elle a aussi **instauré** une ère de compréhension, de coopération et de prospérité sans précédent (...) L'UE a **réussi** à couvrir la plus grande partie du continent (...) Nous nous sommes habitués à vivre dans un espace géographique et politique commun de paix, de liberté, de démocratie et de prospérité (...) dont le succès s'est **démontré** pendant la période de reconstruction qui a suivi la guerre (...) L'UE a **accompli** d'énormes progrès dans la création d'un marché commun (...) »

Les verbes de ces énoncés qualifient le passé. Il s'agit le plus souvent des verbes d'action employés au passé composé (apporté, instauré, réussi, démontré, accompli, etc.) associés à des occurrences lexicales d'une allure positive (paix, stabilité, prospérité, liberté, progrès, succès etc.). C'est donc une série des constats qui cherchent à exalter le passé. Ces *succès* du passé sont mis en relation, voir mis en danger par les énoncés du temps diagnostic.

2.2. *Le temps actuel*

Le temps actuel au sein du programme du PPE implique notamment des verbes au présent et au passé composé. Il se caractérise aussi par la présence des déictiques temporels tels que : *aujourd'hui*, *à présent*, *actuel/le*, etc. Il s'agit d'un mode d'énonciation duratif dans le sens où il qualifie une situation, un état des choses, en se référant à une période englobant un passé proche (par rapport un passé Historique) et le moment de l'énonciation. D'un point de vue grammatical les énoncés de ce temps sont caractérisés par une forte présence des verbes d'état (être et avoir).

« (...) nos économies **sont** confrontées aux défis de la volatilité des devises (...) La coopération **est** indispensable pour affronter une période de difficultés économiques (...) **aujourd'hui** alors que nous **assistons** à des changements profonds dans la société (...) la crise actuelle nous **rappelle** que (...) Cette situation **entraîne** des conséquences négatives pour nos économies (...) Ce phénomène **a** des effets négatifs sur la cohésion sociale et il

est financièrement intenable à terme (...) l'Europe **est** manifestement plus faible pour assurer cette seconde étape (...) »

Ces énoncés décrivent une situation d'instabilité, une période transitoire susceptible de mettre en danger des acquis tels qu'ils ont été présentés par le temps historique. En effet, les termes lexicaux utilisés dans ces énoncés s'inscrivent dans une opposition avec les termes utilisés dans les énoncés du temps historique : stabilité/changements, prospérité/difficultés économiques-crise, succès/conséquences négatives.

Comme nous l'avons noté auparavant, le temps diagnostic est exprimé dans certains cas par des énoncés employant des verbes au passé composé et qui montrent également la rupture opérée avec le temps historique.

« Notre continent **était jadis** une terre d'immigration /mais/ il est **devenu** une destination majeure pour les immigrants (...) »

Ce temps diagnostic *critique* n'est pas seulement en relation avec le passé historique. Il s'inscrit aussi dans une continuité argumentative avec le temps de projection.

2.3. *Le temps de la projection*

D'un point de vue quantitatif *le temps de projection* est le plus important au sein de ce programme électoral. Il sert notamment à exprimer des projets et à inventer *des futurs*. Quant à ses caractéristiques grammaticales, les verbes de ces énoncés sont employés soit au présent ou à l'infinitif, soit au futur. Les énoncés ayant des verbes employés au présent et à l'infinitif expriment des projets tandis que l'emploi du futur construit des avenir possibles. Les projets exprimés apparaissent comme des solutions aux problèmes et aux défis exprimés par *le temps de la situation*.

« Nous **devons** obtenir davantage de nos systèmes d'éducation et de formation (...) La coordination entre les programmes de recherche **doit** être améliorée (...) la bureaucratie **doit** donc être limitée (...) l'emploi **doit** faire l'objet (...) Pour faire face à la crise mondiale et prévenir sa récurrence, nous **devons** réformer et reconfigurer le système financier mondial (...) pour faire face à la récession, nous **devons** renforcer l'économie (...) **Alléger** la charge fiscale en Europe (...) La politique des transports de l'UE **doit** intégrer un réseau des transports transeuropéen (...) »

Le verbe « devoir », qui est souvent présent au sein de ces énoncés, dicte en quelque sorte les conditions et des actions nécessaires pour *faire face* aux problèmes et aux défis. De même, les termes « davantage », « améliorée », « limitée », « prévenir », « renforcer », font référence aux défis et aux enjeux qui ont été présentés précédemment au sein du programme et ils renvoient à des solutions les concernant.

Ces énoncés sont doublés par un deuxième type de projection caractérisé par un contenu ayant des verbes employés au futur et au conditionnel. Celui-ci propose un dialogisme entre un futur terrifiant et un futur rassurant.

«Alors que les Socialistes européens voient dans la crise une chance de Promouvoir un programme de gauche obsolète, qui **détruira** des emplois et qui **ruinera** la position de l'Europe dans le monde (...) Le monde **va connaître** des changements radicaux dans le cadre de la mondialisation et du changement climatique (...) l'UE **passera** de quatre à seulement deux personnes en âge de travailler (...) toutes les régions **souffriront** des impacts futurs du changement climatique, ce qui **posera** des défis considérables à de nombreux secteurs économiques (...) Les dépenses publiques liées au vieillissement passeront de 3 à 4 % du PIB entre 2004 et 2050 (...) La fuite de carbone ne **sera** d'aucun bénéfice pour le climat mais menace des emplois en Europe (...) »

Les verbes « détruira », « ruinera » et les occurrences lexicales « changements radicaux », « changement climatique », « seulement », « défis », « menace », projettent un avenir détérioré par rapport à l'état actuel des choses. Cet avenir terrifiant est par ailleurs associé d'une part aux projets des autres partis politiques : « les socialistes » et « les intégristes du marché » (les libéraux), de l'autre à l'absence des projets. Autrement dit, ce futur sera le résultat de mauvais projets ou de l'absence des projets. A l'inverse, le futur *rassurant* est associé aux projets du PPE.

« Seule une Europe forte **sera** en mesure de *défendre* et *protéger* nos intérêts dans le monde (...) nous **serons** en mesure de *préserver* la prospérité (...) Une telle politique **sera favorable** à notre croissance économique et **créera** des opportunités (...) Les travailleurs **de demain travailleront** selon des modalités plus flexibles (...) nous **serons** en mesure de *préserver* la prospérité de chacun et d'*assurer* l'**avenir** de nos systèmes de sécurité sociale (...) Les citoyens **pourront** alors jouer pleinement leur rôle dans la société de la connaissance (...) pour les cinq **prochaines années**: *consolider* l'espace de paix européen (...) Les investissements **seront rentables** à double titre (...) »

Les termes « prospérité », « favorable », « opportunités », « rentables », révèlent un autre avenir, envisageable à partir de la réalisation des projets du PPE. Or, les infinitifs qui suivent les verbes au futur ou les déictiques temporelles tels que : « défendre », « protéger », « préserver », « assurer », « consolider », étalent que le *futur* souhaité par le PPE est un avenir déjà vécu, un *futur passé* (Koselleck, 1990). Cet avenir renvoie plutôt à une chronologie antérieure : le programme du PPE exalte les acquis, notamment la prospérité et la paix ; des acquis que *nous serons en mesure de préserver* et de *consolider*. Ces infinitifs participent ainsi à la production de l'argumentaire rhétorique central du programme que nous pouvons qualifier de *conservateur*.

3. Les thèmes du programme

Le programme du PPE est structuré en cinq chapitres : (1) « Créer la prospérité pour tous », (2) « Faire l'Europe un lieu plus sûr », (3) « Combattre le changement climatique », (4) « Relever le défi démographique », et (5) « Unir l'Europe sur la scène mondiale ». Comme nous pouvons le voir au tableau ci-dessous, chacun de ces chapitres est composé de plusieurs parties :

Ordre d'apparition	Intitulés des thématiques	Volume en mots
	Introduction	1344
1	Créer la prospérité pour tous	5218
1.1	La solidarité comme fondement de notre société	583
1.2	Une économie guidée par des valeurs	56
1.3	Une économie compétitive et durable qui favorise les investissements verts	916
1.4 il	L'achèvement du marché unique et l'expansion de la zone euro	206
1.5	Réalisation d'infrastructures	105
1.6	Une meilleure coordination des politiques économiques	60
1.7	Donner la priorité à la recherche et à l'innovation	169
1.8	Limiter la bureaucratie	104
1.9	Promouvoir les petites et moyennes entreprises	226
1.10	Parvenir à l'équilibre budgétaire	62
1.11	S'attaquer à la dépression économique et rendre les marchés financiers plus transparents et plus responsables	1663
1.12	Construire une économie de la connaissance	327
1.13	Réduire les textes et les cotisations	447
	<i>Le PPE présente les propositions suivantes (10)</i>	789
2	Faire de l'Europe un lieu plus sûr	4090
2.1	Combattre le terrorisme	503
2.2	Combattre et prévenir la criminalité organisée	160
2.3	Préserver les libertés des citoyens	210
2.4	Adopter une vision à long terme –prévenir vaut mieux que guérir	100
2.5	Etre fiers de nos valeurs et de nos convictions	230
	<i>Le PPE présente les propositions suivantes (6)</i>	322
2.6	Développer une politique commune face à l'immigration illégale	388
	<i>Le PPE présente les propositions suivantes (7)</i>	655
2.7	Assurer la sécurité alimentaire	360
	<i>Le PPE présente les propositions suivantes (5)</i>	642
2.8	Sécurité des denrées alimentaires	146
	<i>Le PPE présente les propositions suivantes (6)</i>	196
3	Combattre le changement climatique	4610
3.1	Lutter contre le changement climatique en Europe	708
3.2	Promouvoir l'efficacité énergétique et les économies d'énergie	622
3.3	Echange des quotas d'émission	172
3.4	Energies renouvelables	467
3.5	Energie nucléaire	160
3.6	Autres gaz à effet de serre	72
3.7	Le combat contre la déforestation	214
3.9	Une solution mondiale pour une menace mondiale	327
	<i>Le PPE présente les propositions suivantes (16)</i>	542
4	Relever le défi démographique	2418
	<i>Introduction</i>	251

4.1	Soins de santé, sécurité sociale et pensions	434
4.2	Concilier famille et vie professionnelle	699
4.3	Education et accès au marché du travail	508
4.4	Migration : une opportunité pour l'UE pour répondre à la crise démographique ?	360
	<i>Le PPE présente les propositions suivantes (6)</i>	150
5	Unir l'Europe sur la scène mondiale	3975
	<i>Introduction</i>	272
5.1	Au niveau de l'Union elle-même	373
5.2	Dans notre voisinage	351
5.3	Le monde	510
5.4	Les priorités de politique étrangère du PPE	1732
5.5	Les priorités du PPE en matière de politique de sécurité et de défense	553
	<i>Le PPE présente les propositions suivantes (8)</i>	182
		TOTAL : 21771

D'un point de vue lexicométrique nous observons que les formes réduites les plus présentes au sein du programme sont : européen+ (177), polit+ (139), économ+ (129), UE (117), Europe(88), PPE (75), marché+ (73), pays (72), sécurité+ (72), Etat+ (70), action+ (62), membre+ (61), système+ (61), travail+ (60), etc²⁶.

L'analyse effectuée par le logiciel Alceste sur le discours du programme du PPE nous permet de déconstruire la structuration apparente du programme. Alceste a procédé en effet à une restructuration en fonction de la proximité entre les différentes occurrences lexicales présentes dans le programme. Cette procédure permet de dégager trois classes :

Classe 1		Classe 2		Classe 3	
Formes réduites	Khi2	Formes réduites	Khi2	Formes réduites	Khi2
Emission	101	UE	26	Travail+	59
Energie	82	Renforcer	29	Social+	51
Effet	66	Droit	22	Emploi	47

²⁶ Le rapport détaillé de l'analyse du logiciel Alceste pour le programme du PPE figure dans la partie annexe de ce document.

Climatique	66	Liberté	22	Entreprise	37
Gaz	53	Terrorisme	22	Croissance	31
Serre	53	Démocrat+	21	Financier+	29
Réduction	46	Union	20	Vie	27
Changement	43	Voisin	20	Education	27
Réduire	32	Fondamental	20	Fiscal	24

Les noyaux lexicaux des classes thématiques

Le vocabulaire caractéristique de la classe 1 en fonction du Khi2 est composé notamment par les occurrences : émission(s), énergie(s), effet(s), climatique(s), gaz, serre, réduction(s), changement(s), réduire. Le vocabulaire de la deuxième classe est notamment affecté par les formes réduites : UE, renforcer, droit(s), liberté(s), terrorisme, démocrat+, union, voisin(s), fondamental+. Enfin, au sein de la troisième classe nous remarquons notamment les formes réduites : travail+, social+, emploi(s), entreprise(s), croissance, financier+, vie, éducation, fiscal.

Donc, les cinq parties de ce programme ont été regroupées dans trois classes renvoyant chacune à une catégorie thématique distincte : (1) une thématique relative aux enjeux écologiques ; (2) la thématique portant sur les enjeux de la sécurité de l'UE ; et, (3) une thématique liée aux questions économiques. La première étant essentiellement alimentée par le contenu du chapitre : « Combattre le changement climatique » ; la deuxième par le contenu des chapitres : « Faire l'Europe un lieu plus sûr » et « Unir l'Europe sur la scène mondiale » ; enfin la troisième par le contenu des chapitres : « Créer la prospérité pour tous » et « Relever le défi démographique ». On remarque la fusion des chapitres « Faire l'Europe un lieu plus sûr » et « Unir l'Europe sur la scène mondiale » pour former une même classe lexicale; et des chapitres « Créer la prospérité pour tous » et « Relever le défi démographique » pour en former une autre.

Certes, le classement effectué par le logiciel Alceste met en évidence que les occurrences de chaque classe se trouvent dans une certaine relation. Or pour comprendre et décrire cette relation nous devons étudier ces occurrences dans leur *cotexte* (Maingueneau, 2009).

3.1. Classe A : le réchauffement climatique

Les termes les plus significatifs de la classe A ne peuvent pas être étudiés séparément. Ils renvoient à deux syntagmes figés, à savoir, « changement climatique » et « émissions de gaz à effet de serre ». Deux syntagmes figés qui sont par ailleurs liées entre elles. Elles sont caractérisées soit par l'énonciateur *public* (nous) soit par un énonciateur abstrait qui a comme vertu d'énoncer la vérité de « faits réels ». Par ailleurs les sujets grammaticaux des premières phrases du chapitre (« combattre le changement climatique ») montrent clairement cette valorisation du discours *technocrate* (Maingueneau, 2009) et cela en lexicalisant les sources de l'énonciateur abstrait :

« **Le Groupe d'experts** intergouvernemental sur l'évolution du climat a conclu que (...) **Des preuves scientifiques** démontrent qu' (...) **Des études** démontrent que (...) »

Ce « groupe d'experts », au travers de ses « études », fournit « des preuves scientifiques » sur le fait que deux expressions figées suivantes sont liées entre elles : « le réchauffement climatique est dû à des émissions de gaz à effet de serre imputables à l'activité humaine ». Or, cet argument qui s'appuie sur les connaissances *scientifiques* ne lie pas seulement les deux expressions figées entre elles mais il ramène aussi le fait du réchauffement climatique à l'activité humaine. Autrement dit, le (é)lecteur de ce programme est mis face à ses responsabilités. Cette conclusion scientifique de cause à effet autorise le PPE à légitimer ses propositions promouvant la réduction de ce type d'émission.

En observant le cotexte de l'expression « des émissions de gaz à effet de serre » on constate que la forme réduite qui lui est associée le plus souvent est la racine « rédu+ », les dérivés du verbe « réduire » et du nom « réduction » :

« La réduction des **émissions de gaz à effet de serre** nous permet (...) L'Union européenne est trop fortement dépendante des combustibles fossiles et elle doit réduire ses propres **émissions de gaz à effet de serre** (...) les pays développés doivent s'engager à réduire d'ici 2020 leurs **émissions de gaz à effet de serre** (...) un objectif de 30% de réduction des **émissions de gaz à effet de serre** (...) une réduction de 80% des **émissions de gaz à effet de serre** d'ici 2050 (...) »

Cette réduction n'est pas une option mais une obligation. Car le changement climatique n'est pas présenté ici comme une opération terminée mais comme un processus encore en marche. Cela est visible à partir des déictiques temporelles et des verbes qui sont employés d'une part au passé pour montrer le changement effectué jusqu'à présent et d'autre part au futur pour montrer le changement à venir :

« L'Europe s'est plus **réchauffée** que la moyenne mondiale (...) se sont **accumulés** **pendant** des millions d'années dans la terre (...) les régions **souffriront** des impacts **futurs** »

du changement climatique, ce qui **posera** des défis considérables (...) et qu'elle **continuera** à le faire (...) la température **augmentera** encore de (...) les impacts négatifs **seront** notamment (...) le **changement climatique** aura un impact grave (...) »

Ainsi, le changement climatique n'est pas seulement présenté au sein de ce programme comme une conséquence négative sur l'état actuel des choses mais surtout comme une menace beaucoup plus importante pour l'avenir. Les termes qui sont utilisés pour décrire le changement climatique au futur (souffriront, défis considérables, augmentera encore, etc.) manifestent cette procédure de détérioration de l'état actuel des choses.

L'analyse de l'environnement lexical de la phrase « changement climatique » permet aussi de raffiner ce constat de *détérioration* (quel genre de détérioration ?). Il en découle que les conséquences et les résolutions qui concernent le changement climatique sont notamment appréhendées en termes économiques.

a) « Le Comité Stern, qui a publié ses résultats en 2006, prévoyait que le **changement climatique** aurait un impact grave sur la **croissance économique** si aucune réduction des émissions n'était mise en place (...) Les avantages d'une action forte et rapide l'emportent donc largement sur les **coûts économiques** d'une absence d'action. En réalité, selon le Rapport Stern, « les **coûts** nécessaires pour stabiliser le **climat** sont considérables mais ils sont gérables ; tout retard se révélerait dangereux et bien plus **coûteux** »

b) « Il est important de noter que l'action sur le **changement climatique** créera également des **opportunités économiques** importantes (...) Le monde n'a pas à choisir entre la lutte contre le **changement climatique** et la promotion de la **croissance** et du développement. Les changements dans les technologies de l'énergie et la structure des économies ont créé des opportunités de dissocier les **émissions de gaz à effet de serre** et la **croissance**. La lutte contre le **changement climatique** constitue la stratégie de **croissance** à plus long terme (...) »

Le premier type d'énoncés construit une relation de cause à effet en mettant l'accent sur le fait des impacts négatifs qu'aura le réchauffement climatique sur l'économie. Le deuxième type d'énoncés tente de dissocier la *lutte* contre le changement climatique de la croissance économique en insistant sur la compatibilité de ces deux procédures. Bien que ces énoncés concernant le changement climatique impliquent l'avenir, ils ne se présentent pas comme des prédictions ambiguës mais comme des *prophéties* scientifiques. Cela est effectué par la référence aux instances scientifiques et à leur discours : *En réalité, selon le Rapport Stern, « les **coûts** nécessaires pour stabiliser le **climat** sont considérables mais ils sont gérables ; tout retard se révélerait dangereux et bien plus **coûteux** »*. Cet énoncé relève du discours rapporté direct. Il peut être appréhendé comme un acte *illocutionnaire* de menace. S'il y a *retard* pour l'action de stabilisation du climat, cela mettra en danger la dimension économique du vivre ensemble européen. C'est une menace présente dans le programme du PPE; or, le responsable de cet énoncé menaçant n'est que le « Comité Stern ».

3.2. Classe B : la sécurité

La classe B produite par le logiciel Alceste est essentiellement alimentée par le contenu lexical du chapitre 2, « Faire de l'Europe un lieu plus sûr ». D'une part, l'intitulé de ce chapitre *pose* l'enjeu, le projet ; d'autre part, il *présuppose* que l'Europe n'est pas un lieu assez sûr. L'expression « pas assez sûr » n'est pas présente en tant que telle dans le programme du PPE mais elle *apparaît* par opposition à l'expression « plus sûr » et l'objectif exprimé par le parti de faire l'Europe un tel lieu. Autrement dit, le « pas assez sûr » renvoie à un problème et le « plus sûr » à un objectif. Cette relation problème / objectif, s'articule autour des occurrences lexicales « Union européenne » et sa forme d'abréviation « UE », le verbe « renforcer » et les formes lexicales réduites « droit/s », « liberté/s », « terroris+ » et « démocrate+ » qui constituent les occurrences les plus caractéristiques de la classe B selon leur Kh2.

L'UE, au sein de cette classe lexicale, est à la fois appréhendée comme lieu géographique et comme acteur. En tant que lieu elle fait référence aux problèmes, au « pas assez sûr ». Elle implique un territoire, des frontières et par là une séparation entre un extérieur et un intérieur :

« (...) les conditions d'entrée, de séjour et d'expulsion du territoire de l'**UE** (...) tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'**UE** (...) les migrations à l'intérieur de l'**UE** (...) les contrôles aux frontières communes de l'**UE** (...) La protection des côtes de l'**Union européenne** est vitale (...) L'**Union européenne** est entourée par la mer et la plupart des immigrants illégaux pénètrent dans l'**UE** par ses frontières maritimes (...) »

C'est la dimension territoriale de l'UE qui pose le problème de la « sécurité » : ses frontières et leur pénétration. Ces problèmes territoriaux sont traduits essentiellement en termes de « terrorisme » :

« Le **terrorisme** menace les valeurs européennes de sécurité, démocratie et liberté (...) C'est le **terrorisme** lié à l'extrémisme religieux ou qui en est l'expression, et non l'islam, qui rejette notre société ouverte (...) toute personne incitant à la perpétration d'actes de **terrorisme** (...) le succès dans la lutte contre les mouvements **terroristes** et la protection effective de nos citoyens sont impossibles si (...) affronter des problèmes comme le **terrorisme** djihadiste (...) »

Le terrorisme est un facteur de « l'extérieur » qui influe sur « l'intérieur » de l'UE. Ces énoncés issus d'un locuteur abstrait labellisent le terrorisme comme la « menace » des valeurs qui caractérisent cet intérieur : les « droits », la « démocratie » et la « liberté ». C'est à cette « menace » *incontestable* que tente de répondre le projet du PPE « Faire l'Europe un lieu plus sûr ». Le verbe « faire » en tant que verbe d'action implique un acteur ou des acteurs pour réaliser le projet. Cet acteur est l'UE.

En effet, l'UE au sein de cette classe est également appréhendée comme acteur, comme institution ; un super-acteur censé faire face aux problèmes de l'UE territorialisée. Les verbes des énoncés qui suivent tels que : « intensifier », « jouer », « attaquer », « promouvoir » etc. attribuent des qualités d'acteur à l'UE:

« (...) L'**UE** doit intensifier sa coopération **avec** des pays tiers (...) l'**Union européenne** doit manifestement jouer un rôle dans la lutte contre le terrorisme (...) L'**Union**

européenne doit souligner que les attentats qui frappent des personnes (...) L'**Union européenne** doit s'attaquer aux méthodes d'infiltration utilisées par les groupes terroristes (...) L'**UE** et les Etats membres doivent adopter une politique de tolérance zéro (...) L'**Union européenne** doit promouvoir les valeurs universelles et les droits de l'homme dans le monde musulman (...) »

Or, il ne s'agit pas d'une simple attribution des qualités d'acteur mais le devoir aussi d'agir. En effet, les verbes d'action de ces énoncés que nous venons de citer sont le plus souvent précédés par le verbe « doit » qui tente à former l'expression figée « l'UE doit ». Bien qu'acteur alors l'UE n'est pas tout à fait autonome quant à la direction de ses actions. Ces dernières sont orientables par le sens commun de la réalité.

3.3. Classe C : l'économie

Nous l'avons souligné précédemment, les termes qui renvoient à la dimension économique du vivre ensemble sont présents presque partout dans le programme du PPE. Cependant, les occurrences lexicales qui composent la classe C sont en grand partie issues des chapitres « créer la prospérité pour tous » et « relever le défi démographique ». Autrement dit, le logiciel Alceste a regroupé au sein d'une même classe lexicale un vocabulaire qui relève à la fois du champ économique et du champ démographique : travail, emploi, entreprise, croissance, économique / famille, âge, vieillissement, retraite, démographique, etc.

Par l'étude de ces énoncés majeurs de la classe C dans leur cotexte, nous observons la présence de ces trois énonciateurs habituels du programme ; c'est-à-dire l'énonciateur abstrait, le « nous » du public et le « nous » du PPE. D'une part, les énoncés portés par la voix abstraite qui sont caractérisés par des verbes employés au présent ou des embrayeurs du présent servent à diagnostiquer un état des choses ; d'autre part, lorsqu'ils comportent des verbes employés au futur ou des embrayeurs du futur fonctionnent comme projection dans l'avenir.

« (...) La coopération internationale **est** indispensable pour affronter une période de difficultés économiques (...) Il ne **peut** exister de cohésion sociale ou de stabilité politique sans un développement **économique** durable (...) Les **travailleurs** de demain **travailleront** selon des modalités plus flexibles, (...) les périodes de **travail** **alterneront** avec des périodes consacrées à la formation, aux loisirs, à la famille ou au **travail** social (...) L'**économie** européenne et le **marché** intérieur ne **pourront** être en mesure de faire face à la crise actuelle que grâce à la coordination des stratégies, élément essentiel pour assurer la **croissance future** mais aussi la stabilité de l'euro (...) »

L'état actuel du domaine économique est appréhendé notamment en termes problématiques : « difficultés », « crise ». A l'inverse, la projection vers le futur est appréhendée plutôt en termes de « stabilité », « loisirs », « famille ». Mais pour que ce passage de l'état critique de l'économie à la stabilité et le retour à la prospérité se réalise, il existe certaines conditions qui « doivent » être remplies. Ces conditions sont d'une part exprimées par cette voix abstraite associée justement le

plus souvent à des verbes employés au conditionnel. Dans certains autres cas, ces conditions sont repérables à partir des verbes de condition tels que « requérir », « stimuler », ou encore des expressions comme « essentiel à », « grâce à », etc. :

« (...) Un retour à la croissance en Europe **serait** favorisé par une meilleure coordination des politiques économiques des Etats membres (...) Une meilleure coordination des politiques économiques et budgétaires **encouragerait** une reprise de l'activité économique en Europe et la création d'emplois (...) Une telle politique **assurerait** une plus grande transparence des flux fiscaux et **stimulerait** la lutte contre la corruption en Europe (...) La reprise économique **requiert** également la mise en œuvre de projets d'investissement à grande échelle. Les réseaux transeuropéens, en particulier, sont **essentiels au** bon fonctionnement du marché intérieur. En plus de permettre la création d'emplois, ils **stimuleront** l'économie européenne dans son ensemble, notamment **grâce au** tourisme (...) »

D'autre part ces conditions sont exprimées par l'autre type d'énonciateur, le « nous » public. Cette fois-ci, les énoncés de « nous » ne comportent pas de verbes au conditionnel. Le pronom personnel « nous » est suivi par le verbe « devons » formant ainsi ensemble une expression figée. Cette dernière est précédée ou suivie par le connecteur logique (pour) qui manifeste le but visé par ce devoir. De cette manière, plus que des conditions, le « nous » au sein de cette classe lexicale exprime un « devoir faire » de la part du public.

Nous devons développer et cultiver les talents, investir dans l'éducation, la formation permanente et l'emploi pour créer des opportunités pour chacun (...) Pour faire face à la récession, **nous devons** renforcer l'économie (...) Pour faire face à la crise mondiale et prévenir sa récurrence, **nous devons** réformer et reconfigurer le système financier mondial (...) Pour que les citoyens soient mieux préparés et adaptés aux besoins d'une économie basée sur la haute technologie, **nous devons** obtenir davantage de nos systèmes d'éducation et de formation (...) **nous devons** pouvoir compter sur des systèmes plus actifs pour améliorer l'employabilité des personnes sans emploi.

Les « buts » de ces énoncés réfèrent au niveau économique et plus précisément soit à son *amélioration* soit à sa protection (« faire face à »). Quant aux *devoir-faire* de ces énoncés, ceux-ci impliquent des actions non seulement sur le niveau économique mais également sur d'autres niveaux de la société, notamment celui de l'« éducation », de la « formation permanente », des « réseaux transeuropéens » et du « tourisme ». Autrement dit, d'autres domaines de la vie sociale sont mis au service du « bon fonctionnement » du système économique.

Un autre constat qui découle de l'analyse de cette classe lexicale et qui va dans le même sens, c'est que le « défi démographique » est appréhendé en termes économiques. En effet, le « défi démographique » de l'intitulé du chapitre réfère ici au « vieillissement » démographique :

« Le **vieillissement** de la population est à la fois un défi et une opportunité (...) Les implications régionales et sociales du **vieillissement** démographique doivent également être prises en considération (...) Les implications sociales et économiques du **vieillissement**

de la population sont multiples (...) Les dépenses publiques liées au **vieillessement** passeront de 3 à 4 % du PIB entre 2004 et 2050 (...) le **vieillessement** de la population aura d'importantes implications sur la composition de la main-d'œuvre (...) »

L'observation du voisinage lexical de ce défi du vieillissement de la population permet de constater que celui-ci est appréhendé en termes économiques : « économiques », « dépenses », « PIB », « main-d'œuvre ».

4. La stabilité intra-textuelle du programme : « Europe », « PPE » et « faire »

Les occurrences lexicales « Europe », « PPE » et « faire » sont classées très haut dans la liste du dictionnaire des formes réduites, et cela en fonction de leur effectif dans le corpus. Néanmoins elles ne figurent pas dans le vocabulaire caractéristique d'aucune classe²⁷. Ceci est lié au fait qu'elles apparaissent d'une manière équilibrée au sein de chaque catégorie et donc elles ne caractérisent particulièrement aucune. Inversement, on peut dire qu'elles caractérisent l'ensemble du corpus puisque elles sont fortement présentes au sein de toutes les classes. Autrement dit, « Europe », « PPE » et « faire » sont des occurrences lexicales transversales du programme du PPE²⁸.

4.1. Les configurations européennes

Le terme « Europe » apparaît principalement sous les formes « en Europe » (35 fois) et « de l'Europe » (20 fois). La première formulation met en scène la dimension territoriale de l'Europe. L'Europe est appréhendée comme territoire, comme lieu géopolitique qui implique le plus souvent des enjeux et des problèmes :

- a) (...) On prévoit que la température augmentera encore de 1,8 à 4,2°C dans le monde et de 2 à 6,3°C **en Europe** (...) **En Europe**, presque toutes les régions souffriront des impacts futurs du changement climatique (...) Lutter contre le changement climatique **en Europe**.
- b) (...) La sécurité **en Europe** est confrontée à des graves défis (...) l'activité criminelle organisée a continué d'être une réalité problématique **en Europe** (...) faire échec au terrorisme djihadiste dont les origines se situent aujourd'hui tant **en Europe** (...)
- c) (...) la récession devient une triste réalité **en Europe**. (...) Cette crise affectera nos citoyens partout **en Europe** (...) Alléger la charge fiscale globale **en Europe** (...)

Il s'agit des problèmes qui renvoient aux grands thèmes du programme, à savoir l'environnement (§a), la sécurité (§b) et l'économie (§c). La formule « de l'Europe », elle aussi, appréhende en partie

²⁷ Voir les listes en question dans la partie Annexes.

²⁸ Nous attacherons à l'occurrence lexicale PPE (Parti Populaire Européen) les termes « parti » et « populaire ». Ces termes ne figurent pas non plus dans le vocabulaire caractéristique d'aucune classe.

l'Europe comme territoire et cela est visible par les sujets grammaticaux qui sont liés à cette formulation : « les régions de l'Europe », « les frontières de l'Europe », « le voisinage de l'Europe » etc.

Mais cette deuxième formulation appréhende surtout l'Europe comme une entité abstraite, idéologique. Cette dimension de l'« Europe » apparaît essentiellement dans l'introduction du programme :

« (...) L'histoire **de l'Europe** classique et humaniste (...) le Parti Populaire Européen, a influencé l'évolution historique **de l'Europe** (...) Notre idée **de l'Europe** est inspirée par notre attachement aux valeurs (...) »

Nous retenons notamment de ces configurations européennes que l'« Europe » est surtout appréhendée comme entité passive ; c'est-à-dire, que différents acteurs ou éléments peuvent agir sur elle (soit en tant que territoire, soit en tant qu'idée). Ceci inscrit une distinction quant au sens des termes « Europe » et « Union européenne ». D'un côté, l'Europe renvoie à une entité passive appréhendée en termes géographiques et idéologiques. De l'autre côté, l'UE renvoie surtout à une entité active, à une institution susceptible de gérer le *territoire* et d'assurer la persévérance des valeurs *idéologiques* de l'Europe.

4.2. Les configurations du « PPE »

Le « PPE », comme nous l'avons montré précédemment, est un des énonciateurs principaux de ce programme. L'occurrence lexicale « PPE » au sein de ce programme a la qualité d'un sujet grammatical : « le PPE » + verbe. Nous pouvons classer les verbes qui suivent le sujet « PPE » en trois types :

- verbes de *proposition* (veut, plaide, demande, propose, souhaite, recommande etc.) ;
- verbes de *position* (soutien, salue, approuve, s'oppose, etc.) ;
- verbes d'*évaluation* (estime, souligne, considère etc.).

Autrement dit, le contenu discursif de ce programme attribue au PPE la qualité d'un être rationnel qui peut évaluer une situation, prendre position par rapport à une situation et proposer des actions concernant une situation (nous y reviendrons).

4.3. Les configurations du « faire »

Le verbe « faire » est le verbe le plus utilisé au sein du programme (44 apparitions). Il apparaît notamment sous la forme « faire face » et « faire de l'Europe ». La première formulation *crée* des problèmes tout en apportant en même temps des solutions :

« Seule une Europe forte sera en mesure de créer un système financier global plus stable et de **faire face** aux autres problèmes mondiaux (...) Pour **faire face** à la récession, nous

devons renforcer l'économie (...) Pour **faire face** à la crise mondiale et prévenir sa récurrence, nous devons réformer et reconfigurer le système financier mondial (...) La capacité à **faire face** à la volatilité du marché est un facteur déterminant pour conserver durablement des bases de production en Europe (...) L'Europe doit être en mesure, avec ses partenaires internationaux, de promouvoir les intérêts européens dans le monde, d'assumer des responsabilités et de **faire face** aux défis du 21e siècle (...) »

Ces énoncés sont composés par deux phrases complémentaires : une première phrase caractérisée par l'expression « faire face » et qui consiste à mettre en scène un problème, un enjeu ; une deuxième phrase qui met en scène la solution ou la prévention du problème ou de l'enjeu annoncé par la première phrase. Les problèmes qui sont créés par ces énoncés concernent le « nous » de la communauté qui est présent dans la deuxième phrase en tant que sujet grammatical et l' « Europe » qui est présente soit en tant que sujet soit en tant que déictique spatial.

La deuxième expression, c'est-à-dire « faire de l'Europe », met en scène des projets qui visent à transformer l'Europe :

« Nous considérons ces défis comme étant également des opportunités pour transformer nos économies en économies du développement durable et de l'efficacité énergétique et pour **faire de l'Europe** un leader mondial dans ce domaine (...) **Faire de l'Europe** un lieu plus sûr (...) le but de la stratégie de Lisbonne, qui vise à **faire de l'Europe** l'économie de la connaissance la plus compétitive au monde (...) C'est pourquoi le Parti Populaire Européen a développé une politique visant à protéger les citoyens européens et à **faire de l'Europe** un lieu de vie plus sûr (...) »

Cette formulation du verbe « faire » appréhende l'Europe en tant qu'acteur subissant des actions. Ces énoncés permettent de constater que l'acteur principal dont l'Europe subit les actions est le PPE. En effet, le Parti Populaire Européen constitue le sujet grammatical de ces énoncés soit en étant lexicalisé en tant que tel soit en se substituant au pronom personnel « nous ».

4.4. *L'argument de la stabilité intra-textuelle du programme*

L'étude de ces occurrences transversales du programme met par ailleurs en évidence l'existence d'un lien entre « PPE », « Europe » et le verbe « faire ». Il s'agit d'une logique argumentative qui traverse tous les « temps » et tous les « thèmes » du programme. C'est un lien argumentatif qui instaure le plus souvent une situation de dépendance de l'« Europe » à l'égard du « PPE » qui lui fait subir ses actions (« faire »).

Le PPE se fait attribuer, au sein de cette relation, le statut d'acteur historique, rationnel et « responsable », tandis que l'Europe est plutôt réduite à une entité passive. D'un point de vue grammatical, le PPE apparaît comme le sujet grammatical de ces phrases. Les verbes qui lui sont associés (influencé, développé) lui attribuent des qualités d'acteur :

« Notre famille politique, le **Parti Populaire Européen**, a influencé l'évolution historique de l'**Europe** davantage que n'importe quelle autre force politique (...) Tout au long de son histoire, le **PPE** a été la seule famille politique à avoir développé une vision claire pour l'**Europe** ».

Dans l'introduction du programme, d'où sont tirées les deux phrases ci-dessus, on remarque une succession des phrases argumentatives qui cherchent, d'abord, à instaurer un lien particulier (historique) entre le PPE et l'Europe, puis, à légitimer la prolongation de ce lien. Le Parti Populaire Européen renvoie à un ensemble d'acteurs rationnels, du présent et du passé, qui forment une famille. Une famille qui a agi sur l'Europe et qui a *influencé* son *évolution historique*. L'énonciateur de la première phrase est la voix des membres de cette famille mise en évidence par le terme « notre » au début de la phrase. La deuxième phrase se caractérise par l'absence d'énonciateur, en *voix off*. Le message de cette phrase est porté par la voix de « l'Histoire » présentant ainsi le PPE comme « la seule famille politique à avoir développé une vision *claire* pour l'Europe ». Une troisième phrase succède à ces deux premières afin de compléter l'argumentation :

« En tant qu'héritiers des pères fondateurs de l'intégration européenne, Jeanne Monnet, Robert Schuman, Konrad Adenauer et Alcide de Gasperi, **nous** sommes conscients de notre riche héritage et déterminés à façonner l'**Europe** du futur ».

Dans cette phrase le terme « PPE » n'apparaît pas en tant que tel mais il est en quelque sorte représenté par l'embrayeur « nous ». Le « nous » fusionne des personnes historiques et les dirigeants actuels du PPE en représentant les deux à la fois. L'argument ici consiste, par la référence à l'« Histoire », à définir le PPE comme l'instance légitime pour façonner l'Europe. C'est justement cet argument de légitimation de l'action du PPE sur l'Europe qui permet la présence tout au long du programme des évaluations et des projets *dé-complexés* impliquant une certaine transformation de l'Europe :

« L'**Europe** manque d'entrepreneurs pionniers et le **PPE** entend **faire** tout ce qui est en son pouvoir pour réinsuffler l'esprit d'entreprise et créer ainsi une économie plus dynamique (...) Le **PPE** considère que les objectifs de cette stratégie sont une priorité absolue pour que l'**Europe** puisse s'affirmer comme un acteur important au niveau mondial (...) le **Parti Populaire Européen** a développé une politique visant à protéger les citoyens européens et à **faire** de l'**Europe** un lieu de vie plus sûr ».

Il s'agit le plus souvent des phrases argumentatives du type : $(P-Q) + Q = R$, ou $(P+Q) - Q = R$. Le « $(P-Q)$ » et le « $(X+Z)$ » renvoient à des constats, le « $+Q$ » et le « $-Q$ » renvoient à un projet et le « R » au résultat souhaité par le PPE. Autrement dit, ce sont des arguments qui partent d'un constat pour arriver à un résultat et qui impliquent un projet : « L'Europe manque d'entrepreneurs » (constat) + « réinsuffler l'esprit d'entreprise » (projet) = « créer une économie plus dynamique » (résultat souhaité).

Dans certaines de ces phrases argumentatives un des trois éléments d'argumentation (le plus souvent le « constat ») est absent :

« (...) le **Parti Populaire Européen** a développé une politique visant à protéger les citoyens européens et à faire de l'**Europe** un lieu de vie plus sûr ».

Dans l'argument de la phrase ci-dessus le « constat » est absent. Il apparaît néanmoins en tant que *présupposé*. Le projet de cette phrase est « le Parti Populaire Européen a développé une politique » ; le résultat souhaité est « à protéger les citoyens européens et à faire l'Europe un lieu de vie plus sûr ». Le *posé* de cette argumentation est que le PPE a une politique qui vise à la protection des européens et à faire de l'Europe un lieu plus sûr. Le présupposé alors renvoie au constat de cette argumentation, c'est-à-dire que les citoyens européens ne sont pas protégés et que l'Europe n'est pas un lieu de vie sûr.

1.4. Les processus et activités de production

Si l'analyse des programmes électoraux eux-mêmes permet de mettre en évidence les mythes politiques européens de cette campagne, leur démythification ne peut se faire qu'en les inscrivant dans le(s) contextes(s) de leur production, dans les activités qui y sont menées pour leur élaboration et les récits de ces dernières.

1.4.1. Les récits d'activités

Dans l'objectif de comprendre le processus de production des programmes électoraux nous avons réalisé une enquête par entretiens auprès des acteurs impliqués au sein de ce processus. Les interviews ont été réalisées en deux temps :

- Pendant la période de la production des programmes, c'est-à-dire, la période pré-électorale et plus précisément durant les trois mois qui ont précédé les élections du Parlement

Européen de Juin 2009. L'objectif était d'interroger les participants « au chaud » de leur activité et souvent au lieu même de l'activité.

- La deuxième période, post-électorale cette fois, a permis de prendre en compte le contenu des programmes en apportant au-delà de l'enrichissement général de l'enquête, des précisions et des ajustements dans les sujets des entretiens. Etant donné la multitude des espaces de production des textes électoraux, cette enquête par entretiens a impliqué des allers-retours triangulaires entre la France, la Belgique et Chypre.

Nous avons pu ainsi réaliser une série de trente-sept entretiens dont la durée varie entre neuf minutes et trois heures. Douze entretiens ont été effectués auprès de personnes qui ont participé à la production des manifestes européens ; dix auprès des personnes impliqués dans la production des programmes des partis français et neuf des programmes des partis chypriotes. Enfin, six entretiens ont été réalisés avec des agents hybrides, c'est-à-dire qui ont eu une implication à la fois dans la production d'un programme européen et d'un programme domestique (par exemple le programme du PPE et le programme de l'UMP).

Selon le critère de leur appartenance partisane, les interviewés peuvent être regroupés comme étant liés : au PPE et ses partis membres (12 entretiens), au PSE et ses partis membres (13), et au PGE et ses partis membres (12).

Tableau 2: Répartition des 37 entretiens réalisés en fonction de l'affiliation partisane des agents et en fonction de l'origine nationale

Critère de stratification	Nombre d'entretiens	Total
Appartenance partisane	12 entretiens auprès de membres du PPE et des partis nationaux assimilés	37 entretiens
	13 entretiens auprès de membre du PSE et des partis nationaux assimilés	
	12 entretiens auprès de membres du PGE et des partis nationaux assimilés	
	12 entretiens auprès d'agents impliqués dans la production des Manifestes Européens	

Origine géo-culturelle	10 entretiens auprès d'agents impliqués dans la production des programmes français	
	9 entretiens auprès d'agents impliqués dans la production des programmes chypriotes	
	6 entretiens auprès d'agents participant à la fois à la production des Manifestes Européens et des programmes nationaux	

Enfin, un dernier critère de catégorisation qui a été pris en compte pour la constitution du corpus a été celui du statut officiel de chaque agent au sein de la production des discours électoraux. Ainsi, nous avons inclus dans cet échantillon d'interviewés des députés européens et ex-députés européens, délégués nationaux auprès des partis et des groupes parlementaires européens, responsables des partis européens de la coordination des partis membres, membres du bureau de la communication des partis et conseillers en communication externes.

Les entretiens effectués sont du type semi-directif. Nous considérons en effet qu'en tant que méthode de recueil des données, l'enquête par entretiens semi-directifs accorde une certaine marge à l'enquêté à conduire lui-même son discours, de manière à ce que la nature et l'ordre du discours soient le produit de l'expression « libre » et « naturelle » de l'enquêté. En ce sens, « le chercheur s'efforcera simplement de recentrer l'entretien sur les objectifs chaque fois qu'il s'en écarte et de poser les questions auxquelles l'interviewé ne vient pas par lui-même, au moment le plus approprié et de manière aussi naturelle que possible » (Quivy et Campenhoudt, 1995 : 195). Bien que cette méthode implique la construction d'un *guide d'entretien*, comprenant de grands axes thématiques à aborder à l'entrevue, ainsi que des questions ouvertes sur chaque sujet, par rapport aux autres techniques d'enquête, il permet à l'enquêteur de recueillir des réponses plus libres et plus développées de la part de l'enquêté.

En effet, l'entretien semi-directif se présente comme une « semi-mesure ». Il permet, d'un côté, d'avoir un minimum d'intervention de la part de l'enquêteur, de manière à ce que l'enquêté puisse produire un discours sans que ce discours soit enfermé dans les directions de l'enquêteur - par rapport à un entretien directif, et, de l'autre, de donner la possibilité à l'enquêteur de poser

une ligne conductrice au déroulement de l'entretien – par rapport à l'entretien non-directif – de manière à ce que les données produites par le discours de l'enquêté puissent être « utiles » par rapport à l'objet de recherche. Vu la difficulté de s'entretenir avec les hommes politiques et surtout les agents de communication politique, nous avons opté pour une enquête par entretien semi-directif pour que le discours de l'enquêté puisse être significatif pour l'objectif de notre recherche (à savoir, la procédure concrète de production des programmes politiques, la pratique de l'enquêté lui-même dans le cadre de cette procédure et le rapport de l'enquêté à son activité), mais sans qu'il ne soit trop canalisé.

Au-delà des enjeux qu'implique le mode de recueil des données discursives, ces derniers invitent également à réfléchir sur leur pertinence dans la démarche sociologique et sur la méthode de leur analyse. En effet, la parole des gens n'a pas toujours été considérée comme légitime en tant que donnée d'analyse scientifique. Dans la sociologie française, cette méthode ne justifiait pas le principe durkheimien de l'« extériorité du fait social » ; elle constituait, tout d'abord, un langage de description, ensuite, un langage interprétatif ; celui-ci renvoyait davantage, selon Durkheim, aux manifestations individuelles des phénomènes qu'aux faits sociaux.

Dans la sociologie contemporaine, l'entretien est devenu l'un des principaux outils de recueil des données. Néanmoins la démarche méthodique pour l'analyse des entretiens demeure plurielle. Deux types de méthode dominant dans les sciences sociales : le premier est caractérisé par une posture *illustrative*, le second par une démarche *restitutive*. D. Demazière et C. Dubar (1997) démontrent bien les limites de ces deux types d'analyse. Le premier type s'opère par un usage sélectif des extraits de la parole des gens en tant qu'illustration pour la corroboration de l'hypothèse de départ, au point de l'asservir aux besoins de la démonstration conduite par le chercheur. Les entretiens sont analysés dans ce cas selon une méthode taxinomique et ne sont utilisés que dans une logique pure d'administration de la preuve. Le second type d'analyse considère le discours des gens comme transparent : le sujet est capable d'exprimer ce qu'il vit ou a vécu, ses manières de percevoir la réalité sociale et d'agir et d'en livrer les "bonnes raisons". Il valorise la singularité du discours et laisse au lecteur et à sa sensibilité la responsabilité de l'interprétation. La première posture renvoie au risque de tomber dans un paralogisme sociologique ; la deuxième présente le problème d'un paralogisme sémiologique.

Il ne suffit pas d'une *réflexivité réflexe* (Bourdieu, 1968), fondée sur le *métier du sociologue*, pour reprendre les termes de Pierre Bourdieu, pour minimiser ces risques. Mais il faut avoir une posture analytique qui « cherche à produire méthodiquement du sens à partir de l'exploitation d'entretiens de recherche » (Demazière et Dubar, 1997), en étant attentive aux catégorisations cognitives et sociales que le locuteur met en œuvre dans son récit. Le discours d'un individu, ne renvoie pas toujours, ni seulement à ce qu'il pense, ni à son point de vue personnel. Un discours se caractérise par sa polyphonie, par les contraintes d'interaction à partir desquelles il se produit et par la pluralité de ses significations.

Les méthodes présentées précédemment au sein de ce chapitre comme adéquates pour l'analyse des programmes peuvent s'appliquer aussi pour l'analyse des entretiens réduisant ainsi le risque de tomber dans des « paralogismes ». Ces méthodes constituent une tentative de résolution des problèmes que soulève l'utilisation des entretiens et du discours en général, dans la recherche sociologique. L'objectif de l'analyse des discours des interviewés est en premier lieu de saisir des informations organisationnelles précises en rapport avec la production des mythes européens. Puis, analyser les modes d'organisation de la production des discours électoraux et les activités concrètes des individus au sein de ce processus ainsi que leur rapport à leur activité en les articulant avec les traits caractéristiques des programmes.

Plus précisément, l'enquête par entretien permet de mettre en lumière quels sont les principaux participants-acteurs dans ce processus de production et quel est leur rôle précis dans ce processus. Elle permet de saisir l'organisation des partis quant à la production des programmes, appréhender les objectifs assignés aux programmes, ainsi que les caractéristiques-enjeux « déclarés » de la procédure de leur conception et de leur élaboration. En d'autres termes, les entretiens dans le cadre de la présente étude ont au delà de la fonction de « récits de pratique », la fonction de récits des réalités collectives et individuelles qui animent les processus multiples de production des mythes européens.

1.4.2. L'observation et les archives comme données complémentaires

Notre enquête de terrain nous a permis d'enrichir et parfois d'approfondir les perspectives d'analyse par les observations que nous avons pu réaliser, dans les sièges et les fédérations régionales des partis mais aussi dans le bâtiment parlementaire à Bruxelles, dans les bureaux

des députés européens, de leur « staff », dans les couloirs et les cafétérias du parlement aussi, pendant les moments morts entre deux interviews. Lors de notre deuxième visite au parlement européen à Bruxelles nous étions accueilli par un couple de « staff » du groupe parlementaire GUE/NGL (officieusement) lié au parti européen PGE. L'une des deux personnes fait aussi partie de la délégation du parti chypriote AKEL auprès du parti européen PGE. Nous avons pu ainsi suivre pendant trois jours le quotidien de ces deux personnes dont la vie se déroule essentiellement aux locaux du PE, dépassant souvent les douze heures d' « isolement » au sein du building bruxellois.

Ceci nous a permis d'observer en quelque sorte les coulisses de la production des mythes européens, certes différentes de ceux que les programmes mettent en scène, mais qui ont permis d'enrichir les informations issues de l'enquête par entretiens tout en les prolongeant dans d'autres configurations. Nous avons pu ainsi observer des ambiances différentes que celles proposées par les grands halls du PE et les chambres des réunions : moins froides et moins mécaniques, moins ritualisés et moins réglementés ; plus bricolés et plus dynamiques. Enfin, nous avons eu l'occasion d'assister en tant que « visiteur » du Parlement Européen, notamment à deux séances plénières du groupe GUE/NGL.

Ces observations sont traitées comme des données supplémentaires et non pas comme des données descriptives de base. Elles sont mobilisées au sein de ce travail d'analyse comme prolongement, complétant les récits de pratique recueillis, afin de permettre une compréhension plus complète des activités et des processus qui encadrent la production des programmes.

Au même titre que les observations que nous avons réalisées nous-mêmes, nous avons eu recours à des données déjà disponibles. Il s'agit essentiellement de données historiques et statistiques portant notamment sur l'espace-temps et les individus auxquels les discours électoraux européens s'adressent : sondages d'opinion, enquêtes sur la participation électorale, données statistiques sur la composition des partis, de groupes parlementaires et du parlement européen, etc. Plus précisément, nous avons mobilisé ces données historiques et statistiques dans l'objectif de les articuler avec la structuration et les modes d'organisation des différentes institutions impliquées au sein de cette recherche (Parlement Européen, partis politiques, composants des partis, etc.), ainsi que pour expliquer certains traits caractéristiques des mythes

européens, tels que la critique systémique de l'UE par le PGE et ses composants domestiques ou l'importance du « problème chypriote » dans la construction des mythes européens par les partis chypriotes.

Au fur et à mesure de l'avancement de l'analyse les différents types des données ont été articulées les unes aux autres afin de réaliser des synthèses sociologiques de nos résultats.

DEUXIÈME PARTIE

La deuxième partie de cette thèse est consacrée à l'analyse du *politique européen*, défini comme objet de cette recherche. Nous présentons une description analytique du processus de production des manifestes européens et des programmes électoraux domestiques, qui ont constitué les traces matérielles principales des élections du Parlement européen de 2009. Cela passe par une explicitation des configurations de cette production, à la fois *inter-partisane* et *intra-partisane*. La suite de l'analyse se focalise sur la matérialité discursive du politique européen, par une comparaison de neuf programmes électoraux. Elle se structure en trois chapitres. Le premier chapitre traite les cohérences ou proximités des programmes étudiés. Il

met en avant la « mise en suspens » du politique, de par sa *technocratisation*. Les deux chapitres suivants nuancent cette thèse en montrant que ce politique européen existe et qu'il s'exprime à travers l'*inscription partisane et géo-culturelle* des discours produits. L'Europe apparaît ainsi comme l'objet d'une production cognitive conflictuelle, source de « méésentente ». Enfin, le dernier chapitre s'attache à articuler analyse des contenus et analyse des pratiques. Il met en perspective les relations qui se tissent entre les proximités et/ou divergences des programmes électoraux et la configuration de la production et de la circulation de ces programmes.

CHAPITRE I – LES CONFIGURATIONS DE PRODUCTION DES PROGRAMMES ELECTORAUX

Ce chapitre s'intéresse aux entités qui participent à la production des discours électoraux, c'est-à-dire aux personnes, aux dispositifs techniques, ainsi qu'aux pratiques qui les lient entre eux. Ces entités impliquent des espaces et des temps de réalisation différents. Au sein de cette section nous décrirons de manière analytique la configuration de la production des programmes électoraux des élections du Parlement européen de 2009, qui constituent notre corpus.

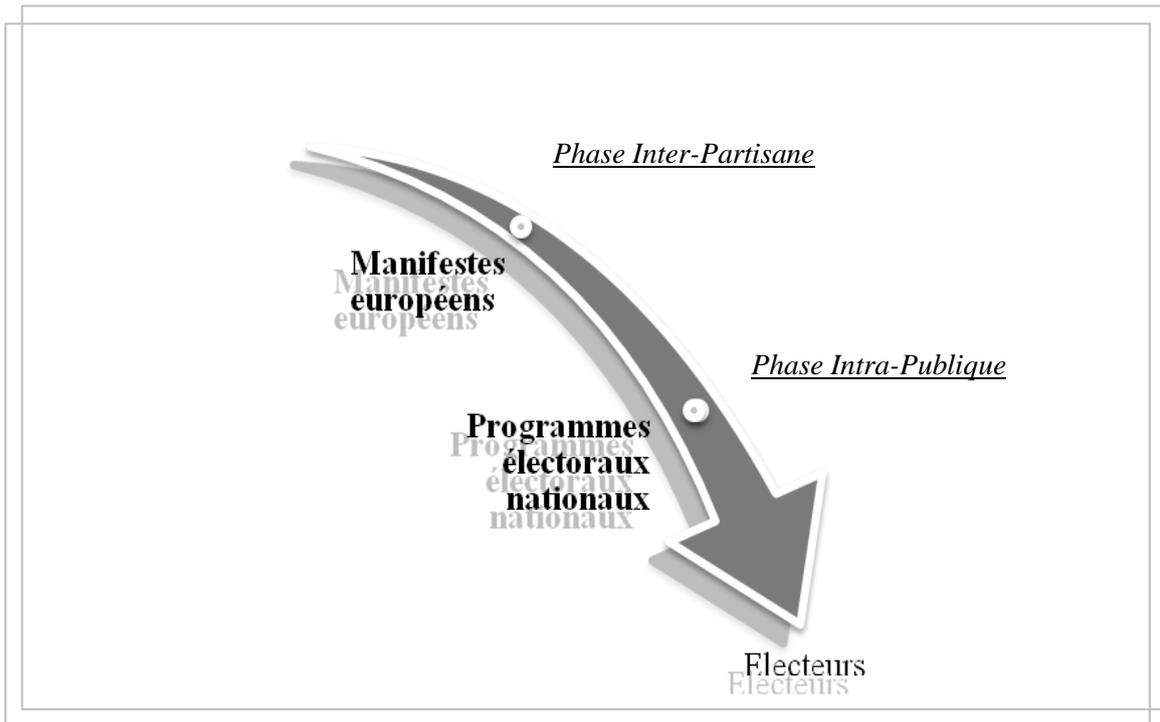
L'objectif est de décrire et d'examiner l'ensemble des procédures concrètes, de la production des manifestes européens à leur transformation en programmes électoraux nationaux.

Cette description analytique ne doit pas être vue comme exhaustive, c'est-à-dire faisant l'inventaire de l'ensemble des activités particulières autour de la production des discours programmatiques, mais plutôt comme une reconstitution *idéal-typique* de la configuration « démocratique » de la réalisation du politique européen. Elle présente les caractéristiques fondamentales des opérations de fabrication des manifestes européens et la structuration de l'organisation du processus de production des programmes nationaux.

Pour cette élaboration *idéal-typique*, nous nous appuyons à la fois sur les entretiens que nous avons effectués auprès des membres des partis européens et auprès des membres des six comités nationaux, ainsi que sur l'observation directe que nous avons eu l'occasion d'effectuer pendant la première période de l'enquête de terrain, au cours de la campagne électorale. Cette reconstitution analytique se base donc tant sur l'information diffusée par les voix de nos interviewés que sur nos propres observations pendant nos visites dans les locaux des différents partis ainsi que dans les bureaux du Parlement européen. Elle prend aussi en compte les documents officiels des institutions européennes, notamment des partis politiques (organigrammes, statuts, etc.) qui ont été croisés et articulés au sein de cette analyse avec les discours de nos interviewés et avec nos observations.

D'une manière générale, l'enquête montre que le processus d'élaboration du discours électoral se divise en deux phases : une phase *inter-partisane* et une phase *intra-partisane*. Chacune de ces deux phases se caractérise par un mode d'organisation différent impliquant des participants ainsi que des espaces-temps spécifiques. Plus précisément, la phase *inter-partisane* se réalise au niveau européen et elle implique des représentants de l'ensemble des partis nationaux membres d'un même groupement politique européen. C'est au cours de cette phase que s'élaborent les manifestes des partis européens composés par les positions (plus ou moins) communément acceptées par les partis-membres. La phase *intra-partisane*, quant à elle, est postérieure à la phase inter-partisane. Elle relève du niveau national et elle consiste en l'élaboration des programmes qui n'engagent que les partis domestiques qui les produisent.

Figure 1 : Les phases de la production des programmes



1. Une configuration inter-partisane

« Monsieur le Président,

Nous vous demandons de bien vouloir veiller à ce que soit inscrit, dans le traité sur l'Union politique, un article concernant la contribution des partis européens à la formation du consensus et de la volonté politique, reconnaissant ainsi le rôle des partis européens dans le processus d'intégration et dans la démocratisation du système politique de l'Union européenne.

Pour cette stipulation explicite, nous vous proposons la formulation suivante :

« Des partis européens sont indispensables en tant que facteur d'intégration au sein de l'Union. Ils contribuent à la formation de consensus et à l'expression de la volonté des citoyens de l'Union.

Sont considérés comme partis européens, les associations fédératives de partis nationaux, existant dans la majorité des États membres de la CE, qui ont les mêmes orientations et objectifs et qui constituent au Parlement européen un Groupe unique. Ils doivent justifier publiquement l'origine de leurs revenus ».

Nous sommes convaincus que sans une contribution des partis européens, l'Union politique n'est ni pensable, ni viable. Pour cela, nous vous demandons de faire vôtre notre proposition afin de rendre possible à moyen terme et de manière analogue à la politique nationale, une législation européenne pourvoyant un cadre de travail pour les partis européens. »²⁹

Le 1er juillet 1991, les présidents des trois fédérations européennes de partis, Willy de Clercq, Wilfried Martens et Guy Spitaels, adressent une lettre aux présidents du Conseil européen, du Conseil, du Parlement et de la Commission leur demandant de veiller à l'insertion d'un article sur le rôle des partis européens dans le traité sur l'Union européenne. Deux ans plus tard, la volonté des trois présidents se réalise dans le traité de Maastricht :

« Les partis politiques au niveau européen sont importants en tant que facteur d'intégration au sein de l'Union. Ils contribuent à la formation d'une conscience européenne et à l'expression de la volonté politique des citoyens de l'Union »³⁰.

²⁹ Archives historiques de l'Union européenne (AHUE) : EG.B.A-03.01. Populaires et conservateurs au Parlement européen, EG-68. Disponible en ligne sur le site du « European Navigator » : <http://www.ena.lu/lettre-presidents-federations-europeennes-partisbruxelles-juillet-1991-020401899.html>

³⁰ Article 138a du Traité de Maastricht (1993), transformé en article 191 dans le Traité d'Amsterdam en 1997. Le Traité de Nice en 2001 ajoute un second alinéa : « Le Conseil, statuant conformément à la procédure visée à l'article 251, fixe le statut des partis politiques au niveau européen, et notamment les règles relatives à leur financement ». Ce statut, a été encore complété par un deuxième règlement en décembre 2007 (Règlement n°1524/2007 du 18 décembre 2007), qui détaille les conditions nécessaires pour la demande et l'attribution du label « parti politique au niveau européen ». Il s'agit d'une procédure de reconnaissance annuelle qui dépend d'une décision du bureau du Parlement européen (PE). Dans le Traité de Lisbonne, entré en vigueur le 1er décembre 2009, l'ex-article, donc, 191 a été divisé en deux : l'article 10, paragraphe 4, du « Traité sur l'Union européenne » modifie le premier alinéa de l'article

Au niveau européen, les partis politiques émergent tardivement par rapport à d'autres groupements d'acteurs (notamment de caractère économique) qui se forment dès le début de la construction européenne. Ceci reflète en quelque sorte la logique initiale de cette construction européenne, laquelle revoie à un projet essentiellement économique et financier (Hantrais, 2007).

Pourtant dès les années 1950, les députés qui siègent à l'Assemblée parlementaire de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA), y prennent place en fonction de leur proximité idéologique et non pas selon leurs origines nationales. En effet, le Règlement de l'Assemblée prévoyait déjà la possibilité, pour les délégués des Parlements nationaux, de se réunir en groupes politiques. Au début, trois groupes composent l'Assemblée : les démocrates-chrétiens, les socialistes et les libéraux. Progressivement, d'autres groupes se constituent qui correspondent aux grandes familles politiques européennes (écologistes, régionalistes, radicaux de droite et de gauche).

1.1. Les partis européens

Les organisations fédérales européennes de partis domestiques apparaissent dans les années 1970, suite à l'adoption par le Conseil de l'Acte portant sur l'élection des députés européens au suffrage universel direct. Il s'agit d'un moment clé pour l'émergence d'une certaine «transnationalisation» de l'organisation des partis politiques (Hix et Lord, 1997). Entre 1974 et 1976, les formations socialistes, les libéraux et les démocrates-chrétiens issus des Etats membres se constituent en fédérations de partis. Ils sont suivis par les verts et les radicaux de droite et de gauche, respectivement dans les années 1980, 1990 et 2000. Néanmoins, différentes

191 : « Les partis politiques au niveau européen contribuent à la formation de la conscience politique européenne et à l'expression de la volonté des citoyens de l'Union. » Quant au second alinéa de l'article 191, il est repris par l'article 224 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. Pour une analyse minutieuse de la « sociogenèse » de la catégorie des « partis politiques au niveau européen » voir l'article de Francisco Roa Bastos (2012).

recherches ne considèrent pas ces formations comme des « partis politiques » et les appréhendent plutôt comme des fédérations de partis nationaux ayant comme objectif de former à l'avenir de « véritables » partis à l'échelle de l'UE (Quermonne, 1998 ; Delwit, Kulahci, Van De Walle, 2001).

1.1.1. Le Parti Populaire Européen

En ce qui concerne les partis de notre corpus, le Parti populaire européen (PPE) créé en 1976, succède à l'Union européenne chrétienne-démocrate (UEDC) établie en 1965. Le Comité politique de l'UEDC en juillet 1976, a pris la décision de fonder le Parti Populaire Européen. A l'origine, douze partis en sont membres³¹. Le PPE demeure ainsi la première fédération européenne de partis à se labelliser sous la forme de « parti ». Pour le président du PPE, Léo Tindemans, premier ministre Belge à l'époque, l'objectif de la création du parti était de « faire évoluer les structures en place vers ce qui a toujours été notre objectif et notre idéal: l'avènement des Etats-Unis d'Europe ».

Le rassemblement des divers partis nationaux dans une fédération partisane au niveau européen n'exclut pas pour autant des querelles des courants au sein de ce nouveau parti européen. Ces querelles internes sont marquées symboliquement dans le nom même du parti (Delwit, 2001). En effet, les partis démocrates chrétiens historiques (Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Italie) revendiquent une référence explicite au qualificatif de « démocrate chrétien » dans la dénomination du parti. Or les deux partis allemands (CDU-CSU allemande) s'y opposent et souhaitent au contraire une fédération partisane européenne plus ouverte. Pour eux, compte tenu de la perspective de l'élargissement et de la marginalité des formations à tradition démocrate chrétienne dans les nouveaux-entrants dans la Communauté, le développement du PPE devait

³¹ Le Christelijke Volkspartij (CVP), le parti social chrétien (PSC), la Christlich Demokratische Union (CDU), la Christlich Soziale Union (CSU), le Centre des démocrates sociaux (CDS), la Democrazia Cristiana (DC), le Südtiroler Volkspartei (SVP), le Fine Gael (FG), le parti chrétien social (PCS), l'Anti-revolutionaire Partij (ARP), la Christelijke Historische Unie (CHU) et le Katholieke Volkspartij (K.V.P).

se réaliser au-delà du cadre démocrate chrétien vers des formations de sensibilité conservatrice voire libérale (Delwit, 2001). De cette querelle, les alliés « pro-chrétiens » en sortent dans un premier temps gagnants et le nom du parti se transforme en « Parti populaire européen. Fédération des partis démocrates chrétiens de la Communauté européenne ». Or, le compromis que le nom du parti donne à voir n'a pas empêché l'évolution de ce conflit intérieur vers un schisme du parti. Celui-ci aboutit avec la création en 1978, sous l'initiative du CDU, d'un nouveau parti paneuropéen : Union Démocratique Européenne (UDE).

Dans les années 1980, le PPE traverse une période difficile caractérisée par des défaites électorales successives, tant au niveau européen qu'au niveau national. C'est aussi la période au cours de laquelle les social-démocrates marquent un tournant à gauche, tandis que les libéraux montent en puissance. Ceci a contribué à polariser la scène politique européenne en mettant ainsi en danger la dominance politique du PPE et du centre-droite, revendiqué par ce parti comme son « milieu » idéologique. (Delwit, 2001). La réaction du PPE vient dans les années 1990. A l'issue de la Conférence des chefs de gouvernement et de partis du PPE en avril 1991, le PPE déclare sa volonté pour « une coopération plus étroite avec ces partis populaires qui, dans leur pays, poursuivent un projet social comparable et les mêmes objectifs de la politique européenne du PPE. Suivant sa vocation de force majoritaire européenne, il est fondamentalement disposé à accepter ces partis populaires au sein de son organisation, s'ils le demandent, mais seulement s'ils acceptent les principes, les bases programmatiques ainsi que les statuts du PPE »³².

En 2002, le PPE absorbe « finalement » l'UDE, tout en se stabilisant comme la force politique majeure de l'UE. Ce malgré le fait que ceux qui s'opposent à cette « droitisation » du PPE, créent en 2004 le Parti Démocrate Européen (PDE) avec un ancrage plus centriste. Des membres du Parti populaire européen sont actuellement à la tête des gouvernements de 18 pays de l'Union européenne sur 28. Le président de la Commission européenne (José Manuel Barroso) ainsi que le président du Conseil européen (Herman van Rompuy), sont tous les deux membres du PPE. Le Parti populaire européen forme également le plus grand groupe

³² « Résolution adoptée par la Conférence des chefs de gouvernement et de partis du PPE à Bruxelles, le 13 avril 1991 », PPE Bulletin, juin 1991, n° 2, p. 3.

parlementaire au Parlement européen, et ceci depuis les élections de 1999. Le parti accorde par ailleurs le statut d'« Associations reconnues » à une série d'organisations politiques européennes : la Jeunesse du PPE, les Etudiants Démocrates européens, les Femmes PPE et l'Union des petits et moyens entrepreneurs.

1.1.2. Le Parti Socialiste Européen

Le Parti socialiste européen (PSE) trouve ses origines dans l'Union des partis socialistes de la Communauté européenne (UPSCE), constituée en avril 1974. Celle-ci a succédé au Bureau de liaison des partis socialistes de la Communauté européenne, première structure socialiste européenne à visée transnationale. Les premières années de l'existence de l'UPSCE se caractérisent par une profusion des positionnements des partis membres face à la question de l'intégration européenne. Ceci est dû notamment à l'affiliation du parti travailliste britannique (hésitant face à la question européenne) à l'UPSCE, et le tournant à gauche de certains partis, accompagné par l'adoption d'une posture critique vis-à-vis de l'Union. Ce qui peut apparaître comme un manque de cohérence minimum au sein de cette confédération des partis s'est traduit par ailleurs par l'impossibilité d'élaborer un programme commun pour les élections de 1979. Il a fallu plus d'une décennie au parti pour affirmer une ligne politique plus solide.

En 1992, suite à la reconnaissance du rôle des partis politiques au niveau européen dans le Traité de Maastricht, l'UPSCE change de dénomination et devient le « Parti des socialistes européens », puis depuis 2001 le « Parti Socialiste européen »³³. L'objectif attribué à cette nouvelle formation partisane est de permettre « aux instances socialistes d'exercer une influence décisive dans la communauté européenne » et ceci un formant un « parti véritable »³⁴. Progressivement, le PSE a regagné l'estime de ses composants nationaux et il s'est imposé ainsi comme le centre organisationnel incontestable de coordination des socialistes au niveau

³³ En anglais le nom du parti n'a pas changé. Il garde toujours la dénomination : « Party of European Socialists ».

³⁴ Guy Spitaels, Rapport d'activité de l'Union, 1990-1992.

européen (Moschonas, 2005). Si les divergences internes n'ont pas disparu, les partis membres se révèlent plus ou moins cohérents vis-à-vis de la question de l'«intégration européenne», faisant ainsi du PSE le parti européen le plus « pro-fédéraliste » de l'UE (Hix et Lesse, 2002).

Actuellement, le PSE est la deuxième force politique de l'UE, derrière le PPE. Il est représenté dans toutes les instances décisionnelles de l'UE : au Parlement européen par le Groupe des Socialistes et démocrates (195 membres), à la Commission, au Conseil européen ainsi qu'au Conseil des ministres. Il définit par ailleurs le « PSE Femmes » et « ECOSY » (organisation de jeunesse) comme ses « organisations sectorielles ».

1.1.3. Le parti de la Gauche Européenne

Le parti de la Gauche Européenne (GE) est le parti européen le plus récent de notre corpus. Même si les divers partis de la gauche radicale cosignent des projets électoraux déjà depuis les élections des 1999, tout en formant à partir de cette année un groupe parlementaire (GUE/NGL), ce n'est qu'en 2004 que se forme un parti européen institutionnalisé. En janvier 1999, treize partis de gauche se réunissent à Paris et publient leur première plateforme politique commune dans le cadre des élections européennes de la même année. Au cours de cette même réunion de Paris, le président du PDS allemand, Lothar Bisky, souligne la nécessité pour les partis de gauche d'aller au-delà d'une coopération parlementaire et de penser à de nouvelles formes d'organisation possibles.

Ce premier débat sur la création d'un parti de gauche au niveau européen a révélé l'existence de contradictions et des divergences politiques importantes. Il s'agit de divergences qui concernent aussi bien le plan idéologique que le statut organisationnel que le parti européen devrait adopter. En effet, la gauche en Europe se compose de nombreuses formations politiques et sociales, souvent en partie opposées, et qui manifestent des différences non négligeables dans leurs programmes et leurs fondements concernant les visions et les positionnements envers l'UE (March, 2011).

Après cinq ans d'échanges entre les futurs membres du parti, le Congrès fondateur se réalise finalement en mai 2004 à Rome. D'une manière générale nous pouvons soutenir que la cohérence de la Gauche Européenne se fonde notamment sur le fait que ses partis membres sont critiques vis-à-vis du modèle capitaliste. Cet esprit anticapitaliste se traduit au niveau européen par la revendication d'une « autre Europe ». Ainsi, si les partis membres de la GE rejettent le qualificatif d' « eurosceptiques », ils sont au moins opposés à l'idée de l'« intégration » de l'UE telle qu'elle l'est aujourd'hui. La GE est l'un des partis les plus modestes au sein de l'UE. Elle est actuellement représentée seulement au sein du PE par le groupe confédéral de la GUE/NGL, avec trente-cinq eurodéputés.

1.2. Les manifestes

Les premiers manifestes des partis européens sont produits dans le cadre des premières élections européennes au suffrage universel qui ont eu lieu en 1979. Mais le processus d'élaboration des manifestes électoraux a mis en évidence les divergences, parfois très importantes, entre les composantes nationales des fédérations partisanes européennes. Ainsi, de manière paradoxale, la production de manifestes a opéré plutôt comme freinage qu'accélérateur, à une coopération plus poussée entre les partis nationaux au sein des partis européens. De plus, jusqu'aux années 1990 la production des manifestes au niveau européen ressemble davantage à une activité de formalité, dans le sens où les élections sont menées par des partis nationaux, avec des candidats nationaux, portant sur des enjeux essentiellement nationaux. En d'autres termes, le rôle des partis européens du point de vue du fonctionnement de l'Union européenne reste mineur (De Waele, Coman, 2004).

Une période de « renaissance » des fédérations européennes débute à partir de la fin des années 1990. En effet, l'article 191 du Traité de Maastricht institutionnalise les partis politiques européens, leur permettant un mode d'organisation plus poussé et une acquisition progressive de leur légitimité institutionnelle. Ceci se traduit en 2003 par l'adoption d'un Règlement sur le statut et le financement des partis politiques européens. Le règlement définit les partis

européens et établit une liste minimale de conditions que les formations européennes doivent remplir afin de bénéficier d'un financement sur le budget communautaire.

Malgré ces développements concernant la légitimité institutionnelle et le financement des partis européens, la majorité des recherches portant sur les partis politiques insistent sur le fait que les partis européens ne parviennent pas à remplir de manière suffisante le rôle qui leur est conféré par le Traité sur l'Union européenne. En d'autres termes, leur contribution au développement d'une conscience européenne et à la formation d'une volonté commune reste modeste (Magnette, 2003). Ces travaux soulignent que le développement organisationnel des partis s'avère insuffisant pour les placer au centre de la décision européenne, dominée par les institutions de l'Union et par ses Etats membres, processus dans lequel s'insère aussi une multitude de groupes d'intérêt, d'associations, de partenaires sociaux, d'organisations non gouvernementales et d'autres composantes de la « société civile organisée » (Delwit, Kulahci, Van De Walle, 2001).

Pour P. Magnette (2003), il y a en effet trois facteurs principaux qui agissent de manière défavorable au développement des partis européens. En premier lieu, l'auteur souligne l'hétérogénéité des conceptions et des intérêts de leurs membres. En deuxième lieu, il soutient que l'absence de personnification de l'offre politique pendant les élections européennes éloigne les électeurs. Le troisième facteur considéré est celui de la segmentation des compétences de l'Union européenne. Dans le même ordre d'idée, Pascal Delwit rejette l'idée de l'attribution du label de « partis politiques » aux partis européens, car pour lui ils ne remplissent pas les mêmes fonctions que celles que leurs homologues assument au niveau national. En l'absence d'un gouvernement pour l'UE, les partis européens ne peuvent pas remplir la fonction de coordination et de contrôle des organes gouvernementaux. En effet, la sélection des élites au niveau européen demeure essentiellement une compétence des partis nationaux, d'où le rôle mineur des partis européens dans le recrutement du personnel dirigeant pour les postes de gouvernance. Par ailleurs, selon Delwit, les partis européens ne remplissent pas non plus la fonction d'intégration sociétale des individus puisque les liens entre les électeurs et les partis européens sont faibles. Enfin, dans l'Union européenne l'agrégation et la satisfaction des demandes sociales se réalisent plutôt à travers une multitude d'acteurs qui se constituent au

niveau national ou européen et s'établissent à Bruxelles pour défendre des intérêts aussi privés que publics (Delwit, 1998).

Au sein de notre recherche, le fait de considérer ces groupements politiques comme de « véritables »³⁵ partis politiques ou non n'a pas d'importance analytique. Nous les appréhendons plutôt comme des « partis du politique européen » que comme des partis politiques européens. En d'autres termes, ce qui nous intéresse au travers de l'étude de ces groupements inter-partisans au niveau européen est le fait qu'ils se présentent comme des entités du politique européen. Ils mettent ainsi en scène des représentations de l'UE par la production de discours interprétatifs de la réalité et constitutifs de ce que nous appelons des « mythes européens ».

Le rôle des partis européens dans le fonctionnement et l'organisation de l'UE est certes un enjeu important et il mérite en tant que tel d'être analysé. Dans cette recherche, par ailleurs, dans un moment postérieur, nous tenterons une articulation de la place que les partis occupent au sein des procédures décisionnelles de l'UE avec les mythes que ces mêmes partis produisent. Mais ce qui est essentiel pour la réalisation de notre analyse est de considérer que les groupements européens se présentent comme des espaces du politique, impliquant la participation des groupes d'acteurs divers et des types d'activités multiples, contribuant à la construction des représentations de l'UE, des visions sur la réalité du social européen. Et ceci, en partie, par le fait de produire des programmes électoraux.

1.2.1. L'élaboration des programmes européens

Au cours des dernières élections européennes, notamment à partir de celles de 1994, les grands groupements idéologico-politiques européens ont chacun tenté de mettre au point des programmes électoraux plus élaborés. Jusqu'aux élections de 2004 ceci renvoyait à

³⁵ Au sens où ils ne remplissent pas les critères du concept de « parti » tel qu'il est défini par les politistes. A savoir, comme une forme et une structure politique essentielle pour fonctionnement de la démocratie (Raynaud et Rials, 2003).

l'adoption au congrès des partis d'un document rédigé principalement par un nombre restreint de haut responsables des partis. Autrement dit, la participation des partis membres dans la production de ce type de texte politique se limitait à sa validation.

Or, au lendemain des élections de 2004, et face à la montée croissante de l'abstentionnisme³⁶, plusieurs partis expriment la volonté de rompre avec ce type de pratiques tout en se fixant comme objectif pour les élections de 2009 de donner accès à l'élaboration des programmes à un plus grand nombre de cadres et de militants des partis membres. Plus encore, il s'agissait de donner une possibilité de participation à des instances extérieures aux structures des partis telles que les organisations de la « société civile européenne ».

« Le PSE considère que l'abstention n'est pas un problème des citoyens mais un problème des partis et leur fonctionnement. C'est aux partis de donner la possibilité aux citoyens de s'intéresser à l'UE en leur offrant l'occasion de s'exprimer non pas par le vote mais en donnant leur avis sur les projets envisagés avant les élections. » [**Cadre PS, délégué au PSE**]

Les procédures de la production des manifestes européens pour les élections de 2009 permettent de confirmer que les partis ont plus (PSE) ou moins (PPE, PGE) réalisé une écriture à de nombreuses mains, dépassant même les frontières de sous-structures partisanes, avec des échanges et des consultations des réseaux d'ONGs, d'organisations syndicales et d'associations civiques. La phase de production inter-partisane s'est étalée ainsi pendant plusieurs mois³⁷ et elle a été finalisée de manière traditionnelle : par l'adoption du manifeste au sein du congrès de chaque parti, quelques mois avant les élections.

Plus précisément, cette phase inter-partisane s'est réalisée en deux temps. Dans un premier temps, l'objectif était l'élaboration d'une première version du manifeste. Dans le cas des partis PPE et GE, ce premier texte pylône a été rédigé par le secrétariat politique du parti. Il réfère aux principes fondamentaux des partis tels qu'ils sont présentés par des textes officiels, aux

³⁶ Le taux d'abstention en moyenne européenne aux élections du PE a passé de 37% en 1979 à 54,3% en 2004.

³⁷ Nos interviewés ainsi que les textes officiels revendiquent une durée entre dix et quatorze mois selon le parti.

positions déjà validées par les instances du parti et aux propositions nouvelles qui ont découlé des *working groups* des partis.

Dans le cas du PSE, le champ de production du texte pylône a été élargi au-delà même des frontières du parti. Le PSE a invité ses composants nationaux et régionaux ainsi qu'un nombre d'organisations externes qui partagent « le même cadre de principes » à participer de manière directe dans l'élaboration des manifestes en y apportant des propositions politiques. Autrement dit, la première version du manifeste de PSE renvoie à un texte brossant de grandes lignes, issues des propositions et des projets politiques apportés à la fois par des partis-membres nationaux et des représentants d'organisations externes aux partis (bien que proches). Ce premier texte a fait l'objet de discussions entre les composantes des partis européens ayant comme objectif la définition des axes généraux acceptés par l'ensemble des délégations nationales et qui sont donc susceptibles de structurer le manifeste final.

Dans un deuxième temps, ces textes-pylônes ont été définis comme la base commune en vue d'un débat plus approfondi sur le contenu. La première version du manifeste (*draft*) a été distribuée à toutes les délégations nationales afin que chaque parti national puisse l'étudier, l'évaluer, proposer des modifications, y apporter des précisions etc. Dans cette logique, en parallèle des réunions « concrètes » entre les délégués de chaque parti, ont eu lieu également des échanges « virtuels », par Internet. Le PSE est allé même jusqu'au point de mettre en place un site Internet *ad hoc* (forum numérique) afin de rendre l'échange possible « en permanence et à distance » selon les paroles de la responsable de la coordination des partis nationaux du PSE.

« Vous voyez, ce n'est pas compliqué, il suffit d'être enregistré. Après, vous repérez le thème sur lequel vous souhaitez vous exprimer, vous cliquez ... et voilà, ici vous pouvez rédiger vos commentaires, lire d'autres commentaires etc. C'est une participation à distance en fait et en plus permanente » [**Cadre PSE, Responsable de coordination des partis membres**]

Ainsi pour la première fois les partis européens ont tenté d'élaborer leurs programmes électoraux à partir des contributions de ses militants ou groupes de militants. Cette tentative sera analysée plus loin au sein de ce travail tout en l'articulant avec le contenu même des

programmes européens ainsi qu'avec les procédures de la production des programmes domestiques. En effet, cette face inter-partisane a été suivie par une phase intra-partisane. Celle-ci renvoie à la production des programmes domestiques par les partis membres des partis européens.

2. La configuration intra-partisane

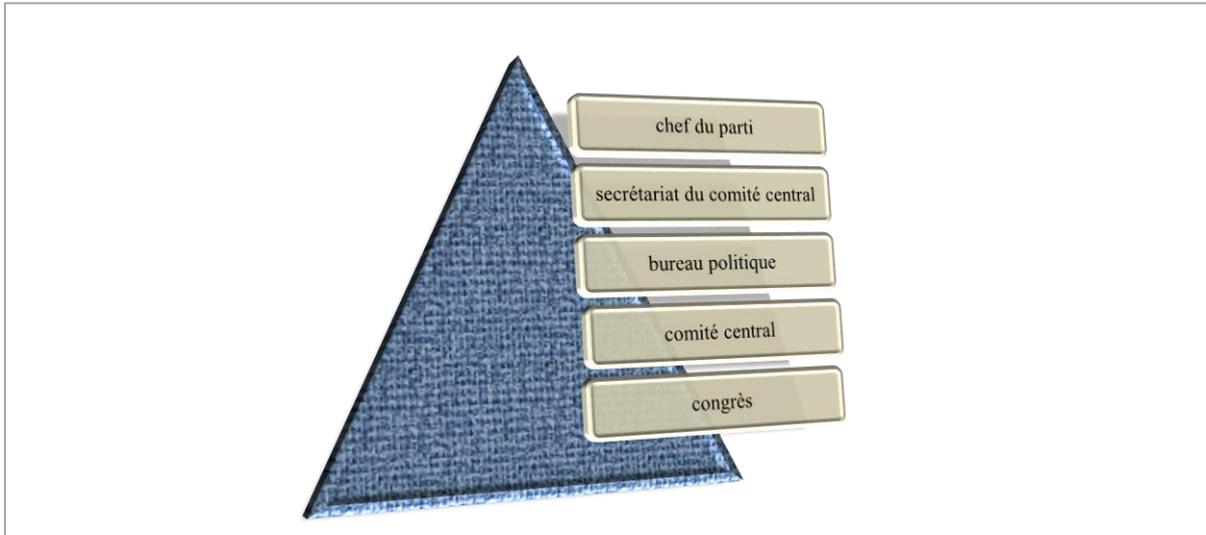
Le constat principal de l'analyse de la phase intra-partisane réside dans l'observation d'une forte implication d'agents professionnels du marketing et de la communication dans l'activité électorale. Ce constat caractérise aussi bien l'activité électorale française que l'activité chypriote. Pour présenter les acteurs et les activités de cette phase, nous avons construit à partir des données empiriques un organigramme *idéal-typique*, qui représente l'organisation d'un parti domestique. Certes l'organisation de chaque parti diffère, notamment en raison de leur volume, de leur histoire politique etc. L'objectif ici étant d'accentuer les points communs de l'organisation des différents partis afin d'arriver à un modèle représentatif de l'organisation partisane française et chypriote permettant de l'analyser en le ramenant au discours électoral que ces partis ont diffusé pendant la campagne des élections européennes de 2009.

D'une manière synthétique, au sein de chaque parti politique existent quatre instances hiérarchisées (en dehors du chef du parti)³⁸. A la base de la pyramide se trouve le congrès qui regroupe des représentants de l'ensemble des membres du parti, élus selon leur lieu de résidence ou leur statut dans les organisations liées au parti (Organisation de jeunes, organisation de femmes, syndicat). Il y a ensuite le comité central composé par les membres du parti élus par le congrès. Au-dessus de cette instance se trouve le bureau politique. Celui-ci est composé d'environ une cinquantaine de personnes élues par le comité central. Enfin, tout en haut de la

³⁸ Il faut noter que selon le parti, le nom des différentes instances, ou des bureaux qui le structurent change, mais pas les fonctions qui leurs sont assignées.

pyramide siège le secrétariat du comité central : il s'agit des hauts fonctionnaires du parti formant en quelque sorte l'élite et le « cerveau » d'un parti politique.

Figure 2 : La structuration "typique" des partis locaux

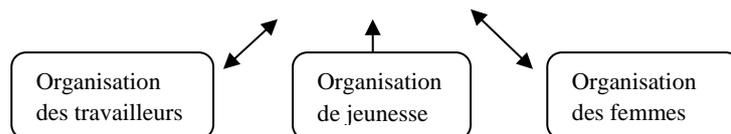


Notons aussi que les partis politiques français et chypriotes sont également organisés au niveau régional, avec une structuration hiérarchique qui se rapproche de celle de l'organisation centrale. C'est-à-dire que dans chaque région de ces deux pays, existent un congrès régional, un comité régional, un bureau politique, et le secrétariat du comité régional.

Au sein des partis politiques il y a généralement trois grandes organisations qui s'intéressent à des enjeux précis renvoyant eux-mêmes à des catégories de population distinctes. Il s'agit de l'organisation des femmes, de l'organisation de jeunesse et de syndicat. Ces organisations ne sont pas toujours liées officiellement selon les statuts des partis. Mais leur lien, bien qu'informel, reste indiscutable³⁹.

Comité central
du Parti

³⁹ Nous développons ce lien dans le dernier chapitre de ce travail.



Dans le cadre d'une campagne électorale, les partis organisent les activités liées à la campagne par un comité électoral (ou comité de soutien). Le volume d'un comité électoral varie selon le type d'élection. Par exemple, pour les élections présidentielles, le comité est beaucoup plus volumineux en nombre de personnes et de groupes d'acteurs que le comité pour les élections du Parlement Européen. Il est d'ailleurs, dans le cas des élections présidentielles, situé dans des locaux indépendants du siège du parti (et de leurs fédérations régionales). Nous savons également que le budget des partis pour l'organisation des élections européennes reste modeste par rapport à celui des élections présidentielles. Par exemple, en France, pour les élections européennes, le plafond est d'environ 1,15 million d'euros par parti. Tandis que pour les présidentielles le plafond dépasse les 15 millions d'euros par candidat et pour les 2 candidats présents au second tour, le plafond se élève à plus de 20 millions d'euros.

Pour les élections européennes, un comité électoral est structuré, d'une manière générale, par un secrétariat central et deux grands départements : celui de la communication et celui de l'organisation. Le secrétariat central coordonne l'ensemble des actions du comité. Il est composé le plus souvent par certains cadres d'un parti et il est bien évidemment en contact avec la direction générale du parti. Le « Département de communication » tient en quelque sorte lieu d'instance décisionnelle ; il se charge de fixer la stratégie générale de la campagne électorale et de produire le matériel nécessaire qui y correspond. Le « Département d'organisation », lui, renvoie à une instance exécutive : application concrète de la stratégie, distribution des produits électoraux issus du département de communication.

2.1. Le département de communication

Plus précisément, le Département de communication est composé de trois bureaux différents: le « Bureau de presse », le « Bureau de la stratégie de communication politique » et le « Bureau de la recherche ». Chacun de ces bureaux est composé par une équipe de cinq à quinze personnes, selon le parti.

L'équipe du Bureau de presse, qui est dirigée le plus souvent par le porte-parole du parti ou par l'un des porte-parole secondaires, a pour fonction principale le suivi et l'observation intensive des médias, notamment de la télévision, de la radio et des principaux journaux du pays. Il s'agit d'observer et d'analyser l'actualité en général, mais aussi d'évaluer la prestation des candidats ou d'autres représentants du parti et celle de ses adversaires, pendant les débats télévisuels, les émissions radiophoniques, les interviews. En se basant sur ses analyses, le Bureau de presse oriente le contenu des prochaines interventions des candidats et des porte-parole des partis : des réponses à différentes affirmations des candidats d'autres partis, des enjeux à mettre en avant ou à passer sous silence, etc.

Le « Bureau de la stratégie de la communication politique » est essentiellement composé par des spécialistes de la communication : conseillers en communication et conseillers politiques qui cherchent à tracer les axes à cibler pendant la campagne électorale. Ce bureau, chargé de la stratégie politique, est directement lié au troisième bureau du Département de la communication : celui de la recherche. Le « bureau de la recherche » réunit notamment des statisticiens et des politologues qui mènent des enquêtes à la fois quantitatives et qualitatives, dans l'objectif de saisir l'opinion des électeurs ou des groupes d'électeurs sur certains enjeux ou une série de thématiques particulières.

Les recherches quantitatives, telles que les sondages d'opinion par exemple, consistent à recueillir les préoccupations des électeurs ou leurs opinions sur des enjeux précis. Les recherches qualitatives, telles que les *focus groups*, permettent d'approfondir les résultats statistiques en catégorisant les opinions des électeurs selon l'âge, le sexe, le milieu professionnel etc. Les résultats de ces enquêtes deviennent les données sur lesquelles s'appuie

le travail du bureau de la stratégie politique au cours de la production du programme et plus largement du discours électoral : des thématiques à accentuer ou à éviter⁴⁰.

2.2. Le département d'organisation

Le « département d'organisation » est beaucoup plus volumineux en nombre de personnes qui y contribuent et il est d'ailleurs composé d'un nombre considérable d'équipes, chacune ayant des tâches différentes. Cela s'explique par l'impératif d'un contact avec l'ensemble de la population, chaque équipe étant responsable ou s'adressant à des groupes particuliers de la population.

« (...) toute campagne électorale comprend deux parties. La première est celle de la communication, donc, le domaine communicationnel ; et la deuxième c'est le travail d'organisation. Le domaine communicationnel est celui qui détermine la stratégie à suivre dans le cas particulier, qui est ici celui de la campagne des européennes. Le domaine de l'organisation est celui qui permet la mise en œuvre de cette stratégie. Par exemple, l'organisation des réunions, l'organisation des événements aussi bien au niveau local qu'au niveau régional et national (...) » [**Cadre AKEL, département d'organisation**]

⁴⁰ Notons ici que ces trois bureaux du département de communication, sont liés à une compagnie privée de publicité. Cette compagnie fonctionne comme une extension externe d'un parti, mais qui ne dépend pas de lui au niveau administratif. Cette, coopération du département de communication avec une entreprise publicitaire concerne la production des spots télévisuels, des publicités radiophoniques, des affiches, des tracts, et plus précisément la fabrication des slogans, des logos, des images etc. Le plus souvent il s'agit de « suggestions théoriques » de la part du comité de communication, transformées en propositions concrètes, matérialisées, par la compagnie. Le choix final appartient aux partis. Notons également que nos nombreuses tentatives d'interviewer des agents de ces « boîtes » sont restées sans succès. Ainsi les informations sur l'activité de ces individus émanent principalement des acteurs des comités électoraux qui collaborent avec eux.

Il existe, en effet, un département central d'organisation ; puis il existe des sous-départements (fédération), le plus souvent régionaux. Au sein du département d'organisation central, mais aussi au sein des équipes régionales, il existe également une division des tâches. Il s'agit d'une division basée sur une logique de découpage de la population électorale en différentes catégories d'individus, selon l'âge, le sexe, le statut professionnel, etc. Autrement dit, le département et les sous-départements d'organisation sont composés de plusieurs équipes. Chacune s'occupe du contact avec des groupes différents et ciblés de la population électorale. Ces équipes sont composées notamment par des cadres, des membres, des militants du parti et d'autres volontaires.

Ces différentes équipes, bien qu'elles soient rattachées au département d'organisation, sont par ailleurs en contact avec le département de communication. Il s'agit d'une coopération dans le cadre du processus d'élaboration du programme politique du parti. En effet, chacune de ces équipes participe activement à l'élaboration des chapitres-thématiques du programme électoral, correspondant à son propre domaine d'activité. Par exemple, l'organisation partisane qui est focalisée sur les enjeux qui concernent en particulier les femmes est chargée de faire des propositions concernant le contenu du chapitre qui concerne en particulier la catégorie « femmes ».

« C'est un rôle actif... de participation à travers le discours, du début et jusqu'à la fin de l'élaboration de ce programme. Et en raison de ma position au sein du Bureau politique de AKEL, mais, également en raison de ma position comme secrétaire général du mouvement féminin de POGO. Je n'ai pas encore vu la forme finale du programme, mais les sections du programme qui concernent les femmes, les positions programmatiques à l'égard des conditions sociales et familiales de la vie des femmes, sont faites essentiellement par nous. » [Secrétaire Générale POGO, Cadre AKEL]

« On a donné nos positions... notamment en ce qui concerne la lutte contre les discriminations envers les femmes, et en particulier l'articulation entre sphère publique et sphère privée, ou les familles monoparentales. Alors, on a proposé la mise en place de structures qui permettent aux femmes de sortir des stéréotypes, euh... de sortir de cette dépendance à l'égard de ses enfants, de ses vieux, etc. (...) Nous, ce que nous avons fait... Au niveau de la préparation du programme, nous avons donné certaines de

nos positions qui y ont été introduites dans le programme. » [**Présidente GODISI, Cadre DISI**]

Ces propositions sont examinées, puis reformulées et formalisées par le département de communication. Elles sont enfin renvoyées à l'équipe de rédaction et au Bureau politique des partis pour la confirmation finale.

Nous pouvons alors comprendre que le département central d'organisation est constitué d'une équipe d'individus qui sont à la fois en contact avec le secrétariat général du comité électoral, le département de communication, mais aussi avec les équipes régionales d'organisation. L'association de ce département avec le secrétariat général du comité et le département de communication consiste à mettre en cohérence, d'un côté, les décisions prises par ces instances décisionnelles du comité et, de l'autre, les actions du département d'organisation. Le rapport du département d'organisation aux équipes régionales est plus hiérarchique : il consiste à distribuer à chacune d'entre elles, des activités précises à mettre en œuvre au niveau local.

« (...) les équipes de communication produisent ce qu'elles produisent... et les équipes d'organisation sont censées transférer cela aux gens. Et ça, c'est une des tâches les plus compliquées au cours de la campagne. C'est-à-dire, il y a des bonnes idées, des bons slogans, des bons programmes, mais ça ne suffit absolument pas. Il faut qu'on puisse transmettre le bon message au bon électeur. Sinon, toutes bonnes choses peuvent devenir de mauvaises choses, de très mauvais messages » [**Membre PS, Comité d'Organisation**]

Comme nous l'explique ce membre du département d'organisation de PS, la diffusion des thèses programmatiques est l'une des tâches les plus essentielles au sein d'un comité électoral. Cette instance « exécutive », est chargée, notamment, de l'organisation des réunions dans les grandes villes mais aussi dans les villages, de la distribution des tracts⁴¹, de la diffusion des messages. Et comme nous avons souligné, toutes ces actions s'inscrivent dans une continuité avec les stratégies précises de la campagne. Par exemple, si le département de communication

⁴¹ Nous avons eu en effet l'occasion de suivre un élu local du parti socialiste (et cadre du Mouvement Jeunes Socialistes [MJS]) pendant la campagne de porte à porte réalisée auprès des foyers de sa commune et des passants. L'élu en question possédait en effet deux tracts différents ; l'un étant destiné aux jeunes en particulier.

estime, à partir de ses recherches, qu'il faut insister davantage sur les jeunes électeurs, le département d'organisation organise des événements destinés à attirer un public jeune. Les candidats ou les représentants du parti peuvent ainsi se retrouver face au public cible et adresser un discours porté sur des enjeux qui concernent particulièrement le public présent.

En ce qui concerne plus précisément l'« implication » des discours européens dans la production des discours domestiques, les acteurs-participants des tous les partis (à l'exception d'AKEL)⁴² soulignent le fait que les manifestes des partis européens dont ils sont membres a fortement influencé l'élaboration des discours domestiques. Ils estiment par ailleurs que le programme de leur parti est semblable à celui du parti européen correspondant.

« On s'est appuyé sur le manifeste du PPE pour élaborer notre programme. On l'a soumis à nos organes pour l'examiner et notre programme a été rédigé selon les procédures normales de rédaction des projets électoraux. Au final, les deux textes se ressemblent...certes le notre est plus court, parce que nous avons synthétisé certains éléments, mais sur le fond il n'y a pratiquement pas des différences » [**Cadre DISI, bureau de l'Union Européenne**]

De manière plus radicale, pour les membres des partis PS et EDEK, c'est-à-dire les deux partis-membres du PSE, les textes électoraux produits par leurs partis ne constituent pas de « vrais » programmes électoraux. Ces textes ont été élaborés pour apporter des ajustements et des précisions sur les projets déjà proposés par le manifeste électoral du PSE.

« Non, ceci n'est pas en programme électoral...c'est un texte électoral certes mais pas un programme. Notre programme pour les élections est le même que les trente-deux autres partis-membres du PSE, c'est-à-dire le manifeste « les citoyens d'abord ». C'est notre engagement commun. » [**Conseiller politique PS, candidat aux élections du PE de 2009**]

Les discours des membres de ces deux partis nationaux mettent en évidence une volonté de la part des partis membres du PSE à faire campagne pour un même programme électoral, un programme électoral commun. En observant les textes électoraux des partis EDEK et PS,

⁴² Nous discuterons cette exception à la suite de l'analyse.

effectivement, dans l'intitulé ne figure pas le label « programme électoral » ou « plateforme électorale ». Pourtant la problématique de notre démarche se trouve renforcée. Pour quelles raisons ces deux partis malgré leur engagement de faire campagne en s'appuyant sur un programme commun élaborent-ils au final leurs propres textes électoraux ? Dans quelle mesure ces discours supplémentaires opèrent-ils des modifications des mythes construits par le discours programmatique du PSE ?



Cette observation *in situ* des partis permet de mettre en avant l'idée que les espaces de la production des manifestes et des programmes domestiques sont en lien. Un lien qu'il s'agit d'interroger et qui peut être observable et analysable par l'étude du contenu même de ces programmes et leurs articulations. Si les programmes électoraux peuvent être appréhendés comme la *scène du politique* où se donnent à voir les normes et les valeurs présentes dans une société à une période donnée, les départements de communication des partis, alors, peuvent être considérés comme des *coulisses du politique*. Mais, l'organisation de la production des discours ne prend véritablement sens que si elle est ramenée au discours qui est produit lui-même. Ainsi, dans les chapitres suivants, nous nous focaliserons sur l'analyse des discours programmatiques produits dans le cadre de la campagne des élections du Parlement Européen. Dans un deuxième temps, nous tenterons d'articuler (et d'approfondir) les constats issus de la description analytique du processus de production du sens et des modalités de sens que les discours programmatiques produisent.

CHAPITRE II – LES PROXIMITES INTERTEXTUELLES : D'UN TYPE DE DISCOURS CLINIQUE A LA RHETORIQUE DU CONSENSUS ET AU MYTHE TECHNOCRATIQUE

Ce chapitre, portant sur l'analyse des programmes électoraux cherche à analyser les proximités intertextuelles, c'est-à-dire les traits discursifs communs à l'ensemble des programmes. En effet la comparaison des neuf programmes électoraux de notre corpus montre que des rapports langagiers relativement stabilisés les caractérisent. Cette proximité concerne à la fois les

thématiques et les enjeux traités dans les programmes électoraux et peut-être (surtout) la façon dont ces derniers se construisent et se légitiment en tant que tels. Cette proximité touche également à la manière dont ils envisagent le politique aussi bien dans sa dimension cognitive que praxéologique. Ainsi, si dans un premier temps les continuités de ces discours électoraux sont prises comme des indices de construction des mythes européens communs, dans un deuxième temps nous les considérons comme les traces dont l'étude permet de comprendre l'orientation du sens des mythes en construction.

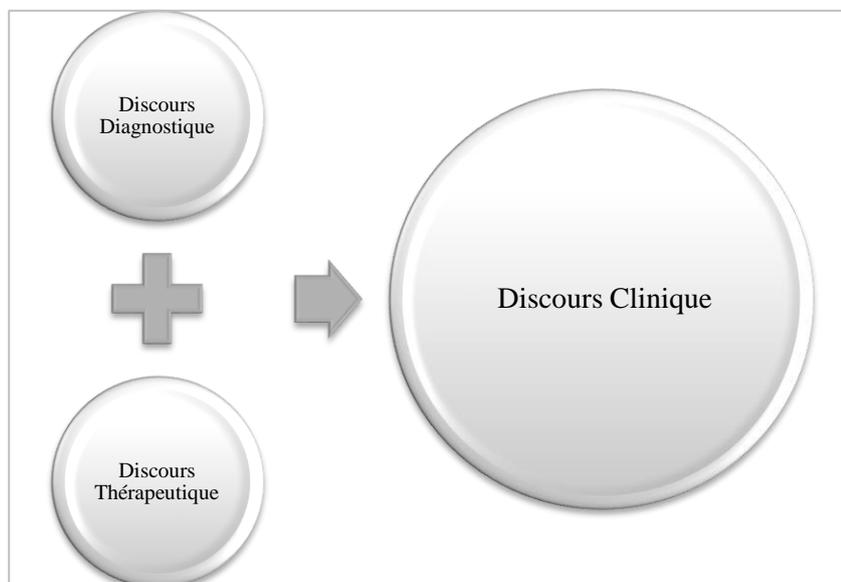
Ce constat n'efface pas pour autant le caractère *pluriaccentué* des traits langagiers (Bakhtine, 1977). C'est une perspective d'observation d'un sens commun en construction en termes de direction et d'orientation historiques : un acte historique de construction d'un espace européen, plus ou moins communément acceptable. Nous pouvons en ce sens parler d'un « registre discursif » partagé par l'ensemble des programmes. Ceci réfère « à un espace de variation et de dispersion d'énoncés, de discours, dont l'appartenance à cet espace est due à une caractéristique commune » (Leimdorfer, 2011 : 235). Or, même si pour François Leimdorfer cette caractéristique commune n'est pas sémantique mais sociologique, l'analyse des traces langagières peut nous informer sur la dimension sociologique de ce registre. Prenant en compte le fait que ces programmes sont produits dans des contextes géopolitiques différents et rattachés à des principes idéologico-politiques divers, leurs proximités discursives intertextuelles ouvrent des pistes analytiques intéressantes.

Les proximités sémantiques et syntaxiques des discours programmatiques permettent d'examiner dans quelle mesure la production de ces derniers repose sur des normes trans-idéologiques et trans-culturelles qui leur fournissent un code (plus ou moins) figé des pratiques d'énonciation et des pratiques discursives. L'analyse discursive montre que ces programmes présentent des proximités à la fois techniques (temporalité linéaire, rapports d'énonciation impersonnels ou a-partisans) et thématiques (la crise, l'économie, l'écologie). Ces traits de proximité entre les discours électoraux forment un genre particulier de discours que l'on le retrouve dans l'ensemble des programmes de notre corpus. Les traits techniques de ce type de discours nous renseignent sur la manière par laquelle il se construit et surtout sur les qualités qu'il attribue à son contenu mais aussi à son espace de construction. Les caractéristiques

thématiques, quant à elles, nous renseignent sur le contenu même de ce discours. Le « sens » des programmes est issu de l’articulation de ces deux types de traits communs.

Plus précisément, les traits discursifs communs des programmes renvoient à la mise en place d’un registre de discours de type *clinique*. Nous définissons ce registre discursif comme un ensemble d’énoncés présentés de manière organisée, qui cherchent à construire un *a priori* historique ; c'est-à-dire un artifice rétrospectif qui rend possible et organise le champ du savoir et de la pratique (Foucault : 1971). Il y a, en effet, deux moments au sein du discours clinique : un temps rétrospectif et un temps prospectif ; l’un autorisant l’autre. Le premier renvoie au *discours diagnostique* et le second au *discours thérapeutique*. En ce sens, le discours clinique est fondé sur une relation argumentative qui lie ses deux composants : d’un discours diagnostique au discours thérapeutique.

Figure 3 : Les registres-composants du Discours clinique



Ce chapitre est composé par deux parties : la première appréhende les proximités des discours européens en termes de discours diagnostique. Par là il cherche à montrer les principales caractéristiques de ce type de discours et l’utilisation que les partis en font au sein de leurs programmes. La seconde partie porte sur la manière dont les projets des partis politiques sont énoncés au sein des programmes et dans un deuxième temps sur leurs proximités thématiques. Il tente de montrer également que les projets exposés sont en lien avec le discours diagnostique

et qu'ils sont en ce sens appréhendés en tant que discours thérapeutique. Enfin, dans une perspective conclusive pour ce chapitre, nous tenterons d'articuler les proximités des énoncés en mettant en avant leur caractère *a-politique* au sens où ils nient toute appartenance idéologico-politique, en cherchant par là à construire un consensus autour de la-dite « neutralité » de leurs projets électoraux.

1. Le discours diagnostique

Le discours de type diagnostique apparaît principalement dans l'introduction générale et dans les introductions de chaque chapitre des programmes. Il s'agit d'un mode d'énonciation qui cherche à qualifier une situation, un état des choses, en se référant à une période qui s'étale d'un passé proche à un temps présent, en rendant ainsi possible le contenu d'une énonciation donnée comme à venir. Ainsi sur le plan de la temporalité, le discours diagnostique se caractérise par l'emploi de verbes conjugués au présent et au passé composé. On constate notamment une forte présence des verbes d'état : « être » et « avoir ». Il se détermine également par la présence de déictiques temporels tels que : « aujourd'hui », « à présent », « actuel/le », etc.

« (...) Dans le monde **actuel** où nous **sommes** tous liés les uns aux autres, aucun pays ne **peut** résoudre les problèmes mondiaux en agissant seul (...) » [Programme PSE]

« (...) les institutions européennes **actuelles organisent** le contournement des peuples, des citoyennes et des citoyens (...) » [Programme PCF]

« (...) **Aujourd'hui**, bon nombre de problèmes **exigent** à la fois une coopération plus étroite au niveau européen et une présence plus forte de l'Europe dans le monde (...) » [Programme PPE]⁴³

⁴³ Les extraits des programmes cités sont analysés de manière sélective : nous nous n'attardons qu'aux éléments pertinents à apporter des précisions sur les questionnements particuliers de l'analyse en cours au sein de chaque section de notre travail. Une analyse plus complète des discours programmatiques ne peut être proposée qu'au fur et à la mesure de l'avancement de cette analyse.

Le discours diagnostique au sein des programmes cherche à attribuer une objectivité, une neutralité à ses propres énoncés. Parallèlement, du point de vue du contenu de leurs propos, les neuf programmes concluent sur le même diagnostic : un état des choses critique. Ces deux caractéristiques se rejoignent dans un rapport rhétorique au sein de ce registre de discours qui cherche à attribuer un sens comme allant de soi au constat de la situation critique.

Dans un premier temps, nous analyserons la manière par laquelle les discours programmatiques prennent l'allure d'un discours objectif ; dans un deuxième temps nous porterons le regard analytique sur le contenu même de ce discours diagnostique.

1.1. La « neutralisation » du discours

Les procédures de construction de la neutralité du discours programmatique affectent deux aspects techniques du discours : (a) le mode d'énonciation employé (la voix off et le pronom personnel « nous ») ; et (b) le lexique utilisé (langage apolitique et langage chiffré). Deux opérations qui tentent de construire le *sens commun* et l'*opinion publique*.

Le « sens commun » ici se rapporte à la construction d'un ensemble des savoirs qui forment une certaine interprétation de la réalité largement acceptable. Cette adhésion à la « réalité » proposée par les programmes est censée orienter et légitimer l'activité sociale. Le sens commun désigne donc un ensemble de connaissances difficilement contestables, sans pour autant qu'elles soient vérifiées. L'« opinion publique », quant à elle, est utilisée ici au sens que Pierre Bourdieu (1984) donne du concept, c'est-à-dire comme un artefact inventé par le champ politique afin de soutenir l'idée qu'il existe une opinion publique unanime et par là de légitimer une politique et de renforcer les rapports de force qui la fondent ou la rendent possible. L'objectivation des discours des partis se réalise par l'association de ses propos d'une part au sens commun et de l'autre à l'opinion publique.

1.1.1. La construction du sens commun

Sur le plan énonciatif, le caractère irréfutable de ce discours se construit par l'absence d'embrayeurs de personne mettant ainsi en scène un locuteur abstrait dont les affirmations n'ont pas besoin d'être liées à quiconque pour qu'elles soient considérées comme fiables. Ils se présentent comme des vérités qui permettent en quelque sorte aux destinataires des programmes de « déchiffrer » la réalité du social européen.

« (...) Cette situation entraîne des conséquences négatives pour nos économies (...) La coopération est indispensable pour affronter une période de difficultés économiques. »
(Programme PPE)

« Le changement climatique constitue la plus grande menace à long terme sur l'humanité. Les menaces pour la démocratie et les droits de la personne n'ont pas disparu. Les frontières européennes n'arrêtent pas le terrorisme, la criminalité et l'extrémisme (...) » **(Programme PSE)**

« (...) La politique, les États et les sociétés sont soumis aux marchés financiers incontrôlés. Le résultat est clair : une absence de démocratie et la fin de l'État-providence (...) La protection de la nature et le développement de ressources renouvelables, la transformation de nos paysages, ainsi qu'un approvisionnement alimentaire sécurisé sont des défis existentiels (...) » **(Programme PGE)**

« Alors que tout change, l'Europe doit changer aussi (...) La sphère financière, alimentée par une spéculation sans contrôle, par des exigences de profits rapides et irresponsables, par la complexité de produits financiers dérivés, par l'opacité des paradis fiscaux, par l'émergence de fonds spéculatifs – les hedge funds... s'est complètement déconnectée de l'économie réelle (...) » **(Programme UMP)**

« L'Union européenne est le premier bailleur de fonds mondial pour l'aide au développement (...) Cette politique représente une part conséquente du budget européen ; part qui n'a cessé d'augmenter depuis sa création dans les années 70 (...) » **(Programme PS)**

« (...) la démocratie c'est le pouvoir du peuple. Or les institutions européennes actuelles organisent le contournement des peuples, des citoyennes et des citoyens en confiant des pouvoirs essentiels à des instances non élues (...) » (**Programme PCF**)

L'effacement des embrayeurs de personne permet aux producteurs de ces discours d'attribuer un caractère « objectif » aux constats mis en scène. En effet, même s'il s'agit de discours partisans, produits par des partis politiques, ces derniers refusent le statut d'énonciateur au sein de ce discours. Ils laissent leur place à un énonciateur abstrait, effaçant ainsi toute trace de subjectivité de ces énoncés. L'appréhension de la réalité ou de l'état de la réalité que les programmes proposent ne se présente pas comme propre au parti qui signe un programme donné, mais comme neutre et scientifiquement fondée.

Le discours diagnostique non seulement évite d'impliquer les partis politiques dans ses énoncés mais, de plus, ses références majeures renvoient à des instances d'expertise, le plus souvent d'une envergure internationale (« Comité Stern », « Rapport Stern », « ONU », « FMI », « OMC », « Banque Mondiale », « G8 »). Autrement dit, le contenu du discours de la voix *off* renforce son statut neutre par la mise en avant d'un discours rapporté, qui n'est pas celui du parti porteur du programme, mais le discours d'institutions qui peuvent être qualifiées comme a-politiques.

« **Le Comité Stern**, qui a publié ses résultats en 2006, prévoyait que le changement climatique aurait un impact grave sur la croissance économique si aucune réduction des émissions n'était mise en place (...) selon **le Rapport Stern**, « les coûts nécessaires pour stabiliser le climat sont considérables mais ils sont gérables ; tout retard se révélerait dangereux et bien plus coûteux (...) » [**Programme PPE**]

« Tous **les experts sont unanimes** : si nous n'agissons pas immédiatement, les scénarios même les plus optimistes prévoient un réchauffement irréversible de la Terre. (...) » [**Programme PSE**]

Les énoncés ici prennent la forme d'un discours rapporté. Ceci renvoie à la construction d'un rapport relationnel entre deux événements énonciatifs : une énonciation citante et une énonciation citée (Maingueneau, 2007). Ces discours rapportés de manière directe ou

indirecte⁴⁴, se caractérisent par ailleurs par une forte présence d'un langage chiffré. Celui-ci opère comme une sorte de *mathématisation du monde social* (Ogien 1995) qui consiste à mettre en chiffres les activités et les opinions humaines afin de les faire apparaître comme crédibles et réalisables. Dans ces énoncés diagnostiques, le chiffre, ainsi associé à un énonciateur abstrait et à des référents a-partisans retrouve toute sa valeur sociale ; il a l'allure d'un langage *vrai, neutre et incontestable*.

« (...) La coopération entre les programmes de recherche et entre les chercheurs en Europe et à travers le monde doit être améliorée et les dépenses totales en recherche et développement (R&D) portées à **3%** du PIB d'ici à 2010 et à **4%** d'ici à 2015 (...) l'objectif avancé par la Commission européenne de réduction de la charge réglementaire pesant sur les entreprises de **25%** d'ici à 2012. » [Programme PPE]

« (...) En 2001, l'UE a pris un engagement fort : consacrer **0,7%** de sa richesse au développement en 2015. Mais en 2007, elle a tourné le dos à cet engagement, avec une chute brutale de son effort collectif (passé de **0,41** à **0,38%**). « Avec la crise, les pays de l'UE ont engagé des réductions draconiennes de leurs budgets d'aide au développement pour 2009 (- **50%** pour l'Italie, - **10%** pour l'Irlande (...) » [Programme PSE]

La traduction sociologique de cet examen de l'aspect linguistique formel de ces discours, consiste à soutenir que les programmes des élections européennes mettent en scène un langage *gestionnaire*. Ce dernier renvoie à un modèle d'exercice du pouvoir - *la gouvernance* - qui présente deux caractéristiques essentielles selon A. Ogien (2007). La première est sa prétention à l'universalité ; la seconde est le principe de la *rationalisation*.

L'universalisme de la gouvernance est basé sur une série d'*a priori* :

a) tout type d'activité collective peut être conçu comme une forme de production analogue à celles auxquelles on a affaire dans le domaine industriel ;

⁴⁴ On parle des discours directs quand le locuteur prétend restituer les paroles citées et où il y a dissociation nette entre le discours citant et le discours cité. Dans le cas du discours indirect, l'énonciateur citant opère une traduction des propos cités, car ce ne sont pas les mots même qui sont rapportés mais le contenu de pensée (Maingueneau, 2007).

- b) toute activité humaine connaît son optimum et il est possible – souhaitable – de l’atteindre en la réalisant avec le maximum d’efficacité, ce qui réclame le recours à des instruments de gestion identiques à ceux qui ont prouvé leur puissance dans l’univers marchand ;
- c) l’utilisation de ces instruments de gestion substitue, à une forme d’exercice du pouvoir jugée obsolète parce que fondée sur le contrôle des corps, une autre reposant essentiellement sur le contrôle de l’information produite au sujet de l’activité collective à laquelle ces corps participent.

La seconde caractéristique du modèle gestionnaire d’exercice du pouvoir est le rapport étroit qu’il entretient avec la rationalité, et avec deux de ses attributs modernes : la calculabilité et la prévisibilité. Ce modèle vise – idéalement – l’assujettissement radical de la décision à la production de chiffres. La quantification y est donc au principe d’un dispositif technique (un système d’information) directement lié à l’activité de direction au sens où, si le dispositif fonctionnait parfaitement, les décisions pourraient être prises et exécutées par des machines sans nécessiter aucune négociation ou aucun face-à-face. Ce modèle porte donc la promesse d’une domination purement technique, incontestable et qui, parce qu’elle est soustraite à tout soupçon d’arbitraire, devrait normalement recueillir l’assentiment des populations sans plus avoir à le construire ou à le rechercher.

C’est dans cette optique que nous considérons que les énoncés du discours programmatique construisent une base des *présupposés ontologiques* (Luciole, 1988) d’apparence neutre sur laquelle la communication entre les partis politiques et les électeurs peut se poser. En effet, « les présupposés sont, pour un discours, parmi les moyens les plus frontaux de se présenter comme évident, non-contestable, fermé à la contradiction » (Krieg-Planque, 2013 : 6). Si cette neutralité du discours est construite initialement par l’absence formelle ou linguistique de l’énonciateur, elle se renforce par ailleurs avec les techniques de la *dépolitisation* du discours programmatique. Ces dernières impliquent notamment un déplacement de la production du lieu central du programme et du discours matriciels de référence, de la sphère politique vers des sphères technocratiques d’expertise. Un déplacement qui opère sur la production d’une réalité idéale collective qui n’est pas présentée comme une proposition subjective et partisane, c’est-

à-dire comme un « discours politisé », mais comme un discours neutre, au sens où il est peu soumis au débat contradictoire (Cusso et Gobin, 2008).

Le discours électoral ainsi objectivé fabrique de manière virtuelle le *sens commun* de la réalité par une ontologisation d'un « monde commun ». Ce sens commun fonctionne comme une source de légitimation à la fois de ce qu'*il faut faire* et, par là même, des projets que les partis vont exprimer comme les leurs. Autrement dit, l'attribution d'un caractère irréfutable, généralement acceptable, à ces affirmations est d'autant plus important que les différents projets politiques qui sont exposés au sein d'un programme s'appuient sur ce qui est énoncé comme *la réalité*, c'est-à-dire ce qui institue la réalité (Austin, 1970). Nous examinerons cette perspective à la suite de ce chapitre.

1.1.2. Faire exister l'opinion publique

L'incontestabilité du discours diagnostique se construit également par la présence informelle, linguistique, des « citoyens » dans les énoncés. En effet, comme tout discours, le discours programmatique, outre ses émetteurs, implique des récepteurs : la catégorie des destinataires. Dans l'ensemble des programmes, cette catégorie des destinataires est lexicalisée, en outre du terme « citoyens » par l'embrayeur « nous »⁴⁵. Ces deux occurrences lexicales désignent ici les membres de la collectivité concernée par les enjeux exposés par *la voix off* au sein des discours programmatiques des partis.

« (...) Réaffirmer l'importance des instruments de régulation et de gestion des marchés, plus que jamais nécessaires dans le contexte de crise que **nous** connaissons (...) enfin, le niveau d'endettement, que ce soit pour les fonds spéculatifs ou pour les fonds de capital investissement n'est pas plafonné ce qui peut laisser craindre le retour de tous les excès que **nous** avons déjà connus et qui ont aggravé la crise (...) » (**Programme PS**)

⁴⁵ Le "nous" est certes toujours ambigu dans le discours. Mais la tâche de l'analyste est justement de le désambiguïser.

« **Nous** faisons face à une crise financière, économique et sociale, une crise de l'ensemble du système et qui continue à grandir de jour en jour (...) Cette crise historique, qui frappe le capitalisme au cœur, **nous** met au défi de contribuer à la résistance des peuples et d'ouvrir une perspective de changement en Europe (...) »
(Programme PGE)

« (...) difficultés financières pour des millions d'entre **nous** (...) Les grandes mobilisations sociales que **nous** connaissons partout en Europe et en France (...) »
(Programme PCF)

En donnant la parole au « nous » et aux « citoyens » les discours programmatiques fusionnent en quelque sorte énonciateur et destinataires du message. Les destinataires du programme ne sont pas réduits au statut de récepteurs passifs ; ils apparaissent plutôt comme *co-énonciateurs* (Maingueneau, 2009) des discours programmatiques. En ce sens, ces locutions prennent l'allure d'énoncés de l'*opinion publique*. L'opinion publique en effet relève d'une fabrication, d'une construction sociale. Il n'existe pas de sujet politique en soi, ni d'opinion nécessairement personnelle, encore moins publique (Bourdieu 1980). Pour le sociologue, le champ politique relève d'une élaboration historique de la bourgeoisie, et l'idée d'avoir une opinion peut être considéré comme une invention sociale qui favorise les plus éduqués, dont l'effet est d'exclure ceux qui n'en ont pas, ou ceux que l'on n'entend pas. Ainsi le champ politique ne met pas en lumière l'opinion publique en la défendant, mais il la fabrique.

En ce sens, si l'opinion publique mise en scène dans les programmes, n'existe pas en tant que telle, elle existe pour autant en tant qu'artefact qui accompagne l'exercice du pouvoir, afin de légitimer son orientation et le statut de celui qui l'exerce. « L'homme politique est celui qui dit : « Dieu est avec nous ». L'équivalent de « Dieu est avec nous », c'est aujourd'hui « l'opinion publique est avec nous » (Bourdieu, 1984 : 224). Faire exister une opinion publique sert alors à légitimer un projet politique en renforçant les rapports de pouvoir qui le fondent ou le rendent possible. Les énoncés de l'opinion publique remplissent en ce sens la même fonction que celle de l'énonciateur abstrait : ils mettent en scène un monde social difficilement contestable. Car contester ces évaluations, c'est se mettre seul face à l'*ensemble*, c'est opposer sa propre opinion, son propre point de vue, à l'éthique de l'opinion publique.

Le « sens commun » et l' « opinion publique » une fois mis en scène, construisent ce qu'en rhétorique on appelle *topoi koinoi*, les « lieux communs » (Aristote, 1991). C'est-à-dire des formes logiques et linguistiques de valeur cognitive générale sur lesquelles toute locution particulière se base et s'autorise. Ils renvoient à des idées générales, dont la vérité est admise par la communauté à laquelle on s'adresse ; ils sont souvent utilisés comme des arguments qui se passent de justification. Ainsi, si ces « lieux » sont communs, ce n'est pas parce qu'ils sont véridiques, mais parce qu'ils ne peuvent pas être contestés (Virno, 2002).

1.2. Un diagnostic « critique »

Les discours programmatiques construisent ainsi, dans leur ensemble, leurs lieux communs de la même manière. Bien que les lieux communs de chaque programme ne soient pas les mêmes, nous avons repéré néanmoins certaines proximités intertextuelles qui méritent à notre sens un examen plus approfondi. Autrement dit, le discours diagnostique ne caractérise pas les programmes électoraux seulement dans la forme du discours, mais aussi dans leur contenu.

En effet, l'ensemble des programmes se ressemblent quant au diagnostic de l'état actuel des choses. Ils s'accordent sur le fait que l'Union Européenne traverse « une période de crise ». Plus précisément, d'un point de vue lexicométrique, l'occurrence lexicale « crise » est parmi les plus fréquentes non seulement au sein des discours diagnostiques mais aussi dans l'ensemble des genres de discours que les programmes comportent (elle est présente dans tous les programmes parmi les vingt occurrences les plus fréquentes). Par l'étude du voisinage lexical du terme « crise » nous constatons que celui-ci est accompagné par deux types de vocabulaire : le premier lié à l'économie (« économie européenne », « financière », « néolibérale », « l'euro », « marché financier », etc.) ; le deuxième lié à l'écologie (« développement durable », « investissements verts », « réchauffement climatique », « la biodiversité », etc.). Il s'agit, selon

l'ensemble des programmes des partis, d'une « crise » bidimensionnelle : financière et environnementale. Par ailleurs, le cotexte de l'occurrence « crise » opère comme une dramatisation de la réalité en l'appréhendant comme « problème urgent », « qui continue à grandir de jour en jour ». Les discours programmatiques construisent ainsi une situation d'instabilité, une période transitoire susceptible de mettre en danger les « acquis ».

« (...) **Le problème** urgent du **réchauffement climatique** illustre la nécessité (...) L'économie européenne et le marché intérieur ne pourront être en mesure de faire face à **la crise** actuelle que grâce à la coordination des stratégies (...) les PME doivent être encouragées et soutenues dans leurs choix de procéder à des investissements verts, en tant que solution durable à l'actuelle **crise** financière et économique (...) » [**Programme PPE**]

« (...) **La crise** financière mondiale et la récession frappent durement les gens (...) **Cette crise** marque la fin de l'ère néolibérale des marchés sans régulation crédible (...) Dans toute l'Europe, **la crise** financière et économique mondiale frappe nos économies et les simples citoyens (...) » [**Programme PSE**]

« Nous faisons face à une **crise** financière, économique et sociale, une crise de l'ensemble du système et qui continue à grandir de jour en jour (...) Le monde a été plongé dans **cette crise** mondiale par la politique hégémonique des États-Unis, en particulier par l'Administration Bush (...) **Cette crise** démontre une fois de plus la faillite de la mondialisation néolibérale (...) » [**Programme GE**]

Nous ne rentrerons pas ici dans les détails d'une analyse plus précise du discours sur la crise économique et écologique et les différentes manières dont elle est envisagée et traitée par les différents partis ; ceci fera l'objet d'un chapitre ultérieur traitant les divergences de ces discours programmatiques. Nous esquissons pour le moment la seule dramatisation de la réalité ; c'est-à-dire le diagnostic d'un état « critique » et son caractère « urgent » car il « continue à grandir », afin de tenter d'articuler ce diagnostic avec les projets mis en scène par les programmes des partis.

La réalité sociale est traitée comme un patient qu'il faut guérir ... et plus que le guérir, le sauver. Ce diagnostic, ce constat critique, participe, lui aussi, à ce que nous avons appelé la

dépolitisation du discours électoral. A travers le discours sur la crise c'est le sentiment de la peur qui est mobilisé et mis en scène dans les programmes électoraux. Or la mobilisation des sentiments dans le discours politique est susceptible de transformer la communication politique d'argumentation en *manipulation* au sens où elle tente d'exercer une influence sur la conscience politique des (é)lecteurs sans pour autant chercher à mobiliser une réflexion argumentative.

La manipulation donc, ici, existe comme forme de connaissance actualisée dans le discours. Elle implique une démarche de la part de l'émetteur qui consiste à influencer son récepteur, et non pas comme un état seulement actualisé du récepteur (cette dernière dimension n'est pas étudiée au sein de ce travail). L'appel à la peur est compris ici comme un empêchement de la libre formation du jugement, et en ce sens il peut être suspecté de porter un projet de manipulation.

Le discours diagnostique est donc en quelque sorte clôturé par son diagnostic même. Il impose au lecteur de reconnaître à la fois un problème et par là, la nécessité même de son traitement. Si le diagnostic est critique, c'est pour *ordonner* son traitement ; il cherche à *prescrire* un consensus concernant ce sur quoi il faut penser (à savoir la crise) et par là même sur le comment il faut le penser (nous le verrons à travers l'étude des projets des partis dans l'analyse qui suit).

2. Le discours thérapeutique

Ces énoncés critiques que nous venons d'examiner sont, dans la suite de l'analyse des programmes, mis en relation avec les projets des partis politiques. Il s'agit d'une relation de correspondance qui autorise une définition ou une acception des projets des partis comme des solutions aux problèmes, comme un traitement thérapeutique de la « situation critique ». Les deux registres discursifs (diagnostique et thérapeutique) forment de cette manière un ensemble argumentatif cohérent fournissant une légitimité au contenu des projets des partis politiques.

Nous distinguons deux principaux types d'énonciation des projets au sein des programmes : le premier lexicalise l'énonciateur soit par le nom du parti, soit il le remplace par un « nous »

partisan ; le deuxième considère le contenu du projet exprimé comme la volonté de l'opinion publique. Il implique en ce sens un énonciateur lexicalisé soit par l'occurrence « citoyens » soit par le « nous » citoyen.

2.1. Les « nous » partisans

L'emploi du « nous » dans ce type d'énoncés ne désigne pas une somme d'individus mais un sujet collectif, celui du parti politique dont le programme porte la signature. D'ailleurs, dans certains cas ce « nous » est remplacé par le nom du parti en question : « PPE », « PSE », « GUE », « UMP », « PS », « PC », « DISI », « EDEK », « AKEL ».

« Le **PPE** veut une Union européenne qui établisse clairement ses priorités – mais qui ne s'immisce pas dans des questions qui doivent être réglées à un niveau plus bas, plus proche des citoyens (...) **Nous** voulons renforcer le monopole de l'Etat sur l'usage de la force (...) **Nous** entendons poursuivre notre travail d'information des citoyens sur les avantages du traité de Lisbonne (...) » [**Programme PPE**]

« Le **Parti socialiste européen**, lui, s'engage à créer une société plus juste et plus protectrice (...) **Nous** voulons construire une nouvelle Europe sociale en accord avec les partenaires sociaux (...) **Nous** voulons également engager la négociation au niveau européen (...) **Nous** voulons un monde sans armes nucléaires (...) » [**Programme PSE**]

« Ce que **nous** voulons, c'est affirmer une vision nouvelle de la société et de l'Europe (...) Ce que **nous** voulons, c'est indiquer une autre voie pour la gauche que celle qui accompagne en France et en Europe (...) **Nous** voulons qu'elle fasse respecter le droit des femmes (...) » [**Programme PCF**]

D'un point de vue quantitatif, ce type d'énonciation s'avère le plus important dans l'ensemble des programmes électoraux du corpus. Quant à leurs caractéristiques grammaticales, les verbes de ces énoncés sont employés soit au présent, soit au futur. Les énoncés comportant l'emploi

des verbes au présent et à l'infinifit expriment des projets, tandis que l'emploi du futur construit des avènements possibles. L'occurrence lexicale « voulons » est le verbe le plus fréquent au sein de ces énoncés. Il *dicte* en quelque sorte les conditions et les actions nécessaires pour *faire face* aux problèmes et aux défis. De même, les termes « davantage », « améliorée », « limitée », « prévenir », « renforcer », font référence aux défis et aux enjeux qui ont été présentés précédemment au sein du programme et ils renvoient à des solutions les concernant. En effet, c'est à travers la dite « réalité » instituée par les énoncés irréfutables du type diagnostique que les propositions et les projets des « nous » *partisan* gagnent leur légitimité.

Exemple :

Affirmation (locuteur abstrait) : Le niveau généralement élevé de la taxation et des cotisations sociales dans de nombreux Etats membres est un handicap à la création de richesses parce qu'il décourage l'initiative privée, étouffe les instruments innovateurs et freine l'embauche de personnel supplémentaire.

Projet (le « nous » partisan) : Nous invitons donc les Etats membres à adopter les recommandations suivantes concernant la politique fiscale en Europe : 1. Alléger la charge fiscale en Europe (...) etc. [**Programme PPE**]

Par cette manière d'exprimer les projets politiques, surgit un mode d'organisation *gestionnaire* de la société. C'est-à-dire, que l'objectif visé par un projet ou une politique n'est pas soumis à la discussion, il est énoncé par une voix abstraite qui lui confère une signification « incontestable ». Ce qui est personnalisé, c'est-à-dire ce qui est énoncé par la voix partisane et donc ce qui est dans une certaine mesure discutable, renvoie seulement à la « gestion » proposée pour arriver à l'objectif dessiné. Cet esprit gestionnaire, qui est mis au premier plan des programmes des élections européennes, est le résultat d'un discours rapporté directement ou indirectement. Il est en effet issu de cette langue particulière que diffusent les théories du management public et qui est devenue le vernaculaire le plus partagé au sein des institutions qui dirigent le monde. Au-delà des méthodes qu'ils recommandent d'adopter pour diriger correctement une entreprise ou un État, ces « manuels de pratiques » visent à donner un caractère d'évidence à l'idée centrale de ce modèle : l'action publique doit être soumise à un principe d'efficacité. Les propositions pour la gestion de la crise énoncées par les partis

autorisent leur discussion et leur jugement seulement selon leur efficacité pour arriver à l'objectif visé.

Plus précisément A. Ogien (1995) définit le *travail gestionnaire* comme l'activité qui consiste, d'une part, à consigner dans des « codes » ou des « chartes », les critères d'évaluation auxquels il convient de soumettre la gestion des groupes multinationaux pour qu'elle puisse être approuvée par son actionnariat organisé ; et, d'autre part, à réformer le fonctionnement administratif des organismes internationaux (Union Européenne, Organisation Mondiale du Commerce, Organisation des Nations Unies, etc.) et de leurs instances de décision, ou à introduire, dans la négociation des adhésions à ces organismes comme dans l'allocation de leurs crédits, des conditions d'éligibilité qui intègrent des règles de « bonne gouvernance ».

2.2. Les projets de l'opinion publique

Les projets des partis sont associés à la volonté des électeurs-citoyens de manière explicite :

« Le Parti socialiste européen parle en votre nom, il défend vos intérêts et soutient vos causes.» [Programme PSE]

Mais cette association se fait aussi de manière implicite. Autrement dit, la mise en texte des projets se fait également par l'utilisation de l'opinion publique en tant qu'énonciateur. Ceci se fait, comme nous l'avons observé dans le cadre de l'analyse du discours diagnostique, par l'emploi d'un autre « nous », qui ne renvoie pas aux partis politiques porteurs des programmes mais à un collectif plus large cette fois-ci.

Du point de vue syntaxique, ces co-énonciateurs des programmes sont affiliés d'une part aux verbes de souhait : « vouloir », « attendre », « souhaiter ».

(...) les **citoyens** veulent une Europe qui les protège et qui les rassure (...) En matière d'alimentation, les **citoyens** de l'UE sont de plus en plus exigeants (...) Le traité de

Lisbonne rend la politique étrangère commune plus efficace, conformément aux souhaits des **citoyens** européens (...) [Programme PPE]

L'utilisation de ce type des verbes construit et donne à voir en quelque sorte les *vouloir faire* des citoyens (Duchastel, 1993). En d'autres termes, au sein des programmes opèrent une construction et une diffusion de la « volonté » des citoyens. De cette manière se légitiment et se justifient aussi les rapports de la représentation démocratique, c'est-à-dire, la délégation par les citoyens de leur « volonté » aux partis politiques afin de la défendre et de la revendiquer. Ces énoncés présentent ce que les citoyens sont censés vouloir et attendre de la part du champ politique quant à l'organisation du vivre ensemble. Ainsi les *vouloir-faire* des citoyens permettent la fusion des demandes des citoyens avec les projets des partis, qui prennent du coup l'apparence et l'allure de la volonté publique.

D'autre part, nous constatons que les co-énonciateurs des programmes sont aussi (et surtout) associés au verbe « devoir » ; une association syntaxique qui appréhende ce type d'énoncés comme des « devoirs faire » (Duchastel, Armony, 1993).

« C'est tous ensemble que **nous devons** construire notre indépendance énergétique en développant des énergies respectueuses de l'environnement, produites en Europe (...) **nous devons** combattre l'immigration clandestine et le trafic d'êtres humains (...) C'est maintenant, en pensant à nos enfants et à nos petits-enfants, que **nous devons** affronter le changement climatique (...) Nous devons éliminer les causes profondes des conflits et du terrorisme dans le monde (...) » [Programme PSE]

« **Nous devons** être prudents au sujet d'éventuels élargissements ultérieurs (...) **Nous devons** apprendre à distinguer les gouvernements qui soutiennent implicitement ou explicitement la violence de ceux qui ne le font pas : une fois cette distinction établie, **nous devons** agir en conséquence (...) » [Programmes PPE]

Il s'agit des projets généraux de solutions face aux problèmes tels qu'ils ont été présentés par l'énonciateur abstrait. Ainsi, les *devoir faire* inscrivent les projets des partis dans une sémiologie de l'*obligatoire* (Bertrand et al., 2007). Les projets des partis assimilés à la volonté des citoyens opèrent comme une fusion de la volonté et du devoir des électeurs. Il en résulte

ainsi un raisonnement simplifié qui consiste à argumenter que « puisque vous voulez ceci, faites cela ».

2.3. Le discours du pire

Ces énoncés thérapeutiques sont doublés par un deuxième type de projection caractérisé par l'usage des verbes employés au futur et au conditionnel. Celui-ci propose un dialogisme entre un futur terrifiant et un futur rassurant.

«Alors que les Socialistes européens voient dans la crise une chance de Promouvoir un programme de gauche obsolète, qui **détruira** des emplois et qui **ruinera** la position de l'Europe dans le monde (...) Le monde **va connaître** des changements radicaux dans le cadre de la mondialisation et du changement climatique (...) l'UE **passera** de quatre à seulement deux personnes en âge de travailler (...) toutes les régions **souffriront** des impacts futurs du changement climatique, ce qui **posera** des défis considérables à de nombreux secteurs économiques (...) La fuite de carbone ne **sera** d'aucun bénéfice pour le climat mais menace des emplois en Europe (...) » [Programme PPE]

Les verbes « détruira », « ruinera » et les occurrences lexicales « changements radicaux », « changement climatique », « seulement », « défis », « menace », projettent un avenir détérioré par rapport à l'état actuel des choses. Cet avenir terrifiant est par ailleurs associé d'une part aux projets des autres partis politiques (« les socialistes » et « les intégristes du marché », p.ex. les libéraux), de l'autre à l'absence des projets. Autrement dit, ce futur sera le résultat de mauvais projets ou de l'absence des projets. Tous les discours programmatiques sont d'accord pour souligner qu'il faut agir, qu'il faut employer des moyens nécessaires pour faire face aux menaces du moment.

A l'inverse, le futur *rassurant* caractérisé par les termes : « protéger », « prospérité », « favorable », « opportunités », « rentables », révèlent un autre avenir, envisageable à partir de la réalisation des projets du parti porteur du programme.

« Seule une Europe forte **sera** en mesure de *défendre et protéger* nos intérêts dans le monde (...) nous **serons** en mesure de *préserver la prospérité* (...) Une telle politique **sera favorable** à notre croissance économique et **créera** des *opportunités* (...) Les travailleurs **de demain travailleront** selon des modalités plus *flexibles* (...) nous **serons** en mesure de *préserver la prospérité* de chacun et d'*assurer l'avenir* de nos systèmes de sécurité sociale (...) Les citoyens **pourront** alors jouer *pleinement* leur rôle dans la société de la connaissance (...) Les investissements **seront rentables** à double titre (...) » [Programme PPE]

Nous sommes bel et bien dans l'ère politique caractérisée par la fin de la promesse (Rancière, 2004). Les discours programmatiques ne promettent rien sinon le pire. Ils mettent les électeurs face à un avenir terrifiant créant ainsi le sentiment de la peur. Dans les programmes des élections européennes, le sentiment de la peur est mobilisé, soit pour critiquer l'adversaire politique et lui attribuer les responsabilités de l'état actuel des choses, soit pour se faire valoir soi-même comme force rassurante et protectrice. Le discours du pire est aussi mobilisé, en lieu d'argumentation, pour convaincre les électeurs. Il complète ainsi la rhétorique que nous avons déjà citée : « puisque vous voulez ceci, faites cela, si non le pire est à venir ».

3. Vers la fin du politique ?

La comparaison des neuf programmes a permis de mettre en évidence plusieurs traits qui montrent une certaine proximité intertextuelle entre les programmes. Ce constat soulève la discussion autour de l'idée d'un espace politique européen en train de se former. Un champ politique caractérisé par ses propres valeurs, ses propres principes, son propre discours...

L'analyse de cette stabilité intertextuelle montre que les points communs de ces programmes sont les traits d'un discours clinique-expert qui fait d'abord appel à la peur, par son diagnostic critique, et par là cherche à imposer un consensus autour des projets politiques qu'il exprime dans un discours thérapeutique. Ainsi, c'est à un constat paradoxal que nous arrivons : à travers la recherche des mythes politiques communs, nous observons l'emploi par les programmes électoraux d'un discours formellement a-politique. Celui-ci interdit la « mésentente », fondamentale au politique *via* le fait de valoriser un discours incontournable au détriment d'une pluralité d'opinions, de réalités idéelles et de « volontés ».

En effet, le contenu du discours de projection, c'est-à-dire les projets des partis, sont mis en lien, voire sont autorisés par le discours diagnostique. Il s'agit d'une relation constituante du discours clinique. Le discours clinique en tant que discours électoral « étouffe » le politique : il refuse le débat et la contradiction et nie d'être porteur d'une idéologie politique. De cette manière s'opère un déplacement depuis un discours démocratique, qui cherche à convaincre qu'il est le plus adroit, vers un discours technocratique, qui cherche à convaincre son destinataire qu'il est le seul possible. Comme le souligne justement Corinne Gobin (2011 : 173) cette caractéristique du discours électoral marque le passage d'un mode de fonctionnement politique-démocratique centré sur la recherche du compromis à un mode de fonctionnement gestionnaire-technocratique centré sur l'*imposition* du consensus. Ce déplacement peut être appréhendé comme une tendance vers « la fin du politique ». Une fin qui implique une double abolition cognitive au sein du discours politique ; l'abolition de *la promesse* et l'abolition de *la division* (Rancière, 1998).

Dans les programmes européens la promesse est remplacée par le sentiment de la peur. Il ne s'agit plus à travers les projets de promettre un monde meilleur, mais un monde qui n'est pas « le pire ». La référence de base qui soutient les projets exprimés dans les programmes n'est ni une « utopie », ni un idéal, mais la catastrophe, le pire. Ainsi, la peur sert dans les programmes à la fois comme moyen de critique de l'adversaire politique et comme moyen de présenter ses propres projets en tant que solutions rassurantes face à l'état critique.

Le sentiment de la peur n'est mobilisé dans aucun des deux cas comme outil argumentatif. Ici, le terme de l'« argumentation » paraît problématique sans même qu'il n'ait besoin de

s'aventurer à étudier si l'appel à la peur est justifié par les faits. Il suffit, plus simplement, de faire la distinction entre argumentation et *manipulation*. En effet, tandis que l'argumentation suppose le respect de la réflexivité du destinataire, la manipulation quant à elle prive la liberté de jugement du récepteur pour lui imposer son opinion et sa propre manière de voir et d'analyser la réalité (Breton, 1997). Dans cette optique, ce qui importe ce n'est pas d'examiner dans quelle mesure cet appel à la peur est fallacieux ou justifié mais de mettre en avant le constat que cette mobilisation de la peur est faite justement pour passer outre l'argumentation des projets exprimés au sein des programmes.

Nous considérons, en effet, que les « limites de la langue ne sont pas les limites de notre univers » (Ferry, 2007 : 15). En ce sens, les propositions émises dans les programmes ne sont pas les seules possibles. Elles sont le résultat d'un tri et d'un processus de sélection. Pourtant, les réalités idéelles, telles qu'elles sont présentées au sein de chaque programme paraissent les seules possibles, réduisant ainsi les perspectives de la contestation de ce « monde vécu » et de cet « horizon d'attente » par d'autres mondes vécus et par d'autres horizons d'attentes. En d'autres termes, la manière dont la réalité européenne de chaque parti est construite par les programmes, contraint ce raisonnement fondé sur une « grammaire discursive », à savoir « l'intelligence critique ». Celle-ci peut surgir seulement par la pratique argumentative, une pratique qui autorise le doute et le vide et qui permet de raisonner sur la base du multiple et des possibles (Ferry, 2007).

Nous pouvons dès lors soutenir que ce refus d'argumenter les projets politiques met en cause le *travail politique* même (A. Ogien, 2010). Rappelons que par « travail politique » Albert Ogien entend cette activité collective qui consiste à faire advenir des problèmes particuliers au rang de question d'intérêt général. Le « travail politique » a donc un caractère sociologique primaire : il est constitutif de toute société, précédant même le moment où son existence est officiellement décrétée. Le concept de travail politique place gouvernants et gouvernés sur un pied d'égalité, par le fait de les considérer comme engagés dans une semblable activité : celle qui consiste à établir les principes de l'organisation de la vie collective. Autrement dit, il renvoie à la rencontre d'un nombre d'individus qui sont amenés à échanger des idées et des opinions afin d'organiser le vivre ensemble, leur vie en société. La diversité des idées et des opinions est alors à la base du travail politique. Ici la raréfaction des auteurs (du discours), ainsi que la

raréfaction des idées et thématiques due à l'absence d'argumentation vont de pair avec l'appropriation du monopole de la définition du "social". Les discours programmatiques des élections européennes avec leur diagnostic critique de l'état des choses suppriment la diversité et la pluralité des manières d'envisager la vie en société en imposant leurs propres projets comme les seuls possibles face à la crise, comme solutions nécessaires afin d'éviter *le pire*.

De cette manière, le travail politique se trouve substitué par un *travail gestionnaire*. Ce dernier renvoie à un modèle d'exercice du pouvoir - *la gouvernance* - qui présente deux caractéristiques essentielles : la première est sa prétention à l'universalité, la seconde est le rapport étroit que le gestionnaire entretient avec la rationalité, et à deux de ses attributs modernes : la calculabilité et la prévisibilité (A. Ogien 2007).

Albert Ogien, considère ainsi que la condition essentielle de la réalisation du modèle gestionnaire est la quantification des enjeux sociaux et de l'activité sociale. L'esprit gestionnaire est un mode de gouvernance qui va de pair avec le processus de la *modernisation de l'Etat*. Cette dernière renvoie à la rationalisation du mode de fonctionnement de ses institutions, en instaurant un esprit gestionnaire qui tient sa validité de la référence constante qu'il fait à la connaissance « objective » que fournit la quantification de l'activité d'administration. C'est-à-dire que les connaissances chiffrées produites par un appareillage statistique et prévisionnel fiable permettent à la fois aux dirigeants de prendre des décisions fondées en rationalité et aux citoyens de s'engager, sur la base d'un « diagnostic partagé ». Le chiffre devient une valeur en soi ; il n'y a plus des « utopies », des promesses, elles sont écartées au profit des objectifs chiffrés à atteindre.

Or, les constats de cette analyse nous permettent d'aller au-delà de la quantification de l'organisation de la vie en société comme seul facteur d'objectivation du discours électoral. C'est en effet un ensemble des facteurs qui, en se réunissant, fournissent ce caractère *incontestable* aux discours programmatiques : (a) sur le plan énonciatif cela implique la construction dans un cadre *pseudo-polyphonique*⁴⁶ d'un *sens commun* et d'une *opinion publique* comme porteurs du discours programmatique ; (b) sur le plan chronologique cela consiste à

⁴⁶ Dans le sens où la polyphonie comme technique est au service de la construction de la mono-phonie, des énoncés incontestables.

construire une temporalité linéaire qui lie le temps passé au futur par la « gestion adéquate » du présent ; (c) sur le plan argumentatif, il s'agit de construire une (non) argumentation qui lie « la réalité » aux projets des partis.

Ce que nous mettons donc au centre du discours clinique est le principe de l'efficacité (qui n'est pas nécessairement construite par une référence aux chiffres), c'est-à-dire une technique communicationnelle qui valorise la production d'une description « neutre », « objective » de l'activité politique. Ainsi, l'efficacité est évaluée par la seule observation de l'évolution positive des indicateurs de performance que les projets des partis sont censés apporter, sans qu'il ne soit nécessaire de savoir ni ce que cette évolution indique, ni les enjeux qu'elle implique afin d'être réalisée. De cette manière, les attributs du discours clinique opèrent un double déplacement : une neutralisation des valeurs de nature politique et une transformation de l'« efficacité » en valeur en soi. Ceci met en cause le lien constitutif du politique à la vie en commun ; il risque de conduire à l'abolissement du *travail politique*, autrement dit *du politique*.

CHAPITRE III – LES DISCRIMINATIONS DISCURSIVES COMME OPERATION POLITIQUE : LES MYTHES IDEOLOGIQUES

Si le chapitre précédent a été consacré aux continuités discursives de l'ensemble des programmes, le présent chapitre tente de traiter, cette fois-ci, les particularités de ces discours. En effet, les constats de la comparaison analytique des programmes ne permettent de traiter de « la fin du politique » qu'en termes de *tendance*. Car, au-delà des proximités discursives entre les programmes qui mettent en avant cette tendance, cette comparaison permet de constater, par ailleurs, qu'il existe des différences discursives importantes entre les programmes.

Partant du postulat selon lequel, le politique, dans sa dimension discursive, peut émerger (ou se maintenir) à partir d'une forme discursive polémique qui cherche à définir les conditions de production de la société et de son institutionnalisation (Bourque et al., 1994), il résulte de l'analyse des programmes qu'une opération politique européenne se révèle en train d'émerger de manière institutionnelle. Les discours programmatiques construisent en effet une polémique quant à la conscience du temps, de l'espace et de soi, des rapports sociaux, des rapports des individus ou des groupes d'individus à la société et des rapports entre les différentes institutions de pouvoir.

Dans l'objectif de raffiner ce constat, nous avons procédé à une catégorisation des divergences programmatiques. Ainsi les neuf programmes du corpus de cette recherche peuvent être regroupés de deux manières au sein des trois catégories ; soit selon leur appartenance partisane : programmes liés au PPE, programmes liés au PSE et programmes liés à la GE ; soit selon leurs origines culturelles : programmes des partis français et programmes des partis chypriotes.

En ce sens, dans ce chapitre, nous ne traitons pas de l'ensemble des traits polémiques des discours programmatiques, mais seulement des traits qui permettent le regroupement et donc la distinction des programmes selon leur appartenance partisane. Plus précisément, ce chapitre est structuré selon trois facteurs analytiques transversaux :

Le rapport au temps, c'est-à-dire la manière dont les programmes de la même appartenance idéologique construisent des temporalités et inscrivent leur interprétation de la réalité et leurs projets dans celle-ci. Les interprétations du passé et la construction de l'avenir ainsi que la tension entre ces deux moments.

Les noyaux thématiques, c'est-à-dire la hiérarchisation et la classification des enjeux que les programmes mettent en scène, ainsi que le traitement de ces enjeux.

Les rapports d'énonciation, c'est-à-dire les modalités par lesquelles les propositions des partis s'expriment. Il s'agit de considérer les discours programmatiques comme polyphoniques, c'est-à-dire dans leur propriété de faire entendre d'autres voix au-delà de celles de leurs partis et par rapport auxquelles ils se situent. Ce type d'analyse permet également d'observer comment les électeurs sont convoqués dans chacun des programmes.

Dans un deuxième temps, nous discutons les constats issus de ces trois facteurs de manière transversale. Nous tenterons par là de montrer les mésententes que ces programmes impliquent, tout en les regroupant selon l'appartenance partisane des discours. Quels sont les mythes idéologiques communs que les programmes construisent ? Comment ces mythes se diversifient-ils par rapports aux mythes d'autres idéologies ?

1. La conscience du temps

Nous avons montré dans le chapitre précédent que dans tous les programmes se met en avant un même type chronologique : une perception linéaire du temps qui s'inscrit dans une temporalité *sociale* ; c'est-à-dire d'une durée moyenne (historique/symbolique) par rapport à

une longue – *géologique*, et une courte – *individuelle*. Cette linéarité temporelle englobe trois temps : *le temps passé*, *le temps actuel* et *le temps de projection*. Nous montrerons dans cette section comment les programmes du corpus se ressemblent ou se distinguent selon le type de chronologie construit, en fonction de leur appartenance partisane. L'objectif est, d'analyser, en partant de cet indicateur de la temporalité, les diverses représentations et constructions de l'*Histoire* qui s'opèrent par les relations argumentatives entre les temps et sur lesquelles se basent les projets, en d'autres termes, la différenciation d'*Avenirs* que les partis revendiquent, et ceci dans des perspectives et des clôtures imposées par la temporalité sociale.

1.1. La temporalité au sein des programmes de « la droite » : la crise comme *temps mort*

Les programmes du parti fédéral PPE et de ses composants UMP et DISI, au-delà du fait qu'ils construisent les mêmes temporalités pour représenter la réalité, procèdent aussi d'un même traitement argumentatif des temps. Il s'agit, d'une manière générale, d'une tentative d'effacer le temps de l'actualité et de chercher des perspectives pour l'avenir dans le passé.

1.1.2. Le passé comme exaltation de l'Histoire

Le temps passé au sein de ces programmes est caractérisé, d'un point de vue grammatical, par des verbes conjugués au passé composé. Ces énoncés employés au passé sont le plus souvent portés soit par un locuteur abstrait soit par le « nous » public. De cette manière, le contenu des énoncés en question prend la forme du constat historique ; il fonctionne comme un récit de l'Histoire :

« Elle (l'intégration européenne) a non seulement **apporté** la paix, la liberté et la stabilité, mais elle a aussi **instauré** une ère de compréhension, de coopération et de prospérité sans précédent (...) L'UE a **réussi** à couvrir la plus grande partie du continent (...) Nous nous sommes habitués à vivre dans un espace géographique et politique commun de paix, de liberté, de démocratie et de prospérité (...) dont le succès s'est **démontré** pendant la période de reconstruction qui a suivi la guerre (...) L'UE a **accompli** d'énormes progrès dans la création d'un marché commun (...) » [Programme PPE]

« L'Europe des Pères fondateurs, celle de Jean Monnet et Robert Schuman, de Charles de Gaulle et Konrad Adenauer, s'est **façonnée** autour de valeurs de paix, de grands objectifs et de projets communs (...) ». [Programme UMP]

« Le PPE toutes ces années avec les politiques actives et revendicatives de l'Alerte Démocratique (DISI) et avec la présence dynamique de nos députés européens au sein du Parlement Européen, s'est **démontré** comme le partenaire le plus fidèle et l'allié le plus constant des intérêts de Chypre (...) » [Programme DISI]

Les verbes de ces énoncés décrivent et qualifient le passé. Il s'agit le plus souvent de verbes d'action employés au passé composé : « apporté », « instauré », « réussi », « façonnée », « démontré », « accompli », etc., associés à des occurrences lexicales d'une connotation positive : « paix », « stabilité », « prospérité », « liberté », « progrès », « succès », « fidèle », « allié », « intérêts » etc. C'est donc une série d'interprétations qui cherchent à exalter le passé. Autrement dit, il s'agit d'une construction du temps passé comme situation *idéale*.

Ces *succès* du passé sont mis en relation, ou plutôt sont mis en danger par les énoncés du temps actuel.

1.1.3. L'actualité critique

Le temps actuel au sein du programme du PPE et de ses composants français et chypriote implique notamment l'usage de verbes employés au présent et au passé composé. Il se

caractérise aussi par la présence de déictiques temporels tels que : *aujourd'hui*, *à présent*, *actuel/le*, etc. Il s'agit d'un mode d'énonciation duratif dans le sens où il qualifie une situation, un état des choses, en se référant à une période englobant un passé proche (par rapport à un passé Historique) et le moment de l'énonciation. D'un point de vue grammatical les énoncés de ce temps sont caractérisés par une forte présence des verbes d'état (être et avoir)⁴⁷ au présent de l'indicatif.

« (...) nos économies **sont** confrontées aux défis de la volatilité des devises (...) La coopération **est** indispensable pour affronter une période de difficultés économiques (...) **aujourd'hui** alors que nous **assistons** à des changements profonds dans la société (...) la crise actuelle nous **rappelle** que (...) Cette situation **entraîne** des conséquences négatives pour nos économies (...) Ce phénomène **a** des effets négatifs sur la cohésion sociale et il **est** financièrement intenable à terme (...)» [Programme PPE]

« (...) La crise financière, économique et écologique mondiale sans précédent que nous **traversons revêt** une importance décisive (...) Car cette crise financière se double **aujourd'hui** d'une autre crise, plus globale encore et plus durable : notre planète elle même **est menacée** (...) notre monde **est** plus instable, plus dangereux et plus fragile qu'hier (...) » [Programme UMP]

« (...) L'année **2009 est** pour l'Europe une année de grands défis (...) Tout d'abord parce que nous **faisons** face à une grande crise économique et financière (...) Le réchauffement climatique **est** la dure réalité (...) » [Programme DISI]

Ces énoncés décrivent une situation d'instabilité, une période transitoire susceptible de mettre en danger les acquis européens tels qu'ils ont été présentés par le *temps passé*. En effet, les termes lexicaux utilisés dans ces énoncés s'inscrivent dans une opposition avec les termes utilisés dans les énoncés du *temps passé* : stabilité/changements, prospérité/difficultés économiques-crise, succès/conséquences négatives.

Comme nous l'avons noté auparavant, le *temps actuel* est exprimé dans certains cas par des énoncés qui comportent des verbes au passé composé et qui montrent également la rupture

⁴⁷ Autrement dit, le temps de l'actualité caractérise ce registre de discours que nous avons appelé dans le chapitre précédant : *diagnostic*.

opérée avec le temps historique. Dans le fragment textuel qui suit nous pouvons constater cette rupture :

« Notre continent **était jadis** une terre d'immigration /**mais**/ il est **devenu** une destination majeure pour les immigrants (...) » [Programme PPE]

Les deux temps sont liés par l'occurrence lexicale « mais ». C'est une conjonction grammaticale qui permet d'indiquer une opposition, une transition. Ainsi, le « mais » marque lexicalement, et par là cognitivement, la différenciation de la situation du temps actuel par rapport au temps historique.

Néanmoins, ce temps actuel *critique*, dans sa perspective dynamique, n'est pas seulement en relation avec le passé historique. Il s'inscrit aussi dans une continuité argumentative avec *le temps de projection*.

1.1.4. Avancer... vers le passé

Le temps de projection, accompagne le registre discursif que nous avons examiné et défini dans le chapitre précédent comme *thérapeutique*. C'est-à-dire, qu'il sert notamment à répondre aux enjeux du *temps actuel* en exprimant des projets et en inventant *des futurs*. Nous avons montré également la manière par laquelle les projets et les futurs de chaque parti se constituent comme les seuls possibles : en ayant recours à un vocabulaire dé-politisé et à des référents experts qui les font apparaître, d'une part, comme des solutions aux problèmes et aux défis exprimés par *le temps actuel* et d'autre part, comme moyen de faire face à un avenir terrifiant. Ce qui distingue les programmes de PPE, de l'UMP et de DISI des autres programmes est le type de futur construit au sein de leurs programmes.

En effet les verbes des énoncés du temps de projection qui sont employés au futur se doublent par des verbes de *conservation* ; c'est-à-dire des verbes qui manifestent la volonté de conserver le passé tout en effaçant en quelque sorte le présent. Les projets qui sont mis en avant par les

programmes impliquent certes des transformations, mais il s'agit de transformations et de réformes organisationnelles qui visent le retour à la *normalité* laquelle est momentanément basculée par « la crise ». Nous pouvons dire alors, que pour les programmes de ces partis, sortir de la crise signifie, en quelque sorte, sortir du présent et avancer vers le passé.

« Seule une Europe forte sera en mesure de **défendre** et **protéger** nos intérêts dans le monde (...) nous serons en mesure de **préserver** la prospérité de chacun et d'**assurer** l'avenir de nos systèmes de sécurité sociale (...) pour les cinq prochaines années: **consolider** l'espace de paix européen (...) » [Programme PPE]

« Nous proposons d'agir pour **préserver** les missions de services d'intérêt général (...) **Préserver** des services publics efficaces (...) Nous pensons à ce titre qu'il faudrait **consolider** l'Acte Unique (...) l'impératif de **conserver** en Europe un outil industriel performant (...) » [Programme UMP]

« (...) **garantir** la paix, la sécurité, le développement économique et la prospérité sociale dans l'espace européen (...) elle sera en mesure de **préserver** la prospérité » [Programme DISI]

En ce sens les verbes : « défendre », « protéger », « préserver », « assurer », « consolider » « garantir », étalent que le *futur* souhaité par le discours de ces programmes est un avenir déjà vécu, un *futur passé*⁴⁸. L'avenir ici renvoie plutôt à une chronologie antérieure dont les programmes exaltent les acquis, notamment la prospérité, la sécurité et la paix ; des acquis que « nous serons en mesure de préserver (et) de consolider ». Ces infinitifs participent ainsi à la production de l'un des argumentaires rhétoriques centraux des programmes que nous pouvons qualifier de *conservateurs*.

⁴⁸ La formule est certes inspirée par le travail de Koselleck (1990), mais ici elle n'a pas la même signification. Koselleck, dans sa conception épistémologique de la science de l'histoire, cherche à proposer une solution à un des problèmes majeurs de la démarche historique, c'est-à-dire, le fait que les historiens en écrivant l'histoire après coup, ignorent les « futurs » possibles du passé. Ses réflexions épistémologiques de manière générale se résument par la proposition d'analyser l'histoire non pas à partir de ce qui s'est passé, mais à partir d'une actualité du passé : quels futurs étaient contenus dans le présent du passé en quelque sorte.

La temporalité construite au sein des ces programmes est certes linéaire. Néanmoins, le temps actuel se présente comme une rupture de cette linéarité. C'est-à-dire, qu'il opère comme un *temps mort* entre un passé idéalisé et un futur qui l'envie. Dans ces trois programmes, la crise est appréhendée comme un disfonctionnement temporel du système qu'il faut régler afin d'y reprendre la suite ordinaire de choses. Et ceci est une manière particulière de ces programmes d'appréhender et de représenter la « crise ». Nous verrons par la suite, dans ce chapitre, que pour les autres partis, la « crise » est un élément de preuve, un argument permettant soit pour les uns de dénoncer une mauvaise gestion du système, soit pour les autres de mettre en cause la totalité du système. Autrement dit, bien que l'enjeu de « la crise » soit omniprésent dans l'ensemble des programmes du corpus (tous partis confondus), la manière par laquelle elle est représentée, voire construite, diffère selon l'appartenance partisane des partis producteurs des programmes.

1.2. La temporalité dans les programmes « social-démocrates » : La critique de gestion

Les programmes des partis liés au PSE présentent une même construction du temps, mais surtout, la même rhétorique en découle. Les temporalités utilisées au sein de ces programmes ouvrent les perspectives (contrairement aux programmes des partis de droite) à l'emploi d'un discours critique vis-à-vis de la gouvernance de l'UE et d'un discours *réformateur* de l'organisation de l'UE.

1.2.1. Le temps passé (lointain) prometteur

Le temps du passé au sein des programmes social-démocrates est le plus complexe à décrypter et à analyser. Contrairement aux programmes des partis de droite où le temps passé est surtout

employé dans l'introduction générale du programme et les introductions particulières de chaque chapitre, au sein des programmes des partis social-démocrates, le temps passé se retrouve tout au long des programmes. De plus, le contenu de ce temps complexifie davantage son analyse puisqu'il se partage entre des énoncés ayant un sens positif et des énoncés de sens négatif.

Plus précisément, nous distinguons deux types de temps passé : un passé lointain et plutôt abstrait et un passé proche et plus concret. Le passé lointain qui, lui, se trouve notamment dans les introductions de chaque chapitre donne plutôt, comme dans le cas des partis de droite, un sens positif au passé :

L'Union européenne est fondée sur les **droits de l'homme**, la **non discrimination** et le **respect** de tous (...) L'économie européenne a également apporté d'évidents **avantages** aux consommateurs [**Programme PSE**]

Le passé lointain remonte jusqu'à la création de la communauté européenne. Par là, le discours programmatique des partis socialistes tente de montrer les effets positifs de la création et de l'existence de l'UE. Ainsi les occurrences au passé comportent des traits lexicaux ayant une allure positive : « droits de l'homme », « non discrimination », « respect », « apporté », « avantages ».

Par ce discours, les partis socialistes marquent leur positionnement favorable envers, d'abord, la création de l'Union Européenne, puis l'intégration de celle-ci, dans une période où les courants eurosceptiques montent en puissance. Ainsi, comme les extraits ci-dessus le montrent, le discours *positif* est présent aussi dans les occurrences du passé proche :

En 2001, l'UE a pris un **engagement fort** : consacrer 0,7% de sa richesse au développement en 2015 (...) Les **progrès obtenus** par l'action des socialistes et sociaux-démocrates sont clairement visibles (...) Nous avons obtenu du Conseil une **augmentation** de 50% du budget alloué au programme DAPHNE de lutte contre la violence faite aux femmes (...) [**Programme PSE**]

Les expressions « engagement fort », « progrès », « obtenu », attribuent également un caractère positif aux occurrences du passé proche. De cette manière, le discours programmatique de ces partis met en avant les « succès » obtenus par les actions et les « réussites » des partis socialistes

durant ces dernières années, malgré leur statut de partis « de l'opposition » au sein du parlement européen.

1.2.2. Un temps passé proche et une actualité critique

Néanmoins dans les programmes de ces partis nous avons repéré aussi l'existence d'un temps passé proche qui fusionne avec le temps présent et qui se caractérise par la construction d'un sens *négatif* de l'actualité. Nous appelons ce temps « le temps de la critique ». Ce temps cherche à qualifier les actions politiques menées durant une période certes passée mais récente.

(...) La droite a voté en faveur de nombreuses dispositions affirmant que la protection de l'environnement est une véritable contrainte pour l'agriculture européenne (exemple de l'utilisation des pesticides). (...) Ces cinq dernières années, la droite a disposé d'une majorité en Europe, au sein de la Commission et du Parlement européens, et avec la majorité des gouvernements des Etats membres. Mais qu'en a-t-elle fait ? A-t-elle réussi à faire face à la crise financière mondiale ? A-t-elle enrayé la montée des prix de l'alimentation et de l'énergie ? A-t-elle réduit la pauvreté et les inégalités ? La société est-elle plus juste qu'il y a cinq ans ? A-t-elle soutenu nos propositions pour créer plus d'emplois mieux protégés ? (...) [Programme PSE]

(...) Lors du vote du programme de travail pour l'année 2006, l'UMP a voté **contre nos propositions** visant à moderniser l'Europe par le biais d'investissements dans la recherche et l'innovation, de nouvelles infrastructures, de l'économie de la connaissance, l'éducation et la formation, des services publics et sociaux de haute qualité et des investissements dans la politique industrielle européenne (...) [Programme PS]

(...) La politique de la droite est partie d'une **foi aveugle** dans le marché, servant les **intérêts d'une minorité** et non de la collectivité, et nous voyons aujourd'hui les **dégâts** causés par des marchés sans régulation sérieuse (...) L'année dernière a vu deux **chocs** sans précédent : **le pire** resserrement du crédit depuis les années 1930 et une **flambée record des prix** de l'énergie et des denrées alimentaires (...) [Programme EDEK]

Nous avons choisi d'extraire des types discursifs différents pour chacun de ces programmes afin de montrer que la construction de l'actualité négative et par là les perspectives d'une

démarche critique se réalisent de multiples manières. Ainsi, dans l'extrait issu du programme de PSE nous observons notamment une série de questions concernant les actions politiques menées ces cinq dernières années par la dite « droite ». Une même réponse est imposée virtuellement à toutes ces questions, à savoir le « non » :

- *Non, la droite n'a pas réussi à faire face à la crise financière mondiale ;*

- *Non la droite n'a pas réduit la pauvreté et les inégalités ; etc.*

Dans l'extrait issu du PS la critique s'effectue en opposant les décisions de l'UMP, parti composant le PPE, aux propositions du PS. Les propositions du PS accompagnées par des occurrences ayant une allure positive (« moderniser », « innovation », « haute qualité » etc.) sont présentées comme *du bon sens*. Le vote contre ces propositions apparaît ainsi comme acte négatif méritant la critique. Enfin, dans l'extrait issu du programme de EDEK, la critique s'effectue de façon plus classique ; c'est-à-dire en associant aux politiques menées par « la droite » des termes négatifs : « foi aveugle », « intérêts d'une minorité », « dégâts », « le pire » etc.

Au-delà de la manière dont les programmes de ces partis interpellent le passé, leur utilisation de ce temps *passé proche* leur permet de critiquer la gouvernance de l'UE par leurs adversaires politiques, en l'occurrence le PPE et les partis nationaux le composant. Mais l'essentiel de cette posture critique réside dans le fait que ce temps passé proche négatif est souvent mis en relation avec celui du passé proche positif. Nous citons ci-dessus un exemple type de cette relation argumentaire issu du programme du PSE :

- En 2001, l'UE a pris un engagement fort : consacrer 0,7% de sa richesse au développement en 2015. (*Temps positif*)

- **Mais**

- en 2007, elle a tourné le dos à cet engagement, avec une chute brutale de son effort collectif (passé de 0,41 à 0,38%). (*Temps négatif*)

Si, d'une part, cette manière de mettre en relation ces temps permet au discours programmatique des partis sociaux et démocrates d'exprimer ce qui est possible au sein de l'UE, c'est-à-dire les

possibilités de réalisation des politiques de l'UE, d'autre part, il permet de critiquer une mauvaise gestion de ces possibilités et les politiques menées par le groupe majoritaire au sein du parlement européen, à savoir le PPE. Il est important de préciser que la critique ne concerne pas ce qui est possible pour l'UE mais les actions politiques qui sont censées réaliser ces possibles. En d'autres termes, la critique effectuée par ces discours programmatiques ne vise pas le fond ni l'essence de l'UE, ni même ses objectifs, mais la manière dont la majorité au pouvoir a cherché à arriver à ses fins.

1.2.3. L'amélioration comme horizon d'attente

Ce constat est d'autant plus visible et clair dans l'analyse des projets futurs du PSE et de ses partis membres. En effet, au sein des programmes de ces partis nous observons également l'existence d'un temps de projection. Celui-ci renvoie à une chronologie postérieure et il sert à la création de futurs possibles, ainsi qu'à la présentation des projets des partis. Son contenu lexical se caractérise par l'emploi de verbes conjugués au futur et/ou par la présence de verbes de projection (entendre, proposer, vouloir-faire etc.) ou encore par la référence à des chronologies postérieures (« Fin 2009 », « en 2020 », etc.).

(...) Nous **entendons** négocier un Pacte européen du Progrès Social établissant des objectifs et des normes pour les politiques nationales de solidarité, de santé et d'éducation (...) Nous **agirons** dans tous les États membres pour soutenir des politiques fiscales justes, garantissant le financement des systèmes de protection sociale des citoyens européens (...) Nous **agirons** pour empêcher l'exploitation des travailleurs et pour renforcer leur droit à la négociation collective (...) [**Programme PSE**]

(...) Nous **soutiendrons** la création d'emploi en assurant l'accès des entreprises au crédit dont elles ont besoin pour investir et se développer, par exemple auprès de la Banque Européenne d'Investissement (...) Nous **proposons** d'aider les entrepreneurs à anticiper les changements liés au défi climatique et aux ruptures technologiques (...) [**Programme EDEK**]

(...) Nous **agissons** pour que la culture d'OGM soit strictement contrôlée et soit uniquement envisageable dans le cadre de recherches publiques en milieu fermé (...) Nous **proposons** de renforcer les droits individuels et collectifs des consommateurs et de faire respecter ces droits dans l'Union européenne (...) L'Union européenne doit augmenter ses investissements dans la recherche-développement et l'innovation car il est important qu'elle comble son retard (...) Nous **défendrons** des accords commerciaux incluant des clauses en faveur des droits humains, sociaux, environnementaux (...) **Fin 2009** aura lieu le sommet des Nations Unies, l'Union européenne doit se poser en leader des négociations pour obtenir un accord sur un objectif mondial de réduction de 30% à l'horizon **2020** des émissions de gaz à effet de serre (...) [Programme PS]

L'avenir créé ici par les propositions des partis sociaux démocrates se distingue de celui que créent par le parti PPE et ses composantes UMP et DISI. Cet avenir social-démocrate n'est pas mis en lien avec le passé lointain mais plutôt avec le passé proche négatif. Son contenu est en quelque sorte la suite de la démarche critique envers les partis au pouvoir. Ses propositions prennent le sens d'améliorations, de transformations, des réglages et d'ajustements des politiques dont les résultats et les conséquences ont fondé les objets de la critique.

En d'autres termes, les partis sociaux démocrates cherchent à construire un *futur amélioré*. La situation actuelle critique (*la crise*) que tous les programmes construisent n'a été traitée ni comme étant inévitable ni comme étant dépourvue de responsables. Au contraire, elle est ramenée aux mauvaises politiques menées par la majorité au pouvoir. En ce sens, le temps de la projection ici permet aux partis de maintenir leur posture critique vis-à-vis des actions politiques menées par les partis au pouvoir, tant au niveau européen qu'au niveau national.

1.3. La temporalité dans les programmes des partis de « gauche » : Une critique systémique

Les programmes du parti de la GE et de ses membres (PCF et AKEL) se ressemblent du point de vue des temporalités construites au sein des programmes, toute en se distinguant des autres discours programmatiques du corpus. Certes, comme nous l'avons montré dans le chapitre précédent, le type de chronologie construite est le même que pour les autres programmes, c'est-à-dire, une chronologie linéaire avec un *passé*, un *présent* et un *futur*. Or, les différences entre certains programmes, et par conséquent les similitudes avec d'autres, s'observent au niveau de la représentation qu'ils produisent de ces mêmes temporalités et de l'utilisation argumentative qu'ils en font. Elles s'observent dans les rapports qu'ils entretiennent avec le temps.

1.3.1. D'un mauvais passé...

En effet, la particularité du temps passé créé par les programmes de la gauche est que celui-ci ne remonte pas très loin. Il s'agit d'un passé proche. A l'inverse des autres programmes du corpus, au sein du discours programmatique des partis de « gauche » nous constatons l'absence du temps passé lointain, un temps qui, dans les programmes des partis PPE, PSE et leurs composantes, a été construit par un ensemble lexical et argumentatif positif. Autrement dit, dans le discours programmatique des partis GE, PCF et AKEL l'aspect positif a été laissé en dehors de la construction du passé.

Les **conflits** qui émergent en Europe (notamment après le refus par les gouvernements de repenser la coopération de tous les États européens sur une base juste et égalitaire **depuis 1990**) (...) le **conflit** du Caucase d'août **2008** est **devenu** une crise internationale qui a impliqué les États-Unis (...) Les politiques de **bas salaires** et de travail **précaire** appliquées par les gouvernements des pays développés **ont placé** le système financier et de crédit **dans le rouge** (...) La crise est **causée** par le capitalisme néolibéral mondialisé, qui est **poussé en avant** par les élites **irresponsables** (...) [Programme GE]

Cette **dérégulation**, principalement portée par les Etats-Unis, **a été accompagnée** par des **interventions militaires** à l'étranger, comme en Irak et au Moyen-Orient (...) L'Union européenne est totalement engagée dans ce modèle néolibéral capitaliste en **échec**, particulièrement au fil des vingt dernières années (...) Une véritable **dictature** de l'actionnariat et une mondialisation capitaliste-libérale ont abouti à la multiplication des **délocalisations** et à la **compression des salaires**. [Programme PCF]

(...) Ils ont promu la **dérégulation** du travail avec des **emplois précaires, mal** payés et en temps partiel (...) Ils ont institutionnalisé l'**absence** du contrôle de l'Etat sur les prix des produits de base parce qu'« il affecte la concurrence non faussée » et le soit disant libre marché (...) **Malheureusement**, les effets des choix politiques des cercles dominants ayant en tête les partis membres du Parti Populaire Européen, tant au niveau européen que national, **ont conduit** à l'**insécurité** sociale et à la **crise financière**. En se basant sur le modèle néolibéral du capitalisme sauvage, ils défendaient **les intérêts d'une minorité**. Ils ont touché nos vies ; ils sont responsables (...) [Programme AKEL]

Le temps passé tel qu'il est construit au sein de ces programmes ne remonte, au plus loin, qu'à quelques décennies. Cela se constate à la fois par la citation des chronologies chiffrées et par la référence à des événements précis du passé : « depuis 1990 », « le quinquennat précédent », « des interventions militaires à l'étranger, comme en Irak et au Moyen-Orient » etc. Ces locutions au passé sont accompagnées d'un vocabulaire ayant une connotation négative : « conflit », « dans le rouge », « précaires », « dérégulation », « irresponsables » etc. Ainsi le seul passé construit par ces programmes est un passé *négatif*.

Au-delà de la construction négative du passé, les discours programmatiques des partis GE, PCF et AKEL cherchent à attribuer des responsabilités pour cette situation critique. La prise en compte, dans l'analyse, des sujets de ces locutions nous permet d'affirmer que le passé négatif n'est pas seulement lié aux politiques européennes (« l'UE », « le PPE », etc.) mais il les dépasse, car il est lié également aux activités des acteurs non-européens mais mondiaux (« L'OTAN », « l'Administration Bush », « les Etats Unis »). Et si, rien que par cette construction du passé, ces programmes se distinguent des programmes du PPE et de ses composantes, ils se distinguent également des programmes des partis social-démocrates parce

que leurs discours sont également définis comme responsables de la situation. Autrement dit, ici, la majorité au pouvoir de l'UE est certes critiquée mais seulement en tant qu'elle est composée d'« élites irresponsables » qui ont « poussé en avant » ce que les programmes de la gauche définissent comme la cause principale de la crise, à savoir « le capitalisme néolibéral mondialisé ».

1.3.2. ... à un présent pire

Le contenu lexical du temps présent nous permet de développer davantage cette particularité des programmes du parti de la GE et de ses composants. Le temps présent dans ces programmes est certes similaire aux programmes des autres partis dans le sens où il met en avant une situation critique. Ce qui les distingue des autres, est le degré et la dimension de cette situation critique qui sont construites au sein des ces programmes.

(...) Cette crise démontre une fois de plus la **faillite** de la mondialisation néolibérale qui a fait **exploser** les profits des principaux acteurs du marché financier à l'échelle mondiale, sans **aucun contrôle** ni intervention des États. La politique, les États et les sociétés sont **soumis** aux marchés financiers incontrôlés (...) Nous **faisons face** à une **crise** financière, économique et sociale, **une crise de l'ensemble du système** et qui continue à grandir de jour en jour. Elle amplifie la crise alimentaire, énergétique et écologique. Elle aggrave les inégalités de genre. Elle a des **conséquences sur la vie de tous les êtres humains en Europe et dans le monde** (...) Partout, le **choc** est **terrible** dans l'Union européenne (...) Le PGE mène son action en **confrontation** avec les partis conservateurs et libéraux, les partis sociaux démocrates et Verts dans les pays membres et avec les partis politiques européens correspondants qui s'accrochent à la logique de la politique européenne actuelle (...) La **reconstruction** démocratique de l'Europe demeure une tâche urgente pour aujourd'hui (...) [**Programme PGE**]

(...) Multidimensionnelle, **la crise** est celle de tout un modèle de développement, source **d'inégalités monstrueuses**, de **gaspillages incommensurables** des ressources de la planète (...) Elle est le résultat d'une logique capitaliste qui déconnecte toujours plus la

sphère financière de la production créatrice de valeur sociale, qui prône le productivisme au **mépris** de l'environnement, qui étend la marchandisation et le consumérisme au **mépris** de l'humain et de l'intérêt général (...) Des millions d'hommes et de femmes se mobilisent pour faire entendre leur **colère**, leur soif de justice et de changement (...) [Programme PCF]

(...) Les citoyens dans l'UE sont **frustrés** parce qu'ils ne sont pas consultés (...) Parce que le **déficit** démocratique s'approfondit (...) Certains, alors qu'ils se prononcent en faveur d'une politique autonome et pacifique de l'UE, promeuvent en même temps une plus grande **dépendance** vis-à-vis des Etats Unis et de l'OTAN (...) L'**affaiblissement** indirect du rôle de l'ONU. Ils promeuvent des politiques qui interviennent directement aux affaires internes des Etats membres. [Programme AKEL]

Nous observons, alors, que le temps présent est caractérisé par un vocabulaire qui rend problématique, en quelque sorte, le futur ; des termes comme « faillite », « choc terrible », « exploser », construisent un temps actuel sans continuité. La crise dans les programmes des partis de gauche n'est pas un problème momentané, passager, un « temps mort », comme c'est le cas des programmes du PPE et des partis le composant ; mais les signes de la chute irrémédiable « d'un système en faillite ».

La crise n'est pas liée non plus à une mauvaise gestion du système par ceux qui étaient au pouvoir, comme les programmes des partis social-démocrates le signalent ; elle est inévitable, c'est le résultat logique dû au (dys)fonctionnement du système. En ce sens, la majorité au pouvoir, c'est-à-dire, la droite, n'est pas la seule critiquable : sont également critiquables ces forces d'opposition (« les libéraux, les partis sociaux-démocrates et Verts ») qui, selon le discours des partis de gauche, pensent pouvoir améliorer ce système et qui « s'accrochent » aux principes de l'UE actuelle.

La crise au sein de programmes de ces partis n'est pas celle des autres programmes ; elle prend une autre dimension. Cette crise n'est ni passagère, ni causée par une mauvaise gestion du système ; elle n'est pas seulement financière, elle est aussi « sociale », « énergétique », « écologique » : c'est la crise de l'ensemble du système. Contrairement aux discours programmatiques des autres partis, les programmes des partis de gauche ne mettent pas en avant des modifications gestionnaires, mais une « reconstruction » de l'Europe qui selon eux

« demeure une tâche urgente pour aujourd'hui ». Cette rhétorique se rend d'autant plus visible lorsque nous analysons les conditions qui rendent possible un avenir dans les discours programmatiques de ces partis.

1.3.3. Le Futur comme rupture

En effet, l'analyse de la manière dont l'avenir est construit au sein de ces programmes permet de constater un double appel : - l'appel à l'action et – l'appel à la rupture. L'avenir mis en avant ici n'est pas exprimé comme une volonté ou un souhait, mais comme une exigence qui passe par la lutte :

(...) Cela **exige** une **nouvelle** synergie entre les forces sociales et politiques (...) Des **alternatives** sont possibles par **la lutte** en commun (...) Le Pacte de croissance et de stabilité **doit** être **remplacé** par un nouveau pacte de solidarité (...) **Il faut reconstruire** un système de sécurité sociale à l'échelle européenne. La privatisation des services publics **doit** être **inversée** (...) Quant aux nouveaux droits et pouvoirs des salariés et des citoyens, ils doivent leur permettre de **rompre** avec le monopole détenu par les principaux acteurs du marché (...) **revendiquer** pour eux-mêmes afin de parvenir à une **transformation réelle** du pouvoir politique (...) Un **nouveau paradigme** basé sur la coopération au lieu de la concurrence est nécessaire (...) Le Parti de la gauche européenne réaffirme son **exigence** de **dissolution** de l'OTAN (...) Nous voulons un puissant groupe parlementaire de gauche afin de pouvoir **changer** l'Europe (...) **Saisissez cette chance, changez l'Europe maintenant ! [Programme PGE]**

Chaque vote pour le Front de Gauche, le 7 juin prochain, sera, en premier lieu, un «**carton rouge** » à Nicolas Sarkozy (...) Ce que nous voulons, c'est affirmer une **vision nouvelle** de la société et de l'Europe (...) Nous affirmons, dans cette **vision nouvelle**, la place centrale du Féminisme comme un élément constitutif de toute **transformation** sociale (...) A cette fin la BCE **doit** être **transformée** dans ses missions pour être mise au service des populations et soumise à un contrôle démocratique. **[Programme PCF]**

Nous **luttons** pour l'Europe de la démocratie, des peuples souverains, de la consultation et **non pas** d'une Europe au service de multinationales et de la Constitution que les peuples ont rejetée (...) **Non**, aux programmes de l'OTAN qui, de plus, compliquent la résolution du problème chypriote (...) Nous **exigeons** des politiques pacifiques et indépendantes et le plein respect des politiques de l'UE à la Charte des Nations Unies. Le règlement des problèmes internationaux **doit** se faire par des moyens pacifiques et **non** militaires. [Programme AKEL]

Le temps futur au sein de ces programmes montre qu'il n'y a pas en fait d'autre suite possible pour ce temps présent si ce n'est la rupture. Les projets de ces partis et par conséquent l'avenir qui est mis en avant s'expriment d'une part par des verbes : « exiger », « devoir » et « lutter ». D'autre part, ces verbes sont en relation avec des termes de rupture : « alternatives », nouveau paradigme », « transformation réelle », « dissolution », « vision nouvelle » etc. Autrement dit, l'avenir dans ces programmes n'est possible que *via* la rupture avec l'état actuel des choses.

2. Les thèmes des Programmes

Cette partie consiste à rendre compte de l'analyse des particularités des programmes quant aux thèmes majeurs (enjeux, valeurs et positions) qui sont mobilisés par les partis comme des outils dans la construction des réalités idéelles européennes. Nous traiterons certaines particularités en termes de présence / absence, c'est-à-dire des thèmes qui sont présents ou absents de ces programmes. Certaines autres vont être traitées en termes de plus ou moins forte présence ou plus ou moins faible absence, c'est-à-dire, des thèmes qui sont présents ou absents d'une manière significative. D'autres vont être analysées selon le traitement que font les programmes d'un même thème. Cette démarche nous permettra de mettre en lumière le contenu thématique des mythes européens, tout en les distinguant selon l'appartenance idéologique des partis qui les produisent. Nous présenterons au sein de cette section de manière successive les thèmes particuliers pour les programmes de la droite, puis pour les partis social-démocrates et enfin, pour les partis de la gauche.

2.1. Les thèmes de « la droite »

Les programmes des partis dits de droite présentent des proximités significatives sur le plan thématique, c'est-à-dire qu'il existe des thèmes de campagne qui occupent une place importante au sein de ces trois programmes tant du point de vue quantitatif que structural. Ces traits thématiques fondent des composants des mythes semblables pour ces trois partis. En même temps, ces thèmes de la droite opèrent en tant que traits distinctifs des mythes produits par les autres programmes, ceux des partis social-démocrates et ceux des partis de la gauche.

2.1.1. Le Primat de la finance

L'élaboration d'une description analytique de ces programmes en trois niveaux permet de distinguer comme proximité majeure la dominance du thème de l'économie. Ceci est à la fois visible dans l'analyse lexico-métrique des programmes, dans leur structuration thématique et dans l'analyse du cotexte de ces lexèmes et thématiques.

L'analyse lexico-métrique permet de constater que le vocabulaire ayant une connotation économique occupe une place importante dans le vocabulaire de ces trois partis : leur fréquence est forte au sein des programmes. Par exemple, la forme lexicale réduite « économ+ » est la quatrième forme la plus citée au sein des ces programmes ; le « marché+ » la sixième plus citée ; et la forme réduite « financ+ » parmi les vingt les plus fréquentes.

Les trois programmes semblent accorder également une place importante au thème de l'économie du point de vue de leur structuration thématique. En effet, dans le programme du PPE, le chapitre qui traite des enjeux économiques et financiers intitulé « Créer la prospérité pour tous », se situe tout en haut du programme. On retrouve dans ce chapitre des sous-parties

intitulées : - « Une économie guidée par des valeurs », - « L'achèvement du marché unique et l'expansion de la zone euro », - « Une meilleure coordination des politiques économiques » etc.

Tableau 3 : Hiérarchisation structurale des thèmes dans le programme du PPE

<i>Ordre d'apparition</i>	<i>Intitulés des thématiques</i>
-	Introduction
1	Créer la prospérité pour tous
2	Faire de l'Europe un lieu plus sûr
3	Combattre le changement climatique
4	Relever le défi démographique
5	Unir l'Europe sur la scène mondiale

Dans le programme de DISI, le chapitre qui traite les enjeux économiques est également intitulé « Créer la prospérité pour tous »⁴⁹. Il est situé en deuxième position juste après le chapitre « Parti Populaire Européen et la question chypriote » qui traite du « problème chypriote » au tout début du programme.

Tableau 4 : Hiérarchisation structurale des thèmes dans le programme de DISI

<i>Ordre d'apparition</i>	<i>Intitulés des thématiques</i>
	Introduction

⁴⁹ Nous analyserons cette proximité et plus généralement les continuités des programmes des partis chypriotes avec les manifestes de leurs partis européens dans le chapitre suivant (IV).

1	Parti Populaire Européen et le problème chypriote
2	En créant de la prospérité pour tous
3	En luttant contre le changement climatique
4	L'enjeu démographique et le vieillissement de la population
5	L'Europe acteur principal de la scène internationale

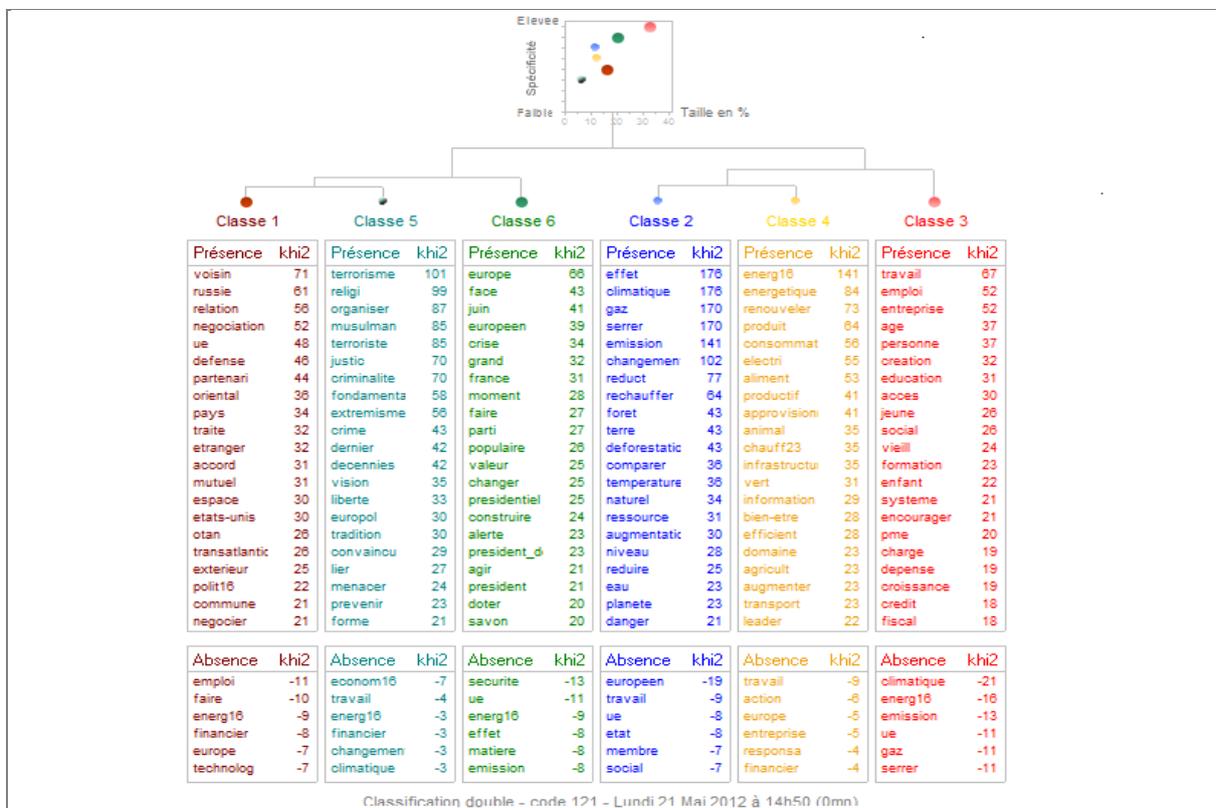
Dans le programme de l'UMP, les questions financières sont traitées dans la première partie de la présentation des propositions : « Notre Europe de l'action : face à la crise, bâtir une Europe qui protège ». Dans cette section du programme, nous observons par exemple des thématiques intitulées : « Coordonner les plans de relance », « Moraliser le capitalisme financier », « Redynamiser les bassins industriels » etc.

Tableau 5 : Hiérarchisation structurale des thèmes dans le programme de l'UMP

<i>Ordre</i>	<i>Intitulés des thématiques</i>
	Introduction
1	Notre Conviction
2	Notre Ambition
3	Notre Europe de l'Action : 30 propositions pour une Europe qui agit et qui protège
3.1	Face à la crise, bâtir une Europe qui protège

Au-delà de cette place importante accordée aux enjeux économiques du point de vue de la structuration hiérarchique des thèmes de campagne, ces trois programmes se ressemblent aussi par leur manière de traiter des enjeux *a priori* non-économiques et financiers. En effet, nous avons souligné le fait que la forme réduite « économ+ » est l'une des occurrences lexicales les plus fréquentes des trois programmes. Néanmoins, la classification de type *Alceste* du corpus, effectuée par le logiciel *Iramuteq*, montre que cette occurrence n'est significative d'aucune classe lexicale ; au contraire l'occurrence lexicale « économie » caractérise le document dans son ensemble. Autrement dit, la forme réduite « économ+ » peut être interprétée comme un élément transversal du discours électoral de ces trois partis.

Figure 4 : La classification du corpus des programmes PPE, UMP, DISI



En effet, plusieurs thèmes de ces programmes, *a priori* non économiques, se révèlent traités dans des termes financiers et économiques. C'est notamment le cas de « l'enjeu démographique du vieillissement de la population » et du « défi écologique du réchauffement climatique ». L'analyse discursive de ces chapitres, et plus généralement du cotexte des termes ayant une connotation « écologique » ou « démographique », permet de constater que leurs enjeux sont

ramenés à leur dimension économique et financière. Comme on peut l'observer dans les extraits ci-dessous, les voisinages lexicaux des termes « technologies vertes », « déforestation », « environnement », « réchauffement climatique », « changement climatique » etc. se caractérisent par la présence importante d'un vocabulaire économique et financier comme par exemple « économie », « investissements », « marché », « financement », « PIB », etc. :

« Un mouvement courageux et audacieux vers des technologies contemporaines, efficaces et **vertes** est utile non seulement pour l'amélioration de l'**environnement** et de notre qualité de vie à tous mais aussi pour l'**économie** elle-même, puisque ce mouvement attribuera à notre patrie un rôle de **leadership** sur les questions d'exploitation des nouvelles technologies et la rendra plus attractive pour la réalisation d'**investissements**. » [Programme DISI]

« (...) assumer le leadership dans la lutte contre la **déforestation** au niveau international, notamment par le recours au **marché** du carbone et en soutenant la mise en place d'un mécanisme de **financement** international de gestion durable pour préserver les **stocks forestiers**. » [Programme UMP]

« En Europe, presque toutes les régions souffriront des impacts futurs du **changement climatique**, ce qui posera des défis considérables à de nombreux **secteurs économiques** (...) nous devons y parvenir d'une manière équilibrée qui garantira la sécurité énergétique indispensable tout en investissant dans des formules alternatives pour assurer l'approvisionnement **énergétique** de nos **économies**. (...) Selon ses conclusions, un investissement d'**1% du PIB** mondial est nécessaire pour réduire les effets du **réchauffement climatique**, faute de quoi on risquerait d'assister à une **récession** pouvant aller jusqu'à **20% du PIB** mondial (...) » [Programme PPE]

Parallèlement, l'analyse du contenu de ces extraits permet de soutenir l'idée que les questions écologiques dans ces programmes ont été principalement traitées en tant que variables économiques. Par exemple, dans le programme de DISI, le développement des technologies vertes est appréhendé comme un moyen d'attirer de nouveaux investisseurs à Chypre. Dans celui de l'UMP, l'enjeu de la « déforestation » est lié au « marché du carbone » et à « un mécanisme de financement ». Dans le programme du PPE, il est soutenu que l'absence des

efforts immédiats contre le réchauffement climatique entraînera des coûts supplémentaires pour l'économie mondiale.

Nous noterons également que dans le programme de l'UMP, certains enjeux « écologiques » et « environnementaux » sont traités de manière transversale ; c'est-à-dire, qu'ils apparaissent dans des chapitres différents en prenant ainsi la forme de variables des problèmes et des projets traités et proposés par les programmes. Des chapitres tels que : « NOTRE CONVICTION : le monde change, l'Europe doit changer », « Acheter ensemble notre énergie ». Dans ce premier chapitre que nous venons de citer, la liaison entre les questions écologiques et celles de l'économie se met en avant aussi par sa structuration interne. On observe par exemple deux sous-titres successifs intitulés : - « Faire Face à une crise mondiale exceptionnelle... », - « ... aggravée par le réchauffement climatique et l'insécurité alimentaire ». De cette manière, le réchauffement climatique compose essentiellement l'un des paramètres qui influent sur la crise financière et économique.

De même, des observations similaires ont été constatées également pour le thème du « changement démographique ». Autrement dit, l'enjeu du changement démographique, lui aussi, est traité en tant que variable de la dimension économique. Ce phénomène peut être constaté par l'étude du voisinage lexical des termes « changement démographique », « vieillissement de la population », « personnes âgées » etc. En effet, comme les extraits ci-dessous permettent de l'observer, ceci est composé par des termes qui renvoient au domaine économique et financier tels que : « l'emploi », « l'entreprise », « développement économique », « dépenses publiques », « dépenses de pension », « PIB », etc. :

« Chypre et l'Europe font face au grand défi du **changement démographique** avec la diminution du nombre des naissances, l'augmentation de l'espérance de vie et par conséquent le **vieillissement de la population**. Pour cette raison l'U.E devra adopter et mettre en place un nouvel agenda social qui encouragera une meilleure exploitation des personnes âgées et du troisième âge, soutenant **l'emploi** et l'esprit d'**entreprise** de manière à ce que ces personnes restent actives et utiles, contribuant au **développement économique**. » [Programme DISI]

« Le **vieillessement** provoquera des pressions accrues sur les **dépenses publiques**, même si la situation varie considérablement d'un pays à l'autre (...) (Le) **vieillessement** de la génération du baby-boom (45–65) entraînera une hausse considérable de la proportion des **personnes âgées** en Europe, et donc des **dépenses de pension** et des autres **dépenses de sécurité sociale** (...) Les **dépenses publiques liées au vieillessement** passeront de 3 à 4 % du **PIB** entre 2004 et 2050, ce qui correspond à une hausse de 10% des **dépenses publiques** liées aux pensions, aux services de santé et à des dépenses de services. » [Programme PPE]

Les propositions présentes dans le programme de DISI consistent à mettre en avant une gestion du problème du vieillessement de la population européenne afin d'être profitable pour le « développement économique ». Les extraits issus du programme du PPE insistent davantage sur les conséquences que le vieillessement de la population aura sur la santé financière des Etats européens. Mais que le lien entre le changement démographique et le domaine financier soit fait de telle manière ou telle autre, ce qu'il importe de souligner ici est que le domaine des finances est mis au premier plan du discours programmatique de ces partis de la « droite européenne ».

2.1.2. Au-delà de la finance, la sécurité

Un deuxième trait thématique qui renforce la cohérence de ces trois programmes quant à la production de la réalité européenne, est la place importante accordée au thème de la sécurité/insécurité. En effet, nous constatons que dans les trois programmes, la fréquence de la forme lexicale « sécurité » est très importante. Comme nous pouvons l'observer dans le tableau ci-dessous, elle est la neuvième forme réduite la plus citée au sein des programmes de la droite.

Tableau 6 : L'occurrence lexicale "sécurité" dans les programmes PPE, UMP, DISI

Forme Réduite	Effectif	Forme Réduite	Effectif	Forme Réduite	Effectif
Européen	322	Union	84	Renforcer	61
Europe	207	Travail	78	Changement	61
Polit+	197	Social	77	Climatique	59
Econom+	182	Système	74	Monde	58
UE	124	Mondial	71	Important	58
Marché	101	Emploi	70	Energ+	57
Pays	97	Financier	69	Crise	56
Etat	95	Développement	68	Droit	55
Sécuri+	93	Membre	66	Défi	54
Action	91	Citoyen	66	Coopératif	54
PPE	90	Objectif	63	Grand	51
Faire	86	Niveau	62	Efficace	51

Nous avons montré précédemment que le thème de la sécurité/insécurité au sens général est l'un des composants constitutifs de la « peur » que l'ensemble des programmes propagent. Ce qui distingue les différents programmes tient à la manière par laquelle ils construisent cette « insécurité ». Ainsi, tandis que l'insécurité économique est mise au premier plan de tous les programmes, d'autres *insécurités* ne caractérisent que le discours programmatique des partis de droite.

La classification du corpus de ces trois programmes avec le logiciel Alceste a permis de dégager six classes lexicales. Ainsi, l'occurrence « sécurité » figure dans le vocabulaire significatif de deux de ces classes : Il s'agit de la « classe 1 » et de la « classe 5 ». Dans la première, le Khi2 de l'occurrence lexicale « sécurité » s'élève à 16 ; Cette classe est composée par un vocabulaire qui renvoie à un champ géopolitique extra-européen.

Tableau 7 : Le vocabulaire significatif de la classe 1 des programmes PPE, UMP, DISI

Effectif dans le corpus	Khi2	Occurrence
93	58.46	UE
14	45.40	Illégal
26	42.44	Traiter
8	37.54	Défense
48	32.92	Sécurité
9	31.66	Négociation
64	29.83	Commun
16	29.33	Etranger
6	28.04	Transatlantique
12	27.49	Voisinage
36	27.49	Coopération
114	27.18	Européen
8	26.99	Arme
8	26.99	Frontière
5	23.32	Mutuel
16	22.57	Russie
9	22.53	Extérieur
7	22.38	Oriental
17	20.24	Immigration

Dans la deuxième, le mot en question présente un Khi2 de 5 ; le vocabulaire de celle-ci renvoie aux enjeux de la « criminalité » et du « terrorisme » lié au « fanatisme religieux ».

Les extraits ci-dessous tirés du cotexte du mot sécurité au sein des programmes de ces trois partis permettent de constater ces relations lexicales :

(...) Il n'existe pas de réponses simples et **sûres** aux questions posées par la manière de protéger nos valeurs fondamentales, de vaincre la menace terroriste et celle du crime organisé, de régler la question de l'immigration illégale et de garantir la **sécurité** aux citoyens européens (...) C'est pourquoi le Parti Populaire Européen a développé une politique visant à protéger les citoyens européens et à faire de l'Europe un lieu de vie plus **sûr**. [Programme PPE]

(...) Avec le renforcement de la coopération judiciaire et policière, l'Europe travaille pour notre **sécurité** et celle de nos enfants (...) construire ensemble un espace économique et humain commun dans un véritable partenariat pour partager la même **sécurité**, la même prospérité (...) Commerce, migrations, **sécurité**, changement climatique, **sécurité** alimentaire sont autant d'enjeux partagés pour un destin commun de part et d'autre de la Méditerranée (...) Aux projets en cours, il faut en ajouter d'autres :- la surveillance maritime systématique, chaînon manquant de la **sécurité** de nos côtes (...) [**Programme UMP**]

(...) Le but ultime est de créer une Europe meilleure, avec plus de **sécurité** (...) afin de garantir la paix, la **sécurité**, le développement économique et la prospérité sociale dans l'espace européen et de contribuer à ce que notre planète devienne un espace de vie meilleur et plus **sûr** pour tout le monde (...) de manière à ce que l'Europe devienne un espace de paix, de **sécurité**, de stabilité et de coopération (...) Chypre avec sa position géopolitique cruciale peut jouer un rôle important en participant aux mécanismes européens de défense et de **sécurité** (...) [**Programme DISI**]

La sécurité fonctionne comme un principe qui non seulement joue sur la présence de certaines thématiques dans les programmes, mais oriente aussi le traitement même des enjeux présents dans les programmes. A partir de l'analyse du contexte d'apparition du terme de sécurité nous pouvons constater que celui-ci traverse, en tant que principe de lecture, certains thèmes définis comme enjeux. Il s'agit plus précisément des enjeux liés à la religion et à l'immigration. Ces enjeux sont parallèlement associés à des termes ayant une connotation négative, de par l'emploi du substantif « fanatisme » ou de l'adjectif « inégale », ce qui donne lieu à la production d'expressions figées telles que « fanatisme religieux » ou « immigration inégale ». En ce sens, la religion, ainsi que l'immigration sont traitées en tant que facteurs qui influencent la sécurité des citoyens européens. Nous verrons par la suite du chapitre que les autres programmes mobilisent d'autres valeurs pour appréhender et construire ces enjeux.

2.2. Les thèmes des programmes « social-démocrates »

La cohérence thématique des programmes PSE, PS et EDEK, peut être résumée par l'importance que ces discours programmatiques accordent au domaine économique et au rôle structurant que la valeur de « droit » joue dans ceux-ci. L'analyse classificatoire du corpus effectuée avec l'aide du logiciel *Iramuteq* nous permet de constater que le corpus, composé des discours programmatiques des partis social-démocrates, présente deux classes lexicales particulières par rapport à la classification des autres programmes du corpus.

Il s'agit des classes lexicales « 2 » et « 6 ». Le vocabulaire de la classe 2 renvoie au *monde* économique et financier. La classe 6 a comme mot d'ordre le « droit ». Le raisonnement qui anime le traitement de ce thème est le suivant : de quel droit et à qui le droit ? Ces classes lexicales qui caractérisent les programmes socialistes ne sont pas sans lien entre elles. En effet nous illustrerons et analyserons ces particularités dans cette partie, tout en mettant en lumière la cohérence idéologique des singularités du discours programmatique des partis social-démocrates.

2.2.1. Une politique de droits

Parmi les dix mots les plus caractéristiques de la classe 6, c'est-à-dire des occurrences ayant un Khi_2 supérieur à 30 ($Khi_2 > 30$) nous repérons les mots : « droit », « travail », « femme », « enfant », « immigrés », « travailleur », « homme » etc. L'analyse du cotexte de ces occurrences majeures de la classe 6 nous permet de mettre en avant le fait que l'occurrence « droit » qui est par ailleurs l'occurrence la plus citée (67 fois) joue un rôle structurant au sein de cette classe.

Tableau 8 : Le vocabulaire significatif de la classe 6 des partis PSE, PS, EDEK

Effectif dans la classe	Khi_2	Occurrence
-------------------------	---------	------------

67	116.95	Droit
37	70.34	Travail
28	70.33	Femme
17	62.61	Professionnel
11	61.59	Accueil
19	58.39	Enfant
10	49.07	Migrant
11	48.86	Violence
18	47.91	Directive
8	44.62	Congé
9	43.49	Parental
23	41.78	Travailleur
26	39.20	Homme
20	37.26	Egalité
6	33.38	Sexuel

Comme nous pouvons l'observer dans les extraits issus des programmes des partis social-démocrates, l'occurrence « droit » est associée à la plupart des mots caractérisant la classe 6 :

(...) nous croyons que le renforcement des **droits** effectifs des **femmes** sera facteur d'importantes avancées sociales économiques et démocratiques pour tous les européens
 (...) nous proposons d'établir des **droits** améliorés au **congé parental** pour les **hommes** et les **femmes** en Europe (...) Faciliter l'intégration des **immigrés** dans leur nouvelle communauté avec les mêmes **droits** et obligations (...) [Programme PSE]

(...) l'Union Européenne est fondée sur les **droits de l'homme** (...) pour une résolution du problème chypriote qui mettra fin à l'occupation, elle restaurera l'unité de notre pays et elle assurera les **droits de l'homme** et les libertés fondamentales (...) La reconnaissance du **droit** de retour des réfugiés selon le droit international et européen. De même pour le **droit individuel** à la propriété (...) Le respect des **droits** de l'homme et de l'Etat de droit (...) [Programme EDEK]

(...) nous voulons une politique d'immigration qui accorde davantage de place à l'**immigration** légale qui favorise l'intégration qui respecte les **droits** fondamentaux et qui engage un véritable dialogue avec les pays tiers (...) révision des règles sur le

regroupement familial afin qu'elles soient plus respectueuses du **droit** à vivre en **famille** (...) soutenir concrètement les processus démocratiques et lutter contre les violations des **droits** de l'**homme** (...) nous voulons que l'Union Européenne soit un espace de liberté et de justice dans lequel les **droits** de chacun sont garantis sans distinction d'**origine**, de **sexe**, de **religion**, d'**âge** ou d'**orientation sexuelle**, un espace dans lequel les violations de ces **droits** seraient enfin sanctionnées (...) [**Programme PS**]

Les occurrences majeures de cette classe lexicale en étant en lien avec la forme réduite « droit+ » constituent ainsi une série de formules figées : « droits des femmes », « droits des immigrés », « droits de l'homme » etc. Autrement dit, les termes « femmes », « homme », « immigrés » etc. qui sont, du point de vue de l'analyse lexicométrique, parmi les occurrences les plus importantes de la classe 6, ne prennent sens qu'à travers leur lien avec le terme « droits ». L'importance de cette occurrence, par conséquent, n'est pas seulement lexicométrique : elle est ancrée dans le contenu argumentatif et thématique de cette classe. Le contenu de cette classe n'implique pas les « femmes » en tant que telles, ni les « immigrés », mais il se réfère aux « droits des femmes », aux « droits des immigrés ». Le terme « droit » est en quelque sorte le mot d'ordre qui structure le sens et la cohérence des énoncés au sein de cette classe.

L'occurrence « droit », ainsi attachée à quelqu'un ou à quelque chose dans les discours des partis social-démocrates opère sur les propositions des partis en tant que justification ou légitimation de la construction des projets politiques exprimés par ces partis, contrairement par exemple aux programmes de la droite où ce rôle est joué, comme nous l'avons montré précédemment, par l'« économie ». L'extrait ci-dessus issu du programme du PS est un exemple type de cette opération :

(...) alors que la Colombie est régulièrement pointée du doigt pour ses violations des **droits** de l'homme la droite au parlement refuse toujours la révision des préférences commerciales que l'Europe accorde à ce pays (...) [**Programme PS**]

Dans cet exemple, les « droits » et plus précisément les « violations des droits » sont à la fois source de légitimation de la proposition du parti concernant *la révision des préférences*

commerciales que l'Europe accorde à Colombie et matrice de la critique adressée à *la droite* qui *refuse toujours* cette révision.

Au-delà de la présence très caractéristique de l'occurrence « droits » au sein de la classe 6, nous ne pouvons nier le fait que cette occurrence est parmi celles qui traversent le discours programmatique des partis social-démocrates. En effet, cette occurrence n'a pas seulement l'effectif le plus élevé de la classe 6, mais elle dessine l'un des effectifs des plus élevés de l'ensemble des programmes des partis social-démocrates. Le terme « droit » est répété au sein de ces programmes quatre-vingt fois et figure dans les dix occurrences les plus citées du discours programmatique de ces partis.

Nous observons par exemple des phrases telles que : « l'Union Européenne est fondée sur les droits de l'homme » etc. Nous pouvons constater que « les droits » est une occurrence majeure de l'ensemble des programmes social-démocrates. Le discours programmatique de ces partis tente de construire « le droit » comme principe fondateur de l'UE.

Or, ces « droits » doivent être analysés également en relation avec les autres occurrences majeures des programmes de ces partis. Autrement dit, les droits n'agissent pas seulement comme source de légitimation des politiques proposées par ces partis, mais ils impliquent également des conditions de réalisation de ces droits dont il est question au sein des programmes. Plus précisément nous tenterons d'analyser la relation entre le principe des *droits* et le vocabulaire qui caractérise la classe 2.

2.2.2. La finance comme condition des droits

En retournant à la classification du type Alceste effectuée à l'aide du logiciel *Iramuteq*, nous pouvons constater qu'une autre classe lexicale caractérise en particulier ces trois programmes social-démocrates. Il s'agit de la « classe 2 », composée notamment par un vocabulaire qui renvoie au domaine économique : « financier », « marché », « crédit », « bancaire », « argent », etc.

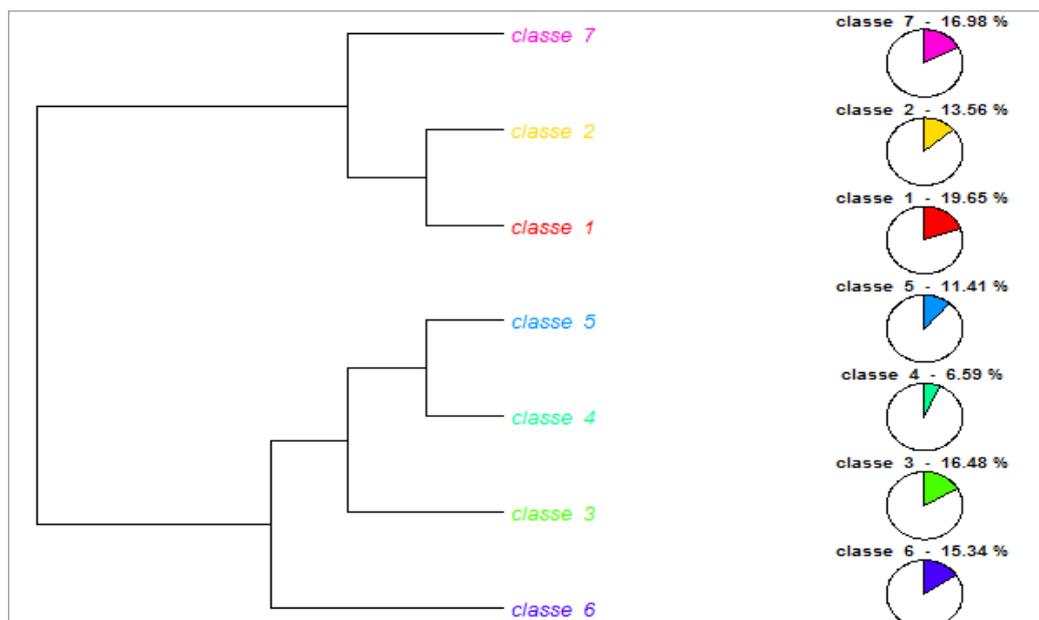
Tableau 9 : Le vocabulaire significatif de la classe 2 des programmes PSE, PS, EDEK

Effectif dans la classe	Khi2	Occurrence
36	179.70	financier
20	102.80	transparence
26	79.59	marché
16	77.27	régulation
10	64.56	supervision
14	60.03	crédit
10	56.93	bancaire
16	52.79	banque
20	45.76	règles
14	45.23	contrôle
7	45.02	paradis
7	45.02	argent
7	45.02	impôt

Cette classe ne doit pas être confondue avec celle qui caractérise les programmes des partis de droite, à savoir la « classe 1 ». En effet, toutes les deux classes sont caractérisées par un vocabulaire économique. Or, comme nous pouvons le constater par le *dendrogramme* issu de l'analyse Alceste⁵⁰, ce vocabulaire se sépare en deux classes distinctes par l'opération de la troisième classification descendante du corpus.

⁵⁰ Il s'agit de l'analyse Alceste effectué pour l'ensemble des programmes du corpus.

Figure 5 : Dendrogramme de la classification Alceste pour l'ensemble des programmes



Autrement dit, quoique les classes lexicales 1 et 2 soient composées d'un vocabulaire similaire, elles se différencient entre elles selon les relations que leur vocabulaire entretient avec les occurrences lexicales de l'ensemble du corpus. Par conséquent, il est nécessaire d'entrer dans le texte et d'étudier le cotexte de ces classes afin de saisir la logique de leur séparation.

C'est par cette opération analytique que nous avons pu constater que le vocabulaire de la classe 2 est en lien avec le vocabulaire de la classe 6, c'est-à-dire la classe structurée par l'occurrence « droit » :

L'UE doit être à l'avant-garde de l'action pour la paix et le développement social et **économique** durable dans le monde, conditions premières de la sécurité à laquelle ont **droit** tous les êtres humains (...) Si nous voulons stimuler l'activité et les échanges en Europe, et créer davantage d'emplois avec des **droits** sociaux et des normes environnementales de haut niveau, il faut parachever **le marché** intérieur européen (...) L'Europe est l'une des régions les plus **riches** du monde. Certains disent que nous n'avons plus les moyens d'avoir des **droits** sociaux conséquents. Mais l'Europe,

première **économie** et premier marché du travail à l'échelle mondiale, a la capacité de faire agir cette **économie** et ce **marché** au service des citoyens, des travailleurs et des entrepreneurs (...) Nous défendrons des accords **commerciaux** incluant des clauses en faveur des **droits** humains, sociaux, environnementaux (...) [**Programmes Partis PSE, PS, EDEK**]

Dans ces extraits, nous observons que les termes du domaine économique et financier (économique, économie, marchés etc.) sont en lien avec les termes du domaine des droits et en particulier avec l'occurrence « droit ». Du point de vue de l'argumentation sur cette relation, le fragment textuel issu du programme du PSE : « Certains disent que nous n'avons plus les moyens d'avoir des droits sociaux conséquents ... » fait surgir cette relation également de manière rhétorique. Cet extrait se caractérise, par ailleurs, par un ton ironique envers ces « certains ». Tout en posant le fait que l'UE n'a pas les moyens pour mener une politique des droits sociaux, il présuppose que les droits sociaux sont dépendants des moyens financiers. La réponse à cet argument des « certains » apparaît dans la suite de l'extrait : « Mais l'Europe, première économie et premier marché du travail à l'échelle mondiale, a la capacité de faire agir cette économie et ce marché au service des citoyens, des travailleurs et des entrepreneurs ». L'argument ici est que l'Europe est la première économie au monde et en tant que telle a la capacité d'attribuer des droits à ses citoyens.

Ainsi, de cette relation ressort la rhétorique selon laquelle la condition majeure de l'attribution des droits aux citoyens européens est le maintien de l'UE à niveau économique élevé. Cela nous permet de mettre en avant le fait qu'au sein de ces programmes, l'économie a un sens particulier, autre que celui construit par les discours programmatiques des partis de « la droite ». La croissance économique et financière est ici un outil au service de la réalisation des droits des citoyens. Autrement dit, tandis que la droite cherche à construire à travers ses programmes les conditions d'un monde « sûr », les partis sociaux démocrates revendiquent une « société des droits » à travers le développement économique.

2.3. Les thèmes des programmes de gauche

Comme dans les précédents groupes de programmes, dans les programmes des partis de gauche, il y a certains thèmes qui dominent dans les discours programmatiques. Ce sont des thèmes qui, par leur seule présence, par la structuration des programmes, ou encore par la construction interne du sens de ces discours programmatiques prennent une valeur particulière.

2.3.1. La domination de l' « égalité »

L'un des thèmes qui peut être qualifié à la fois comme majeur et comme particulier aux programmes de gauche est le thème de l'égalité. L'importance du terme est tout d'abord visible à partir de l'analyse de la structuration thématique des programmes. Autrement dit, on constate cette importance à travers la présence au sein des intitulés des chapitres ou des sous-chapitres de ces programmes des dérivés du terme égalité : « IV. Une Europe démocratique et égalitaire »

Mais l'omniprésence du thème de l'égalité se met surtout en évidence à partir de la classification lexicale des textes programmatiques des partis de gauche. Celle-ci montre que la forme lexicale « égalité » est une des principales formes qui caractérisent la classe lexicale 5. Il présente en effet le troisième Khi2 le plus élevé de la classe (Khi2 : 22.85). Comme nous pouvons l'observer dans le tableau ci-après, les autres termes qui caractérisent cette classe selon leur Khi2 sont : « vivre », « participation », « populaire », « loi », « demander », « participer », « union européenne⁵¹ », « échelle nationale⁵² », décisions », etc.

⁵¹ Ces deux occurrences apparaissent dans l'analyse classificatoire du logiciel Iramuteq séparément. Or l'analyse du cotexte des ces deux occurrences permet de constater qu'elles sont associées au sein de cette classe lexicale.

⁵² Idem.

Tableau 10 : Le vocabulaire significatif de la classe 6 des programmes GE, PCF, AKEL

<i>Ordre</i>	<i>Forme</i>	<i>Khi2</i>
1	Vivre	26.91
2	Participation	23.31
3	Egalité	22.85
4	Populaire	22.07
5	Loi	22.07
6	Demander	20.44
7	Participer	17.49
8	Union européenne	16.24*
9	Echelle nationale	15.66*
10	Décisions	13.43

Il faut noter que cette classe est en elle-même particulièrement importante pour l'analyse de l'ensemble du corpus. Son importance repose sur le fait qu'elle est composée par un vocabulaire issu, à un degré à peu près égal, de chacun des trois programmes. Le tableau ci-dessous présente la contribution de chaque programme dans la composition lexicale de chaque classe selon le Khi2.

Tableau 11 : La composition lexicale des classes selon la contribution des programmes GE, PCF, AKEL

	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9
PGE	0,4	6,1	-13,4	-1,1	-0,4	-1,1	0,4	-1,3	12,4
AKEL	-2,1	-1,7	1,3	-0,04	0	4,7	0,04	7,2	-7,2
PCF	0,4	-2,9	10,7	2,0	0,5	-0,5	-0,9	-1,2	-2,9

Parallèlement, nous pouvons noter que la forme lexicale « égalité » caractérise aussi la classe 4⁵³. Si nous observons de plus près la composition lexicale de cette classe nous constatons que son vocabulaire sert notamment à la construction de la démarche critique de ces programmes que nous avons repérée également auparavant : « changer », « crise », « changement », « élections européennes » sont quelques-unes des formes lexicales qui caractérisent cette classe.

Tableau 12 : Le vocabulaire significatif de la classe 4 des partis GE, PCF, AKEL

Effectif dans le corpus	Khi2	Occurrence
10	32.77	Changer
25	30.57	Crise
11	29.06	Changement
12	25.98	Elections européennes
5	24.15	Aller
5	24.15	Perspective
14	21.14	Femme
15	19.21	Homme
12	15.12	Ouvrir
15	10.85	Européens
6	7.33	Financière
6	7.33	Juin
48	6.79	Europe
7	5.81	Question
14	5.52	Egalité
9	3.83	Solidarité

Bien évidemment, cette analyse textuelle classificatoire ne reflète qu'en partie l'importance du thème de l'égalité au sein des programmes de gauche. Nous devons analyser le cotexte de cette forme lexicale pour saisir son poids au sein du discours programmatique de ces partis. En effet, l'analyse montre que l'importance de l'égalité ne réside pas seulement dans son statut d'occurrence lexicale mais également comme facteur argumentatif.

(...) pour construire un espace démocratique européen qui garantisse la liberté de conscience et l'**égalité** des citoyennes et des citoyens quelques soient leurs convictions

⁵³ Mais elle la caractérise de manière moins frappante.

philosophiques et religieuses(...) le parti de la gauche européenne demande la mise en application concrète de la nouvelle politique de voisinage de l'union européenne sur la base de l'**égalité** (...) les femmes doivent pouvoir se faire entendre et participer à **égalité** aux prises de décisions (...) les politiques commerciales et de développement de l'union européenne doivent être réellement conformes aux objectifs de développement du millenium et réalignées sur le principe d'**égalité** entre tous les pays (...) [**Programmes partis de gauche**]

Comme nous pouvons le constater dans ces extraits, la forme « égalité » est notamment utilisée dans l'énonciation des projets, autrement dit dans la construction de l'avenir souhaité par ces partis. Elle opère de manière transversale et elle fonctionne comme fil conducteur de la construction des projets concernant des multiples questions de la société : les diversités « philosophiques et religieuses », les « politiques commerciales », la « prise des décisions », la politique de voisinage. Partant de l'acceptation, développée auparavant, selon laquelle les projets des partis sont articulés dans les programmes politiques en fonction des constats, nous pouvons alors nous poser la question de savoir sur quels constats se fondent ces projets structurés par le principe d'égalité. Ainsi par l'étude du cotexte du temps passé et du temps de l'actualité, nous constatons que la description (critique) de la situation actuelle est fondée sur le principe des inégalités ; voici un exemple :

(...) Multidimensionnelle, la crise est celle de tout un modèle de développement, source d'**inégalités** monstrueuses, de gaspillages incommensurables des ressources de la planète, de tensions et de conflits dans le monde. [**Programme PGE**]

Suivant ce constat nous pouvons soutenir que le facteur de la dichotomie égalité/inégalité joue un rôle structurant au sein du discours programmatique des partis de gauche. D'une part l'inégalité est impliquée comme constat dans la qualification du passé ; d'autre part, l'égalité construit le possible et l'avenir souhaité de la rhétorique de ces partis tout en fournissant une légitimité à leurs projets politiques. Pour aller plus loin, ce constat en combinaison avec le fait de la forte présence d'un vocabulaire qui renvoie au domaine économique et financier au sein de tous les programmes permet d'avancer la thèse selon laquelle le facteur de l'égalité/inégalité opère comme un idéal typique dans la construction politique de la réalité par ces partis, qui autorise la critique du système économique de l'UE.

2.3.2. La finance comme source de l'inégalité

Nous ne pouvons pas négliger le fait que, dans ces programmes comme dans les programmes des autres partis, nous observons une forte présence d'un vocabulaire composé par des termes du domaine économique et financier. Celui-ci est notamment regroupé dans la classe 7, issue de l'analyse de type Alceste. Nous repérons principalement des occurrences : « banque-centrale »⁵⁴, « travail », « pacte », « priorités », « financier », « crédit », « emploi », « raison », « marché » etc.

Tableau 13: La composition de la classe 7 des programmes GE, PCF, AKEL

Effectif dans le corpus	Khi2	Occurrence
11	43.67	Banque centrale
14	34.85	travail
4	34.79	pacte
4	34.79	priorités
9	31.64	financier
7	28.65	crédit
17	26.42	emploi
5	26.36	raison
4	18.07	marché
4	18.07	bas
4	18.07	BCE

Or, l'étude du cotexte de ces occurrences montre que le vocabulaire économique est utilisé au sein de ces programmes comme une manière de construire la critique sur la réalité économique plutôt que comme une manière de construire la réalité. Autrement dit, contrairement aux

⁵⁴ Les occurrences « banque » et « centrale » apparaissent dans la classification du type Alceste effectué à l'aide du logiciel Iramuteq comme des unités lexicales différentes. Or, l'étude du cotexte de ces unités met en avant le fait que l'unité « centrale » six fois sur ses sept apparitions dans l'ensemble du corpus opère comme composant d'une même formule textuelle, à savoir « banque centrale européenne ».

discours programmatiques des autres partis, l'économie ne constitue pas une source génératrice, constituante de la réalité, mais plutôt de déconstruction d'une certaine vision de la réalité.

(...) Le parti de la gauche européenne estime que la seule issue possible de cette crise est de se battre pour une Europe démocratique et sociale une Europe des peuples et non une Europe des **banques** (...) Les gouvernements, les institutions de l'Union européenne et les **organismes économiques** mondiaux (**FMI, Banque mondiale, OMC...**) ont imposé privatisations et dérégulations. De ce fait, les fondements néolibéraux des traités de l'Union européenne relevant du dogme de « l'**économie** de marché ouvert où la concurrence est libre » sont remis en question, qu'il s'agisse de la liberté incontrôlée de circulation des **capitaux**, de la privatisation et de la libéralisation des services publics, du statut et de la mission de la **Banque centrale européenne** (...) **[Programme GE]**

(...) Tous ces dangers sont le résultat d'une déréglementation généralisée menée sous la pression des firmes **multinationales** et de choix politiques qui placent la rentabilité **financière** des **capitaux** et la concurrence au dessus de toute considération humaine (...) Cette crise est donc aussi l'échec de l'« Europe libérale » : celle de l'« **économie** de **marché** ouverte où la concurrence est libre » ; celle de « l'interdiction de toute entrave à la libre circulation des **capitaux** » ; celle du libre-échange généralisé et de son corollaire : la mise en concurrence des territoires et des peuples pour tirer les acquis sociaux vers le bas ; celle d'une **banque centrale européenne (BCE)** échappant à la souveraineté populaire et totalement dévouée aux **marchés financiers** (...) **[Programme PCF]**

Dans les extraits ci-dessus, les termes qui renvoient au domaine économique, comme par exemple « banque », « capitaux », « économie », « marché », sont mobilisés dans une perspective critique de l'état actuel des choses. Le vocabulaire du domaine économique est associé à un vocabulaire ayant une connotation négative : « non », « imposés », « dogme », « dangers » etc. Le vocabulaire économique, alors, est utilisé au sein des programmes des partis de gauche non pas pour mettre le domaine économique au premier plan de l'organisation sociétale, mais pour critiquer la priorité accordée, par ceux qui sont au pouvoir de l'UE, à l'économie et à la finance au détriment du principe de l'égalité.

2.3.3. Une lecture internationale qui valorise la paix et défend les immigrés

Au-delà de l'importance du principe de l'égalité/inégalité et de la particularité dans l'utilisation du vocabulaire économique, nous ne pouvons pas négliger l'importance d'un autre vocabulaire, au sein des programmes des partis de gauche. Celui-ci renvoie à un champ extérieur à l'UE. L'analyse classificatoire du corpus montre que parmi les classes lexicales qui caractérisent le corpus de ces partis, deux sont composées d'un vocabulaire similaire. Elles traitent des affaires internationales de l'UE ; il s'agit des classes 6 et 9.

En effet, les deux classes sont composées par des occurrences lexicales qui renvoient à un champ extra-européen. Plus précisément la composition de la classe 6 se caractérise notamment par les formes : « pacifique », « résolution », « peuple », « ONU », « solidarité », « démocratique », « méditerranée », « UE », « respect », « sociétés ». La classe 9, quant à elle, est composée notamment par des occurrences : « Etats-Unis », « conflit », « militaire », « OTAN », « installation », « désarmement », « bilatéraux », « sécurité », « paix » etc.

Tableau 14: Le profil lexical de la classe 6 du corpus composé par les programmes GE, PCF, AKEL

Effectif dans le corpus	Khi2	Occurrence
8	44.98	pacifique
6	29.81	résolutions
25	21.21	peuple
6	17.50	ONU
9	16.93	solidarité
13	15.36	démocratie
4	15.34	méditerranée
14	13.57	UE
8	11.40	respect
5	11.19	sociétés

Tableau 15: Le profil lexical de la classe 9 du corpus composé par des programmes GE, PCF, AKEL

Effectif dans le corpus	Khi2	Occurrence
11	68.64	Etats-Unis
9	42.07	conflit
12	37.69	militaire
10	36.43	OTAN
4	24.07	installation
4	24.07	désarmement
4	24.07	bilatéraux
12	19.78	sécurité
5	17.75	confrontation
4	12.05	militarisation
17	10.66	international
7	10.64	accord
5	8.56	structure
15	8.51	européens
48	8.07	Europe
16	7.42	paix

Nous avons signalé précédemment qu'une telle classe lexicale, composée par un vocabulaire similaire, est également présente dans l'analyse des programmes de droite. Or, par l'étude du cotexte de ces classes nous constatons que l'argumentation construite par ces dernières, malgré la proximité du vocabulaire avec celui de la classe des partis de droite, ne va pas dans le même sens. A partir d'une lecture internationale de l'état actuel des choses, les partis de gauche tentent de construire une autre réalité, et par là de donner un autre sens possible aux traitements de certains enjeux.

Dans le discours programmatique des partis de gauche, il ne s'agit pas de se référer au champ international pour mettre en avant une situation « dangereuse », liée à la montée du « terrorisme » et par là de justifier les interventions militaires, en Afghanistan par exemple, au nom de la « sécurité ». Au contraire, dans les programmes des partis de gauche, le vocabulaire *international* est au service de la critique des opérations militaires auxquelles l'UE participe.

(...) Le déploiement des forces de l'**OTAN** en Afghanistan et les demandes croissantes des **Etats-Unis** d'augmenter la participation européenne montrent la faillite de la stratégie d'intervention **militaire** suivie par l'administration Bush (...) Le parti de la Gauche Européenne réaffirme son exigence de dissolution de l'**OTAN**. Nous sommes opposés à la logique des blocs **militaires** y compris les tentatives et les politiques de création de structures **militaires** européennes (...) [**Programme GE**]

Les termes « faillite », « dissolution », « opposés » qui sont liés au vocabulaire extra-européen appréhendent d'une manière négative la politique internationale de l'UE en permettant aussi aux partis de gauche de se dissocier de ces actions en les critiquant. On peut en effet constater que les formes « pacifique » et « paix » figurent parmi les occurrences qui caractérisent respectivement les classes lexicales 6 et 9. A côté de cette observation nous alignons également un constat issu de l'analyse thématique des programmes ; à savoir que dans les trois programmes des partis de gauche nous observons un chapitre qui porte, intégralement ou en partie, sur le thème de la « paix » : « Une Europe de paix et de coopération » [GE] ; « L'impératif de la paix » [PCF] ; « Pour la paix la démocratie et contre les guerres et les déficits » [AKEL]. Voici quelques extraits de ces chapitres :

(...) La **militarisation** de la politique étrangère de l'Union Européenne liée à l'**OTAN** doit être remplacée par une conception alternative de sécurité fondée sur la **paix** (...) [**PGE**]

(...) En tant que représentants de la France au parlement européen nous ferons entendre à l'opposé de la politique de Nicolas Sarkozy le projet d'une Europe indépendante récusant les logiques de mise en concurrence des peuples et au service de la **paix** et du **désarmement** (...) [**PCF**]

(...) Nous voulons une politique **pacifique** et indépendante et une conformité totale dans les faits de la politique de l'UE avec la charte de l'**ONU**. L'affrontement des problèmes **internationaux** doit se faire par des moyens **pacifiques** et non pas militaires (...) [**AKEL**]

Enfin, il est important de souligner que par l'analyse du cotexte de ces classes lexicales, surgit le constat d'un lien fort entre le vocabulaire international et la question de l'immigration. En

effet, c'est la prise en compte de la dimension internationale qui oriente le positionnement de ces partis vis-à-vis de la question de l'immigration. Voici quelques extraits du cotexte de ces classes :

(...) c'est aussi le fondement d'une vision solidaire et pacifique des relations **internationales** à l'opposé du prétendu choc des civilisations. L'impératif solidaire il vaut à l'intérieur de chaque société : - lutte contre l'exclusion sociale et la précarité contre les discriminations et la **xénophobie** (...) respect des droits fondamentaux des personnes issues de l'**immigration** à commencer par le droit d'asile (...) Nous voulons une Europe **cosmopolite** ouverte à l'**immigration** et non pas une Europe forteresse qui rejette les gens en détresse (...) Les personnes qui fuient les persécutions à cause de leur engagement politique de leur idéologie de leur religion ou de leur orientation sexuelle doivent trouver **asile** et **protection** en Europe (...) À quoi s'ajoutent les pressions psychologiques et physiques, le mal-être, la peur, la **disparition des solidarités** et la violence à l'encontre des plus faibles, comme le démontrent de façon dramatique la politique d'**immigration** de l'Union européenne et la situation des **migrants** dans l'Union européenne et dans ses pays membres (...) [Programmes GE, PCF, AKEL]

D'une part, dans la démarche critique du discours programmatique envers les politiques de l'UE, la question de l'immigration est associée à des occurrences ayant une connotation négative : « exclusion », « choc », « forteresse », « pressions », « mal-être » etc. D'autre part, dans la perspective de l'annonce du *vouloir faire* de ces partis, l'immigration est associée à des termes positifs : « solidaire », « respect », « cosmopolite », « ouverte », etc. Suivant ces constats, nous pouvons mettre en avant l'idée que cette lecture de l'état des choses à partir d'une vision *internationale* (en combinaison avec le facteur transversal de l'*égalité*) amènent les partis de gauche à traiter l'enjeu de l'immigration en Europe en termes de « solidarité », d'« asile » et de « protection ».

3. Les rapports d'énonciation

L'analyse des programmes basée sur la théorie de l'énonciation permet de distinguer les discours programmatiques des partis selon la définition qu'ils donnent d'eux-mêmes. Nous avons vu dans le chapitre précédent que les énonciateurs utilisés se révèlent identiques pour tous les programmes ; nous avons repéré notamment pour chacun de ces programmes –un énonciateur abstrait, - le « nous » public, et - le « nous » des partis qui est aussi lexicalisé souvent par le nom du parti en question. Dans cette section, la focale est mise sur cet énonciateur qui, quoique du même type pour tous les programmes implique des rapports d'énonciation, des partenaires et des récepteurs distincts selon l'appartenance partisane des programmes.

L'objectif est de définir la façon dont les partis s'auto-appréhendent. Il s'agit de montrer aussi que la définition d'un « soi »-partisan présente des proximités en fonction de l'appartenance idéologique. C'est-à-dire que les partis d'une même « famille » politique se définissent de manière semblable, tout en se démarquant des appréhensions de soi des partis idéologiquement distincts.

3.1. Les rapports d'énonciation dans les programmes de la droite : quand « nous » c'est l'Europe

Dans les programmes des partis membres du PPE ainsi que dans le discours programmatique propre de ce dernier, l'emploi du « nous » ne désigne pas les partis de droite en tant qu'organisations partisans, mais il s'identifie à des faits historiques : « le marché unique », « la monnaie unique » ; et des personnages historiques : « Jean Monnet », « Robert Schuman » etc. Voici un extrait issu du programme du PPE :

(...) En tant qu'héritiers des pères fondateurs de l'intégration européenne, Jean Monnet, Robert Schuman, Konrad Adenauer et Alcide de Gasperi, **nous** sommes conscients de **notre** riche héritage et déterminés à façonner l'Europe du futur (...) Les objectifs de **nos** grandes réussites européennes comme le marché unique et notre monnaie unique commune, l'euro, ont toujours été la valeur ajoutée que ces réalisations pouvaient

apporter aux citoyens en favorisant le développement économique et la création d'emplois dans un monde de plus en plus globalisé (...) [**Programme PPE**]

Dans ces opérations énonciatives, le « nous » partisan tente de s'assimiler à l'histoire de l'UE et à ses réalisations. Mais, ce n'est pas à n'importe quelle Europe que les partis de droite s'identifient. Les expressions telles que « riche héritage », « grandes réussites », qui sont à la fois associées au « nous » partisan et à l'Europe, agissent comme une double opération qui d'une part crée une Europe *réussie*, d'autre part *incorpore* cette Europe dans la construction de l'identité même des partis énonciateurs.

Ces opérations ne concernent pas seulement le passé, mais elles sont réactivées dans la suite des programmes à propos des actions du présent et de la projection sur l'avenir. Ceci est observable dans l'extrait qui suit, issu du programme de l'UMP :

(...) L'Europe que **nous construisons** est une Europe souveraine et politique. **Nous voulons bâtir**, sur les fondations actuelles de l'Union européenne, un « modèle de civilisation », politique, économique, social et environnemental pour notre continent. Un projet européen pour le XXI^e siècle (...) [**Programme UMP**]

Le « nous » partisan n'est pas seulement impliqué en tant que protagoniste aux succès européens du passé, mais il est, toujours, en train de les construire. Et c'est sur ces bases historiques et actuelles que le « nous » partisan veut « bâtir un modèle de civilisation », une Europe idéale. De cette manière le « nous » des partis de droite tente de s'identifier à l'idiosyncrasie même de l'UE. Autrement dit, le lien entre *ce qu'a été, ce qu'est, ce que sera* l'Europe et l'énonciateur partisan ne laisse pas de doute : « nous », c'est l'Europe. En ce sens, la légitimité de l'exercice du pouvoir européen est fondée sur l'association de ces partis à l'idée même de l'Europe. Il en résulte ainsi un rapport pédagogique, voire autoritaire, entre les partis et les électeurs qu'ils sont censés représenter.

3.2. Les rapports d'énonciation dans les programmes social-démocrates : la construction de soi par opposition aux autres ; ou le « nous » comme un « vous »

Dans les programmes des partis PSE, PS et EDEK, nous observons que la construction de soi se réalise essentiellement dans l'opposition aux autres. Le « nous » partisan se pose face à une autre entité et à ses opinions et actions afin de définir son identité et ses propres *vouloir-faire*. Dans le programme du PSE, cette opération énonciative se rend visible dès les premières lignes :

(...) **La droite** dit : « adaptez-vous au marché ». **Nous** disons : « décidons notre avenir ». (...) Contrairement à **la droite**, **nous** n'assimilons pas l'emploi et les droits sociaux des salariés à des charges qu'il faudrait sans cesse réduire (...) **La droite** parle du changement climatique mais pour **nous** il faut autre chose que des mots. [Programme PSE]

Comme nous pouvons l'observer dans ces extraits, le « nous » se définit par opposition à « la droite ». La droite est impliquée dans le discours de ces partis comme l'un des énonciateurs puisque elle « dit » et elle « parle ». Ses énoncés se mettent en désaccord avec les énoncés du « nous » partisan soit par le sens qu'ils mettent en avant, soit par la lexicalisation de cette opposition grâce à des termes tels que « contrairement », « mais », etc.

Quant au programme du PS (français), cette opération énonciative de la définition de *soi* par opposition à la droite est en quelque sorte structurante. Elle sert comme facteur de la structuration interne des chapitres. En effet, chaque chapitre thématique est structuré par quatre sous-parties : « ce que l'on entend par là », « ce que nous avons obtenu », « ce qu'a fait la droite » et une dernière sous-partie, intitulée « ce que nous proposons ». Voici l'exemple du chapitre qui porte sur l'immigration :

« Une politique d'immigration pour le progrès

Ce que l'on entend par là

(...) Nous voulons une politique d'immigration qui accorde davantage de place à l'immigration légale (...)

Ce que nous avons obtenu

(...) En matière d'immigration légale, un premier pas timide a été réalisé avec l'adoption d'une "carte bleue" européenne (...)

Ce qu'a fait la droite

(...) En votant pour la directive "retour" (UMP) ou en s'abstenant courageusement (Modem et Nouveau Centre), la droite a cautionné, avec la bénédiction de la présidence française, des mesures attentatoires à la dignité humaine (...)

Ce que nous proposons

(...) la révision des règles sur le regroupement familial afin qu'elles soient plus respectueuses du droit à vivre en famille et de l'intérêt supérieur de l'enfant (...) »

Cette dissociation énonciative dans les programmes des partis socialistes et démocrates, se double progressivement d'une autre opération, cette fois-ci d'association. Plus précisément il s'agit d'une opération d'énonciation qui part de la dissociation de l'énonciateur partisan avec « la droite » et qui finit par l'association du premier avec les « citoyens ».

(...) Chaque électeur aura à choisir entre notre conception d'une Europe de progrès, où les citoyens, les Etats et les pouvoirs européens travaillent ensemble pour répondre aux aspirations de tous ; et une Europe de droite, où l'avenir de nos pays et de nos concitoyens serait remis au jeu du marché (...) [**Programme PSE**]

Tout au long de leurs discours, ces partis construisent une proximité avec les citoyens à travers l'identification entre ce que les citoyens veulent et les projets des partis. Voici quelques exemples :

(...) Le Parti socialiste européen, lui, s'engage à créer une société plus juste et plus protectrice, prête à relever les défis qui sont devant nous, en disant : « les citoyens d'abord » (...) Mais nous savons comment en sortir : relancer l'économie européenne et établir la justice dans la nouvelle Europe sociale. Relever les défis et améliorer la vie des citoyens (...) [**Programme PSE**]

Le discours programmatique du PSE va même jusqu'au point de mobiliser un troisième énonciateur (l'énonciateur abstrait) pour affirmer, voire imposer cette association entre le parti et les lecteurs-citoyens :

(...) Le **Parti socialiste européen** parle en **votre** nom, il défend **vos** intérêts et soutient **vos** causes (...) [**Programme PSE**]

Ainsi, si l'identité des partis se construit en opposition à la droite et en même temps par association aux citoyens, le message implicite de ce mythe est que « la droite est l'opposée des citoyens ». La construction de soi par conséquent implique à la fois la construction de celui que l'on n'est pas et celui à qui on ressemble et que l'on représente.

3.3. Les rapports d'énonciation dans les programmes de la gauche : un « nous » qui résiste et qui lutte...pour les peuples

Les énoncés associés à l'énonciateur partisan dans les programmes des partis de gauche mettent en avant le fait que l'Europe, telle qu'elle est actuellement n'est pas l'Europe voulue par ces partis. Après l'analyse discursive de ces énoncés, il résulte que ces derniers sont caractérisés par deux tendances : d'une part une tendance d'opposition, d'autre part une tendance de revendication. Nous observons en effet au sein des ces énoncés une forte présence des occurrences qui manifestent une opposition, telles que : « rejetons », « refusons » etc. :

(..) **Nous rejetons** la directive de l'Union européenne qui allonge le temps de travail hebdomadaire à 65 heures (...) **Nous refusons** toute règle ou directive dans l'Union européenne et ses pays membres qui impose l'expulsion (...) **Nous** sommes **opposés** à toute réforme de la Politique agricole commune de l'Union européenne qui mettrait en cause les politiques agricoles publiques (...) [**Programme GE**]

Il vaut à l'intérieur de chaque société: lutte **contre** l'exclusion sociale et la précarité, contre les discriminations et la xénophobie (...) nous ferons entendre - **à l'opposé** de la

politique de Nicolas Sarkozy - le projet d'une Europe indépendante (...) [**Programme PCF**]

(...) En Europe nous sommes **combattants** et non pas simples applaudisseurs (...) Nous avons dit **NON** à la directive Bolkestein qui conduira à (...) [**Programme AKEL**]

L'analyse du sens thématique de ces énoncés montre que ces partis se positionnent en désaccord avec la plupart des politiques européennes. Autrement dit, ils renvoient à d'autres les responsabilités des politiques menées par les institutions européennes. Ils se présentent en quelque sorte comme les « dominants » de la société européenne.

La deuxième tendance de cet énonciateur se manifeste par les verbes utilisés dans l'annonce des projets des partis. Tandis que dans les programmes des autres partis du corpus les projets des partis sont annoncés notamment avec l'utilisation du verbe « proposer » (nous proposons), dans les programmes des partis de gauche les projets sont mis en scène par des verbes « revendiquer », « lutter » et « se battre » :

(...) **Le Parti de la gauche européenne** estime que la seule issue possible de cette crise est de **se battre** pour une Europe démocratique et sociale : une Europe des peuples et non une Europe des banques (...) [**Programme GE**]

(...) **Nous nous battons** pour une Europe laïque (...) **Nous luttons** pour une Europe démocratique, pour que les peuples aient un rôle souverain (...) [**Programme PCF**]

(...) **Nous** avons proposé et **nous revendiquons** avec le gouvernement le respect de la souveraineté des Etats et de leur peuple (...) Nous avons **revendiqué** et nous avons obtenus des décrets du Parlement Européen et du conseil de l'UE [**Programme AKEL**]

Cette dominance des verbes « battre », « lutter » etc. implique que la démarche constructiviste d'un futur par ces programmes ne peut se rendre possible que par des luttes. Le « nous partisan » est identifié à une politique revendicative qui passe par la lutte.

Au-delà de ces tendances d'opposition et de revendication que l'analyse de l'énonciation permet de dégager, nous pouvons aussi mettre en avant des constats qui concernent le destinataire de ce discours programmatique. Ainsi, comme nous pouvons l'observer dans

l'extrait plus haut, l'occurrence lexicale « peuples » occupe une place centrale dans l'énonciation des projets. Il s'agit d'une opération qui consiste à définir les exigences et les luttes de ces partis comme étant au service des « peuples ». En ce sens, les partis de gauche tentent de se positionner *aux côtés* des intérêts du « peuple ». L'énonciateur partisan s'assimile ainsi à la volonté des peuples. Ce positionnement est d'autant plus important que dans la construction des rapports de communication, le « peuple » est placé en tant que principale destinataire de ces discours programmatiques. L'extrait issu du programme du parti de la GE permet de constater ceci de manière claire :

« Plus que jamais, l'Union européenne est à la croisée des chemins :

- ou bien elle continue de mener sa politique capitaliste actuelle qui approfondit sa crise financière, alimentaire, énergétique et de sécurité ;
- ou bien elle se tourne vers une option de développement durable et de justice sociale, de paix et de coopération mutuelle, d'égalité entre les femmes et les hommes, de démocratie participative et de solidarité, où l'antifascisme, l'antiracisme, les libertés publiques et les droits de l'homme sont appliqués par tous.

Ce choix est entre les mains des peuples. Pour vaincre la résignation et l'abstention, nous affirmons : des alternatives existent. La politique peut et doit être changée, tant aux niveaux nationaux qu'au niveau européen. »

Les « peuples » ne sont pas des destinataires passifs, mais ils sont construits comme des entités actives et rationnelles. Ils peuvent, en effet, à partir des choix électoraux transformer les politiques européennes. Dans les programmes de la gauche, les électeurs sont représentés et lexicalisés comme « peuples ». La convocation du destinataire dans ces programmes peut se traduire par un appel des électeurs, donc du peuple, pour le changement de l'Europe.

4. L'appartenance idéologique-partisane comme source génératrice de la construction des mythes du politique européen

Les positions politiques et les thèses politiques des partis ne définissent pas nécessairement les actions politiques correspondantes. Elles opèrent comme un vécu et comme une manière de voir et de construire cognitivement la réalité et, en tant que telles, elles peuvent jouer sur la formation ou la transformation des actions politiques. Les mythes politiques ne se forment pas seulement en tant que contraintes liées à la base électorale des partis et à la structuration du champ politique, mais elles sont produites également selon les expériences et les mondes vécus de leurs producteurs, qu'ils reproduisent dans leurs discours comme des horizons d'attente.

Cette analyse permet de montrer que les partis politiques de l'UE présentent des cohérences idéologiques. Les partis appartenant à une même famille politique ont recours à des réalités idéelles plus ou moins semblables pour construire et pour argumenter leurs projets politiques. Ce constat est novateur dans le sens où plusieurs travaux mettent en avant des thèses différentes. Le positionnement politique au sein de partis politiques de l'UE se ferait essentiellement selon les critères et les clivages d'intérêts nationaux.

Notre propos ici consiste au contraire à soutenir que nous pouvons tenter de comprendre les cohérences discursives entre les partis appartenant au même groupement européen, en les ramenant aux *idéologies* particulières qui lient les partis porteurs de ces discours. Les idéologies qui lient/distinguent les partis sont considérées ici comme des *champs d'expériences cognitives* des partis, orientant ainsi l'appréhension qu'ils ont (font) de l'Europe. Les idéologies sont en ce sens des sources génératrices dans la construction des horizons d'attente européens, lesquels, produits comme tels, opèrent comme actualisation et reconstruction de ces idéologies. Certains traits des mythes de l'Europe construits par les programmes peuvent être interprétés comme étant fondés sur les traditions idéologiques-politiques des partis. Certains autres comme renouvellement et actualisation de ces idéologies.



L'utilisation du concept de *l'idéologie* comme facteur constitutif des mythes du politique européen invite à apporter quelques précisions sur ce que nous considérons comme

« idéologie ». En effet, l'utilisation de l'idéologie comme cadre analytique à la fois de ce qui rapproche les programmes et de ce qui les distingue peut poser problème. D'abord, parce qu'il n'existe pas de définition de la notion généralement acceptée. L'*idéologie* est selon McLellan (1995) le concept le plus ambigu des sciences sociales. Puis, parce que le plus souvent les diverses significations et acceptations que le concept prend à travers le temps et les courants, l'enferment dans des rapports de *domination* et d'*aliénation*.

Pourtant, l'apparition du terme n'a rien de péjoratif. Le terme a été utilisé pour la première fois publiquement en 1796 par Antoine Destutt de Tracy pendant la Révolution Française. Le premier sens de l'idéologie, tel qui a été donné par de Tracy renvoyait à une activité scientifique. De Tracy entendait par « idéologie » une nouvelle science qui aurait comme objet les idées et leurs origines.

Ce n'est qu'avec l'utilisation de la notion par Karl Marx et Friedrich Engels dans « L'idéologie allemande » (1846) que la notion débute sa vie politique. Dans l'ouvrage on lit à propos de l'idéologie :

Les pensées de la classe dominante sont aussi les pensées dominantes de chaque époque, autrement dit la classe qui est la puissance matérielle dominante de la société est aussi la puissance dominante spirituelle. La classe qui dispose des moyens de la production matérielle dispose du même coup des moyens de la production intellectuelle, si bien que, l'un dans l'autre, les pensées de ceux à qui sont refusés les moyens de production intellectuelle sont soumises du même coup à cette classe dominante. (Marx, Engels, 1965 : 52 -55).

Marx utilise la notion d'idéologie dans des perspectives qui lui permettent d'aborder la critique du système capitaliste. L'idéologie est en quelque sorte associée à la manipulation ; c'est un mécanisme cognitif au service de la classe dominante qui crée une *fausse* perception du monde afin de légitimer les intérêts et les opinions de la classe dominante dans la conscience de la classe dominée. En d'autres termes l'idéologie est composée par des *a priori*, des sens dominants, de chaque époque. Donc pour Marx, à chaque époque il n'y a qu'une idéologie.

Néanmoins avec les marxistes du 20^{ème} siècle la notion d'idéologie se débarrasse à la fois de son sens négatif et de son existence solitaire. En effet, Lenine (1902) considère les pensées prolétaires comme des composantes de l'idéologie Socialiste, ou de l'idéologie Marxiste. Une terminologie qui laisserait probablement Marx, lui-même, perplexe. Un autre marxiste, Antonio Gramsci, a contribué non seulement à renforcer l'idée de la pluralité des idéologies mais a de plus attribué une place centrale à la notion d'idéologie dans le rapport de lutte des classes. Pour Gramsci, le système capitaliste se maintient et se reproduit aussi bien et au même titre par la domination économique que par la domination intellectuelle, ou selon ses propres termes, par *l'hégémonie idéologique* (Gramsci, 1971). L'hégémonie idéologique renvoie à cette capacité de la classe dominante à imposer ses pensées et ses opinions au détriment de celles de ses adversaires, additionnée à la capacité de les faire paraître comme du *sens commun*.

Or, malgré ces évolutions du concept d'« idéologie » dans l'école Marxiste, celui-ci ne nous permet toujours pas de comprendre et d'analyser une existence plurielle des idéologies au-delà de celles des dominants et des dominés. C'est probablement chez Karl Mannheim (1956) que l'on retrouve une définition plus *neutre* (moins critique) de l'idéologie. Le sociologue, décrit les idéologies comme des systèmes de pensée qui cherchent à défendre un état des choses social spécifique. Il peut en ce sens y avoir, en même temps dans un espace donné, des idéologies qui défendent et légitiment un mode et une organisation de vie sociale et des idéologies qui revendiquent un autre mode et une autre organisation de la société différents de ceux qui dominent.

Dans la suite de cette proposition, nous considérons l'idéologie comme un mécanisme vivant qui ne cesse pas de se former et de se transformer. L'idéologie ne se réduit pas nécessairement à des idées globales, abstraites et théoriques, mais elle se traduit et s'adapte à des enjeux plus concrets de la vie politique et elle sert comme référence d'appui à une prise de position donnée. Les idéologies constituent alors des instances de discussion et de production des conditions de production de la société (Bourque et al., 1994).

Adopter une telle thèse signifie que les temps, les espaces, les événements et les rapports sociaux que les mythes du politique européen produisent résultent d'actes dont nous pouvons attribuer la responsabilité à un groupe d'idées et d'agents et au dialogue qui existe entre eux.

En ce sens, au-delà des agents qui sont impliqués dans le processus de production des programmes électoraux nous pouvons et nous devons articuler ces productions avec les *idéologies* qui animent les actions non pas d'agents mais d'un groupe d'agents : le parti. Ainsi, les représentations politiques ne sont pas considérées comme l'œuvre de quelques individus, mais d'un processus social dont ces individus ne sont que des représentants ou des participants au même titre que les autres agents⁵⁵. Suivant cette logique, nous pouvons ramener les particularités ou cohérences des discours programmatiques à une dimension dynamique et tenter de les articuler avec les idéologies-partisanes de la production collective des programmes.

4.1. L'idéologie des programmes de la « droite »

Dans les programmes des partis PPE, UMP et DISI, trois éléments essentiels composent les mythes de la droite : a) le rapport au temps qui construit un passé positif et référentiel pour la construction de l'avenir, tout en appréhendant la crise du temps présent comme un *temps-mort* ; b) la « finance » et « la sécurité » comme matrices thématiques génératrices des positionnements politiques ; c) l'identification d'un « nous »-partisan à l'Europe dans les rapports d'énonciation.

En fusionnant ces éléments, le mythe qui en résulte est le suivant : *Nous avons fondé l'Europe, nous savons comment achever son intégration. Cette dernière est une condition nécessaire afin de faire face aux enjeux de l'économie et de la sécurité liés à la mondialisation.*

Plus analytiquement, le rapport au temps construit par ces programmes relève d'un positionnement favorable de ces partis vis-à-vis de l'intégration européenne. Le PPE et ses

⁵⁵ Nous reviendrons de manière plus explicite sur cela dans un chapitre ultérieur, notamment à travers l'analyse des activités pratiques et discursives des coproducteurs des discours programmatiques.

composantes revendiquent l'idée même de la construction de l'UE. Ils se définissent comme les héritiers des fondateurs de l'UE. Ainsi, le projet du parti pour l'achèvement de l'intégration européenne est considéré comme un héritage, comme un objectif fondamental de la création du parti. Ceci va de pair avec l'assimilation opérée au sein des programmes entre ces partis et l'Europe elle-même, et qui consiste à soutenir que le PPE parle au Nom de l'Europe.

« En tant qu'héritiers des pères fondateurs de l'intégration européenne, Jean Monnet, Robert Schuman, Konrad Adenauer et Alcide de Gasperi, nous sommes conscients de notre riche héritage et déterminés à façonner l'Europe du futur [**Programme PPE**]

Les programmes mettent en avant un « régime d'historicité » qui consiste à appréhender le présent (« la crise ») comme un moment passager situé entre un monde vécu merveilleux et un horizon d'attente qui lui ressemble. Ce positionnement *pro-intégration* est inscrit et souligné dès le premier texte officiel du PPE, de la plateforme politique adoptée à Athènes en 1992, jusqu'à la dernière plateforme du parti adoptée en 2012. Dans cette dernière, par exemple, nous pouvons lire :

« Our political family is the driving force of **European integration**. The European Christian Democrats founded in 1976 - as the first European party – the European People's Party. It has become the party of the centre and the centre right. After the end of the Cold War two decades ago, we helped to lay the foundations for **a Europe truly whole and free** »⁵⁶

L'intégration européenne pour la droite européenne constitue un projet idéologique, dans le sens où ce mode d'organisation des Etats européens est mobilisé comme solution à des problèmes géoéconomiques. En d'autres termes, le mythe produit par ces partis revient à dire que l'organisation des sociétés européennes sur le modèle de l'Etat-nation n'est plus suffisante pour faire face à des enjeux contemporains. Les enjeux transnationaux exigent des solutions transnationales. Si au départ les problèmes géopolitiques à résoudre se résumaient au « nazisme » et à « la montée du communisme », aujourd'hui l'intégration européenne est censée apporter des solutions à d'autres problèmes, notamment d'ordre économique :

⁵⁶ Plateforme PPE, paragraphe 2, adoptée au congrès, Bucarest, 17 et 18 Octobre 2012. La traduction française n'est pas encore disponible.

« in the decade since 2000, new challenges have emerged. Globally, the West finds itself in an unprecedented and intensifying global competition with emerging economic powers (...) » « We need to explain, equally, that the economic benefits stemming from European integration greatly outweigh the costs »⁵⁷

Nous constatons ainsi que la place de la dimension économique-financière dans le processus de l'intégration européenne est centrale. Mais le primat de la finance et l'importance du « marché » au sein des programmes du PPE et de ses membres UMP et DISI peut être comprise comme étant de l'ordre idéologique fondamental et non circonstanciel. Nous pouvons, en effet, lui apporter une explication en ayant recours au contexte idéologique-historique de ces partis. Plus précisément, la cohérence de ces trois partis est construite sur le postulat selon lequel le progrès économique est le facteur incontournable du progrès. Nous pouvons en ce sens voir des liens entre ce postulat et la notion d'*utilité*. Cette dernière est définie par Bentham (1789) comme « le principe selon lequel toute action, quelle qu'elle soit, doit être approuvée ou désavouée en fonction de sa tendance à augmenter ou à réduire le bonheur des parties affectées par l'action ». Selon Touchard (1958), c'est l'émergence de la dimension utilitariste de la politique qui a favorisé la subordination de la politique à l'économie.

La cohérence discursive de ces partis peut être plus concrètement comprise par leur adhésion aux principes du modèle de l'*économie sociale de marché*, un modèle qui est revendiqué et défendu à la fois dans les programmes électoraux et dans les actes de fondation des trois partis. Ce modèle économique se présente historiquement comme une sorte de troisième voie entre le socialisme et le libéralisme. L'objectif principal de l'économie sociale de marché est de combiner, dans une économie concurrentielle, l'initiative libre avec un « progrès social » garanti justement par la performance des marchés (Uterwedde, 2009).

Dans les programmes de ces partis, les facteurs de l'économie et de marché, transposés en tant que principes du modèle de l'économie sociale de marché, jouent un rôle structurant dans la construction de la réalité et par conséquent dans la manière dont d'autres enjeux sont traités⁵⁸.

⁵⁷ Idem.

⁵⁸ Nous pouvons lire par exemple dans la charte des valeurs de l'UMP : « (...) Nous voulons une Europe qui rayonne par ses valeurs et son économie. Nous voulons une Europe sûre de ses frontières, qui protège. »

Nous avons pu constater cela par le traitement que ces discours programmatiques font du « réchauffement climatique » et « de l'enjeu démographique ».

Parallèlement, cette analyse a mis en évidence que le principe de sécurité joue aussi un rôle important dans la construction des propositions dans les programmes. Le principe de sécurité contrairement au primat de l'économie, n'est pas ancré de manière historique dans l'idéologie de ces partis. Il peut en ce sens être appréhendé comme une actualisation idéologique⁵⁹. Certes, à partir des années 1970, comme le montrent plusieurs enquêtes, le thème de l'insécurité/sécurité occupe une place très importante dans le discours politique (Bonnelli, 2008 ; Mucchielli, 2007 ; Simon, 2007). Or, il ne s'agit pas de la même « sécurité ». Au début de cette période de *frénésie sécuritaire* (Mucchielli, 2008) l'insécurité dans le discours politico-médiatique renvoie à une forme de délinquance particulière, à savoir celle qui peut menacer directement tout individu social : les meurtres, les viols, les cambriolages et ceci avec l'accent mis sur les cas de récidives (Robert, 2002). A partir des années 1990 s'opère un tournant dans la définition du sens de l'insécurité. La criminalité est désormais considérée comme un risque de masse non étatique et sa gestion nécessite par l'Etat une coopération internationale (Cario, 2002). Ce tournant est marqué aussi par la dominance des termes de sécurité/insécurité au détriment de ceux de « délinquance » et de la « criminalité ».

En se basant sur nos analyses et notamment sur le constat selon lequel les principes de l'économie et de la sécurité sont liés, il en résulte que nous sommes peut être en train d'assister à un autre tournant de l'usage de la notion de *sécurité*. En effet, c'est la lecture de la réalité à partir des principes du modèle de l'économie sociale du marché qui a conduit les partis défendant ces principes à introduire un autre facteur pour appréhender et construire la réalité ; à savoir le principe de la sécurité. Plus analytiquement, la sécurité peut être vue comme un facteur aussi important que l'économie, puisqu'elle autorise la réalisation de l'économie de marché. Autrement dit, si le modèle de l'économie de marché présuppose comme condition

⁵⁹ Le principe de la sécurité est même entrain de devenir constitutionnel pour ces partis. Dans la charte des valeurs de l'UMP approuvée par le vote des militants le 18 novembre 2012 nous lisons : « Pour assurer cette liberté, (offerte par le niveau économique) il faut que notre société se fixe des règles et des principes fermes au service du bien commun. Il n'y a pas de liberté possible sans sécurité et sans autorité ».

préalable au progrès social le développement économique et la « bonne santé des marchés », le discours des programmes définit en quelque sorte la « sécurité » comme condition nécessaire à ce développement économique.

Ainsi ces deux principes, de l'économie et de la sécurité, ne servent pas seulement comme des facteurs qui mettent en scène une série d'enjeux mais aussi comme des ressources cognitives qui orientent le traitement d'autres enjeux européens. Les termes d' « insécurité / sécurité » dans les programmes des ces partis sont liés notamment à la politique étrangère et à la politique d'immigration de l'Union Européenne. Autrement dit, dans ces programmes, la question de l'insécurité et plus précisément de « la lutte contre l'insécurité » met au premier plan des politiques de « lutte contre le terrorisme » et « le combat contre l'immigration clandestine ». Ainsi les discours programmatiques de ces partis convergent sur l'idée de « renforcer les capacités opérationnelles et les ressources de l'agence de contrôle des frontières FRONTEX », de « créer un corps de garde-côtes européen », et de « développer une politique commune pour lutter contre l'immigration clandestine ».

Si l'on suit le *sens* des programmes de la droite, nous pouvons probablement parler d'un nouveau tournant cognitif de la « sécurité » ou du moins de l'ajout d'une nouvelle dimension à côté de celle de « l'enjeu international » : la dimension économique.

Notre objectif n'est pas d'approfondir ici l'analyse ni du modèle de l'économie sociale du marché, ni de l'évolution du sens de la sécurité, ni même du processus de l'intégration européenne. Nous voulons montrer que les proximités discursives des programmes de ces partis peuvent être appréhendées comme une cohérence idéologique qui non seulement maintient l'existence des mythes politiques, mais les actualise, en produisant de nouveaux enjeux politiques et en générant des positionnements politiques vis-à-vis des ces enjeux.

4.2. L'idéologie de « la social-démocratie »

Les proximités discursives des programmes PSE, PS et EDEK qui se sont dégagées à partir des indicateurs de la *temporalité*, du *thème* et de l'*énonciation*, peuvent être synthétisées de manière transversale en une vision de la réalité construite à partir des principes de l'« économie » et celui de celui de « droit ». Autrement dit, c'est à partir d'une telle vision de la réalité sociale que ces partis se positionnent face à d'autres enjeux.

Plus précisément, la construction des régimes d'historicité par ces programmes révèle un double positionnement : l'un général et l'autre particulier. D'une manière générale, les partis se positionnent favorablement quant à l'idée de l'intégration européenne et ceci en construisant un passé lointain prometteur. Mais ils adoptent, en particulier, une posture critique vis-à-vis de l'UE actuelle en construisant un passé proche et une actualité « critiques ». Si l'état actuel de l'UE est critiqué c'est qu'il met en péril les droits sociaux. La condition de la possibilité pour les « droits » est un bon niveau financier. Les « droits » et la « finance » constituent en effet les matrices thématiques génératrices de ces programmes. Sur le plan de l'énonciation les partis social-démocrates s'identifient par opposition à « la droite » et en association avec les « citoyens ». Nous considérons que les mythes qui en résultent sont de l'ordre idéologique-partisan.

En effet, le sens de la social-démocratie tel qu'il est accepté généralement aujourd'hui trouve ses racines au milieu du 20^e siècle. Il est en lien avec la tendance des partis social-démocrates de l'époque, d'abord, à adopter des méthodes parlementaires (réformistes) ayant comme but le socialisme, abandonnant ainsi progressivement l'idée des mouvements révolutionnaires. Puis, et surtout, de reconsidérer leur but socialiste. Désormais les partis social-démocrates ne cherchent plus à abolir le capitalisme mais à le réformer, le rendre plus « social » (Moschonas, 2002). En d'autres termes, le(s) courant(s) politique(s) de la social-démocratie consiste(nt) d'une manière générale à revendiquer un équilibre entre *l'économie du marché* d'un côté et *l'intervention de l'Etat* de l'autre. Voici un extrait de l'un des premiers textes officiels du PSE :

« Pour les socialistes, une économie moderne ne peut être développée qu'en liaison étroite avec les partenaires sociaux. Et nous savons que les économies sont d'autant plus fortes que les sociétés sont solidaires. La précarité et l'exclusion nuisent à tous. Nos sociétés ont l'ambition d'intégrer tous les citoyens par l'accès au savoir, à l'emploi et

aux nouvelles technologies. C'est pour cela que nous disons "oui" à l'économie de marché, mais "non" à la société de marché »⁶⁰

C'est un tel équilibre qui selon les social-démocrates contribuera à renforcer l'*Etat providence*. L'Etat providence est censé augmenter, par la contribution (impôts) des plus riches au financement de l'Etat, le niveau de vie des catégories de gens les plus démunis. Cette procédure n'est possible que dans un Etat suffisamment prospère afin que la contribution des plus forts demeure suffisante pour le financement des aides sociales. En ce sens, le moteur du modèle social-démocrate repose sur le développement économique (Crosland, 1977). Cet équilibre entre « droits » et « niveau financier » dans les programmes de ces partis opère comme principe qui oriente leur positionnement face à des enjeux *a priori* non idéologiques comme par exemple la question des femmes, de l'immigration et des relations internationales de l'UE avec des pays tiers⁶¹.

Par ailleurs, ce postulat idéologique amène les partis socialistes dans leurs programmes premièrement à défendre le projet de l'intégration de l'UE en le considérant comme garant d'un « niveau économique suffisamment élevé ». Deuxièmement à critiquer la gestion actuelle de l'UE en soulignant notamment l'absence d'équilibre entre le marché et le rôle social de l'UE, c'est-à-dire comme garant des droits. Cette distinction du positionnement des partis social-démocrates vis-à-vis de l'intégration européenne et vis-à-vis de la démarche critique envers les forces politiques au pouvoir de l'UE est inédit. Plus précisément, Hix et Gabel, en cherchant à comprendre comment les positions politiques des partis européens évoluent, ont analysé les manifestes des cinq élections européennes (1979-1999). L'un des constats qu'ils mettent en avant est le fait que les partis social-démocrates, dès la première forme de l'UE, alternent entre un positionnement pro-intégration et une tendance eurosceptique, selon qui est au pouvoir. Autrement-dit, ils se positionnent clairement en faveur de l'intégration européenne quand ils sont au pouvoir et ils se montrent beaucoup plus sceptiques quand ils sont dans le camp de l'opposition (Hix et Gabel, 2003).

⁶⁰ Extrait issu du manifeste du PSE (1999).

⁶¹ Nous rappelons l'exemple de la Colombie que nous avons mentionné auparavant au sein de la partie portant sur l'analyse des thèmes des programmes social-démocrates.

Suivant notre analyse, nous pouvons soutenir que la social-démocratie européenne semble laisser derrière elle la tendance eurosceptique. Dans une période de crise économique et financière où l'UE est plus que jamais vulnérable, tout en étant dans l'opposition, ces partis s'adossent à une critique de la gestion politique et économique de l'UE. En revanche, cette critique ne met pas en cause le projet de l'intégration européenne. C'est la méthode qui est jugée inadéquate. Ainsi, ils prennent soin dans leur discours de distinguer leur positionnement, favorable pour l'intégration européenne de la critique qu'ils adressent aux partis au pouvoir. De plus, l'intégration européenne semble représenter l'un des facteurs sur lesquels se fonde cette critique. C'est-à-dire qu'ils reprochent aux partis de la droite le fait que leurs politiques vont à l'encontre de la réalisation du processus de l'intégration européenne.

Enfin, nous avons montré que la manière dont s'exprime l'appartenance à un collectif, *via* les traces énonciatives, est spécifique à ces partis. Le discours des programmes social-démocrates se caractérise par un double positionnement. D'un côté, il s'oppose au positionnement des forces politiques au pouvoir, c'est-à-dire de la droite. De l'autre, il s'identifie à un autre collectif, qui est celui des « citoyens » ; il s'associe à leurs volontés et à leurs droits. La légitimité d'exercice du pouvoir dans ces programmes repose sur cette assimilation avec la « voix des citoyens », contrairement aux programmes de la droite, par exemple, dont la légitimité se fonde sur la référence à l'héritage acquis par les fondateurs de l'UE, ainsi que leur appropriation de la construction européenne.

Dans le cas du discours des partis social-démocrates, la construction d'une légitimité par référence à la voix citoyenne se reflète aussi dans l'organisation du parti PSE. Ce dernier est le premier parti européen à donner la possibilité aux citoyens Européens de devenir membre du parti de manière individuelle, c'est-à-dire sans qu'une affiliation à un parti national ne soit nécessaire⁶².

⁶² Par ailleurs, depuis quelques années, le Parti Socialiste Européen est représenté par des structures propres au sein de certains pays, comme par exemple la France. On parle ainsi du 'PSE France'.

4.3. L'idéologie « de gauche »

Les principales cohérences des partis GE, PCF et AKEL, lesquelles résultent de l'analyse discursive en fonction des indicateurs du rapport au temps, des thèmes et du rapport d'énonciation, peuvent être synthétisés en trois points:

- la critique systémique de l'UE et la rupture comme possibilité pour l'avenir;
- le principe d'inégalité/égalité et la dimension internationale pour appréhender la réalité sociale ;
- l'assimilation avec « les peuples » européens.

Dans les programmes des partis de la gauche, le régime d'historicité qui se construit renvoie à la rupture. C'est-à-dire, que le lien entre le monde vécu et l'horizon d'attente ne peut se faire que par la rupture. Le passé est appréhendé comme « mauvais ». Le présent est encore pire. La crise actuelle est perçue comme la suite logique du passé et elle est dès lors interprétée comme le signe du déficit du système « capitaliste néolibéral » comme mode d'organisation de la vie commune en Europe. Les noyaux lexicaux qui forment les matrices génératrices des thèmes reposent d'une part sur l'égalité/inégalité et d'autre part sur un langage *international*. Dans ces programmes, ces matrices fonctionnent comme des outils pour la lecture de la réalité.

Ces traits discursifs communs pour les programmes de la gauche possèdent une signification historique. Ce n'est pas une même appartenance partisane au niveau européen qui explique ces cohérences, mais le partage d'un cadre idéologique commun. Partant du fait que ces partis dans leurs textes constitutionnels s'autoproclament communistes, inspirés par les théories marxistes (PCF, AKEL) ou du moins anticapitalistes (GE) ⁶³, nous pouvons ramener les traits caractéristiques des discours de ces partis aux principes idéologiques auxquels ils adhèrent.

En effet, le manifeste du parti communiste commence par une critique du modèle capitaliste et il propose comme solution et comme dépassement du capitalisme la société communiste.

⁶³ L'absence de l'utilisation du terme « communisme » s'explique par le caractère pluraliste du parti européen.

Autrement dit, l'idée même du communisme est le fruit d'une démarche critique. Pour Marx le mode de production capitaliste est source d'exploitation de la classe dominée par la classe dominante qui génère et renforce les inégalités entre ceux qui possèdent les moyens de production et ceux qui ne possèdent que leur seule force de travail. En ce sens la critique selon le principe d'égalité/inégalité, produite par le domaine de l'économie, est au fondement de l'idéologie communiste et de ce que ces partis appellent théorie marxiste. Le même argument peut être mobilisé pour l'autre caractéristique majeure de ces discours programmatiques, à savoir la dimension internationale comme loupe de lecture de la réalité sociale, également fortement présente dans le Manifeste du parti communiste (1848):

« (...) Par l'exploitation du marché mondial, la bourgeoisie a donné une tournure cosmopolite à la production et à la consommation de tous les pays (...) Les anciens besoins que satisfaisaient les produits nationaux sont remplacés par des besoins nouveaux qui exigent pour leur satisfaction les produits des contrées et des climats les plus lointains. L'ancien isolement des localités et des nations qui se suffisaient à elles-mêmes fait place à des relations universelles, à une interdépendance universelle des nations (...) Travailleurs de tous les pays, unissez-vous ! » (Marx et Engels, 1998)

Dans les programmes des partis de la gauche, l'avenir devient possible, nous l'avons dit, par la rupture. L'horizon d'attente ne se rend accessible que par les luttes. Les inégalités produites par le système d'organisation de l'UE sont subies par les peuples. Ces derniers se présentent comme les dominés de la société européenne. Ils subissent la domination du pouvoir européen. Dans les rapports d'énonciation, les partis de la gauche se définissent comme des représentants des peuples européens. Les rapports d'énonciation, et plus précisément la manière dont les partis convoquent les électeurs, sont aussi significatifs d'un certain positionnement idéologique. Ils font, en effet, appel « aux peuples » comme entités capables d'opérer cette rupture et de changer l'Europe.

Mais si l'affiliation avec la théorie et la critique marxiste est forte. En revanche, l'idée de la révolution, qui est au cœur de cette pensée, disparaît du discours électoral porté par ces partis de gauche. L'« autre Europe » revendiquée dans ces programmes est liée à un appel à la mobilisation des peuples, à la fois aux urnes et dans les rues. Et si les luttes à mener par les peuples sont nombreuses et dans des secteurs différents, l'idée d'une lutte « finale » semble

abandonnée par le discours de ces programmes. Les procédures de mobilisation électorale et protestataire ne se traduisent pas, pour autant, par un mouvement révolutionnaire. En effet, le terme « révolution » n'apparaît jamais dans ces programmes.

Enfin, troisième caractéristique, les discours de ces partis se rapportent aux « peuples européens », terme employé au pluriel. Cette pluralité s'articule avec la position de ces partis à l'égard de l'intégration européenne. Les partis de gauche, malgré leur organisation au niveau européen et leur participation dans les institutions européennes, restent sceptiques quant à l'idée d'une intégration européenne, du moins d'une « telle » Europe. Parler des peuples européens est aussi une manière d'éviter de parler de « citoyens européens ». Ces partis se veulent favorables au maintien de la souveraineté des peuples européens dans leur diversité, laquelle est vue comme étant mise en péril par ce processus d'intégration.

Dans les programmes, ces principes jouent sur les thèmes qui sont abordés et ils orientent la manière dont les partis se positionnent vis-à-vis de ces enjeux, comme par exemple la « crise économique », l'enjeu de l'« immigration », l'augmentation de « la durée du travail », la revendication de « la paix ».



La différenciation des mythes selon l'appartenance partisane-idéologique des programmes qui les produisent permet de soutenir qu'une certaine mésentente existe dans l'espace politique européen. Celle-ci peut être considérée comme un facteur constitutif du politique. Elle renvoie à des interprétations et des constructions des réalités européennes diversifiées et dans certains cas contradictoires. Les partis de la droite et les social-démocrates voient l'intégration européenne comme moyen pour faire face à des enjeux actuels. Chacun de ces courants tout en soulignant l'importance d'un « bon niveau économique » définit les problèmes à résoudre selon ses propres horizons. Les uns cherchent à garantir la « sécurité » au niveau européen, les autres les « droits » des citoyens européens. A l'inverse, pour les partis de la gauche l'intégration d'une « telle Europe » est rejetée en tant que mode d'organisation susceptible de résoudre les inégalités que « les peuples » européens subissent actuellement. Cela les amène à revendiquer

une « autre Europe ». Pour les trois courants, la légitimité de l'exercice du pouvoir européen se construit différemment. Pour les partis de droite, elle apparaît comme une qualité héritée des pères fondateurs de l'Europe. Pour les social-démocrates, la légitimité dérive de l'association de leurs projets à la volonté des « citoyens ». Pour les partis de la gauche du fait de se définir en tant que représentant des dominés, c'est-à-dire des « peuples » européens.

Cependant, la cohérence/incohérence discursive que les programmes présentent selon leur appartenance partisane-idéologique, peut-être nuancée. En effet, les propositions émises dans les programmes sont plus ou moins générales. En particulier les manifestes européens sont écrits afin de permettre au plus grand nombre des partis membres d'adhérer à ces propositions ou du moins de ne pas les contester. Ceci renvoie à une divergence des positions politiques entre les partis appartenant à un même groupement politique au niveau européen. Et donc à la possibilité de construction des mythes communs/différents indépendamment du facteur de l'appartenance partisane et idéologique des programmes.

Plus explicitement, nous considérerons que les représentations de la réalité européenne, construites par les discours politiques, relèvent de constructions sociales, au sens où aucune représentation n'est jamais réductible à des facteurs singuliers (Nadeau, 2005). Par exemple, pour toute proposition de la part d'un parti donné, il est possible de reconstituer un ensemble de « conditions extérieures » qui justifient ou expliquent les raisons pour lesquelles tel parti affirme telle proposition (Spitz, 1989). Ces conditions extérieures sont relatives au monde intellectuel ou cognitif au sein duquel s'inscrit le parti. Mais si ces conditions extérieures, que l'on pourrait associer au contexte intellectuel-idéologique, permettent d'expliquer ou de justifier ces propositions, elles ne permettent pas de l'expliquer entièrement car elles ne doivent pas être vues comme étant d'ordre causal.

En effet, l'idéologie d'un parti politique n'offre pas d'explication causale de ses positions. Car si, lorsqu'un parti se positionne de telle ou telle manière face à un enjeu, nous pouvons articuler ce positionnement avec son idéologie, rien ne nous permet pour autant de prétendre pouvoir prédire la position que le parti devrait avoir en référence à son idéologie. Ce qui compte essentiellement dans notre analyse reste le rapport dialogique entre une position politique et le contexte idéologique de sa production et de sa réception. En ce sens les productions cognitives

des discours programmatiques doivent être articulées avec d'autres facteurs sociohistoriques au-delà de l'idéologie. Une telle articulation résume l'objectif du prochain chapitre.

CHAPITRE IV – LES PROXIMITÉS/DISTANCES DISCURSIVES SELON LE CONTEXTE GEOPOLITIQUE ET CULTUREL

L'analyse des programmes nous a permis, d'une part, de définir l'*appartenance partisane* comme une source préalable, génératrice du politique, ouvrant ainsi la discussion (à venir) à la fois sur les apports et sur les limites de la production trans-partisane du discours politique. D'autre part, elle nous amène vers le constat que cette appartenance ne constitue pas le seul « agent non-humain » (Latour, 2005) pouvant générer des distinctions entre les programmes électoraux. Les programmes d'une même appartenance partisane au-delà des continuités discursives, présentent également des différenciations

En effet, cette analyse comparative montre que le critère de l'origine géopolitique et culturelle des programmes opère aussi comme constructeur du politique. C'est-à-dire que les programmes sont produits dans une configuration donnée, caractérisée par des enjeux socioculturels spécifiques et des modes d'organisation sociétaux particuliers. L'enjeu de cette recherche est moins de mettre en concurrence les deux critères qui génèrent du politique que d'explicitier la manière par laquelle ils le font, ainsi que d'interroger les mythes du politique qui en résultent dans les deux cas.

Les partis français et chypriotes appartenant à la même famille politique, tout en partant de la même référence textuelle, à savoir les manifestes des partis européens, produisent finalement chacun un discours électoral propre. En d'autres termes, le discours idéologico-politique produit au niveau européen est soumis à un processus de *recontextualisation* (Bernstein,

2000)⁶⁴, qui consiste à ce qu'il soit ajusté et plus ou moins « adapté » au contexte national. Le concept de *recontextualisation*, importé du champ de la sociologie de l'éducation et réapproprié librement dans notre étude, paraît heuristique pour rendre compte de ce processus de transformation du discours électoral des partis appartenant au même groupement politique européen. La recontextualisation renvoie au processus qui structure la communication pédagogique au sein de l'institution éducative. Pour Bernstein, « la communication pédagogique est souvent perçue comme un vecteur, un relais des messages idéologiques et des relations de pouvoir extérieures, ou au contraire, comme un vecteur ou un relais, en apparence neutre, de compétences de diverses sortes » (Bernstein, 2007 : 55).

Dans le modèle bernsteinien, la communication pédagogique s'inscrit dans trois systèmes de règles, interconnectés :

- les règles de distribution : elles déterminent les frontières du discours légitime, la division entre le « pensable » et l' « impensable », et dérivent de la division sociale du travail et des relations de pouvoir dans la société.
- les règles de recontextualisation : elles régissent la construction du discours pédagogique qui peut être (re)produit par l'institution éducative. Elles renvoient aux principes qui permettent d'intégrer un discours instructeur (des savoirs, des compétences...) dans un discours régulateur, d'ordre social.
- les règles d'évaluation : elles régulent les situations locales de transmission de ce discours, au niveau de la pratique pédagogique.

La recontextualisation renvoie à un processus qui a lieu dans un contexte socio-historique donné, dans une arène socio-institutionnelle qui implique des relations spécifiques entre acteurs sociaux. Ainsi l'intérêt du concept pour cette étude est qu'il implique un processus de

⁶⁴ Le concept de « recontextualisation » élaboré par B. Bernstein (2007) renvoie à un processus de sélection et d'organisation des savoirs au sein des curricula et s'identifie à un principe qui s'approprie, relocalise, refocalise et relie des discours, de manière sélective, pour constituer son propre discours pédagogique. Ici nous empruntons librement le concept de « recontextualisation » au champ de la sociologie de l'éducation afin de conceptualiser ce processus de transformation du discours électoral européen.

« transformation » : un procès qui consiste à abstraire des discours, des savoirs, des pratiques de leur contexte d'origine (base sociale originelle) et à les déplacer dans un nouveau (con)texte de pratique, caractérisé par des nouvelles formes de relations. Il s'agit d'un procès de délocalisation-relocalisation, à l'aboutissement duquel « le texte originel n'est plus le même », car : (a) il a changé de position dans ses relations avec d'autres textes, pratiques et positions, (b) le texte lui-même a été modifié par la sélection, la simplification ou la condensation ou la reconfiguration de ses éléments, (c) le texte a été repositionné et refocalisé (Bernstein, 1990 : 61).

Le concept renvoie aussi bien au texte recontextualisé qu'au procès de recontextualisation lui-même. Dans cette perspective, il se propose de rendre compte :

(i) des principes qui régissent la transformation du texte : c'est-à-dire des principes qui orientent les opérations de sélection et d'organisation des contenus du discours, et qui constituent des « faits sociaux » (Bernstein, 2000). [Cela renvoie aux relations internes du texte : la *classification* des contenus (la définition des frontières entre catégories, leur séparation, et la légitimation de ces frontières) et le *cadrage* (établissement des formes de communication légitimes et appropriées au sein de chaque catégorie, à savoir la spécialisation de chaque catégorie).] En d'autres termes, ce sont les principes qui génèrent la structuration des réalisations spécifiques du discours.

(ii) le champ de recontextualisation impliqué dans ce procès, c'est-à-dire les acteurs et les groupes sociaux qui y participent. Cela renvoie à la dimension praxéologique du procès de transformation : un champ constitué d'agents spécialisés, qui, par leurs activités, mettent en œuvre ces principes et pratiquent la recontextualisation.

Le présent chapitre porte essentiellement sur les principes qui régissent la transformation du texte. Quant à la dimension praxéologique de la recontextualisation, nous en traiterons dans le dernier chapitre de ce travail. Cette transformation des textes implique l'existence d'un cadrage national qui pèse sur le processus de production du discours électoral par des opérations de sélection et d'organisation des éléments, spécifiques dans chaque pays. L'inscription géoculturelle joue un rôle décisif dans la production des programmes politiques. Elle apparaît comme un agent différenciateur, susceptible d'engendrer des diversités entre les programmes

nationaux appartenant à une même famille politique. Cette hypothèse est d'autant plus intéressante à examiner que la production des manifestes européens sollicite la participation des délégations de tous les partis membres nationaux. Par la production des manifestes européens, les partis revendiquent l'existence d'un cadre politique cohérent qui ressemble les partis-membres de chaque groupement politique européen.

Nous aborderons les transformations des programmes liées au contexte géoculturel à partir d'une structuration du chapitre qui valorise la description des différences et des ressemblances des programmes. En s'appuyant toujours sur les indicateurs descriptifs, *des rapports d'énonciation, des noyaux lexicaux et des thématiques* ainsi que de *la conscience du temps*, nous montrerons comment les programmes de notre corpus peuvent être regroupés selon leurs proximités / distances en fonction de leur appartenance géoculturelle, le contexte français ou le contexte chypriote.

Dans un deuxième temps, en définissant les manifestes européens comme référence de comparaison, nous tenterons de qualifier les programmes français et chypriotes selon leurs proximités/distances par rapport aux manifestes européens. Les programmes des partis européens sont considérés ici comme *discours-témoins*, en tant que « norme » (Duchastel et Armony, 1993), permettant de mesurer le décalage des programmes des partis domestiques par rapport au discours produit par le parti européen dont ils sont membres. Autrement dit, nous cherchons à saisir le degré de diversification des programmes des partis français et chypriotes membres d'un même groupement politique européen par rapport au discours électoral de ce dernier.

Cette analyse sera suivie dans le prochain chapitre d'une analyse sociologique plus approfondie du « politique » et de ses mythes produits, dans leurs configurations praxéologiques, dynamiques et macro-sociales.

1. Le regroupement géoculturel des programmes selon les rapports d'énonciation

Dans la section précédente, nous avons constaté que tous les programmes se caractérisent par la présence de trois types d'énonciateurs : l'*énonciateur partisan*, l'*énonciateur abstrait* et l'*énonciateur de l'identification aux récepteurs*. Nous avons montré ainsi que les programmes peuvent être regroupés selon leur appartenance partisane en fonction de la définition de soi de l'énonciateur partisan et notamment en fonction de son association avec d'autres entités. Dans cette section, nous montrons comment les programmes peuvent être regroupés selon leur origine géoculturelle selon les rapports d'énonciation qu'ils construisent.

1.1. Les programmes chypriotes : l'eupéanisation de l'énonciateur partisan

Les programmes produits par les partis chypriotes étudiés présentent le point commun suivant : dans les rapports d'énonciation qu'ils construisent, l'énonciateur partisan est associé au parti européen dont ils sont membres. Ainsi, l'énonciateur « DISI » s'associe au PPE, l'énonciateur EDEK⁶⁵ au PSE et l'énonciateur « AKEL » au parti de la GE:

Les concepteurs et les fondateurs de l'Europe unie proviennent du milieu que représentent l'**Alerte Démocratique** (DISI) et le **PPE** (...) les propositions de l'**Alerte Démocratique** et du **PPE** (...) nous luttons avec nos partenaires du **PPE**, en élargissant l'UE, en apportant des changements institutionnels, en établissant l'Euro comme notre monnaie commune (...) L'**Alerte Démocratique** et le **Parti Populaire Européen** sont prêts à répondre au dilemme (...) [**Programme DISI**]

(...) **Nous** avec le groupe de la **Gauche Européenne** et des forces progressistes, nous avons lutté pour les intérêts de la majorité (...) ayant comme **allié** le groupe le plus rigoureux, celui de la **Gauche Européenne** (...) [**Programme AKEL**]

⁶⁵ Le programme du parti chypriote EDEK présente cependant des spécificités, puisque, comme nous l'avons noté auparavant, le parti a traduit et publié le manifeste européen (PSE) tel qu'il était, en y ajoutant seulement une section portant sur *l'enjeu chypriote*. Nous examinerons cette pratique ultérieurement.

(...) Avec la force de notre idéologie, sur la base du caractère patriotique de notre Mouvement et avec la solidarité internationale de **la famille socialiste** mondiale et européenne nous lutterons avec réalisme (...) [**Programme EDEK**]

Sur le plan syntaxique, les partis chypriotes et les partis européens sont liés entre eux soit par la conjonction de coordination « et », soit par la préposition « avec », soit par des formes lexicales telles que « allié », « famille » etc. Dans tous les cas, ces occurrences unissent et assimilent les partis chypriotes avec les partis européens correspondants en les transformant en un seul énonciateur. Les partis chypriotes, en se fusionnant avec les partis européens correspondants, valorisent leurs activités politiques au sein des institutions de l'UE. Les verbes tels que « apporter » et les qualificatifs tels que « rigoureux », appartenant au cotexte, contribuent à valoriser les identités et actions des référents-partis européens.

Dans le cas de DISI, nous trouvons les traces de cette relation dès le titre du programme : « Positions de l'Alerte Démocratique (DISI) – Parti Populaire Européen (PPE) ». C'est-à-dire que l'intitulé même du programme indique que le parti ne se présente pas comme le seul responsable des projets politiques émis dans son programme. Cette responsabilité est en effet partagée avec le parti européen dont il est membre. De plus, dans le corps du texte, nous observons que le « PPE » en tant que forme lexicale apparaît aussi fréquemment, voire plus fréquemment, que celle de « DISI » (13 occurrences contre 10 occurrences).

Les producteurs des programmes chypriotes, font appel aux partis européens correspondants afin de porter en commun l'interprétation de la réalité du passé, du présent et des projets pour l'avenir. De cette manière ils attribuent une dimension polyphonique au discours. Certes, nous ne nous sommes pas en mesure d'examiner l'efficacité communicationnelle de cette opération auprès des électeurs; nous ne pouvons évaluer si elle apporte un plus, une légitimité aux énoncés des programmes. Mais nous pouvons néanmoins l'interpréter comme une opération stratégique, rationnelle, de la part des producteurs des programmes et par là avancer l'idée, que pour ces producteurs l'opération d'association du parti local avec le parti européen est censée apporter plus de poids de responsabilité et de rigueur à la rhétorique programmatique.

Ce constat se double d'ailleurs de la rhétorique qui a été développée par le champ politique chypriote durant la période de prise de décision pour l'entrée du pays dans l'Union Européenne.

Celle-ci mettait en avant comme principal argument préalable la « protection » que l'institution européenne pourrait assurer à Chypre en tant que membre à part entière de l'UE. Nous y reviendrons.

1.2. Les programmes français : la définition de soi à partir du Président Sarkozy

Contrairement aux programmes chypriotes ce qui rassemble les programmes français dans leur mode d'énonciation n'est pas l'implication des entités extra-nationales mais la forte présence de la figure d'une personne publique, à savoir la figure de « Nicolas Sarkozy », parfois représentée sous le titre de « Président de la République ».

Nicolas Sarkozy est une référence majeure dans les programmes français, marquant ainsi l'ancrage de ces derniers dans le contexte politique national. Bien que le positionnement de chaque parti ne soit pas le même vis-à-vis des projets et des actions de Nicolas Sarkozy, par association ou par opposition, celui-ci fonctionne comme référent majeur pour l'ensemble des partis dans la démarche de définition de leurs opinions et projets politiques.

Ainsi, dans le discours programmatique de l'UMP, le parti est situé « aux côtés » de N. Sarkozy. Notamment par l'utilisation de la préposition « avec » et des formes lexicales manifestant une certaine continuité entre les deux entités, comme le verbe « prolonger » par exemple. En même temps, les actions politiques menées par N. Sarkozy à la fois comme Président de la République et comme leader de la présidence française de l'UE sont idéalisées.

(...) avec **Nicolas Sarkozy**, nous changerons l'Europe pour changer la France. (...) Prolonger, partout où nous siégerons, la méthode et l'ambition de l'action de **Nicolas Sarkozy** (...) les candidates et les candidats de la Majorité Présidentielle se fixent 30 propositions d'action concrètes aux côtés du **Président de la République** (...) C'est la

vision que porte la Majorité Présidentielle, avec **Nicolas Sarkozy** (...) [**Programme UMP**]

On y repère par exemple dans le voisinage lexical de l'occurrence « Sarkozy » des expressions qui cherchent à positiver ses activités, telles que « Le Président Sarkozy est parvenu », « Nicolas Sarkozy a montré que c'est possible ». Pour le dire autrement, dans le programme de l'UMP, Nicolas Sarkozy devient un exemple à suivre quant à la définition de l'identité du parti et un co-énonciateur quand il s'agit d'annoncer les projets politiques de l'UMP.

A l'inverse, dans les programmes du PS et du PCF, l'entité N. Sarkozy est un contre-exemple dans la démarche de définition de soi. Des expressions telles que « Nous nous sommes opposés au projet d'Union pour la Méditerranée (UPM) de Nicolas Sarkozy » ou encore « un carton rouge à Nicolas Sarkozy », revendiquent pour ces partis une identité que nous pouvons qualifier d'*anti-sarkozyste*.

(...) Nous nous sommes opposés au projet d'Union pour la Méditerranée (UPM) de **Nicolas Sarkozy** (...) **Nicolas Sarkozy** leur a finalement proposé un nouveau projet : la construction d'un pipeline entre l'Algérie et l'Espagne! (...) **Nicolas Sarkozy** a cru bon de redire son opposition à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne (...) L'adhésion de la Turquie n'étant en rien à l'ordre du jour, la déclaration de **Sarkozy** vise trois objectifs (...) [**Programme PS**]

(...) Ce que nous voulons, c'est d'abord faire de ce scrutin un bras de fer entre notre peuple et **Nicolas Sarkozy**. **Celui-ci** incarne, en effet, parfaitement ce modèle « libéral-capitaliste » (...) Chaque vote pour le Front de Gauche, le 7 juin prochain, sera, en premier lieu, un «carton rouge » à **Nicolas Sarkozy** (...) En tant que représentants de la France au parlement européen, nous ferons entendre - à l'opposé de la politique de **Nicolas Sarkozy** - le projet d'une Europe indépendante, récusant les logiques de mise en concurrence des peuples et au service de la paix et du désarmement (...) [**Programme PCF**]

Le président français de cette période devient ainsi une source de critique pour l'opposition : ses actions politiques tant au niveau national (en tant que Président de la République) qu'au niveau européen (avec la présidence française de l'UE) paraissent comme des contre-exemples

dans l'énonciation des projets des partis. Nous observons, par exemple, dans ces programmes, des locutions qui appréhendent les projets politiques de ces partis comme *le verso* de celles de N. Sarkozy, telles que : « nous ferons entendre – à l'opposé de la politique de Nicolas Sarkozy - le projet d'une Europe indépendante », « Nous nous sommes opposés au projet d'Union pour la Méditerranée (UPM) de Nicolas Sarkozy ».

Or, malgré ce positionnement différencié des partis français vis-à-vis de Nicolas Sarkozy, de ses opinions et de ses actions politiques, l'analyse montre que l'entité de N. Sarkozy joue un rôle structurant dans ce que les partis disent qu'ils sont et qu'ils font ou qu'ils feront. Les programmes électoraux impliquent un rapport communicationnel de co-construction de sens. Selon Goffman (1981), dans les situations d'interaction, la production d'un discours de la part du locuteur dépend de l'interlocuteur. Si l'on accepte que les programmes s'adressent à quelqu'un, la construction de soi est alors en grande partie déterminée par les autres (Mead, 1963), les destinataires : en l'occurrence les électeurs français. Ainsi pour les partis français, l'entité de Sarkozy sert en quelque sorte de code référentiel leur permettant d'acquérir une identité clairement positionnée aux yeux des destinataires, même si cela implique de s'identifier comme partenaire ou comme adversaire.

Peut-on voir des stratégies communicationnelles électorales derrière cette forte référence à l'entité de N. Sarkozy ? Selon l'IPSOS, les sondages, à partir du mois de Mai 2009 (c'est-à-dire un mois avant les élections), présentent une chute de la popularité du président français. Or, sa popularité restait encore très élevée (plus de 80%) au près des sympathisants de l'UMP. On peut alors estimer que la forte présence de N. Sarkozy au sein de la campagne renvoie à une stratégie qui vise pour les uns à conserver ses électeurs traditionnels (l'UMP), en garantissant ainsi un résultat électoral satisfaisant ; pour les autres à s'identifier à la majorité des électeurs français afin de maximiser leur résultat électoral, puisque sa popularité était en baisse (PS, PCF). C'est en ce sens que Nicolas Sarkozy opère comme référent micro-culturel commun, c'est-à-dire circonstanciel, caractérisant ainsi l'ensemble des programmes français. Nous y reviendrons.



Les rapports d'énonciation dans les programmes chypriotes et français procèdent à la construction d'identités bien distinctes entre les deux pays, qui s'appuient sur des référents propres⁶⁶ à chaque contexte local. Les partis chypriotes associent leur identité avec celle des partis européens dont ils sont membres. Tandis que les partis français se définissent soit par affiliation soit par opposition à l'entité du Président N. Sarkozy. Ces identités, bien que distinctes, sont produites par le même type d'opération : une opération qui consiste à les inscrire dans les contraintes communicationnelles d'un contexte géopolitique et culturel donné.

2. Le regroupement géoculturel des programmes selon les thèmes

Les thèmes, leur hiérarchisation, ainsi que le traitement que chaque parti propose de ces thèmes sont fortement influencés, nous l'avons vu, par leur appartenance partisane et idéologique. Cependant, notre analyse permet de constater également que l'ancrage géopolitique et culturel fonctionne lui aussi comme source de cadrage des thèmes qui apparaissent (ou non) au sein des programmes électoraux. Le contexte géoculturel opère, parallèlement à l'affiliation partisane, comme deuxième filtre de sélection des éléments du discours électoral. Autrement dit, certains enjeux sont en quelque sorte mieux *adaptés* pour les programmes français et d'autre pour les discours programmatiques des partis chypriotes. L'objectif dans cette section sera de décrypter ces thèmes spécifiques qui figurent au sein de chaque discours contextuel géoculturellement situé et de les présenter de manière analytique.

⁶⁶ Les « partis européens » ne sont certes pas des entités propres au contexte chypriote. Mais les partis chypriotes, par ces opérations discursives, cherchent à les approprier et à les inscrire dans l'espace politique chypriote, plus que le font les partis français. Nous y reviendrons.

2.1. Les thèmes des programmes chypriotes : la persistance du « problème chypriote »

Du point de vue des thèmes mis en scène dans les programmes, l'enjeu du « problème chypriote » est celui qui rassemble les partis chypriotes tout en les distinguant de manière nette des programmes français.

Dans les trois programmes chypriotes, comme nous pouvons le constater à partir des tableaux ci-dessous, le « problème chypriote » a été traité dans des chapitres autonomes, consacrés entièrement à ce thème. Même dans le cas du parti socialiste chypriote EDEK, ayant adopté et reproduit le manifeste européen du PSE comme document principal de sa campagne, un deuxième document (« Déclaration programmatique ») y est joint, traitant le problème chypriote et les perspectives de résolution du problème qui s'ouvrent avec la participation de Chypre dans l'UE.

Tableau 16 : La structuration thématique du programme de AKEL

<i>Ordre</i>	<i>Intitulé</i>
1	Pour une solution juste et pour la réunification en partant d'une meilleure position
2	Pour les droits des travailleurs et contre leur abolition
3	Pour un développement social et non pas néolibéral
4	Pour la paix la démocratie et contre les guerres et les déficits
5	Pour l'environnement et la santé
6	Pour la Jeunesse et l'Education, pour les citoyens aujourd'hui et demain
7	

	Ayant comme allié le groupe le plus fidèle de la Gauche Européenne
--	--------------------------------------------------------------------

Tableau 17 : La structuration thématique du programme de DISI

<i>Ordre</i>	<i>Intitulés des thématiques</i>
1	Parti Populaire Européen et le problème chypriote
2	En créant de la prospérité pour tous
3	En luttant contre le changement climatique
4	L'enjeu démographique et le vieillissement de la population
5	L'Europe acteur principal de la scène internationale

Dans les programmes des partis AKEL et DISI, l'enjeu du problème chypriote est traité dans le premier chapitre de leurs programmes. Ce positionnement du thème dans le début du programme est révélateur de son importance. Car la séquence d'apparition des thèmes dans un texte constitue un indicateur de l'opération de hiérarchisation des éléments discursifs qui se traduit par une certaine classification des places.

Pour AKEL, ce chapitre apparaît sous l'intitulé : « Pour une solution juste et pour la réunification en partant d'une meilleure position » et pour DISI sous l'intitulé : « Parti Populaire Européen et le problème chypriote ». L'analyse du contenu de ces chapitres montre que le problème chypriote persiste en tant qu'enjeu majeur du champ politique chypriote, même dans la campagne des élections européennes⁶⁷. Celui-ci est mis au premier plan des discours en

⁶⁷ Il faut noter aussi que le « problème chypriote » est l'enjeu majeur du champ politique chypriote dans toutes ses dimensions et il monopolise, ou presque, les débats de toutes les campagnes électorales. Voir à ce sujet l'analyse de C. Mavratsas (2008). Ce constat pourrait cependant être remis en débat à l'aune des nouvelles données introduites par la récession et la crise économiques, attribuant au thème de l'économie une place qui tend à être dominante dans les discours politiques.

y constituant le projet politique le plus essentiel. Plus précisément, les discours programmatiques des partis chypriotes tentent de montrer comment l'UE peut s'impliquer de manière positive dans la résolution du problème. Nous signalons ci-dessous quelques extraits significatifs de ces chapitres :

« (...) Il est significatif que la position concernant le problème chypriote constitue une partie indispensable du programme électoral du PPE pour les élections européennes de juin 2009. Une position qui a été validée à l'unanimité au sein de l'assemblée générale du PPE, avec la présence des milliers des participants et 20 chefs d'Etat ou de gouvernement. Suite à un effort coordonné des représentants de l'Alerte Démocratique, il a été obtenu l'inclusion d'une référence majeure au problème chypriote au sein du sous-chapitre portant sur des enjeux intérieurs de l'Union, reconnaissant ainsi la question chypriote en tant que problème européen (...) » **[Programme DISI]**

« (...) Nous avons revendiqué et nous avons obtenu avec le Président et d'autres forces des votes au Parlement européen et au conseil de l'UE qui reconnaissent le droit aux chypriotes de résoudre le problème sans interventions et pressions extérieures (...) » **[Programme AKEL]**

« (...) La résolution du problème chypriote était notre grande priorité et notre but ultime dès le lendemain de l'invasion turque (...) Nous soutenons le processus qui conduira à l'arrangement complet du problème chypriote sur la base des accords entre les chefs des deux communautés et qui est soutenu d'une manière permanente par les Nations Unies et l'Union Européenne (...) » **[Programme EDEK]**

Dans les discours électoraux des partis chypriotes, au-delà de l'importance qu'ils accordent au « problème chypriote », nous constatons également qu'ils tentent d'adresser un message aux électeurs chypriotes, à savoir que l'UE peut agir comme garante d'une préalable solution au problème. En ayant ceci comme position commune, chaque parti domestique tente d'affirmer la singularité de sa position, en explicitant la manière dont il a agi dans le passé et dont il agira dans le futur pour promouvoir les intérêts de Chypre.

Dans le cas de la campagne des élections européennes, l'enjeu chypriote est alors reproduit comme thème, par une opération d'adaptation au contexte européen. Cela se traduit plus

particulièrement par la tentative des producteurs des programmes de (re)définir le problème chypriote comme un problème européen. En d'autres termes, il ne s'agit pas d'une simple reproduction du « problème chypriote » et du traitement adéquat pour ce problème. Mais d'un procès de recontextualisation de cet enjeu à travers le fait de l'inscrire dans le débat du champ politique européen.

2.2. Les thèmes des programmes français

La proximité entre les discours des partis français du point de vue des thèmes traités dans leurs programmes repose sur une position commune : la revendication de l'harmonisation des politiques et des manières de faire entre les Etats membres de l'UE. Si l'on s'appuie sur l'analyse de classification du texte de type *Alceste*, effectué avec le logiciel *Iramuteq*, nous constatons que les discours des programmes français comportent en particulier deux classes lexicales : la classe 2 et la classe 7.

Le vocabulaire caractérisant la classe 7 (tableau ci-dessous), comprenant des termes tels que « droit », « immigration », « travail », « professionnel », « accueil », renvoie à deux thèmes distincts : l'enjeu de « l'immigration », d'une part, et « les droits du travail », d'autre part. Certes, il s'agit de thèmes qui ont été traités plus ou moins par l'ensemble des programmes de notre corpus. En revanche, suivant l'analyse classificatoire du corpus, dans les discours programmatiques des partis français ces thèmes occupent une place plus significative que dans les programmes des partis européens, et – encore plus significative – que dans les programmes des partis chypriotes.

Tableau 18 : Le profil lexical de la classe 7 des programmes français

<i>Effectif dans la classe</i>	<i>Effectif dans le corpus</i>	<i>Khi2</i>	<i>Forme lexicale</i>
72	167	108.76	Droit

28	40	87.83	Immigration
15	15	77.66	Accueil
18	23	65.84	Professionnel
38	78	65.41	Travail
28	49	62.86	Femme
13	14	60.55	Asile
12	13	55.35	Migrant
19	30	49.85	Enfant
9	9	46.25	Légale
9	9	46.25	Immigrés
11	13	44.69	Violence
8	8	41.06	Congé
24	49	40.18	Travailleur
9	10	39.87	Parental
21	41	38.01	Egalité
17	30	36	Directive
8	9	34.77	Clandestin
15	26	33.26	Famille
26	61	32.90	Homme

2.2.1. L'enjeu de l'immigration

L'étude du cotexte du vocabulaire significatif la classe 7 permet de constater que l'enjeu de l'immigration n'est pas traité de la même manière dans les trois programmes français d'appartenance politique différente. Pour l'UMP et le PS, il existe une distinction entre une « immigration légale » et une « immigration clandestine », tandis que pour le PCF cette distinction cognitive n'est pas effectuée dans son discours programmatique. En même temps, UMP et PS se diversifient quant au projet de gestion de l'immigration clandestine. Pour les premiers, il s'agit de « renforcer l'efficacité des contrôles aux frontières extérieures », pour les

seconds, l'accent est mis sur les « patrons voyous qui exploitent les travailleurs en situation irrégulière ».

(...) Nous réaffirmons que seule une immigration légale peut permettre une intégration réussie. Nous proposons d'agir pour une politique d'immigration et d'asile ferme mais fidèle aux droits de l'Homme et respectueuse de la souveraineté des Etats (...) Suivre la mise en œuvre de ce pacte, notamment à travers l'agence FRONTEX, pour : - mieux organiser l'immigration légale, - lutter contre l'immigration clandestine, - renforcer l'efficacité des contrôles aux frontières extérieures (...) [**Programme UMP**]

(...) Nous voulons une politique d'immigration qui accorde davantage de place à l'immigration légale, qui favorise l'intégration qui respecte les droits fondamentaux et qui engage un véritable dialogue avec les pays tiers (...) Nous avons obtenu que les patrons voyous qui exploitent les travailleurs en situation irrégulière puissent être sanctionnés. Alors que le texte initial visait principalement à lutter contre l'immigration illégale, nous avons réussi à le transformer en un instrument qui garantit des droits aux travailleurs clandestins : droit de recours contre l'employeur, paiement des arriérés de salaire, possibilité d'obtention d'un permis de séjour temporaire (...) [**Programme PS**]

(...) lutte contre l'exclusion sociale et la précarité, contre les discriminations et la xénophobie, et pour l'égalité effective des droits; respect des droits fondamentaux des personnes issues de l'immigration, à commencer par le droit d'asile, le droit à la scolarisation des enfants et le droit du travail; droit de vote et d'éligibilité aux élections locales et européennes pour tous les résidents au même titre que les citoyens de l'Union Européenne ; régularisation des «sans papiers» avec la mise en place d'une stratégie de co-développement (...) [**Programme PCF**]

Les chapitres ou les propositions qui abordent cette question de l'immigration révèlent également cette différenciation. Dans le programme de l'UMP, l'immigration est abordée dans la proposition « Faire preuve de fermeté sur l'immigration et l'asile » ; dans le programme du PS elle apparaît sous l'intitulé « Une politique d'immigration pour le progrès » ; dans le programme du PCF elle figure dans le chapitre « L'impératif solidaire ». Ainsi l'appréhension de la question de l'immigration invite à des traitements différenciés de cette question selon le parti. Mais nous ne développons pas davantage l'analyse des discriminations concernant la

manière de traiter l'enjeu de l'immigration⁶⁸. Car ce qu'il importe de souligner à présent est la place considérable que la question de l'immigration occupe dans les trois programmes français par rapport aux manifestes européens et aux programmes chypriotes. Nous pouvons ici reprendre la formule des sociologues McCombs et Shaw (1993) qui discutent l'effet des médias sur les électeurs. Ils soutiennent en effet que les médias ne nous disent pas tellement *ce qu'il faut penser*, mais *ce à quoi il faut penser*. Suivant cette logique, nous pouvons dire que les programmes français, avant d'indiquer un traitement donné pour l'enjeu de l'immigration, proposent aux électeurs « l'immigration » comme enjeu sur lequel la réflexion doit porter. Et ceci malgré le fait que la France soit parmi les pays occidentaux où l'immigration est la plus faible (Lemaître, 2009). L'« immigration » comme thème majeur du discours des programmes des partis français, s'articule moins avec *l'histoire de l'immigration* en France, qu'avec *l'historicité de la construction de l'immigration en tant que thème* dans le discours électoral du champ politique français. Nous y reviendrons.

Le constat de la présence significative du thème de l'immigration dans les programmes français pour les élections européennes ne mérite pas d'être traité en termes d'originalité. Il s'agit, au contraire, d'une régularité du discours politique français, lequel reste au premier plan des discours programmatiques, même dans le contexte européen des élections européennes. Qu'il soit traité en termes de « problème » (UMP), de « droit » (PS), ou encore de « solidarité » (PCF), le thème de l'immigration maintient sa place dans le discours électoral européen des partis français, en s'adaptant au contexte des élections européennes, en s'europanisant en quelque sorte. L'immigration en tant que question européenne implique ainsi un « pacte européen sur l'immigration et l'asile », « l'agence FRONTEX », [Programme UMP] ; « l'adoption d'une "carte bleue" européenne permettant de faciliter l'accès des travailleurs hautement qualifiés (et de leur famille) au marché du travail européen » [Programme PS] ; et la « directive retour » ou plutôt la « directive de la honte » [Programme PCF].

2.2.2. Le thème de l'« harmonisation »

⁶⁸ Nous rappelons que nous avons traité d'une manière plus exhaustive cette perspective dans le « chapitre III » de l'analyse.

Un deuxième groupe de termes qui découle de la classe lexicale 7 est celui qui renvoie aux « conditions de travail ». Des termes tels que « droit », « travail », « travailleur », « congés », « femmes », sont les principales composantes lexicales de ce thème. L'étude de ces formes lexicales dans les programmes français permet de constater que l'importance de cette thématique n'est pas identique pour les trois programmes ; nous l'avons vu dans le chapitre précédent. Notre objectif à présent est de mieux expliciter cette particularité française, plus ou moins forte en fonction des programmes, pour la situer dans le contexte macro politique et social français dans la suite de ce travail.

Pour ce faire, il est nécessaire d'examiner le cotexte de ces formes lexicales qui caractérisent la classe 7 du corpus. Les extraits portant sur cette thématique permettent de saisir l'enjeu sous-jacent de cet intérêt particulier accordé par les partis français à ce thème.

(...) L'ouverture et la solidarité doivent continuer de s'exprimer avec les Etats membres ayant adhéré en 2004 et 2007. Mais pour autant il n'est pas question d'ériger des conditions **déséquilibrées** de concurrence au sein du marché unique. C'est un enjeu majeur pour **l'équité** des échanges entre Européens, pour la **protection** des travailleurs et des salariés, pour de vrais progrès dans nos sociétés, mais aussi pour diffuser nos valeurs sociales dans le monde (...) Chacun reconnaît que **le système français** joue un rôle d'amortisseur social face à la crise. Nous n'accepterons pas une Europe au rabais, ni le dumping social. Nous entendons défendre nos spécificités sociales (...) **Comblé le fossé** qui existe entre les Etats en matière de normes sociales **communes** pour ériger un marché du travail plus **cohérent** (...) [Programme UMP]

(...) Nous avons obtenu la création de l'**Institut Européen pour l'égalité** entre les femmes et les hommes (...) Cependant, nous devons continuer nos efforts : l'inégalité salariale s'élève en moyenne à 15% pour un travail égal (...) Nous voulons **faire progresser** les garanties fondamentales que sont les conditions de travail décentes, les **salaires adéquats**, la sécurité sociale et le dialogue social effectif (...) Nous avons gagné le combat pour un **encadrement strict** du temps de travail (...) Socialistes et partenaires sociaux, après une large mobilisation et une euro manifestation organisée le jour du vote, ont **réussi à obtenir** un vote **limitant le temps de travail** (...) Nous avons arraché au Conseil une directive sur le travail intérimaire. Après 6 longues années de

négociation, les travailleurs intérimaires en Europe bénéficieront des **mêmes conditions** de traitement (...) [**Programme PS**]

(...) Au niveau de **chaque nation** comme sur le **plan européen**, tous les instruments disponibles doivent être mis prioritairement **au service de l'emploi**, de sa **qualité** et de sa **sécurisation**, de **l'égalité** professionnelle entre les femmes et les hommes et de **l'éradication de la précarité**; au service de la promotion des capacités humaines: formation, éducation, santé, culture, recherche, logement, salaire décent, conditions de travail humaines, retraites dignes. (...) Face à la crise il faut mettre en œuvre un vrai bouclier social au **plan européen**. Celui-ci doit notamment permettre de s'opposer aux plans de licenciements comme aux délocalisations, d'augmenter les salaires les minimas sociaux et les pensions (...) [**Programme PCF**]

Le premier constat analytique est que les discours des trois partis cherchent - plus ou moins - à défendre les « droits » notamment « du travail », soit en valorisant ce qui a été fait, soit en se focalisant sur ce qui reste à faire dans cette direction au niveau de l'UE. Ainsi, nous repérons à la fois des expressions formulées au passé telles que : « Nous avons obtenu », « Socialistes et partenaires sociaux (...) ont réussi à obtenir » ; et des expressions de projection, manifestant des objectifs futurs, telles que : « Comblent le fossé qui existe (...) », « tous les instruments disponibles doivent être mis au service de (...) ».

Au-delà du discours qui cherche à défendre un certain niveau des « conditions » de vie, notamment du travail, un autre constat analytique ressort de l'étude de ce cotexte. A savoir, le fait que les trois partis mettent en avant l'idée d'une harmonisation des conditions et des droits du travail dans les pays de l'UE. Parmi les termes qui sont liés à l'occurrence majeure de cette classe, c'est-à-dire les « droits », nous observons l'existence d'occurrences qui renvoient à la volonté exprimée par les partis français en faveur de cette harmonisation, comme par exemple les formes lexicales : « équité », « cohérent », « Institut Européen pour l'égalité », « sur le plan européen ».

Or, harmoniser les politiques des droits sociaux à l'échelle européenne implique une base de références communes pour la mise en place de ces politiques. Si « l'harmonisation » est l'objectif *posé* des discours programmatiques français, il est en même temps *présupposé* que les différents pays membres de l'UE présentent des divergences dans leurs politiques

concernant les conditions de travail. En ce sens, le discours sur « l’harmonisation » engage également un discours sur des référents à partir desquels cette harmonisation aura lieu. Ces référents pour les programmes français sont ceux du « système français ». Nous sommes donc face à un paradoxe argumentatif qui d’un côté cherche à « *combler le fossé qui existe entre les Etats en matière de normes sociales communes pour ériger un marché du travail plus cohérent* » et de l’autre à « *défendre ses spécificités sociales* ». Cette rhétorique peut être qualifiée de *franco-centrée*. Car, l’harmonisation européenne que les partis français revendiquent est à l’image du système français, en d’autres termes il s’agit de promouvoir une harmonisation « à la française ».

C’est un constat qui va de pair avec le second vocabulaire qui caractérise les programmes français : celui de la classe 2 dégagée par l’analyse automatique du logiciel *Iramuteq*. Cette classe, comme nous pouvons l’observer dans le tableau ci-après, est caractérisée notamment par les occurrences lexicales : « financier », « transparence », « crédit », « régulation », « marché », « bancaire », « supervision », « contrôle ».

Tableau 19 : Le profil lexical de la classe 2 des programmes français

Effectif dans le corpus	Khi2	Forme lexicale
47	118.57	financier
21	83.65	transparence
18	68.38	crédit
20	68.18	régulation
45	63.54	marche
11	55.18	bancaire
10	50.10	supervision
27	49.64	banque
25	41.07	contrôle
28	39.97	fiscal
10	38.78	épargne
22	35.45	financières
7	34.94	paradis

7	34.94	argent
7	34.94	impôt
100	33.23	marcher
37	33.07	fonds

L'étude de ces occurrences dans leur cotexte permet de soutenir que ce groupe lexical est en quelque sorte un sous-ensemble de la thématique financière. Ce sous-ensemble concerne particulièrement un *vouloir faire* des partis français, à propos du « contrôle » et de la « régulation » du domaine financier au niveau européen, à propos de l'harmonisation des affaires financières. Ci-dessous quelques extraits du cotexte du vocabulaire significatif de cette classe :

(...) Nous proposons de mettre fin aux **paradis fiscaux**, à l'évasion et à la fraude **fiscales**, et de renforcer la lutte contre le **blanchiment d'argent** en Europe et dans le monde, de sorte que tous les acteurs du marché paient une part **équitable** d'impôts aux Etats où ils opèrent (...) Nous agissons dans **tous les Etats membres** pour soutenir des **politiques fiscales** justes, garantissant le financement des systèmes de protection sociale des citoyens européens (...) [Programme PS]

(...) Nous rappelons notre attachement à des règles **équitables** de concurrence entre les Etats et nous voulons combattre le **dumping** social, monétaire ou fiscal qui crée des **concurrences déloyales** au sein de notre **marché européen** (...) Nous avons la conviction qu'une industrie véritablement **européenne** pourra émerger de la crise en **mutualisant** les coûts d'innovation ou de développement (...) [Programme UMP]

(...) Tous ces dangers sont le résultat d'une **déréglementation** généralisée menée sous la pression des firmes multinationales et de choix politiques qui placent la rentabilité **financière** des capitaux et la **concurrence** au dessus de toute considération humaine. Une véritable dictature de l'actionnariat et une mondialisation capitaliste-libérale ont abouti à la multiplication des **délocalisations** et à la **compression des salaires** (...) [Programme PCF]

Les formes lexicales qui dominent sont, d'une part, celles qui réfèrent à la coopération des Etats membres autour de cet enjeu (« équitable », « tous les états membres », « marché européen »)

et, d'autre part, celles qui mettent en scène le danger de la non-harmonisation (« paradis fiscaux », « dumping », « concurrences déloyales », « délocalisation »).

L'écart entre les systèmes sociaux des pays membres de l'UE devient un problème majeur pour l'UE dès les années 1950, déjà formulé par les pays fondateurs de la Communauté Européenne au cours du premier élargissement. Mais plus l'UE continue à s'élargir plus les divergences entre systèmes sociaux nationaux défavorisent le fonctionnement de modèles qui garantissent des droits sociaux plus importants (Hantrais, 2007). La source du problème réside dans le fait que, malgré l'ouverture du marché économique européen, l'harmonisation des systèmes sociaux et fiscaux des pays membres n'a jamais réellement eu lieu. Ainsi, ce déséquilibre favorise le dumping, il « ouvre les portes » par exemple aux entreprises d'un pays pour se délocaliser dans un autre Etat et profiter de ce fait d'un coût salarial moins élevé et d'une fiscalité plus favorable pour les patrons d'entreprises.

La France est l'un des pays industriels de l'Europe qui se caractérise par des salaires et des taxations relativement élevées par rapport à d'autres pays européens. Ceci contribue à faire subir à l'économie française les conséquences des délocalisations et du *dumping* financier et fiscal. En effet, la France figure parmi les pays qui « subissent » le plus les conséquences de cette irrégularité. Par conséquent, dans le contexte de la France, ce discours émis dans les programmes français en faveur de l'harmonisation apparaît comme un consensus national. Il semble dépasser les convergences idéologiques des partis en les mettant, plus ou moins, en accord sur ce point.



Par l'analyse thématique des programmes, nous observons que les enjeux et les préoccupations des partis diffèrent selon l'ancrage des programmes dans un contexte national donné. Dans le cas des programmes chypriotes, cet ancrage se traduit par la mise en avant de la question du problème chypriote et par sa recontextualisation en tant que problème européen. Pour les partis français, l'ancrage du contexte national opère comme source génératrice de l'impotence

accordée à l'enjeu de l'immigration et ainsi qu'à la question de l'harmonisation des conditions économiques du travail dans les Etats-membres de l'UE.

3. Le regroupement géoculturel des programmes selon les temporalités

La construction de la conscience temporelle constitue l'un des registres les plus fondamentaux de la cognition humaine. Cette importance se reflète dans la plupart des discours, notamment politiques, pour lesquels la localisation temporelle des entités référentielles contribue de façon essentielle à la structuration de l'ensemble des rapports discursifs. C'est-à-dire à la façon dont peuvent être reliés entre eux différents segments du discours par des relations qui révèlent des articulations argumentatives, informant sur la mise en œuvre de l'intention communicative du locuteur (Asher, Bras, 1994).

Notre objectif dans cette section n'est pas seulement de repérer la différenciation des partis français et chypriotes dans leur manière de construire le temps, mais de mettre également en lumière les enjeux sous-jacents de ces opérations.

3.1. Le temps dans les programmes chypriotes : entre l'accompli et l'inaccompli

L'analyse des rapports au temps, des temporalités et de leur construction dans les programmes chypriotes met en avant une autre trace de la stabilité intertextuelle qui les caractérise dans leur ensemble. En effet, dans les trois programmes chypriotes du corpus, nous constatons une même perception du temps. Il s'agit des deux pôles de l'axe du temps : à savoir, l'*accompli* et l'*inaccompli*.

Il existe deux enjeux « historiques » qui génèrent les structures de la construction des temporalités des programmes chypriotes. Le premier est la résolution du problème chypriote (l'inaccompli). Le deuxième enjeu est l'entrée du pays dans l'UE (l'accompli). Une première analyse conduit à considérer ces deux histoires comme étant parallèles. En revanche, son approfondissement, basé notamment sur l'analyse de la rhétorique et de l'argumentation des discours permet de soutenir que ces deux histoires ne font qu'une. *L'histoire accomplie* (l'entrée dans l'UE) fait partie de *l'histoire inaccomplie* (la résolution du problème chypriote). Autrement dit, la grande histoire que les programmes chypriotes racontent est une histoire inaccomplie dont l'aboutissement passe par l'accomplissement de l'histoire européenne de Chypre.

Il s'agit d'un constat qui confirme, par l'analyse de la construction du temps cette fois, la prédominance du « problème chypriote » dans les discours programmatiques des partis chypriotes :

(...) Toutes ces années, par la politique active et revendicative de l'Alerte Démocratique et la présence dynamique de nos eurodéputés au sein du Parlement Européen, le PPE s'est avéré être le soutien le plus fidèle et le collaborateur le plus stable des intérêts de Chypre. Il est significatif que la position concernant le problème chypriote constitue une partie indispensable du programme électoral du PPE pour les élections européennes de juin 2009. Une position qui a été validée à l'unanimité au sein de l'Assemblée générale du PPE, avec la présence des milliers de participants et 20 chefs d'Etat ou de gouvernement. Suite à un effort coordonné des représentants de l'Alerte Démocratique, il a été obtenu l'inclusion d'une référence majeure au problème chypriote au sein du sous-chapitre portant sur des enjeux intérieurs de l'Union, reconnaissant ainsi la question chypriote en tant que problème européen (...) [**Programme DISI**]

(...) La résolution du (problème) chypriote a été notre grande priorité et notre but ultime dès le lendemain de l'intervention turque (...) Bénéficiaire de la participation de Chypre dans l'UE (...) Il est nécessaire de travailler de manière systémique pour que l'U.E s'implique plus activement aux efforts pour la résolution (...) Cette implication devra avoir un caractère d'assistance active et participative de l'UE envers l'ONU qui a la responsabilité principale et la légitimité pour trouver une solution. Parallèlement, le processus d'adhésion de la Turquie doit être mis en valeur afin de créer des conditions

qui conduiront à l'abandon de ses positions intransigeantes et pour parvenir à une solution compatible avec les acquis européens (...) [Programme EDEK]

(...) Avec l'adhésion de Chypre en 2004 à l'Union Européenne et notre participation dans le Parlement Européen, nous avons prouvé concrètement que nous sommes une force qui n'accepte pas sans critique tout ce qui provient de Bruxelles (...) Nous sommes une force de revendication pour les droits de Chypre et de son peuple, pour les travailleurs de notre patrie et des Etats européens. En Europe nous sommes combattants et non pas simples applaudisseurs (...) Nous avons revendiqué et nous avons obtenu des décrets du Parlement Européen et du Conseil de l'UE, avec le Président et d'autres forces : la reconnaissance du droit à une Solution par les chypriotes sans interventions et pressions (...) [Programme AKEL]

L'Histoire que les programmes chypriotes racontent est une histoire de courte durée ; elle commence seulement à partir du lendemain de l'invasion du tiers de l'île par l'armée turque. Dans cette histoire, qui constitue la base, est incluse une autre histoire, l'histoire européenne de Chypre qui commence à partir de l'entrée du pays dans l'UE en 2004. Pour les partis chypriotes, l'UE commence à « exister » avec l'entrée de Chypre dans l'UE et elle existe parce qu'elle acquiert un sens pour l'histoire du problème chypriote. Plus précisément des traits des discours programmatiques des partis chypriotes, tels que : « nous avons revendiqué et nous avons obtenu un vote du Parlement Européen et du Conseil de l'UE : la reconnaissance du droit à une Solution par les Chypriotes sans interventions et pressions », ou encore, « mettre à profit la participation de Chypre dans l'UE », permettent de soutenir que l'histoire européenne de Chypre est avant tout interprétée par les programmes chypriotes comme une *étape* de l'histoire du problème chypriote. L'horizon d'attente des partis chypriotes est en quelque sorte lié aux actions de l'UE. C'est la politique de l'UE qui va permettre la résolution du problème chypriote. En d'autres termes l'UE se présente comme entité active permettant l'*accomplissement* de l'*inaccompli*.

3.2. Le temps dans les programmes français : La construction du temps à partir du « maintenant »

Dans les programmes français le temps « présent » occupe une place centrale, au sens où il sert comme référent de la construction à la fois du passé et du futur. Ce qui rend possible le futur,

l'avenir, est le temps présent plus que le passé. Cela est également valable pour le programme de l'UMP, bien que ce programme, comme nous l'avons vu, soit caractérisé, avec les autres programmes de la droite, par l'importance qu'il accorde au temps passé comme construction du futur. Dans la démarche comparative, il est nécessaire de considérer chaque programme par rapport aux autres. Ainsi, si l'on compare le programme de l'UMP aux programmes des partis socialistes et des partis de gauche, celui-ci n'accorde pas la même importance au temps présent. Or, en le comparant avec les autres programmes (non français) de la droite, c'est-à-dire le PPE et DISI, nous constatons que le discours programmatique de l'UMP accorde une place plus importante au temps présent que les deux derniers.

Encore une fois, ce qui est à souligner ici n'est pas le « sens » que les discours programmatiques donnent au futur ou au passé. Ce sens diffère, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent. La proximité entre programmes français dans la construction du temps ne réside pas dans le sens du passé et du futur, mais dans le type d'opération même. C'est-à-dire la construction d'un rapport temporel qui se construit à partir du temps présent, le *présentisme* (Hartog, 2003).

Pour Hartog, le présentisme caractérise de plus en plus la conception du temps dans les sociétés contemporaines. Le « présent » est devenu la référence de la temporalité de l'action, c'est-à-dire le fait que le sens de toute action soit *relatif* au présent. La réflexion théorique de Hartog est basée sur l'idée que le sens de l'histoire, ce qu'il appelle métaphoriquement « la lumière », ne vient ni du passé ni du futur, mais du présent lui-même, et de lui seul.

Même s'il paraît difficile d'illustrer les traces du *présentisme* à partir des seuls extraits, nous en citons quelques exemples, en invitant par ailleurs le lecteur à consulter les programmes dans leurs versions intégrales :

(...) **Les élections européennes vont se dérouler dans un contexte de crise historique du capitalisme.** Celle-ci se traduit par de graves menaces pour nos concitoyennes et nos concitoyens et pour la planète : chômage **grandissant**, **aggravation** des inégalités Femmes/Hommes, difficultés financières pour des millions d'entre nous, démantèlement des services publics, crise d'importants secteurs industriels, dérèglement climatique, mise en cause des milieux naturels et des écosystèmes, **recul**

des libertés publiques et de la démocratie, atteintes à l'indépendance des médias et de la justice, criminalisation des luttes sociales et dérive sécuritaire...**Dans un tel contexte**, les tentations autoritaires et les extrêmes droites peuvent à tout moment resurgir, les risques de guerre renaître (...) **Tous ces dangers sont le résultat d'une déréglementation généralisée menée sous la pression des firmes multinationales et de choix politiques** qui placent la rentabilité financière des capitaux et la concurrence au dessus de toute considération humaine (...) **Une exigence émerge de cette expérience: « il faut changer d'Europe ! »** (...) [Programme PCF]

(...) Le 7 juin, **vous** voterez pour désigner les députés qui **vous** représenteront au Parlement européen. La crise financière, économique et écologique mondiale sans précédent que **nous traversons** revêt **une importance décisive**. Alors que tout change, l'Europe doit changer aussi. Plus que jamais **nous** avons besoin d'une Europe qui protège et qui agit. C'est le **moment** de construire une autre Europe, une Europe qui n'a pas honte de défendre ses valeurs, qui n'hésite pas à défendre ses intérêts. **C'est le moment de transformer l'Europe pour qu'elle ne soit plus l'alibi de tous nos abandons mais l'expression d'une volonté commune**. L'Europe peut changer (...) [Programme UMP]

(...) Politique régionale **Ce que l'on entend par là** / Notre objectif : La politique de cohésion économique et sociale, souvent appelée "politique régionale européenne", **regroupe** les principales actions soutenues par l'UE au niveau territorial et local. Cette politique **représente** une part conséquente du budget européen ; part qui n'a cessé d'augmenter depuis sa création dans les années 70. Le Traité de Lisbonne **prévoit un passage** à la codécision (égalité avec le Conseil des ministres) pour l'ensemble des règlements (Fonds structurels, FEDER, Fonds Social Européen et coopération territoriale), **ceci représente** un accroissement colossal de la marge de manœuvre du Parlement pour légiférer sur cette matière (...) **Qu'avons-nous obtenu ?** / Ou en sommes nous ? Le Groupe a soutenu la programmation 2007-2013, tout en gardant une réserve sur l'enveloppe financière allouée (...) Depuis 1988, plus de 480 milliards d'Euros ont été investis par l'Europe dans les régions et dans les Etats (...) **Ce qu'a fait la droite** / exemples, votes clés : - En votant en faveur des perspectives financières 2007-2013 au rabais, la droite européenne a mis en péril le développement d'une politique régionale ambitieuse (...) **Ce que nous proposons** : - Accentuer l'attention

particulière réservée aux PME et TPE et à l'artisanat dans les programmes de développement régionaux (...) [**Programme PS**]

Le temps présent est généralement interprété comme le temps de l'action. Il construit la possibilité de l'action. Au-delà de l'action, il importe d'examiner le type d'action mis en scène. Des expressions telles que : « Alors que tout change, l'Europe doit changer aussi », « c'est le moment de transformer l'Europe », ou encore « il faut changer d'Europe ! » permettent de soutenir que le temps présent dans les programmes des partis français opère comme une action de *changement*.

Le temps du changement se construit généralement par rapport à un autre temps incarné par une ou des entités différentes. Pour chacun des programmes français le temps de la rupture se construit par opposition à des temps disparates et à des entités variées. En effet, cette présentification du temps dans les programmes français implique des sens différents du « changement ». Pour les uns il peut être interprété comme une adaptation du système au changement global (UMP, PS) – même si là encore il s'agit d'une adaptation appréhendée différemment dans le cas de chacun des deux partis – ; pour les autres comme le changement du système même, comme la volonté pour la rupture avec l'état des choses actuelles (PCF).

En ce sens, ayant comme facteur analytique la proximité entre les programmes d'origine géoculturelle commune, ce qui est à mettre en avant est cette volonté pour le changement commun pour les programmes français, même si chaque programme le construit de manière différente. Ce qui est commun alors dans ces discours est le refus de ce futur déjà programmé ; un futur que les programmes français interprètent comme étant menaçant. Ce qui constitue le dénominateur commun est aussi ce qui se trouve caché derrière l'appel au « changement » : la *menace*.

L'historien François Hartog, au-delà du fait qu'il considère le *présentisme* comme la principale caractéristique d'un nouveau régime d'historicité, soutient par ailleurs que celui-ci implique l'idée que le futur soit devenu menaçant. Il envisage cette évolution dans l'évolution même de la notion de patrimoine : « L'appel à la notion de patrimoine ne traduit plus seulement une prise de conscience et une réponse à une rupture, mais il devient une manière de désigner un danger potentiel et d'y faire face, en mettant précisément en œuvre une logique de type patrimonial,

qui se proclame de plus en plus préoccupée par la transmission et qui donne de plus en plus de place au patrimoine “immatériel” » (Hartog, 2003 : 210). En d’autres termes, Hartog voit le rapport au temps des sociétés contemporaines enfermé dans le présent, c’est-à-dire dans un champ d’interrogation permanente et d’inquiétude, sans vision claire de ce qu’a été le passé et de ce que sera le futur. C’est en quelque sorte le comble du déséquilibre entre « expérience vécue » et « horizon d’attente », à un tel point que le présent seul peut subsister⁶⁹.

Le présentisme qui caractérise les discours programmatiques des partis français peut s’articuler avec la vision méfiante, historiquement construite en France, face à l’Europe. Cette vision paraît en quelque sorte paradoxale, puisque elle « cohabite » avec le caractère fondateur et le rôle protagoniste du pays sur la scène européenne. Ce constat va de pair avec le sentiment général des Français vis-à-vis de l’Europe : un sentiment de morosité. Néanmoins, ce constat, issu d’une série d’enquêtes d’opinion, ne peut pas s’interpréter comme le rejet total de la construction de l’UE par les Français, mais plutôt comme un sentiment d’incertitude et de crainte pour l’avenir de la relation France / Union Européenne. Dans de nombreuses enquêtes, les Français, sans pour autant se prononcer contre la construction européenne, expriment une image brouillée et un sentiment de peur face à la construction européenne (Eurobaromètre Standard 69 : 2008 ; Eurobaromètre Flache : 2009 ; IFOP : Janvier 2008). Nous développons cette perspective de l’articulation des traces discursives des programmes avec l’opinion publique dans le prochain chapitre de notre analyse.

4. L’ « Europe » vue par le local

L’analyse comparative des programmes nationaux donne à voir une différenciation des programmes chypriotes et français à l’égard de la perception de la « réalité » européenne. Les partis produisent des mythes européens en fonction, aussi, de leur appartenance culturelle et géopolitique. Nous retrouvons en effet dans les programmes des appréhensions cognitives contextualisées de l’Europe. Elles renvoient à la construction cognitive des mythes politiques,

⁶⁹ De cette manière F. Hartog, même s’il construit son approche à partir des ces deux concepts de R. Koselleck, il tente de renouveler les perspectives analytiques proposés par l’historien allemand. En effet, cette polarisation entre expériences vécues et horizon d’attente est une des dynamiques de construction de l’histoire moderne selon R. Koselleck dans son analyse des concepts de l’histoire (1990).

au-delà de l'existence institutionnelle de l'Union Européenne. Ces mythes semblent se fonder sur les traits des relations que chacun des pays entretient ou souhaite entretenir avec l'Union Européenne. Ils se fondent sur le positionnement et/ou la perception du positionnement de chaque pays dans un contexte géopolitique donné. De cette manière, ils construisent des activités politiques et des modalités d'activités adéquates et possibles selon leur propre place sur l'échiquier géopolitique.

Si l'on synthétise les diverses caractéristiques des programmes selon leur origine géoculturelle, nous pouvons dégager deux visions de l'Europe bien distinctes. La première, dans les programmes français, se caractérise par la forte implication du national dans l'Europe ; elle fait appel à un énonciateur-acteur capable de contribuer à la « transformation » de l'Europe. La seconde vision, celle des programmes chypriotes, voit l'Europe également comme une entité extérieure à l'entité nationale, mais les deux entités s'inscrivent dans une relation différente : il s'agit pour Chypre de maximiser le profit que le pays peut dégager de sa relation avec l'UE.

4.1. Programmes français : ce que nous pouvons faire de l'Europe : revendication de la francisation de l'Europe

Les discours des programmes français construisent la possibilité d'action *sur* l'Europe de la part des partis et plus généralement des électeurs Français. Certes, il ne s'agit ni du même type, ni du même sens d'action que les trois programmes rendent possibles. Il s'agit d'actions qui passent tantôt par le scrutin parlementaire, tantôt par les mouvements sociaux, ou encore par la délégation de ces actions à un *leader* (en l'occurrence Nicolas Sarkozy). Là où les programmes français se différencient de leurs correspondants chypriotes – et apparaissent même contradictoires – c'est sur cette possibilité d'action sur l'Europe. Dans une perspective synthétique, nous pouvons résumer les traits communs des programmes français par la construction du mythe de la possibilité et de la nécessité même de la transformation de l'Europe. Ce mythe est construit par les rapports d'énonciation présents au sein des programmes français, et plus précisément par le fait de l'opération de définition de soi des partis français dans la

référence à l'identité active de N. Sarkozy, à travers l'association ou l'opposition aux actions menées par le président français. La possibilité d'action sur l'Europe de la part des partis français implique en particulier deux domaines d'action : celui de l'immigration et celui de l'harmonisation des conditions économiques et financières des Etats-membres de l'UE.

Nous rajoutons quelques extraits pour clarifier ce constat :

« (...) Une exigence émerge de cette expérience: « il faut **changer d'Europe** ! » (...) Des millions d'hommes et de femmes se mobilisent pour faire entendre leur colère, leur soif de justice et de **changement** (...) C'est dans ce contexte que vont se tenir les élections européennes du 7 juin prochain. Elles constituent l'occasion par excellence pour nos concitoyennes et nos concitoyens d'exprimer avec force et dans la clarté quelle politique ils entendent sanctionner et quelle **Europe** ils souhaitent **construire**. C'est pour créer les conditions d'une telle dynamique que les organisations signataires de la présente déclaration ont décidé d'unir leurs efforts dans un « Front de gauche pour **changer d'Europe** » (...) En un mot nous voulons contribuer à **changer** la donne en **Europe** et en France, nous mettre en situation d'agir en faveur des **transformations profondes** que la situation de crise requiert, nous voulons **agir** pour une **Union européenne** (...) »[Programme PCF]

« (...) Alors que tout change, l'**Europe** doit **changer** aussi (...) C'est le moment de **construire** une **autre Europe** (...) C'est le moment de **transformer** l'**Europe** (...) L'**Europe** peut **changer**. Une autre Europe est possible. La Présidence Française l'a prouvé. Nous avons commencé à **changer l'Europe** (...) Le 7 juin, il faudra **choisir** entre une **Europe** qui nous permettra de décider nous-mêmes de notre avenir et une impuissance collective qui nous condamnerait à subir les décisions des autres (...) Si vous le voulez, ensemble, avec le Président de la République, avec Nicolas Sarkozy, nous **changerons** l'**Europe** pour changer la France (...) » [Programme UMP]

« (...) Nous avons **œuvré** pour permettre une comparaison plus facile des qualifications professionnelles pour favoriser la mobilité des travailleurs en **Europe** (...) Nous **agissons** pour la diffusion des produits du commerce équitable en **Europe** (...) Nous sommes convaincus qu'il existe une meilleure voie pour **construire** une **Europe** plus juste de l'inclusion sociale, en disant non au dumping social ! Nous **voulons** une **Europe** du progrès social (...) Cette **action** part de la stratégie de Lisbonne déjà adoptée,

destinée à **faire** de l'**Europe** une « économie de la connaissance » (...) » [**Programme PS**]

Sur le plan syntaxique, nous constatons que dans les programmes français, l'entité «Europe » est affiliée régulièrement à des verbes et/ou des termes qui manifestent des opérations d'action : « changer », « construire », « agir », « action », « transformer », « faire », « transformations profondes ». Il s'agit plus précisément d'opérations qui agissent ou qui peuvent faire agir sur l'Europe. Autrement dit, les discours programmatiques des partis français construisent et revendiquent la possibilité d'action *sur* l'Europe.

Au-delà de ces traits discursifs communs, la structuration interne du programme du PS amplifie ce constat, en rendant l'action sur l'Europe encore plus concrète. Les thématiques du discours programmatique sont structurées en trois étapes : premièrement, l'*état des lieux* de chaque enjeu ; deuxièmement, le vote des députés socialistes et des députés de droite au sein du Parlement Européen sur l'enjeu concerné ; troisièmement, les propositions de lois à venir. De cette manière le discours électoral du Parti Socialiste construit des actions possibles pour le futur et montre, du même coup, la manière dont les députés du parti et ceux des partis adverses ont agi dans le passé pour la construction de ce qu'est l'Europe.

Cette construction de la possibilité d'action sur l'Europe au sein des programmes français renvoie, d'une manière ou d'une autre, à la possibilité d'action qui s'ouvre pour les électeurs français. Dans les programmes de l'UMP et du PCF ce rapport des citoyens à l'action est lexicalisé :

« Le 7 juin, il faudra choisir entre une Europe qui nous permettra de décider nous-mêmes de notre avenir et une impuissance collective qui nous condamnerait à subir les décisions des autres » [**Programme UMP**]

« C'est dans ce contexte que vont se tenir les élections européennes du 7 juin prochain. Elles constituent l'occasion par excellence pour nos concitoyennes et nos concitoyens d'exprimer avec force et dans la clarté quelle politique ils entendent sanctionner et quelle Europe ils souhaitent construire » [**Programme PCF**].

Si dans le programme du PS cette implication n'est pas lexicalisée, elle est néanmoins présumée, puisque la structuration du programme met en avant le rôle concret des députés français au sein du Parlement Européen ; des députés élus par les électeurs. Par ailleurs, nous notons aussi que cette participation active des citoyens dans la construction de l'UE est aussi rendue possible dans le programme du PCF par la voie des mouvements sociaux :

« Une exigence émerge de cette expérience: « il faut changer d'Europe ! ». Cette exigence est majoritaire en France depuis 2005 et elle ne cesse de grandir à travers le continent. Des millions d'hommes et de femmes se mobilisent pour faire entendre leur colère, leur soif de justice et de changement. Ces mouvements sociaux sont en plein essor. Les grandes mobilisations sociales que nous connaissons partout en Europe et en France, récemment en Guadeloupe, Martinique et à la Réunion, prouvent que l'unité peut faire plier gouvernants et possédants. Ces mouvements appellent des réponses politiques à la hauteur des exigences de l'heure ». [Programme PCF]

Ainsi nous observons que malgré la différenciation des modes d'action ou encore du sens des actions et des transformations que les partis français construisent au travers de leurs programmes électoraux, les trois se rejoignent sur l'idée qu'une action de leur part et par conséquent de la part des citoyens français envers l'Europe est possible, voire nécessaire. Ce constat retrouve toute sa valeur analytique si on l'articule avec la construction que les partis chypriotes font de la relation entre, d'une part, eux et les citoyens chypriotes et, d'autre part, l'UE.

4.2. Programmes chypriotes : ce que l'Europe peut faire pour nous : revendication de l'eupéanisation des enjeux chypriotes

Les éléments discursifs particuliers aux programmes des partis chypriotes peuvent être résumés par leur attachement aux entités « européennes » susceptibles d'accomplir des objectifs visés par ces partis. Le principal objectif, comme le témoigne l'analyse thématique des programmes, reste la résolution du problème chypriote. Ainsi, dans les programmes chypriotes, contrairement aux programmes français, la possibilité d'action n'est pas orientée

vers l'Europe et sa transformation. C'est plutôt l'Europe qui se voit appréhendée comme une entité dont les actions influent et jouent sur l'Etat chypriote et sur la vie de ses citoyens. Ceci ne signifie pas nécessairement que les programmes chypriotes ne construisent pas des possibilités d'action. Mais la possibilité d'action construite par les partis chypriotes est ciblée et orientée par le principe de « l'intérêt pour Chypre », défini comme tel par le discours des partis :

« (...) L'Union Européenne avec ses décisions et son fonctionnement influe sur la politique des états, le quotidien du citoyen dans tous les niveaux (...) Nous avons résisté à la création d'une Europe forteresse (...) Nous avons demandé et nous avons fortifié, avec le gouvernement, le droit pour Chypre de devenir un Etat libre d'organismes génétiquement modifiés (...) Contre le prolongement de l'âge de la retraite tant au niveau de Chypre et au niveau européen (...) Nous avons organisé quatre journées annuelles pour le (problème) Chypriote à Bruxelles. Nos députés ont effectué plus des rapports et des propositions des lois que tous les autres partis chypriotes (...) »
[Programme AKEL]

« (...) Nous lutterons avec du réalisme mais aussi avec un esprit de revendication pour une solution au problème chypriote qui mettra fin à l'occupation (...) Une méthode complète pour une négociation efficace basée sur les accords de haut niveau de 1977 et 1979, sur les décrets relatifs de l'ONU et sur les principes fondamentaux de l'UE (...) Nous avons le devoir de travailler de manière systématique pour une implication plus active de l'UE dans les procédures de résolution [de la question chypriote] (...) »
[Programme EDEK]

« (...) Suite à un effort coordonné des représentants de l'Alerte Démocratique, il a été obtenu l'inclusion d'une référence majeure au problème chypriote au sein du sous-chapitre portant sur les enjeux intérieurs de l'Union, reconnaissant ainsi la question chypriote en tant que problème européen (...) Pour pouvoir, alors, répondre aux conditions internationales en perpétuelle transformation nous avons besoin d'une Europe puissante, efficace et démocratique (...) L'Europe a déjà fait un long chemin. L'Alerte Démocratique (DISI) en étant, sans hésitation, fidèle à l'idée européenne, a participé positivement à travers la grande famille du Parti Populaire Européen (PPE) à

l'évolution de l'UE, comme aucune autre force politique de Chypre (...) » [Programme DISI]

La remarque la plus importante concernant les programmes des partis chypriotes est qu'ils ne construisent pas une vision globale de l'UE, mais des visions d'interprétation des enjeux chypriotes dans le cadre de l'UE. L'essentiel des discours des partis chypriotes cherche à interpréter la façon par laquelle Chypre peut tirer profit de sa participation au sein de l'UE. Ceci implique une certaine *recontextualisation* des enjeux chypriotes par les programmes qui opèrent une abstraction des questions de leur contexte local et leur remplacement dans un espace de débat et d'action européen. Il s'agit en quelque sorte d'une forme d'eupéanisation de la réalité chypriote, des ses valeurs et de ses enjeux.

Dans cette opération discursive d'eupéanisation, nous pouvons également constater une forme de concurrence qui apparaît entre les partis chypriotes, liée à leur apport spécifique et à leur participation au Parlement Européen et en particulier au sein des partis européens. Chacun des partis essaie de convaincre que la meilleure des manières pour la défense des intérêts chypriotes est la sienne.

« Nos députés ont effectué plus des rapports et des propositions des lois que de tous les autres partis chypriotes » [Programme AKEL]

« L'Alerte Démocratique (DISI) en étant, sans hésitation, fidèle à l'idée européenne, a participé positivement à travers la grande famille du Parti Populaire Européen (PPE) à l'évolution de l'UE, comme aucune autre force politique de Chypre » [Programme DISI]

On constate en effet une concurrence entre les partis chypriotes, concernant l'apport de leur activité européenne. Ceci passe par une mise en valeur des groupements européens dont ils sont membres, par une valorisation du caractère et de l'activité européenne des partis chypriotes. En ce sens, cette concurrence opère également comme une eupéanisation des partis chypriotes, car ceux-ci définissent et légitiment leurs projets politiques par référence à leur participation et à leurs actions *au sein* des partis européens.



Ces analyses qui prennent en compte le contexte social de production de chaque discours électoral permettent de mettre en avant le constat que les conditions de possibilité de la construction cognitive du sens de l'Europe sont générées par des enjeux propres pour chaque pays, ainsi que par la manière dont les partis nationaux, chypriotes et français, réalisent des traductions/adaptations de ces enjeux locaux dans le contexte européen.

En effet, le rapport à l'autre passe par la perception qu'on a de *soi*. Dans ce cas aussi, le rapport à l'UE se définit en relation avec l'idée qu'on a de soi-même. En ce sens, la définition que chacun des partis des deux pays donne de l'Europe met en lumière la construction spécifique et différenciée de la relation de Chypre et de la France avec l'Europe. Cet élément de spécificité opère aussi comme un autoportrait. Les mythes du politique européen ne construisent pas seulement l'« Europe » mais ils renseignent aussi sur la focale dont se servent les partis nationaux dans la perception et la construction de leur propre identité et plus largement celle de leur pays. Ainsi, la France semble davantage définie comme un agent de la production de l'Europe ; Chypre, comme une entité de réception de l'Europe.

5. Le rapport des programmes nationaux aux discours-mère

L'examen du thème de « l'Europe » dans les programmes nationaux a mis en évidence certains constats sur le rapport à l'Europe, en particulier l'ancrage de la construction cognitive de l'Europe dans les enjeux du contexte local. Comme dans l'examen des rapports d'énonciation, de la sélection et de la classification des thèmes, ainsi que de la perception du temps, le contexte local s'avère un élément fortement structurant pour la production du discours électoral national. Et ce, au-delà de toute affiliation idéologique spécifique.

Dans l'objectif d'approfondir ce constat, nous interrogeons dans cette section le rapport entre les programmes électoraux nationaux et leur discours-mère, c'est-à-dire les programmes électoraux des partis européens correspondants. La démarche vise à examiner le degré de proximité ou de distanciation du discours domestique par rapport au discours européen. Cette démarche paraît d'autant plus importante que les programmes nationaux sont produits après les manifestes européens.

Les programmes européens ont été produits par l'ensemble des partis-membres d'un groupement européen et en tant que tels, ils sont censés proposer un cadre discursif commun pour les campagnes électorales nationales. Or, les partis de chaque pays n'ont pas nécessairement adopté et reproduit ces programmes européens pour leurs campagnes nationales. Ils ont procédé à de nouvelles productions, souvent à des recontextualisations de ce discours référentiel.

La comparaison analytique permet ainsi d'observer le degré de la relation de proximité ou de distanciation avec le discours européen et la variation de cette relation d'un pays à l'autre.

5.1. L'énonciation : singulier vs affiliation

Sur le plan énonciatif, les programmes nationaux et les manifestes européens se ressemblent quant au type des énonciateurs auxquels leurs producteurs font appel afin de porter les messages programmatiques. Il s'agit de manière générale de l'énonciateur *abstrait*, de l'énonciateur *partisan* et de la voix de *l'opinion publique*.

Au-delà de cette ressemblance, les pratiques divergent entre contextes géoculturels. Les programmes chypriotes et les manifestes des partis européens respectifs impliquent le même énonciateur partisan. Par exemple dans le programme de DISI, à côté de l'énonciateur « DISI », nous trouvons également l'énonciateur « PPE ». De même, dans le programme de AKEL : en plus de l'énonciateur « AKEL » nous repérons également celui du parti de la « GE ». A l'inverse, dans les programmes français cette opération s'avère inexistante. Même si, dans

certains cas, le nom du parti européen correspondant est lexicalisé, celui-ci n’acquiert jamais la place d’un énonciateur contrairement aux programmes chypriotes. Nous ne nous attarderons pas sur ce point, la démarche analytique et l’exemplification qui l’appuie ont été explicitées plus haut dans la section précédente.

En résumé, nous pouvons avancer le constat que sur le plan énonciatif les programmes chypriotes présentent une plus forte affiliation, ou du moins, une volonté d’affiliation plus exprimée avec les partis européens dont ils sont membres que leurs correspondants français.

5.2. Le degré de proximité selon les thèmes des programmes

La comparaison des thématiques des programmes nationaux avec leurs « programmes-mère » permet de constater que les programmes chypriotes présentent un degré de proximité plus élevé avec les programmes européens que les programmes français. Cette proximité peut s’observer dans un premier temps dans leur structuration thématique. En effet, le programme du parti DISI instaure une structure quasi-identique au programme du PPE. Quant au parti EDEK, comme nous l’avons noté auparavant, celui-ci a reproduit le manifeste européen du PSE en tant que tel dans le cadre de la campagne électorale, en y ajoutant seulement quelques pages portant sur le « problème chypriote ». Autrement dit, entre le discours électoral de EDEK et celui du PSE, la seule différence réside dans un chapitre « annexe ». En France, le PS a également publié le manifeste du PSE sur son site officiel, mais ne l’a pas présenté comme sien. Par ailleurs, à l’inverse de son allié chypriote, il a publié, non pas une, mais vingt thématiques annexes au manifeste européen, telles qu’elles se présentent ci-dessous :

Tableau 20 : Les thèmes du discours programmatique du PS

	<i>Intitulés des thématiques</i>
--	----------------------------------

1	Le Pacte européen de Progrès social
2	APD / Tenir nos engagements sur l'aide
3	Lutte contre le changement climatique
4	L'égalité des genres en Europe
5	L'Europe et le Monde / Juste échange
6	Energie: une politique énergétique commune
7	Droits de l'Homme extérieur UE
8	Projet de directive McCreevy sur les gestionnaires de fonds d'investissements alternatifs
9	Union Européenne / Méditerranée
10	Relancer l'économie et éviter le retour des crises financières
11	La croissance verte
12	Harmonisation fiscale
13	Respect des libertés et droits fondamentaux pour tous
14	Une Europe durable / Pour une Politique Agricole et Alimentaire
15	Une Europe et une pêche durables
16	Argumentaire sur la Turquie

17	Politique régionale
18	Une politique d'immigration pour le progrès
19	Recherche et développement/Education/Formation
20	Protection des consommateurs

Les programmes électoraux du PPE et de DISI sont, quant à eux, composés tous les deux par une introduction et par cinq chapitres, dont trois portant le même intitulé. Le cinquième chapitre, présenté avec des intitulés différents dans les deux programmes, se caractérise par un contenu proche. Par ailleurs, l'une des sous-parties de ce chapitre du programme du PPE se transforme en chapitre au sein du programme de DISI. Ainsi, un seul chapitre du manifeste du PPE est absent du programme de DISI : « Faire de l'Europe un lieu plus sûr ». Il s'agit du chapitre qui traite de la « menace terroriste » et du « problème de l'immigration ».

Tableau 21 : La structuration thématique du programme du PPE

<i>Ordre d'apparition</i>	<i>Intitulés des thématiques</i>
-	Introduction
1	Créer la prospérité pour tous
2	Faire de l'Europe un lieu plus sûr

3	Combattre le changement climatique
4	Relever le défi démographique
5	Unir l'Europe sur la scène mondiale

Tableau 22 : La structuration thématique du programme de DISI

<i>Ordre d'apparition</i>	<i>Intitulés des thématiques</i>
-	Introduction
1	Parti Populaire Européen et le problème chypriote
2	En créant de la prospérité pour tous
3	En luttant contre le changement climatique
4	L'enjeu démographique et le vieillissement de la population
5	L'Europe acteur principal de la scène internationale

Il est important également de souligner que même les introductions des deux programmes présentent une structure similaire d'un point de vue thématique. En premier lieu, c'est l'importance des élections du Parlement européen de 2009 qui est mise en avant. En second lieu, la mise en évidence des « valeurs » sur lesquelles les deux partis se sont appuyés pour élaborer leurs projets et leurs propositions politiques respectives : « les racines judéo-chrétiennes », « l'histoire de l'Europe classique et humaniste », « les acquis de la période des Lumières » et « le rôle actif joué par les Eglises en Europe pour la promotion de la tolérance et du respect mutuel ». Voici des extraits issus de l'introduction de chaque parti :

- En juin 2009, les citoyens de l'Union européenne seront appelés à **élire les membres du Parlement européen** à un moment crucial pour l'Europe.

- Notre idée de l'Europe est inspirée par notre attachement aux valeurs d'une société ouverte et d'un héritage culturel européen commun ; elle s'est toujours basée sur des valeurs et des traditions communes profondément enracinées dans notre civilisation. Notre esprit universel, les **racines judéo-chrétiennes** et notre héritage culturel commun, **l'histoire de l'Europe classique et humaniste, les acquis de la période des Lumières et le rôle actif joué par les Eglises** en Europe pour la promotion de la tolérance et du respect mutuel : telles sont les fondations de notre plate-forme politique. **[Programme PPE]**

- L'année 2009 est pour l'Europe une année des grands défis. C'est pour cette raison que les **prochaines élections au Parlement Européen** acquièrent une grande importance pour notre futur commun.

- Les concepteurs et les fondateurs de l'Europe unie proviennent du milieu que représentent l'Alerte Démocratique et le PPE et leur opération a été basée sur les valeurs et les principes issus de la **civilisation hellénistique classique, le droit romain, le dogme chrétien** et les **valeurs de l'Europe des Lumières**. **[Programme DISI]**

A l'inverse, le programme de l'UMP présente une structure qui se distingue fortement de celle du manifeste du PPE. Ce premier comprend deux chapitres qui servent de description de l'« état actuel du monde », puis un troisième chapitre divisé en deux parties englobant trente propositions.

Tableau 23 : La structuration thématique du programme de l'UMP

<i>Ordre des thématiques</i>	<i>Intitulés des thématiques</i>
-	Introduction
1	NOTRE CONVICTION : le monde change, l'Europe doit changer
2	NOTRE AMBITION : Construire une Europe qui agit et qui protège

3	NOTRE EUROPE DE L'ACTION : 30 propositions pour une Europe qui agit et qui protège
3a	Face à la crise, bâtir une Europe qui protège
3b	Pour l'après-crise, construire une Europe modèle, une Europe exemplaire

Au sein de ces trois chapitres, on constate un thème important, un axe transversal : celui de l'adaptation de l'UE au nouvel ordre du monde. Celui-ci remplace en quelque sorte la référence aux valeurs présente dans les deux autres programmes (les valeurs judéo-chrétiennes). Cet axe transversal est absent à la fois du manifeste du PPE et du programme de DISI. Dans ces programmes, l'enjeu de l'adaptation de l'UE au nouvel ordre des choses apparaît essentiellement dans le chapitre « créer la prospérité pour tous », focalisé sur la dimension économique de l'UE.

Cette différenciation structurale devient aussi sémantique, puisque même si la plupart des enjeux qui apparaissent au sein des trois programmes se révèlent similaires, la perspective de leur traitement reste nettement différente. Ce qui s'exprime dans les programmes du PPE et du DISI comme des projets à construire est présenté dans le programme de l'UMP comme la définition d'un problème à résoudre : « s'adapter aux nouveaux enjeux mondiaux ».

La différenciation des programmes électoraux de DISI et de l'UMP par rapport au degré de leur proximité au manifeste du PPE est également visible au niveau des opérations de dénomination (Luciole 1988 : 69), c'est-à-dire dans les manières de désigner, de lexicaliser les partis, leurs programmes et leurs propositions. Nous constatons alors que le PPE et son programme sont caractérisés comme des porteurs de « cohérence », de « sécurité », de « stabilité », de « modifications ». Certes, au sein des programmes des partis UMP et DISI, ces dénominations sont également présentes. Néanmoins, dans le programme de l'UMP, l'étude des occurrences lexicales montre que l'accent est plutôt mis sur la dimension du « changement » et de la « transformation », au sens de l'adaptation au nouvel ordre mondial, tandis que dans le

programme de DISI, il est mis sur « l'assurance », « l'ordre » et la « stabilité », c'est-à-dire plus proche du discours du PPE.

Au sein du programme de l'UMP, l'état actuel de l'UE est plutôt qualifié de « problématique », d'où l'insistance sur la perspective de repenser son mode d'organisation⁷⁰. Et ceci passe par la mise en avant des changements apportés par la Présidence Française de l'UE, de la conviction qu'il faut continuer dans cette perspective la transformation et de la réforme. A l'inverse, le programme de DISI valorise la « cohérence », « la continuité » et surtout la « protection » que l'UE et son fonctionnement actuel peuvent garantir à Chypre⁷¹.

Ce rapprochement entre les discours programmatiques des partis chypriotes et ceux des partis européens correspondants, selon les thèmes traités est beaucoup moins explicite, dans le cas de AKEL et du parti de la GE. En effet, la comparaison des discours du PCF et de AKEL dans leur proximité/distanciation par rapport au programme de la GE ne permet pas de dégager des différences significatives. Il faut dire que ces trois programmes sont les moins importants du point de vue de leur volume en pages. Ils proposent dès lors un discours beaucoup plus général et synthétique. Celui-ci peut être significatif quant aux rapports d'énonciation qu'implique, mais la distinction de ces programmes, selon le lexique utilisé et les thèmes traités, demeure difficile. Ces constats « non significatifs » seront considérés, dans le chapitre suivant, comme des résultats à part entière et ils seront analysés en tant que tels.

⁷⁰ Cette proposition ne doit pas être confondue avec celle émis par les partis de la gauche que nous avons examinés dans le chapitre précédant. Cette transformation de l'UE revendiquée par le programme de l'UMP n'implique pas une perspective critique du système européen mais une adaptation à une tendance plus large qui se résume par l'argument « Le monde change, l'Europe doit changer aussi ».

⁷¹ Les affiches de la campagne électorale pour chacun de ces partis en témoignent : l'affiche de l'UMP fait figurer le Président Français N. Sarkozy à côté du slogan « Quand l'Europe veut, l'Europe peut », se situant comme l'énonciateur de ces propos qui soulignent la perspective du changement ; l'affiche de DISY, quant à elle, valorise l'inscription du parti chypriote dans le parti européen : ce dernier étant représenté par « l'autorité et le savoir au sein de l'Europe », comme des attributs acquis au sein d'un processus historique long.

5.3. Les temporalités : Europe forte vs France active

L'analyse des opérations de la construction du temps au sein des discours programmatiques met, bien sûr, en avant les particularités de chaque programme. Nous avons en partie traité ces différences tout au long de nos chapitres analytiques. Nous nous focalisons ici sur les continuités / discontinuités entre programmes européens et programmes domestiques respectifs. Cette démarche sert à comparer de manière transversale les particularités de chaque programme national dans la conception du temps qu'il propose en les discutant par rapport aux discours-mère, c'est-à-dire, par rapport aux manifestes européens.

Nous avons montré plus haut dans ce chapitre que les programmes français et les programmes chypriotes se distinguent quant au mode de construction du temps : les premiers mettant l'accent sur le présent, le temps de l'action et des transformations ; les seconds sur le présent *réussi* et le futur à *réussir*. Mais leur différence principale réside dans la manière dont l'avenir peut être rendu possible. Ainsi les partis français revendiquent une participation plus active, voire hégémonique, de leur pays dans la transformation de l'UE. En revanche, pour les partis chypriotes, le futur devient possible par leur participation dans l'UE qui va de pair avec la transformation des enjeux nationaux en enjeux européens. Nous pouvons alors résumer cette différenciation programmatique comme une conception diversifiée de l'Europe.

Par l'analyse de la construction du temps dans les programmes européens nous constatons que celle-ci rejoint davantage la vision que les partis chypriotes ont de l'avenir et plus particulièrement du rôle de l'UE dans celui-ci. Ces proximités discursives révèlent une reproduction à l'identique des énoncés d'un discours à l'autre. En d'autres termes, cela atteste d'un discours rapporté (Kerbrat-Orrechioni, 2006). Nous prenons ici l'exemple du groupement PPE et de ces membres nationaux (UMP ET DISI) pour illustrer cela à partir d'extraits des programmes des trois partis :

(...) Aujourd'hui, bon nombre de problèmes exigent à la fois une coopération plus étroite au niveau européen et une présence plus forte de l'Europe dans le monde : (...) Seule une Europe forte sera en mesure de défendre et protéger nos intérêts dans le monde. Seule une Europe forte sera en mesure de créer un système financier global plus

stable et de faire face aux autres problèmes mondiaux qui affectent aussi profondément les citoyens européens (...) [**Programme PPE**]

(...) Deuxièmement, parce que nous devons construire une Europe puissante, capable d'affronter les grands défis de notre époque. Les défis produits par l'instabilité mondiale : (...) Pour pouvoir, alors, répondre aux conditions internationales en perpétuelle transformation nous avons besoin d'une Europe puissante, efficace et démocratique (...) [**Programme DISI**]

(...) Depuis le début de l'année 2009, la France a continué à être force de propositions pour faire émerger des réponses européennes aux défis actuels (...) La France en Europe, ce n'est pas seulement 6 mois de Présidence, c'est une volonté et une action durable que veut imprimer Nicolas Sarkozy. Il continue à prendre ses responsabilités. Remettre de la volonté, l'envie d'agir, redonner un sens à la construction européenne, c'est notre vision de l'Europe. C'est la vision que porte la Majorité Présidentielle, avec Nicolas Sarkozy (...) [**Programme UMP**]

Les programmes européens et chypriotes construisent, de manière implicite ou explicite, une « Europe forte », qui sera capable en tant que telle de « défendre » les intérêts des pays européens et d'« affronter » les défis du présent. En d'autres termes, l'Europe devient l'agent de l'accomplissement des horizons d'attente, même si ceux-là sont différents pour chacun des programmes. Dans ces programmes, l'avenir européen n'est rendu possible que par une référence à l'Europe et ses institutions. Dans les programmes français, comme nous pouvons l'observer à partir des extraits du programme de l'UMP, la construction de la possibilité d'un avenir européen se fait d'une manière différente. A savoir, par une implication « active » et « durable », par une présence « responsable » de la France dans la construction de l'avenir européen. Ce qui rend l'avenir possible est alors l'action de la France sur l'Europe.



Les différences constatées en comparant les programmes français et les programmes chypriotes avec les discours européens correspondants, peuvent être résumées par deux qualificatifs. Les premiers peuvent être caractérisés comme *franco-centrés*, les seconds comme *européano-*

influencés. Le terme *franco-centré* n'implique pas une absence de points communs entre les programmes français et les manifestes européens. De même, en qualifiant les programmes chypriotes d'*européano-influencés*, il ne s'agit pas d'affirmer l'absence de traces d'un ancrage national. Mais, ces programmes peuvent être situés et appréhendés sur une échelle qui va du *local* à l'*européen*. En ce sens, les programmes français tendent davantage à être orientés vers un pôle de l'échelle (*local*), tandis que les discours des partis chypriotes tendent davantage vers l'autre pôle (*européen*).

Les discours programmatiques construisent des réalités historiques. Il s'agit de réalités historiques qui portent un regard orienté vers le passé mais aussi tourné vers le futur. Ces discours, s'ils construisent des réalités historiques, sont également – et même préalablement – construits par des configurations et des « réalités » institutionnelles. Emile Durkheim disait à propos de la démarche sociologique que « le but de la sociologie est de nous faire comprendre les institutions sociales présentes, de manière à ce que nous puissions entrevoir ce qu'elles sont appelées à devenir et ce que nous devons vouloir qu'elles deviennent. Or, pour comprendre une institution, il faut d'abord savoir de quoi elle est faite. C'est un tout complexe formé de parties ; il faut connaître ces parties pour pouvoir ensuite expliquer chacune d'elles.» (Durkheim, 1975 [1908], p. 59). Le postulat qui ouvre le chemin vers la compréhension de ces mythes du politique européen est de les considérer comme des constructions sociales, c'est-à-dire comme étant liés à leurs contextes sociaux, aux activités d'organisation et de reproduction de ces contextes, des normes et des valeurs qui animent ces activités. Il est important néanmoins de souligner à nouveau que nous ne considérons pas le contexte comme déterminant les textes, en l'occurrence les discours programmatiques, ni les mythes qu'ils construisent. Il s'agit plutôt de contextes intersubjectifs et des configurations dialogiques, dans lesquels coexistent divers groupes d'individus en dialogue perpétuel avec d'autres groupes et entre les membres d'un même groupe.

Les « réalités sociales » et les mythes européens ne sont pas pour autant appréhendées comme étant l'œuvre de ces groupements individuels mais comme le résultat d'une construction sociale dont ces individus sont des représentants actifs. Comprendre un discours, ce n'est pas seulement repérer ou reconstituer des informations pour les intégrer à ce qui est déjà connu. Mais c'est surtout identifier la fonction de cette information dans la situation de discours où elle est

produite. Car tout discours dépend de circonstances de communication et d'échange particulières et chacune de ces circonstances est le produit d'un certain nombre de composantes qu'il faut explorer (Jacobson, 1960). Dès lors, il est possible d'établir une relation plus ou moins étroite entre ces composantes et les caractéristiques des discours qui en dépendent.

Suivant cette acceptation, l'objectif du chapitre qui suit est de sortir (en partie) des textes, en essayant d'articuler les proximités / distances des mythes produits par ces programmes que nous avons pu constater à partir de l'analyse discursive des programmes, avec les activités des participants dans la production des programmes ainsi que la configuration spatiale et historique de ces activités.

CHAPITRE V – LA DEMYSTIFICATION DES MYTHES EUROPEENS

Si nous avons interprété les discours programmatiques comme des *mythes* et des *récits d'histoires* technocratiques, partisans et locaux, les programmes électoraux peuvent aussi être mobilisés par le chercheur dans l'objectif de produire des *métarécits* sur la « réalité européenne ». Cela implique une démarche analytique qui va au-delà du fait de saisir les « sens », les « visions du monde », que les discours du politique mettent en scène. Il est impératif de saisir aussi les *configurations génératrices* de ces « sens » ainsi que le processus par lequel ils ont été construits et introduits dans les programmes électoraux. Comprendre un discours, ce n'est pas seulement repérer ou reconstituer des informations pour les intégrer à ce

qui est déjà connu. C'est surtout identifier la fonction de cette information dans la situation de discours où elle est produite.

M. Weber dans *Economie et Société* (1922) soutient que pour l'exégèse textuelle, la démarche interprétative doit transférer à l'action l'essentiel des traits d'un texte. Ce qu'elle doit traiter l'action comme une objectivation du sens sous l'aspect de son achèvement, et ainsi soustraire à l'analyse l'accomplissement de l'action. Cette thèse invite à dépasser une démarche herméneutique « pure » laquelle néglige le fait que le sens est lui-même produit et déterminé par une structure génératrice (Quéré, 1999). Les significations se constituent en rapport avec des conditions et des valeurs du contexte, et elles peuvent aussi bien masquer que révéler ces conditions. Une démarche pertinente, selon Habermas (1987), doit compléter une approche herméneutique par une perspective qui prend en compte les cadres institutionnels de l'action sociale, ainsi que les conditions empiriques dans lesquelles les traditions sont transmises, actualisées et éventuellement transformées.

Il s'agit par là de reconnaître l'importance des configurations des contextes dans la constitution de la signification des paroles et des actions, ainsi que leur compréhension. Comprendre un énoncé requiert donc de faire usage d'informations ou de connaissances d'arrière-plan permettant de saisir ce qui entoure les textes. Il en va de même pour la détermination des conduites : les agents ajustent leurs comportements à la configuration dans laquelle ils se trouvent. C'est par la définition qu'ils élaborent des situations, qu'ils spécifient les contraintes objectives auxquelles ils se soumettent. Ceci ne se traduit pas par une démarche explicative de cause à effet, mais par une démarche compréhensive dans laquelle les mythes et leurs configurations sont liés par une relation d'articulation, qui permet la cumulativité des connaissances sur le monde dans lequel on vit.

Nous tentons au sein de ce dernier chapitre de mettre en rapport *trialogique* les continuités/discontinuités des programmes, les modes de production et de diffusion de ces discours et les traits des contextes plus larges qui s'articulent à la fois avec les *sens* discursifs et les logiques (ou non-logiques) qui animent et orientent les actions dans la production et la diffusion de ces sens.

Ce chapitre est structuré en quatre parties impliquant chacune des configurations hétérogènes avec lesquelles les différents éléments des mythes du politique européen peuvent être articulés. La première partie propose d’appréhender le rôle et la place du Parlement européen au sein de l’Union européenne comme configuration du mythe de « la fin du politique ». Il s’agit, en effet, de mettre en lien les actions et les logiques d’action des agents qui sont impliqués dans l’activité parlementaire avec les traits composants de ce mythe technocratique. La deuxième partie déplace la focale de l’analyse du sens des mythes idéologiques vers l’analyse de la production des programmes inter-partisans afin de discuter le mode de participation des organisations liées aux partis (Organisations de Jeunesse notamment) ainsi que des délégations nationales dans ce processus. Dans la troisième section de ce chapitre, nous abordons les traits caractéristiques des programmes produits par des partis d’origine géopolitique et culturelle commune, en les inscrivant dans les configurations telles qu’elles résultent par le mode du scrutin des élections européennes. Enfin, dans la quatrième partie, dans une perspective de synthèse nous articulons deux constats analytiques issus de cette recherche : (a) l’implication *plus* active des délégations françaises et l’implication *moins* active des délégations chypriotes dans la production des manifestes des partis européens ; (b) le fait que les programmes français se révèlent moins cohérents avec les manifestes que les programmes chypriotes.

1. La configuration du mythe technocratique

« Le Parlement européen, c'est votre assemblée ! Il est en effet la seule institution européenne élue directement par les citoyens »

(www.europarl.europa.eu)

C’est de cette manière que les internautes sont accueillis sur la page officielle du Parlement Européen (PE) : avec des mots qui revendiquent le caractère démocratique de l’institution parlementaire de l’UE. Le PE est « vendu » également comme la seule institution dont les membres sont élus directement par les citoyens. Les citoyens de tous les Etats-membres de l’UE élisent tous les cinq ans leurs représentants nationaux au parlement européen. Mais quel est son

rôle au sein de l'UE ? Quel est le poids dans le processus décisionnel de l'UE, de la seule institution élue directement par les citoyens ? Dans cette partie, nous abordons ces questionnements en les mettant en relation avec le mythe technocratique que les partis produisent. En d'autres termes, le fonctionnement du PE et son rôle dans la procédure décisionnelle de l'UE sont pris comme des configurations impliquant des acteurs et des espaces temps particuliers.

1.1. La place du Parlement européen

A l'origine, le Parlement Européen⁷², commun aux trois communautés – la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA), créée en 1951, la Communauté Economique Européenne (CEE) et la Communauté Européenne de l'Energie Atomique (Euratom), créées en 1957 – paraît comme dénué de pouvoir (Stein 1959). En revanche, aujourd'hui, comme plusieurs études le soutiennent, son pouvoir semble considérablement accru (Cohen et Knudsen, 2012 ; Hen et Léonard, 2004). Le Traité de Lisbonne, entré en vigueur en 2009, à l'issue de négociations et de tensions fortes longues de près d'une décennie, place désormais le Parlement avec une position de certaine égalité avec le Conseil⁷³. Pour beaucoup, le Traité de Lisbonne constitue ainsi l'apogée d'une montée en puissance du PE depuis son élection au suffrage direct en 1979 (Cohen et Vauchez 2007).

Dans les débuts de la Communauté Européenne, les institutions de la Commission et du Conseil de l'UE partagent les rôles essentiels du processus décisionnel de l'Europe. La Commission était la seule institution habilitée à faire des propositions législatives, tandis que le Conseil de l'UE constituait la seule instance de décision, avec le pouvoir de se prononcer sur les propositions faites par la Commission, soit à l'unanimité, soit à la majorité qualifiée. Par conséquent, le fonctionnement du Parlement, pendant plus d'un demi-siècle, apparaît davantage comme une assemblée consultative.

⁷² Sous le Nom : « Assemblée Commune » de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier.

⁷³ Pour une compréhension détaillée voir l'Article 294 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (art. 294 TFUE).

Or sa place évolue dans le temps. D'instance consultative, le Parlement devient progressivement un organe décisionnel. Il acquiert un pouvoir au sein du processus de décision de l'UE (D'Arcy, 2003). Actuellement, les décisions sont prises principalement selon la procédure législative ordinaire (PLO) introduite par le Traité de Maastricht (1992) sous la dénomination de "codécision"⁷⁴. La "procédure législative ordinaire" est aujourd'hui le mode décisionnel le plus courant pour adopter la législation de l'UE, d'autant qu'avec le Traité de Lisbonne (2009), une quarantaine de nouveaux domaines sont passés à la PLO⁷⁵. Basée sur « l'équilibre »⁷⁶ du triangle institutionnel⁷⁷, la PLO prévoit le monopole du droit d'initiative de la Commission⁷⁸, le recours général au vote à la majorité qualifiée au sein du Conseil de l'Union Européenne⁷⁹ et la participation du Parlement⁸⁰ à la procédure législative, en tant que co-législateur.

⁷⁴ L'Acte Unique Européen, en 1986, avait également créé la procédure de « coopération » (Art. 252 TCE), qui prévoyait la recherche d'un accord entre le Parlement et le Conseil, mais, à défaut, la décision revenait à ce dernier.

⁷⁵ Idem (art. 294 TFUE).

⁷⁶ Il s'agit du terme utilisé au sein des textes officiels de l'Union Européenne pour qualifier les procédures de PLO.

⁷⁷ Depuis le Traité de Rome (1957), l'architecture générale de l'Union Européenne reste la même, fondée sur le « triangle institutionnel » que forment le Conseil, la Commission et le Parlement, même si de nombreuses modifications sont intervenues au fil des différents traités. Le Traité de Rome donne en effet naissance à ce que l'on appelle la « méthode communautaire », laquelle confie la responsabilité de la conduite des politiques européennes à trois instances détentrices d'une légitimité différente mais intervenant conjointement dans les processus décisionnels (D'Arcy, 2003).

⁷⁸ La Commission européenne est composée de « commissaires », actuellement au nombre de 27, choisis d'un commun accord par les gouvernements des Etats membres. Elle est divisée en « directions », assistées d'un service juridique, d'un office statistique et d'un office des publications officielles. Elle participe à la construction communautaire en adressant des propositions de règlement ou de directive au Conseil et veille à bonne application du droit communautaire au sein des pays membres.

⁷⁹ Le Conseil de l'UE est l'instance qui réunit les ministres des gouvernements de chaque pays membre de l'UE, chargé de l'adoption des actes législatifs et de la coordination des politiques. La présidence est assurée à tour de rôle par chacun des Etats membres pendant une durée de six mois. Le Conseil de l'UE prend généralement ses décisions à la « majorité qualifiée ».

⁸⁰ Le Parlement européen est composé de députés, élus au suffrage universel direct, par les citoyens européens, à partir de 1979. Les Etats sont libres de choisir leur système électoral, majoritaire ou proportionnel par exemple. Le nombre de députés varie suivant l'importance démographique de chaque Etat. Il compte aujourd'hui 754 députés, élus dans les 27 pays de l'UE élargie, pour un mandat de cinq ans.

Plus précisément, la PLO se déroule de la manière suivante : la Commission européenne présente une proposition législative. Le Parlement européen se prononce en première lecture en donnant son avis sur la proposition, à la majorité simple. La Commission européenne *peut* – mais sans obligation formelle – ensuite modifier sa proposition pour tenir compte des amendements des parlementaires, s’il y en a. Par la suite, c’est au tour du Conseil de l’UE de se prononcer en première lecture sur la proposition. Si le Conseil approuve tous les amendements du Parlement ou si le Parlement n’a proposé aucun amendement, l’acte peut être adopté. Dans le cas contraire, le Conseil adopte une "position commune" à la majorité qualifiée. La Commission se prononce sur cette position commune et le Parlement aussi. Ainsi, soit le Parlement européen accepte la position commune du Conseil et l’acte est adopté, soit il apporte des amendements à la position commune, qui retourne alors au Conseil. Le Conseil se prononce, en deuxième lecture donc, sur les amendements du Parlement, qui ont fait préalablement l’objet d’un avis de la Commission. L’acte est adopté si le Conseil les approuve à la majorité qualifiée. En cas de désaccord, l’acte est examiné par un Comité de Conciliation. Celui-ci, réunit des membres du Conseil et du Parlement, en présence de la Commission, qui joue un rôle de médiateur. S’il parvient à un compromis, l’acte est soumis au Parlement et au Conseil pour approbation. Si dans un délai de six semaines après sa convocation le comité n’approuve pas de projet commun, l’acte est abandonné.

En résumé, un acte est définitivement adopté lorsqu’il est déjà adopté dans les mêmes termes par le Conseil et le Parlement. Il entre ensuite en vigueur avec sa parution au Journal Officiel de l’Union Européenne. S’il s’agit d’un règlement, il s’applique directement, s’il s’agit d’une directive, les Etats membres disposent d’un délai pour la transposer dans leur droit national.

Certains domaines échappent cependant à la Procédure Législative Ordinaire que nous venons de décrire et qui dépendent de procédures législatives dites "spéciales". C’est le cas par exemple pour les accords de l’UE avec des pays tiers, pour l’adhésion de nouveaux Etats membres ou encore pour le domaine de la politique fiscale. Dans ces cas « spéciaux », le Conseil légifère seul ; le rôle du Parlement étant limité à la consultation ou à l’approbation. C’est-à-dire que, selon les cas, le PE a le droit, soit de s’exprimer de manière non contraignante juridiquement

(consultation), soit d'approuver ou de désapprouver un acte sans pouvoir formuler d'amendements (approbation)⁸¹.

Dans une perspective comparative historique, nous constatons que les modifications récentes apportées à la procédure décisionnelle-législative de l'UE accordent davantage de poids au PE en son sein. Néanmoins, l'institution européenne présentée comme étant la seule à être directement élue par les citoyens européens, semble privée de sa fonction de proposition et d'initiative au sein de cette procédure⁸². De plus, son pouvoir décisionnel peut disparaître selon les domaines, et là où elle le possède, celui-ci peut être contourné. L'activité du PE se trouve fortement dépendante de la Commission d'une part et du Conseil de l'autre. En effet, à considérer l'organisation de la procédure législative de l'UE, le Parlement européen non seulement ne représente pas une instance d'*initiation* des politiques, et n'est ni une instance de *décision* en elle-même, ni une instance de *décision* finale.

1.2. Le consensus comme stratégie d'accroissement du pouvoir

Le pouvoir limité accordé au PE conduit les membres des groupes parlementaires à adopter des logiques d'action qui visent à maximiser les chances pour le PE de peser quelque peu au sein de l'UE. Cette stratégie de maximisation passe par des interactions *en coulisses* entre les membres des différents groupes parlementaires. Il s'agit des négociations informelles qui consistent à faire paraître les positionnements politiques des parlementaires en tant que voix « solides » aux yeux de la Commission et du Conseil. Le discours de notre interviewée est révélateur sur ce point:

⁸¹ Dans certains autres cas, liés au statut des députés européens ou du médiateur, le Parlement légifère seul ; mais seulement après avis ou approbation de la Commission et approbation du Conseil.

⁸² Si l'on suit P. Rosenvallon (2006) ce phénomène n'est pas propre à l'UE. Tandis que l'exécutif aujourd'hui tend à concentrer les pouvoirs, le législatif perd relativement sa capacité d'initiative quant à l'élaboration des lois et à la production du bien commun au profit d'un rôle de contrôle de l'exécutif.

« Nous sommes certes un petit groupe parlementaire par rapport aux groupes de la droite et des socialistes mais la configuration du processus décisionnel fait que nous avons quand même un poids considérable. Pour le dire autrement, quand il s'agit, par exemple, d'apporter des modifications sur une proposition de loi, ce n'est pas la même chose si le Parlement Européen la valide à une majorité de 51% ou s'il la valide à 85% ou encore plus à l'unanimité. Dans ce cas, le consensus au sein du parlement obligera la Commission et le Conseil de l'UE à prendre sérieusement en considération les modifications proposées par le PE. » [V., Membre AKEL, Observateur GE, Déléguée GUE/NGL]

Le discours de V. montre que les membres des groupes parlementaires sont conscients du faible degré de pouvoir que le PE possède au sein de l'UE. En *posant* le fait que « cela obligera la Commission et le Conseil de l'UE à prendre sérieusement en considération les modifications proposées », l'énoncé inclut la présupposition selon laquelle la Commission et le Conseil peuvent ne pas prendre en considération les propositions du PE. Avoir conscience de la faiblesse institutionnelle du PE face au pouvoir des autres institutions européennes amène les membres des groupes parlementaires à adopter des stratégies qui sont censées consolider le rôle du PE au sein de l'UE. Ceci passe par la mise en scène d'une voix consensuelle au sein de laquelle la polyphonie est réduite. Ces stratégies élaborées par les membres du PE permettent de comprendre, par exemple, un paradoxe : durant l'année 2012, les deux groupes parlementaires majeurs et concurrents du Parlement (PPE et PSE), ont voté de la même façon dans 74% des cas (764/1030 votes)⁸³.

L'UE est en effet plus qu'un « système » ou un « régime » (Beauvallet et Michon 2010 : 150). Elle ne doit pas être considérée comme le résultat d'engrenages économiques, juridiques, idéologiques ou à l'inverse de simples marchandages entièrement contrôlés par les États membres. Il s'agit de considérer la scène européenne comme un « espace », qui relève de processus multiples d'accumulation et de concentration de ressources spécifiques liées aux «coopérations concurrentielles » auxquelles se livrent tout un ensemble d'acteurs (fonctionnaires européens, élus, représentants des groupes d'intérêts, etc.) intéressés par le renforcement de leur propre capacité d'action et de décision.

⁸³ Pour un aperçu détaillé de la manière dont les groupes parlementaires du PE votent, nous proposons la consultation du site : « <http://www.votewatch.eu> ».

Pour autant cela ne reflète pas non plus, comme certains travaux le suggèrent (notamment Hix et Gabel 2003), le passage d'un système politique fondé sur des considérations et des contraintes extérieures, à un système guidé par les impératifs et les spécificités des jeux internes. En effet, le système politique européen ne correspond à aucune de ces deux grandes logiques démocratiques que sont la démocratie représentative – puisque la seule assemblée élue dispose de pouvoirs législatifs restreints – et la démocratie directe – puisque les possibilités d'intervention des citoyens sont faibles et complexes à réaliser. Il s'agit plutôt d'un système de démocratie délibérative, dans le sens où les institutions dialoguent entre elles ainsi qu'avec un nombre limité d'organisations et de groupes d'intérêt qui peuvent s'exprimer au travers de comités consultatifs, d'accréditations ou d'auditions. En ce sens les activités menées au sein de l'espace parlementaire se révèlent orientées par le souci de renforcer la cohérence entre les positions des groupes parlementaires, afin de former un *corps* solide face aux autres institutions qui participent officiellement ou officieusement au processus décisionnel. Autrement dit, les activités internes des institutions européennes répondent en quelque sorte à des contraintes extérieures. Le discours ci-dessous d'un membre d'EDEK et délégué au PSE en témoigne :

« Dans cette procédure de codécision, au-delà des instances légitimes, il y a d'autres institutions qui sont impliquées comme la Banque Centrale Européenne ou encore le FMI qui mettent la pression d'abord à la Commission et puis aux Etats, donc au Conseil aussi. Par conséquent, vous comprenez que le Parlement il n'a pas seulement à négocier avec le Conseil et la Commission mais il y a derrière la BCE, le FMI, des institutions superpuissantes. C'est pour cela qu'à chaque fois nous cherchons un consensus le plus large possible entre les groupes parlementaires.» [D. Membre EDEK, Délégué au Groupe PSE]

Le discours de D. témoigne du fait que les stratégies adoptées par les parlementaires européens et leurs équipes cherchent à valoriser le statut du PE non seulement vis-à-vis des institutions qui participent de manière officielle et explicite à la procédure législative mais également face aux institutions qui, selon notre interviewé, participent de manière implicite et officieuse. Il est à noter également, l'utilisation du « nous » par l'interviewé pour indiquer l'ensemble des acteurs parlementaires, malgré l'appartenance partisane différenciée qui les caractérise. Le fonctionnement de l'Union Européenne et la distribution des pouvoirs aux institutions

européennes opère ici comme un agent d'identification selon les critères de ce fonctionnement et de cette distribution des pouvoirs.

L'étude de l'activité parlementaire divulgue un rapport de force et de pouvoir, qui opère parallèlement au rapport qui s'établit entre les groupements politiques. Ce premier agit sur la relation entre le PE et les autres instances qui s'impliquent d'une manière ou d'une autre dans les affaires de l'UE.

Dans cette optique, le *travail politique*, défini comme « l'activité collective qui consiste à faire advenir des problèmes particuliers au rang de question d'intérêt général » (Ogien, 1995 : 20), semble remplacé par des activités de caractère *a-politique*, à savoir, des activités qui visent à absorber, dans la mesure du possible, la diversité des *paroles* parlementaires. Le PE tend ainsi à se transformer en instance monophonique au détriment d'une polyphonie essentielle pour la production du politique.

F-X. Petit (2012) interprète cette forme d'activité comme des « bricolages » qui reflètent en quelque sorte l'activité de l'ensemble de l'UE : « Dans le fonctionnement du Parlement, le bricolage tient d'ailleurs une place très importante. Les parlementaires exploitent chaque parcelle de pouvoir qui leur est accordée, en jouant une partie complexe avec les autres institutions de l'UE et les Etats. Le bricolage se traduit encore dans la négociation des textes, afin d'être certain d'obtenir des majorités » (les plus larges possible, dirons nous) (Petit, 2012 : 58).

1.3. Le déficit politique comme configuration du mythe technocratique

Le « bricolage » des parlementaires renvoie, en effet, à une autre forme de raisonnement gestionnaire qui opère au sein de l'activité parlementaire : la gestion du pouvoir institutionnel qui est accordée au Parlement européen. C'est un raisonnement qui est à la fois politique et gestionnaire. Il est politique parce qu'il cherche à introduire dans l'ordre du commun un problème particulier : les positionnements, les voix des parlementaires dans le débat politique

européen. Mais il est également gestionnaire parce qu'il cherche à réaliser sa fonction politique en privilégiant une *efficacité* technocratique au détriment d'une manière de faire démocratique. La première efface la diversité et aboutit à un *consensus* ; la seconde, en prenant en compte la diversité, pose comme objectif le *compromis*. C'est une *pathologie de la communication* au sens habermassien (1987), qui s'accomplit comme aliénation en fin de compte : l'aliénation du politique par la technique.

Ceci va de pair avec une orientation vers la « fin de la politique », dévoilée au travers de l'analyse des programmes de la campagne des élections du PE (*cf.* Chapitre II). Tous les programmes mettent en avant un *discours clinique* qui implique un *diagnostic* critique de l'état actuel des choses (p.ex. la « crise financière ») et une *thérapie* qui consiste à éviter le pire (p.ex. « sortir de la crise »). Ces discours cliniques se caractérisent par une forte présence lexicalisée des institutions a-politiques (FMI, BCE etc.) et manifestent par là le fait que la résolution des problèmes ne passe pas généralement par le Parlement ou du moins manifestent une certaine impuissance parlementaire à apporter des réponses à des enjeux européens par son seul pouvoir.

Suivant ces constats, cette tendance technocratique se présente comme une possible construction cognitive d'une « réalité » à interpréter, mais aussi comme le reflet d'un déficit politique dans l'organisation de l'UE. Le politique est le facteur constitutif de la démocratie, pour reprendre le raisonnement d'Albert Ogien et de Sandra Laugier (2011). La démocratie est ce procès qui consiste à assurer un *compromis* entre les formes de désaccord (toute en les maintenant possibles) que le politique met en évidence. Elle s'oppose au procès technocratique qui, lui, va outre le politique et ses désaccords par le fait d'imposer un *consensus*.

Il faut considérer les proximités discursives qui caractérisent l'ensemble des programmes produits pour les élections du PE comme le résultat d'une in-formation du discours par son contexte de production. L'importance que les discours programmatiques attribuent aux instances et aux entités a-politiques, n'est pas produite *ex nihilo*. Elle s'articule avec le « modèle » de la démocratie européenne et plus précisément avec le mode du processus décisionnel de l'UE, ainsi que le rôle restreint du PE dans celui-ci. Il ne s'agit pas ici de répondre au dilemme de la prédominance de l'une des deux thèses, c'est-à-dire de savoir si le faible pouvoir du PE conduit à l'instauration d'un discours technocratique ou si au contraire la

production et la diffusion d'un discours technocratique au sein de la société affaiblissent le pouvoir du PE. Les résultats issus de notre recherche montrent que l'un des traits caractéristiques de la construction du politique européen réside justement dans la coexistence de ces deux éléments, à la fois qui s'autorisent, se légitiment et se contraignent mutuellement.

Les discours programmatiques absorbent cette réalité et la reconstruisent en la diffusant aux électeurs européens. Cette affirmation implique certes un retour sur la question des effets que le discours politique peut avoir sur ses récepteurs. Même si nous écartons l'idée selon laquelle les messages électoraux dictent à leurs récepteurs ce qu'il faut penser, il n'en reste pas moins que les discours électoraux mettent en scène des enjeux et des thématiques, favorisant ainsi la construction de certaines visions tout en écartant d'autres champs de réflexion (Noëlle-Neumann, 1984).

Suivant cette logique, nous pouvons considérer que (paradoxalement) les discours électoraux construisent et diffusent auprès des électeurs cette faible marge dont disposent les groupes parlementaires européens dans la procédure décisionnelle de l'UE. Hypothèse qui peut s'articuler avec la faible participation des citoyens européens au vote pour les élections du Parlement Européen. Plus précisément, aux élections de 2009 le taux de participation s'est élevé à 43% en moyenne pour les 27 pays de l'UE ; un niveau inférieur par rapport aux mêmes élections de 2004 (45,5 %) et de 1999 (49,5 %). De plus, ce taux décroît de 20 points par rapport au taux de participation aux élections parlementaires nationales dans 18 pays⁸⁴. En France, le taux de participation dépasse à peine le 40% tandis qu'à Chypre il reste inférieur à 60%. Ces chiffres sont bien modestes comparés aux taux de participation dans d'autres élections de ces pays. Le taux de participation aux élections législatives en France, par exemple, était de 55 % en 2012, et de 60% en 2007 (INSEE). De même, à Chypre le taux de participation n'a jamais été inférieur à 80% toutes élections confondues (PIO).

⁸⁴ Une description détaillée de la participation aux élections européennes est proposée par le site officiel du PE : <http://www.europarl.europa.eu>. Pour des analyses approfondies sur la participation aux élections du PE voire : Reif Karlheinz et Schmitt Hermann (1980) ; Magnette Paul (2005) ; Rozenberg Olivier (2009).

Certains travaux ont essayé d'interpréter cette relation en établissant une corrélation entre l'augmentation progressive du pouvoir du Parlement européen et la baisse progressive de la participation aux élections européennes. Ils sont arrivés par là à la conclusion que plus le PE est puissant, moins les électeurs éprouvent un intérêt pour les élections européennes. Or, pousser à l'extrême ce raisonnement peut amener à la déduction paradoxale que « pour résorber le déficit démocratique il faut priver le Parlement de ses pouvoirs » (Magnette, 2005 : 244).

En effet, à l'instar de plusieurs chercheurs (Rozenberg 2009 ; Weber, 2009) nous pouvons faire une autre hypothèse analytique : ce pourrait être davantage la portée (encore) limitée de ce vote qui découragerait les électeurs européens. Participer aux élections européennes ne permet pas de modifier significativement l'agenda et les décisions adoptées au niveau communautaire. Malgré les avancements réalisés quant au rôle du PE, le chemin reste encore très long pour sa transformation en une véritable institution du politique au sein de l'UE, c'est-à-dire une institution capable de produire et d'assumer des polémiques, des mésententes, de construire et de réaliser les mythes de ses composants.

Ces résultats incitent à accorder davantage d'importance à cette plausible relation entre le faible pouvoir du PE au sein de l'UE, d'une part, et le faible taux de participation aux élections du PE, d'autre part, qu'aux campagnes télévisuelles menées par le pouvoir européen visant à attirer les électeurs aux urnes. Il paraît intéressant d'examiner cette corrélation non seulement par les chercheurs mais également par ceux qui tiennent de fait le pouvoir de l'UE.

Ces phénomènes attestent-ils de l'émergence d'un nouveau modèle de la politique ? Est-ce que l'exécutif dans sa forme gestionnaire et technocratique devient prépondérant par rapport à une démocratie parlementaire électorale ? L'avènement, lors de la crise en 2012 en Grèce et en Italie, des chefs d'Etat qui n'ont pas été élus mais proposés par les instances financières de l'UE, est-il en lien avec le développement de ce type de discours ?

Loukas Papadimos et Mario Monti sont tous les deux économistes et experts des finances ; l'un, ancien vice-président de la Banque Centrale Européenne, et l'autre, ancien commissaire européen et consultant pour la banque d'investissement « Goldman Sachs ». Les deux chefs d'Etats ont accédé au pouvoir non par voie électorale mais par nomination ; non grâce à leurs

projets politiques choisis par les citoyens, mais grâce à des *compétences* de gestionnaires valorisées et exigées par les instances financières de l'UE dans le contexte de la « crise ».

Si notre étude ne permet pas de nous prononcer sur l'existence d'une relation de cause à effet entre ce type de discours et la désignation de ces deux chefs d'Etats, elle permet néanmoins d'appréhender le discours clinique et le mythe associé à ce discours comme une source plausible d'autorisation cognitive de ce mode technocratique d'exercice du pouvoir.

2. Le politique européen : entre *participation* et *contribution*

Au-delà des traits discursifs portant les traces d'une tendance technocratique, nos analyses montrent également que les programmes présentent des sensibilités différentes : des sensibilités idéologiques et géoculturelles considérées comme constitutives du politique européen. L'un des résultats principaux de l'analyse des discours programmatiques réside dans le fait que ces discours se distinguent selon leur affiliation partisane. Les uns mettent l'accent sur la finance et la sécurité (PPE et partis membres), les autres réclament un mode d'organisation de l'UE qui respecte et rende possibles les droits des citoyens européens (PSE et partis membres), tandis que d'autres valorisent une démarche critique du système de l'UE, laquelle implique la dimension internationale et le facteur d'égalité / inégalité comme mode de lecture de la réalité (GE et ses membres). Cette cohérence peut être traduite, par ailleurs comme une sorte de *mésentente* entre les partis issus de familles idéologiques distinctes. Les partis appréhendent et construisent des « Europes » différentes et revendiquent des modes différenciés d'organisation du vivre ensemble au sein de l'UE selon leur appartenance partisane. La prise en compte de ces mécontentes, permet de soutenir que, malgré les clôtures observées, une certaine forme du politique émerge dans l'espace européen.

Ce questionnement est d'autant plus important si l'on prend en considération le grand nombre d'individus et de groupes d'individus qui participent à l'élaboration des discours électoraux (Mouvements de Jeunes, Syndicat des Travailleurs, Organisations des Femmes etc.). En effet,

la démocratie représentative et électorale, au-delà d'une participation des citoyens par le vote, implique également une participation des citoyens dans la production des projets des partis qui les représentent. Tous les partis européens affirment réaliser une procédure de *bottom-up* pour la production de leurs programmes. C'est-à-dire, une procédure qui consiste à faire remonter des idées et des opinions issues de la base militante du parti, voire issues des « simples » citoyens, au champ politique européen au travers des délégations nationales des partis membres.

La pluralité des participants invitent à questionner la manière dont se produisent ces mythes partisans communs. Comment cette composition plurielle y participe-t-elle ? Cette participation quantitativement importante dans la production du politique, revendiquée par les partis et constatée également lors de notre enquête de terrain, renvoie-t-elle en même temps à une extension qualitative de la participation ? Le mode de participation des individus et des groupes d'individus au sein de ce processus se traduit-il réellement par une opération de *bottom-up* ? C'est vers une démarche déconstructiviste que ces interrogations nous guident. La déconstruction de la dimension quantitative de la participation dans la production des programmes électoraux en examinant les fonctions que les divers participants y remplissent.

Ceci passe par un examen du fonctionnement interne des partis-membres qui participent à la production des programmes électoraux européens. Nous l'explicitons à travers l'exemple des organisations affiliées aux partis, notamment les organisations de jeunesse (OJ). Dans un deuxième temps, nous portons le regard sur l'organisation des partis européens autour de la production des manifestes afin de saisir les modalités de participation des délégations des partis-membres, français et chypriotes. Ce chapitre va au-delà du sens que portent les mythes idéologiques et que nous avons analysés précédemment. L'objectif est dès lors de mettre la focale de l'analyse sur leur mode de production.

2.1. La participation catégorielle des organisations de jeunesse

L'enquête de terrain que nous avons menée auprès d'acteurs participant à la production des programmes électoraux nous a orienté vers les organisations de jeunesse. Nous avons examiné le rôle des Organisations de Jeunesse (OJ) : JP⁸⁵, MJS⁸⁶, MJCF⁸⁷, NEDISI⁸⁸, NEDEK⁸⁹, EDON⁹⁰. Plus précisément nous avons cherché à saisir le fonctionnement de ces organisations de jeunesse en termes d'accès et de participation dans la production « du politique ». Quelle est la marge de liberté d'expression de ces groupes au sein de l'activité électorale des partis ? S'agit-il réellement des moyens d'enrichissement et d'actualisation des idées, des opinions, des idéologies qui circulent au sein d'un parti donné ?

Malgré le fait que les OJ présentent un discours proche de celui de leurs partis d'affiliation, cette analyse de leur mode de participation met en avant que les hypothèses évoquées plus haut ne semblent pas se vérifier. L'analyse montre tout d'abord que les partis politiques et leurs organisations de jeunesse présentent un cadre commun de référents discursifs. Les extraits qui suivent sont issus des Actes de fondation du parti AKEL et de l'organisation de jeunesse EDON. Ceux-ci illustrent la cohérence discursive entre eux :

«AKEL est l'organisation suprême des travailleurs (...) qui lutte contre toute sorte d'exploitation et de mépris, pour l'amélioration de la vie du peuple et pour la construction d'une société socialiste caractérisée par l'esprit démocratique et humaniste (...) AKEL éduque ses membres dans l'esprit de l'internationalisme (...) AKEL lutte aujourd'hui pour une Chypre indépendante, fédérale, démilitarisée, au sein de laquelle tous ses habitants, Chypriotes-grecs, Chypriotes-turcs, Maronites, Arméniens et Latins, vivront en paix et fraternellement, structurant ainsi le futur heureux de leur patrie commune ». [**Acte de fondation de AKEL, Texte du 18^e Congrès général, 16-19 novembre 1995**]

Un discours quasi-identique apparaît aussi dans l'Acte de Fondation de EDON. En effet, celle-ci est définie comme l'organisation :

⁸⁵ Jeunes Populaires, lié au parti français : UMP.

⁸⁶ Mouvement Jeunes Socialistes, lié au parti français : PS.

⁸⁷ Mouvement Jeunes Communistes de France, lié au parti français : PCF.

⁸⁸ Jeunesse DISY, liée au parti chypriote : DISY.

⁸⁹ Jeunesse EDEK, liée au parti chypriote : EDEK.

⁹⁰ Organisation Démocratique Unie de la Jeunesse, liée au parti chypriote : AKEL

« (...) qui lutte pour une Chypre indépendante, fédérale, démilitarisée, au sein de laquelle vivront en paix et fraternellement tous ses habitants indépendamment de leur origine nationale, leur religion et leur langue (...) EDON a pour objectif d'éduquer la jeunesse avec les principes de la gauche et du socialisme, les principes de la paix, de la démocratie, du progrès social, de la justice sociale, de l'humanisme et de l'internationalisme ». [**Acte de Fondation de EDON, texte du 13^e congrès général, 5-7 Janvier, 2001**]

Cette continuité, qui semble caractériser également les relations entre discours des autres partis et de leurs OJ correspondantes, pourrait s'expliquer par l'organisation interne de chaque parti politique et plus précisément par la place occupée par les membres des OJ au sein des partis. En effet, si l'on examine de plus près la composition du Comité Central de chaque parti, nous pouvons compter parmi ses membres, des personnes qui sont par ailleurs des cadres de l'organisation de jeunesse. Pour certains partis, cette représentation des OJ est inscrite dans la Constitution même du parti. Pour d'autres, elle se fait de manière officieuse. Dans tous les cas, cette forme de représentation est valorisée dans les discours des cadres des OJ :

« Il faut savoir que la constitution du parti prévoit un représentant de la jeunesse au sein du Comité Central du parti. Et la Constitution de NEDEK prévoit un représentant de Agonas. Du coup la communication entre ces instances est concrète et directe. » [**G.I. Membre du secrétariat du comité central de NEDEK**].

« Ce que je veux dire c'est qu'il n'y a pas de lien officiellement institutionnalisé entre les membres de EDON et les organes de AKEL. Mais, les membres premiers de AKEL, ceux qui participent au Congrès du parti, qui est le Forum suprême de AKEL, font honneur au Secrétaire Général de EDON en le faisant élire en tant que membre du Comité Central du parti. C'est une tradition interne. Il n'y a aucun règlement qui dicte que le Secrétaire Général de EDON doit faire partie du Comité Central de AKEL. Mais, il est élu. » [**K.S. Membre du secrétariat du comité central de EDON**].

La représentation des organisations de jeunesse au sein du Comité Central, qu'elle soit constitutionnelle ou officieuse, est importante : ce dernier est l'instance qui trace les lignes directrices de l'action politique du parti en se basant sur les axes généraux issus de l'Acte de la fondation et du Congrès du parti. A ceci s'ajoute le fait qu'outre leurs représentants au sein du

Comité, les liens s'affirment également dans la désignation d'un membre du bureau politique des partis, chargé des relations avec l'organisation de jeunesse.

« Il existe un membre du bureau politique du parti qui est chargé de EDON. S'il y a des problèmes concernant l'organisation, des questions importantes, il existe quelqu'un qui a la responsabilité de EDON. Qui est l'interlocuteur direct, la personne à qui on s'adresse. Et jusqu'à récemment cette personne c'était le Secrétaire Général du parti lui-même. » [D.D. Membre du secrétariat du comité central de EDON]

Le lien entre les partis politiques et leur organisation de jeunesse n'est donc ni abstraite ni basée uniquement sur des principes idéologiques. Il s'agit d'une relation concrète, physique et surtout rationnelle. Ceci manifeste une volonté de coordination des positions politiques des partis et de leurs organisations de jeunesse sur l'ensemble des enjeux qui émergent dans le champ politique.

Ainsi la question qui se pose à présent est celle de savoir quelle est la marge de participation des groupements de jeunesse dans le processus de production de ces positionnements qui leur sont communs. Dans quelle mesure ces groupements participent-ils à la production du politique, renouvelant ainsi les « sens communs » qui circulent au sein de la société ; ou alors, fonctionneraient-ils plutôt comme des dispositifs permettant d'assurer le contact entre partis politiques et jeunes électeurs ?

Les OJ ont été appelées par les partis pour contribuer au processus de production des manifestes européens, notamment sur des enjeux concernant particulièrement « les jeunes ». Le traitement de ces enjeux au sein des manifestes européens est cohérent avec les discours politiques des jeunes militants tel qu'ils apparaissent dans les documents officiels des organisations de jeunesse. Les organisations de jeunesse ont une participation directe au processus d'élaboration des propositions que leurs partis vont à leur tour soumettre aux partis européens.

« S'il y a des désaccords par rapport à certains enjeux(...) bien sûr que nous allons signaler notre désaccord. Mais nous le faisons avant même la publication du programme. Nous participons également à sa production (...) Ainsi pour les sujets sur lesquels nous sommes concernés en tant que jeunes comme par exemple les études, les droits des étudiants, ou encore l'enjeu de l'augmentation de la consommation des

drogues etc., le parti demande notre avis et nous le faisons savoir à travers nos représentants au sein du parti » [Ar. Membre MJS, membres PS]

Les OJ ont la responsabilité quasi intégrale de l'élaboration des propositions qui les concernent directement, telles que l'éducation, la délinquance juvénile, l'usage des drogues. Ce sont elles qui proposent des positions et des orientations politiques censées apparaître dans les programmes. Les propositions sont transmises par la suite au département de rédaction du programme et, une fois la rédaction terminée, elles sont renvoyées à l'organisation de jeunesse pour la confirmation finale.

Dans cette perspective, nous pouvons soutenir l'idée que les jeunes participent de manière active dans la construction du « politique ». Autrement dit, les organisations de jeunesse ont un rôle direct et formel à jouer dans la production du « sens » à travers l'élaboration des programmes électoraux.

Il faut cependant souligner que cette forme de participation soulève certaines questions. En dehors des enjeux portant spécifiquement sur « les jeunes », la contribution des organisations de jeunesse dans la définition des programmes est pratiquement inexistante. « Les jeunes » sont réduits à une catégorie de la population, qui est appelée à s'exprimer uniquement sur les enjeux la concernant en tant que catégorie d'âge spécifique. En d'autres termes, elle est appréhendée comme une catégorie sociale ayant le droit de s'exprimer seulement sur sa propre condition et ses propres revendications. Les jeunes ont certes une voix au sein de l'espace politique, mais celle-ci ne dépasse pas le champ des revendications catégorielles qui leur est attribué. Or, la contribution dans le travail politique ne signifierait-il pas plutôt la possibilité d'expression de la « voix » des jeunes sur tous les domaines de la vie en société ? Cette réduction des jeunes à une catégorie est clairement visible au sein des extraits des programmes européens, où le terme « jeunes » va le plus souvent de pair avec celui de « femmes » :

« le soutien à la biodiversité agricole et l'emploi rural, en particulier pour les jeunes et les femmes (...) les salaires insuffisants, l'accroissement du chômage de longue durée et du chômage des jeunes, les petits boulots, les emplois temporaires et les stages non payés sont devenus des réalités scandaleuses (...) Nous sommes parties prenantes des mouvements qui luttent pour la paix et contre la guerre, du mouvement altermondialiste,

du combat de tous ceux qui résistent à la précarité de la vie, des luttes des travailleurs, des femmes, des jeunes. **[Programme PGE]**

« (...) Une attention particulière doit être portée à l'intégration des femmes, des jeunes et de la population rom en Europe (...) Nous proposons d'établir une Charte européenne des stages, reconnaissant les droits sociaux des jeunes commençant leur expérience professionnelle et assurant qu'ils débutent leur vie au travail dans des conditions satisfaisantes. **[Programme PSE]**

« (...) Le PPE considère que le niveau du chômage dans certaines régions d'Europe, en particulier chez les femmes et les jeunes, est inacceptable (...) le PPE veut se focaliser sur la mise en place de mesures directes et concrètes encourageant la création de nouvelles entreprises, en favorisant en particulier l'esprit d'entreprise chez les jeunes et les femmes (...) Les jeunes, les femmes, les minorités ethniques, les immigrés et les travailleurs les plus âgés sont particulièrement frappés soit par le chômage, soit par l'inactivité sur le marché du travail (...) » **[Programme PPE]**

Le même constat est soulevé pour la participation des organisations des femmes. Sans juxtaposer ici les extraits, nous pouvons souligner la cohérence discursive entre les Actes de fondation des partis politiques et ceux des organisations des femmes qui leur sont affiliées, ainsi que les responsabilités catégorielles qui incombent à ces dernières dans la production des discours électoraux.

Dans les manifestes européens, comme dans le discours officiel européen en général, les jeunes sont considérés comme une catégorie spécifique, parce qu'ils semblent constituer une catégorie « à problèmes ». Dans le contexte de la récession économique en Europe, déjà à partir des années 1990, les catégories comme celles des jeunes, des femmes, des personnes âgées, des minorités exclues sont ciblées par les politiques européennes, en vue de leur réinsertion dans le marché du travail et de leur contribution à la croissance économique (Hantrais, 2007). C'est pour cela que, en tant que catégories, elles acquièrent de l'actualité. C'est dans ce cadre-là que peut s'expliquer aussi la co-occurrence entre « jeunes » et « femmes ».

Ce constat se double du fait qu'il existe une certaine hiérarchie des chapitres et des thématiques faisant figure dans les programmes électoraux. L'analyse des manifestes permet de constater

qu'il n'existe pas de section ou de grande thématique consacrée explicitement à la jeunesse⁹¹. De plus, dans les manifestes des trois partis européens étudiés, les enjeux concernant particulièrement les jeunes ne figurent pas parmi les enjeux majeurs des programmes.

Les revendications des jeunes passent par l'intermédiaire des délégations nationales pour être transmises en tant que telles lors des négociations entre les partis membres dans la production des manifestes. Au sein de ces négociations les propositions des jeunes ont été mises en second plan dans le discours électoral au profit d'autres thématiques (« la crise financière », « le changement climatique », « le changement démographique »). La faible « présence » des jeunes au sein des manifestes est donc liée à l'existence d'un processus de sélection, opérant des classifications et des catégorisations des textes.

A ceci s'ajoute un autre constat. Les jeunes, ou plutôt le dialogue et la coopération avec les jeunes, sont surtout sollicités pendant les périodes électorales. Si l'on regarde de plus près les activités des OJ pendant les périodes électorales, en dehors de la production des programmes électoraux, on constate que celles-ci sont amenées à faire campagne, non pas uniquement sur les thématiques concernant les jeunes, mais aussi sur celles imposées par le processus de sélection mentionné auparavant. En effet, la fonction majeure des organisations de jeunesse pendant les campagnes électorales est celle d'établir et de renforcer le contact avec les jeunes électeurs. Ceci passe par l'organisation et la mise en place de divers événements. Il s'agit de donner aux jeunes électeurs de bonnes raisons pour voter en faveur du parti correspondant, en fabriquant une « bonne » image du parti au cours de ces événements. En ce sens, ces organisations peuvent être vues comme une sorte de « pont » ou de relais entre les partis politiques et les jeunes électeurs.

L'implication des jeunes dans la production du politique ne peut pas être considérée comme donnée. Certes, il existe une « participation institutionnalisée » des jeunes dans la politique : des liens formels et institutionnels entre les organisations de jeunesse et les partis politiques. Ceci permet aux membres de ces organisations de participer au processus de production des

⁹¹ L'existence de chapitres portant proprement sur des enjeux de la jeunesse est une configuration courante des programmes électoraux concernant des élections nationales.

discours électoraux. Cependant, ceci ne garantit en rien la représentation de la « parole » des jeunes au sein du politique.

Plutôt que la *production du politique*, dans le sens de l'émergence de nouveaux éléments cognitifs, c'est d'une *re-production du politique* dont il s'agit, dans le sens d'une réactualisation par les jeunes, des sens dominants existants, ancrés dans le champ politique européen. Les organisations de jeunesse sont amenées à s'impliquer dans la campagne des élections du PE non pas en invitant les jeunes à participer « par le bas », en essayant de faire remonter leurs idées « vers le haut », mais en diffusant des propositions et des découpages de la réalité qui viennent d'en haut, cadrés et hiérarchisés par le mode d'organisation des partis européens.

2.2. Le mode de participation de délégations partisans

L'extension qualitative de la participation dans la production des manifestes européens peut être questionnée aussi à partir du critère de l'origine géoculturelle des délégations participantes, en particulier à partir de l'examen de leur mode de participation en fonction de leur origine. En effet, les manifestes européens ont précédé la production des programmes nationaux et ils ont été produits par des procédures impliquant la participation de l'ensemble des partis membres d'un parti européen donné.

Or, toutes les délégations participent-elles de la même manière dans ce processus inter-partisan ? Quelles particularités apparaissent quant au rôle de chaque parti dans ce processus et comment les participants eux-mêmes perçoivent-ils leur propre participation ?⁹²

Il s'agit d'articuler les cohérences programmatiques entre partis membres d'un groupement européen et la phase *inter-partisane* de la production des manifestes. Cette dernière s'accomplit en deux temps. La première étape renvoie à l'élaboration d'une première version du manifeste englobant les « grandes lignes » qui ont été acceptées par l'ensemble des délégations nationales.

⁹² A ce stade de la recherche ce qui nous préoccupe est l'examen et la compréhension du processus de la production de la « mésentente » et non pas le sens et la signification qu'elle porte en elle-même.

Dans la seconde étape, la première version du manifeste est évaluée par les délégations nationales dans l'objectif de proposer des modifications et/ou d'y apporter des précisions⁹³.

L'analyse montre que, dans les trois cas étudiés (les manifestes des partis PPE, PSE et PGE), la participation des délégations se différencie selon l'origine géoculturelle de ces dernières. C'est-à-dire que les délégations française et chypriote ont chacune participé différemment à la production du manifeste européen. En effet, les délégations françaises acquièrent un rôle *plus* actif et tandis que celles des partis chypriotes se sont contentées d'une participation *moins* active.

Répondant à nos questions sur la procédure d'élaboration des manifestes européens, les enquêtés chypriotes ne font aucune référence à la première période du processus de production des manifestes, c'est-à-dire celle de la production du texte-base. Ils décrivent par contre la deuxième période, celle de la diffusion et de l'échange plus élargi entre délégués nationaux. La première phase du travail, après nos relances, est évoquée en termes de « formalité » et de « suite logique » :

« On s'est réuni en fait les représentants de tous les partis et nous avons élaboré un premier texte, mais c'était une formalité. Vous savez, on fait partie quand même de la même famille idéologique... Et d'ailleurs le parti Européen avait déjà, depuis sa création, son projet politique de base et ses positions idéologiques. Et donc, si vous voulez, par une suite logique des choses, la discussion pour l'élaboration de ce premier texte s'est appuyée là-dessus. » [**Membre EDEK, délégué au près du PSE**]

Vous savez on ne fait pas partie d'un même groupement européen comme ça, par hasard. Le PPE a des principes idéologiques et des projets politiques qui rassemblent l'ensemble des partis nationaux membres. Que ce soit la Nouvelle démocratie (ND) de la Grèce ou le Parti Populaire (PP) de l'Espagne, les principes fondamentaux de tous les partis membres sont communs. Et c'est justement sur ces principes communs que nous nous sommes appuyés pour élaborer les grands axes du manifeste. [**Membre du Bureau des affaires Européennes de DISI délégué au près du PPE**]

⁹³ Pour une description détaillée de la phase partisane (re)voir le premier chapitre de l'analyse.

Dans les récits de ces membres de DISI, délégués auprès du PPE, la première période de la production du manifeste ne semble pas avoir bénéficié d'une grande attention. Elle prend pour eux l'allure d'un accord qui va de soi, comme une phase du travail dépourvue d'enjeux conflictuels. Ceci renvoie à une certaine *passivité* quant au mode de participation des membres du parti chypriote au sein de ces procédures.

En ce qui concerne la deuxième période, c'est-à-dire l'échange au sein des forums virtuels, les délégués chypriotes se sont limités à un rôle de validation. Leur activité a consisté en l'étude des propositions faites par les autres participants afin de se positionner favorablement ou défavorablement à leur sujet. Les paroles du responsable du Bureau des Affaires Européennes de DISI en témoignent :

« En fait, nous, nous avons fixé comme objectif principal d'intégrer l'enjeu du problème chypriote au sein du manifeste européen. Et nous sommes heureux parce que nous avons réussi à le faire et c'est très important. Et puis comme je vous ai dit, par le biais d'internet, il y a eu un va-et-vient entre les différents partis membres, un échange d'opinions. Nous avons manifesté notre accord avec certaines propositions, on a fait des remarques sur certaines autres. » [**Responsable du Bureau des Affaires Européennes de DISI**]

A l'exception de la question du « problème chypriote », la délégation de DISI n'a pas fait de propositions durant ces procédures. Ce qui nous amène à qualifier sa participation de *validatrice*, au cours de cette phase partisane. A l'inverse, l'analyse des entretiens menés auprès des membres des partis français, permet de soutenir que leur mode de participation au sein des procédures de la production des manifestes européens est toute autre. Dans leurs récits, contrairement aux délégués chypriotes, les délégués français décrivent la procédure d'élaboration du manifeste en se référant d'abord à cette première période.

« L'élaboration du manifeste c'était une procédure très longue. Ça a duré plus d'un an. C'était la rencontre régulière de plusieurs partis nationaux, avec des négociations, des tensions aussi. Parce que...oui, on partage une idéologie...mais on n'a pas forcément les mêmes orientations politiques par rapport à certains enjeux... donc ça a été très long. Et donc à travers ces négociations on est arrivé à ce qu'on peut appeler le squelette du manifeste, c'est-à-dire des thématiques générales. Puis le débat a été élargi... euh... et

par le biais d'Internet le débat a continué aussi à distance. A distance ça ne veut pas dire que c'était plus facile ou plus léger. Parce que, par exemple une fois qu'on a réussi à convaincre nos partenaires d'intégrer dans le programme le projet pour l'Union Méditerranéenne ou la question de l'adhésion de la Turquie... après il a fallu aussi discuter sur comment on va se positionner vis-à-vis de ces enjeux, vous comprenez ? On n'est pas forcément tous les partis d'accord sur tous les points. » [**Membre UMP, délégué auprès du PPE**]

« Donc, vous comprenez que ça a été long. D'abord il s'agissait de fixer les grandes thématiques du programme, les axes directifs. Et pour se mettre d'accord autant des partis... des partis provenant des pays différents, avec des traditions et des priorités souvent différentes, ce n'était pas du tout facile. » [**Membre PCF, déléguée auprès du PGE**]

Non seulement les enquêtés français se réfèrent spontanément à cette première période, mais de plus ils la perçoivent en termes de « négociation », de « tension » et qualifient le consensus final comme le résultat d'une démarche « pas du tout facile ». Leur discours témoigne de l'importance que cette procédure a eue pour eux, en laissant en même temps apparaître leur mode de participation *actif* et *propositionnel* dans les procédures d'élaboration de ce premier texte : des propositions, des prises de position, des objectifs à atteindre.

L'observation de cette différenciation de la participation des délégations nationales dans le processus de production des manifestes européens « falsifie » l'existence de la mésentente et par là du politique même. Au-delà des proximités/distances entre les programmes de la même/différente famille politique qui rendent l'existence du politique au niveau européen possible, il semble approprié dans ce cas de porter la réflexion sur le fait que la production de ce politique implique des modes de participation différents et des relations de force au sein d'un même groupement politique le rendant ainsi problématique.

2.3. De la tension entre participation et contribution

Le recours au concept d'« autonomie » permet de théoriser ces constats. En reprenant le concept de l'autonomie des champs de P. Bourdieu, K. Maton (2005) met en avant la possibilité d'existence d'une « autonomie fracturée ». Il introduit une distinction entre une dimension *positionnelle* (de position) et une dimension *relationnelle* de l'autonomie, dans l'objectif de saisir la disjonction entre l'origine des acteurs d'un côté, et les principes qu'ils adoptent, de l'autre. C'est-à-dire que, outre la structuration sociale des positions à l'intérieur d'un champ, l'auteur souligne l'importance de la structuration symbolique : les relations entre les principes, les objectifs fixés, les manières de travailler, etc. Réappropriée dans le cadre d'une étude sur la mise en place de la politique de l'enseignement supérieur (Stavrou, 2012), la réflexion autour de ces deux dimensions de l'autonomie permet d'expliquer l'ambiguïté du système et les enjeux politiques et démocratiques dans la mise en œuvre de cette politique. Apparaît en effet une distinction entre « participation » et « contribution » des universitaires.

La première renvoie au fait d'*être*, aux conditions d'accès et au principe d'inclusion des acteurs dans un processus. La seconde désigne la contribution des acteurs à la définition des orientations, de leur classification légitime et de leur sens, en d'autres termes, aux possibilités d'investissement des savoirs et des capacités de ces acteurs. L'*inclusion* d'un groupe d'agents dans le processus d'une activité donnée – dépendante par ailleurs de sa position dans la hiérarchie institutionnelle – ne constitue pas une condition nécessaire et suffisante de *contribution*, en tant que mise en œuvre d'une réflexivité pratique pour la construction, le maintien ou la modification des orientations du changement. De la même manière, dans notre recherche, nous avons observé comment le processus de production du discours politique européen distribue des possibilités de *participation* et des possibilités de *contribution* aux différents acteurs. Nous pouvons constater, dans ce cas aussi, une différence entre les deux modalités.

L'intérêt de ce constat analytique va au-delà de l'implication des jeunes et des délégations partisanes dans le processus de production du politique au sein de l'espace européen. Dans la tentative de construction d'une Europe politique, par l'intermédiaire des organisations politiques transnationales, la place laissée aux « simples » militants et plus largement aux citoyens et à leur capacité de réflexion sur la vie en communauté est-elle suffisante ? Nul doute, beaucoup de dispositifs ciblés prescrivent la présence des citoyens dans le processus européen.

Or, les résultats de cette recherche mettent en évidence les insuffisances qui découlent du modèle de la démocratie représentative et électorale comme mode d'organisation de l'espace politique européen.

Si l'on considère les paroles des chefs des partis, des chefs d'Etats et de ceux qui revendiquent le pouvoir politique au sein de l'UE, ces insuffisances semblent être pointées par un grand nombre d'individus impliqués dans la « scène » politique européenne. En effet, la référence à un modèle politique autre que celui de la Démocratie Représentative, et en particulier celui de la Démocratie Participative est de plus en plus fréquente. Elle renvoie à la mise en place de dispositifs censés favoriser (du moins théoriquement) la transformation de la participation en possibilité de contribution⁹⁴.

La procédure de l'Initiative Citoyenne Européenne (ICE)⁹⁵ peut être considérée comme une des tentatives de résoudre les failles de la Démocratie Représentative. Tout en étant orientée par les principes de la Démocratie Participative, l'ICE peut être envisagée comme le premier outil transnational au service de cette première. Elle donne la possibilité aux citoyens de l'UE de s'impliquer directement dans sa politique. L'ICE est inscrite dans le Traité de Lisbonne et elle est devenue opérationnelle à partir de 2012. Selon le Traité, elle permet à un million de citoyens, au minimum, issus d'au moins un quart des États membres de l'UE de faire des propositions à la Commission européenne et de l'inviter à formuler des actes juridiques dans des domaines relevant de sa compétence. Les organisateurs d'une initiative citoyenne doivent former un comité de citoyens composé d'au moins sept citoyens de l'UE résidant dans au moins sept États membres différents. Ils disposent d'une année pour recueillir les déclarations de soutien nécessaires. Le nombre de déclarations de soutien doit être certifié par les autorités compétentes dans les États membres. La Commission dispose alors de trois mois pour examiner l'initiative et décider de la suite à lui donner.

⁹⁴ La démocratie participative idéalisée et revendiquée par des institutions européennes, n'est pas pour autant considérée par nous comme un mode idéal de l'organisation de la vie collective. Ces modalités concrètes ne sembleraient pas non plus adéquates ; en effet dans la démocratie participative, on n'est plus dans le conflit, la discussion, la délibération mais dans l'implication par rapport à l'exécutif.

⁹⁵ Pour des informations détaillées sur l'ICE voir : « Official Journal of the European Union, Regulation (EU) No 211/2011 of the European Parliament and of the Council of 16 February 2011 on the citizens' initiative, 11.03.2011 »

Même si l'ICE ne donne pas de pouvoir de décision immédiat aux citoyens elle peut cependant attirer directement l'attention de la Commission sur les enjeux et propositions des citoyens ainsi que la pousser à prendre en compte leurs exigences⁹⁶. Cette possibilité d'initiative accordée aux citoyens permet de doubler en quelque sorte l'exclusivité de la Commission européenne dans la définition de « l'intérêt général »⁹⁷.

Sans vouloir nous aventurer dans l'analyse des enjeux d'un tel dispositif en cours d'institutionnalisation, nous soulignons néanmoins la complexité de la réalisation d'une telle initiative par de « simples » citoyens. En effet, l'expérience des pétitions où le seuil du million de signatures est généralement exigé (tel qu'il est appliqué par exemple en Californie) prouve sa dérive au profit d'un contrôle par les grandes organisations qui sont en mesure de dépenser la somme d'argent nécessaire au succès. Les organisations représentant des intérêts semblent en ce sens plus mobilisées que les citoyens de base. En effet, plus d'un an après la mise en place de l'ICE sur une vingtaine d'initiatives citoyennes européennes lancées, seule celle intitulée « faire de l'eau et de l'assainissement un droit humain et un bien public » est parvenue à récolter plus d'un million de signatures⁹⁸.

Disons le clairement : l'ICE n'offre pas la possibilité d'une contribution des citoyens dans la construction des projets européens ; en tout cas pas dans le cadre institutionnel actuel de l'UE. L'ICE ne peut pas légiférer : juridiquement ses droits ne dépassent pas le fait d'une doléance. Une doléance qui, si elle parvient à réunir les moyens logistiques permettant d'obtenir les signatures, peut être rejetée par la Commission ou dans le meilleur des cas être soumise à une procédure ordinaire afin d'être transformée en loi.

Mais si l'efficacité de l'ICE à l'égard de la fonction qui lui est attribuée, faire contribuer les citoyens au politique de l'UE, est largement mise en cause à la fois par des ONG et par la

⁹⁶ Il faut noter que l'impact sur les politiques européennes est limité puisque la Commission conserve la faculté de négliger une initiative.

⁹⁷ Même si les demandes des ICE doivent respecter les principes fondamentaux de l'UE issus des traités européens.

⁹⁸ Voir la page Internet officielle dédiée aux ICE : <http://ec.europa.eu/citizens-initiative/public/initiatives/ongoing>

communauté scientifique, d'autres pensent qu'elle fera au moins surgir un espace public européen animé justement par le fait d'avoir fait prendre conscience aux citoyens du peu de pouvoir que l'UE leur accorde (Garcia, 2012).

Les mythes idéologiques, au-delà de leur contenu sémantique et du débat qui les fondent, semblent avant tout fabriqués au travers du mode de production des programmes électoraux. A l'intérieur des partis nationaux membres, la cohérence discursive et la participation partisane sont rendues possibles par l'organisation verticale et fragmentée du processus de production. Quant à la participation des partis issus de pays différents, celle-ci se réalise avec des modalités différenciées d'une délégation à l'autre. Ainsi la production des mythes idéologiques passe parfois par les rapports de pouvoir qui s'y jouent, mais qui aboutissent *in fine* à une cohérence partisane.

3. Les scènes électorales et la co-construction des mythes locaux

L'analyse des programmes électoraux révèle un ancrage local de la production des mythes du politique. Les appréhensions de l'Europe par les partis sont cadrées par des éléments spécifiques au contexte local de leur production. Ce cadrage amène, d'une part, à des différenciations discursives dans les programmes des partis appartenant à un même groupement politique européen et, d'autre part, à des proximités discursives entre les partis d'un même pays. Les partis français se ressemblent par le fait de mettre en avant dans leurs programmes la possibilité d'agir sur l'Union Européenne, en particulier dans l'objectif d'une harmonisation selon le modèle français. La figure du « Président Sarkozy » est mobilisée par l'ensemble des programmes comme référence pour la définition de soi. Les partis chypriotes, eux, appréhendent l'Union Européenne comme une entité qui peut agir sur les affaires locales (nationales) et notamment sur la résolution du problème chypriote. Dans cette section, nous discutons les éléments qui caractérisent les programmes en fonction de leur origine, en les inscrivant dans la configuration du mode et de l'organisation de la campagne des élections du Parlement Européen.

Le mode de scrutin pour l'élection des députés européens diffère d'un pays à l'autre. L'UE ne définit pas un mode de scrutin commun pour les élections du PE, laissant ainsi ce choix aux

Etats membres. Dans la plupart des pays les élections se déroulent au niveau d'une seule circonscription nationale. Pour les autres pays les élections européennes impliquent de circonscriptions régionales ou interrégionales, à l'exception de l'Allemagne où les élections se déroulent dans le cadre d'un système mixte.

En France, le système d'une seule circonscription nationale est abandonné depuis les élections de 2004. Désormais, le scrutin européen s'organise au sein de huit circonscriptions interrégionales (Nord-Ouest, Ouest, Est, Sud-Ouest, Sud-Est, Massif central-Centre, Île-de-France, Outre-Mer). Les sièges parlementaires sont répartis entre les huit circonscriptions proportionnellement à leur population. Les députés français sont élus au scrutin sur liste fermée à la représentation proportionnelle en un tour⁹⁹, c'est-à-dire que les électeurs sont invités à choisir une liste fixe de candidats. Ils ne peuvent pas, en effet, rayer un nom, ni changer l'ordre.

A Chypre, le scrutin pour les élections européennes se déroule au niveau d'une circonscription unique. L'ensemble du territoire chypriote est considéré comme une seule région européenne. Le scrutin implique un mode proportionnel de liste ouverte, c'est-à-dire que les électeurs outre le choix du parti ont aussi le droit de choisir parmi les candidats d'un même parti.

Aussi bien en France qu'à Chypre et plus généralement dans tous les Etats membres, le scrutin électoral est une « affaire nationale ». Il implique dans tous les cas, des candidats, des électeurs locaux ainsi que des logiques locales. En d'autres termes les élections européennes sont des élections nationales au sens institutionnel : elles constituent de fait la juxtaposition de vingt-sept élections chargées de composer une délégation au PE. Dans cette démarche, les partis politiques nationaux et leurs Etats-majors restent maîtres du processus de sélection des eurodéputés (Rozenberg, 2009).

3.1. Une configuration marchande

⁹⁹ Le mode de scrutin proportionnel en France implique un seuil de 5%. Les listes ayant recueilli moins de 5% des voix ne sont pas admises à la répartition des sièges.

L'analyse des programmes électoraux des partis français et chypriotes ainsi que d'autres études de sociologie électorale portant sur d'autres programmes indiquent que les enjeux des élections européennes sont d'abord gouvernés par des logiques nationales. Ceci est nettement visible au travers des thèmes que les campagnes mettent en avant (Weber, 2009).

L'articulation de l'analyse des proximités/distances des programmes électoraux selon leurs origines géoculturelles avec l'analyse du processus de leur production, permet d'avancer l'idée suivante : le mode de scrutin pour les élections européennes favorise dans les discours électoraux l'ancrage de leurs éléments dans le contexte local.

La *phase intra-partisane*, c'est-à-dire le processus de production des programmes domestiques, semblable en France et à Chypre, a comme caractéristique principale l'implication dans celle-ci des électeurs d'une part et des professionnels de la communication électorale d'autre part. En d'autres termes, le discours électoral intervient au centre d'un processus encadré d'un côté par les électeurs qui le reçoivent et de l'autre par des individus chargés de sa « bonne » réception. En effet, l'observation *in situ* de l'organisation électorale permet de mettre en avant l'idée que le processus électoral implique aussi des activités annexes au *travail politique* tel qu'il est défini par Albert Ogien (2007). Ce fait invite à prendre en compte dans l'étude du politique tous les professionnels qui, à un titre ou un autre (sondeurs, conseillers en communication, etc.), investissent l'activité politique en y important intérêts, logiques professionnelles, savoir-faire et croyances (Riutort, 2007).

La professionnalisation du processus de production des programmes électoraux s'inscrit dans un processus de professionnalisation plus large, celui de la politique en général, de l'activité des femmes et des hommes politiques. Un processus qui est caractérisé par : (a) la transformation même du statut de l'homme politique (auparavant défini par ses idées et son *charisme*, désormais défini par sa position et son statut professionnel qui le constituent en *spécialiste de la politique*, consacré à temps plein à son activité) ; par (b) la séparation entre les *professionnels de la politique* et les *profanes* ; et aussi par (c) la conversion de *savoir-faire professionnels* en *savoir-faire politiques* via leur introduction et leur utilisation dans le cadre de l'activité politique, par des agents eux-mêmes professionnels (Offerle, 1999).

La question qui se pose ici est celle de comprendre en quoi consiste l'implication des différents professionnels dans les comités électoraux et plus précisément dans le processus de production des programmes. Il s'agit d'interroger le fait que le champ politique fait intervenir ces professionnels du marketing et de la communication dans « le travail politique » et notamment pendant les périodes électorales. Comment cette intervention peut-elle s'articuler avec l'ancrage local des programmes produits pour les élections du PE ?

Les programmes électoraux peuvent être appréhendés comme la *scène du politique* où se donnent à voir les normes et les valeurs présentes dans une société à une période donnée. En approfondissant la réflexion du côté de la métaphore goffmanienne, les départements de communication des partis, alors, peuvent être considérés comme des *coulisses du politique*. Or, une scène au-delà de l'existence des coulisses suppose aussi l'existence d'un *public*. Et cette présence du public, c'est-à-dire des électeurs, joue un rôle essentiel dans l'élaboration de ces représentations (Eliasoph, 2010). En effet, les électeurs participent, eux aussi, dans ce processus de production du discours politique. Ils y participent cependant d'une manière implicite : ce sont les *metteurs en scène*, les professionnels de la communication politique, qui les font participer en cherchant à saisir leur opinion sur une série d'enjeux donnés dans le cadre du processus de production d'un programme électoral.

« Un parti politique ne représente pas seulement ses cadres, il représente surtout les citoyens. C'est notre devoir de les écouter...de les consulter...écouter leurs besoins, leurs problèmes et essayer d'apporter des solutions. C'est ça le but d'un projet politique. Je ne sais pas... il y a des gens peut-être qui trouvent nos méthodes malhonnêtes...mais moi, je pense qu'elles sont indispensables pour le fonctionnement du système...pour la démocratie. » (**Membre UMP, Département de communication**)

Deux logiques distinctes caractérisent l'existence de ces professionnels. D'une part, leur existence au sein de l'espace politique est considérée comme nécessaire pour le fonctionnement du système démocratique, basé sur la représentation issue du vote universel. Cette logique consiste à attribuer au travail de ces professionnels un statut neutre ; ce ne sont pas les hommes politiques qui les font intervenir dans le processus électoral, mais les « besoins » du système de la démocratie électorale. Ils sont situés entre le champ politique et les citoyens, avec pour fonction de renforcer le lien communicationnel entre ces deux univers, de diffuser les projets

politiques des partis afin que les électeurs puissent choisir le projet qui les représente le mieux. Une telle logique, celle de la neutralité de leur statut, permet à ces professionnels de légitimer leur participation dans l'espace politique.

D'autre part, derrière ce discours du membre du département de communication de l'UMP qui cherche à légitimer la présence des professionnels de la communication au sein du champ politique, apparaît une autre logique d'action qui caractérise leur travail. Cette logique est issue et importée de leur milieu professionnel initial : le marketing. L'analyse de l'activité au sein des partis permet de constater une *marchandisation* de l'activité électorale, laquelle consiste à optimiser le résultat du parti aux élections. Le Département de communication des partis peut être appréhendé comme un département marketing au sein d'une entreprise commerciale, qui cherche à optimiser ses ventes. Les études portant sur l'opinion, les sentiments, les demandes du corps électoral renvoient à ce que l'on nomme « étude du marché » au sein du milieu commercial.

Il ne s'agit pas seulement de renforcer le lien entre les électeurs et les candidats, en participant au processus de diffusion des messages politiques, mais avant tout d'obtenir un « bon score » pour le parti aux élections. Ceci passe par une sorte de filtrage des projets politiques ; par une adaptation de projets politiques d'un parti à cette logique qui consiste à faire élire. En d'autres termes le travail de ces professionnels de la communication politique consiste à rapprocher les projets d'un parti donné aux attentes des électeurs. Pour Lamizet (2002) la communication électorale renvoie aux stratégies et aux modes de représentation par lesquels le candidat (ou le parti dirions nous) se donne une identité symbolique le transformant ainsi en choix possible pour l'électeur. Les responsables de la communication d'un candidat ou d'un parti tentent alors d'inculquer au candidat une figure électorale qui permettra aux électeurs de s'identifier à lui. En d'autres termes c'est un *agir téléologique* qui l'emporte au détriment d'un *agir idéologique*.

En ce sens, la double opération de la construction d'une identité et de sa mise en correspondance avec celle des électeurs nécessite une connaissance et une prise en compte des « préoccupations » des électeurs. Cela suppose parallèlement l'existence d'outils techniques permettant le recueil des opinions. Le recours, donc, des comités électoraux aux recherches quantitatives et qualitatives, constaté pendant notre enquête de terrain, va de pair avec cette

nécessité de connaître les opinions des électeurs. Nous avons mis en évidence qu'au sein des partis, existent des agents et des « bureaux » qui s'occupent uniquement de cet aspect de la campagne.

En effet, avec les recherches quantitatives (les sondages d'opinion) il s'agit de saisir les demandes des électeurs, concernant notamment les enjeux qu'ils souhaiteraient que les partis traitent et par là, de produire des messages et des projets qui y correspondent. Les recherches qualitatives (les focus groups) visent à approfondir ces résultats en évaluant notamment le *degré d'acceptabilité* d'un message donné par une population donnée. C'est-à-dire que la réaction et les attitudes des électeurs à l'égard du discours déjà produit, permet de les classer par groupes d'électeurs et de réajuster ou réorienter ce discours ou plus généralement une stratégie.

« Si l'on prend l'exemple de Renault... Dans l'objectif de voir si les gens sont satisfaits par les voitures de la marque, elle mène des enquêtes sur des publics différents en utilisant un certain nombre de critères. Par exemple, elle peut prendre le groupe de ceux qui ont une voiture Renault, mais, elle peut prendre aussi le groupe de ceux qui détestent les voitures de marque française. Ou un autre groupe, les gens qui avaient une voiture Renault et qui n'en ont plus. Et ces résultats sont évalués par la suite. Dans notre cas, dans le cas des élections, un « focus group » ça peut être le groupe des indécis, un autre, ce peut être celui des électeurs votant traditionnellement pour DISI ou des électeurs appartenant à d'autres partis politiques. Et on demande, « comment percevez-vous tel ou tel projet ? ». Et ces réponses une fois examinées amènent vers certaines conclusions et ensuite on agit de manière appropriée. » [Membre DISI, bureau de presse]

Les « *focus groups* » relèvent, à l'origine, de démarches qualitatives. C'est une démarche issue des méthodes du marketing, couramment utilisée aux Etats-Unis dans le cadre d'enquêtes de sciences sociales. Elle consiste, en général, à réunir des groupes d'individus définis par des caractéristiques communes (origine sociale, catégorie socioprofessionnelle, sexe, âge, etc.) afin de saisir leurs réactions et leurs opinions concernant des enjeux précis. La méthode des « *focus groups* » est désormais très répandue dans plusieurs domaines dont le domaine politique et en particulier au cours des campagnes électorales (Foster, 2012). En effet, de tels types d'enquêtes sont menés par chacun des six comités que nous avons étudiés dans le cadre de notre enquête de terrain. Il s'agit, dans le cas des campagnes électorales de saisir l'opinion des électeurs à

propos d'un certain nombre de questions. Les électeurs sont classés, notamment, par groupe d'âge, de sexe, d'appartenance politique ; mais aussi selon leur lieu de résidence et leur statut professionnel.

L'essence des activités partisanes dans le cadre de la campagne électorale peut s'articuler au principe des quatre « P » du marketing : *Product* (le produit), *Place* (le lieu), *Promotion* (la promotion), *Price* (le prix) (McCarthy, 1960). Selon ce modèle classique du marketing, ces quatre facteurs sont indissociables et ainsi réunis, ils définissent la logique du marché. Si l'on remplace le facteur « prix » par le « vote », la logique du marché serait quasi identique à celle du processus électoral. Autrement dit, on ne peut pas penser les produits politiques indépendamment du contexte de leur diffusion et promotion. Il y aurait, en quelque sorte, pour chaque produit politique, un public précis qui lui correspond, en tant que public cible auquel s'adresse ce produit, tout comme un mode particulier de promotion ; il y aurait, enfin, un objectif à atteindre exprimé en nombre de votes visés par ce processus.

3.2. La localisation des mythes du politique européen

Cette marchandisation de l'activité électorale, au-delà des effets qu'elle peut avoir sur le sens de la politique même et la *désaffection démocratique* (Foster, 2012), opère comme contrainte dans la production d'un politique européen : elle pose une clôture à la production d'un politique qui dépasserait les visions locales sur l'Europe et qui valoriserait une perspective européenne dans l'appréhension de la réalité.

3.2.1. La configuration des mythes chypriotes

Si l'on se réfère aux particularités des programmes chypriotes, à savoir la présence du chapitre portant sur le « problème chypriote », ainsi qu'aux opérations de dénomination qui en passant

par le rapprochement des partis chypriotes aux partis européens insistent sur l'« assurance », celles-ci ne peuvent être comprises que si on les ramène au contexte chypriote et en particulier aux « sens communs » véhiculés par ce contexte.

En effet, l'étude de la dimension historique du champ politique contemporain de l'île permet de voir que le problème chypriote naît quasiment en même temps que la Constitution de la République de Chypre. Après la fin de la colonisation britannique en 1960 et pour la première fois dans l'histoire de l'île, Chypre forme dans l'intégralité de son territoire un Etat unifié. Or, sous l'influence des extrémistes des deux cotés, la diversité ethnique de la population de l'île se transformera en « problème » pour le maintien et le fonctionnement « harmonieux » de cet Etat unifié.

Les micro-conflits entre la population grecophone, majoritaire dans l'île, et la population turcophone (population minoritaire avec une proportion de 17% dans les années 1960) commencent dès l'année 1963. Cette situation conflictuelle aboutira à une guerre en 1974. Le coup d'Etat effectué par les militaires chypriotes-grecs qui envisageaient l'union de Chypre avec la Grèce, se présente comme le prétexte idéal qui « justifie » l'envahissement de la partie nord de l'île par l'armée turque avec l'argument de la nécessaire protection de la population turcophone de l'île. Depuis, le territoire du nord de Chypre demeure occupé par l'armée turque, avec une division territoriale de l'île entre la population grecophone résidant au sud de l'île et la population turcophone au nord, une frontière les séparant.

Ce conflit entre la population turcophone et la population grecophone de Chypre, ainsi que l'occupation d'une partie de l'île ont été progressivement nommés le « problème chypriote », transformant du même coup un enjeu militaire en enjeu politique. L'expression renvoie à la division de l'île en deux parties : la partie sud de l'île qui est habitée par des chypriotes grecophones et la partie nord de l'île habitée par les chypriotes turcophones. Ces deux parties constituent deux républiques indépendantes ; néanmoins seule la république de la partie grecophone est reconnue comme légitime par l'ensemble de la communauté internationale. La partie turcophone de Chypre est en effet considérée comme un territoire chypriote occupé par l'armée turque. Plusieurs tentatives de la part des Nations Unies visant la réunification de l'île n'ont guère amélioré la situation. La persistance du problème politique de Chypre affecte

naturellement le discours des partis politiques du pays qui proposent chacun sa propre vision et son propre traitement du problème.

L'absence d'une classe urbaine bourgeoise étendue à Chypre, liée sans doute à la colonisation britannique, a permis à la *classe* politique naissante de s'approprier le problème chypriote. La division de Chypre est définie comme « problème » au sens où elle nécessite une solution. La définition de cette situation à la fois comme « problème » et comme « politique » attribue au champ politique la légitimité, mais aussi le monopole du traitement et de la gestion de cet état de fait. Autrement dit, la *solution* à ce problème reste une affaire de l'espace politique institutionnalisé. Peu de temps après 1974, le « problème chypriote » en vient à occuper une place considérable dans toutes les institutions politiques de Chypre, tout en devenant l'enjeu essentiel de l'espace politique chypriote ; voire en devenant un facteur constitutif de cet espace politique.

La manière dont chaque parti propose de traiter le problème chypriote occupe une place très importante au sein de l'espace politique local. En effet, pour certains partis politiques cela constitue la seule raison de leur existence. La fondation de la plupart des partis politiques chypriotes, qui ont vu le jour après la séparation de l'île, repose essentiellement sur des variations dans l'appréhension du problème chypriote. Le *primat* de ce problème sur les autres domaines d'intervention du champ politique institutionnalisé, peut être observé à partir des « actes de fondation » des différents partis chypriotes. Le contenu de ces actes de fondation porte principalement, ou, même quasi-exclusivement, sur la vision du problème chypriote et sur la solution envisagée par chaque parti. Autrement dit, un grand nombre de partis chypriotes partagent des visions communes ou proches concernant les politiques sociales et économiques, et ne se différencient que par rapport à la gestion et la solution envisagée à propos du « problème » politique de Chypre. La distinction entre les partis qui défendent une solution sur la base d'un Etat fédéral et ceux qui défendent le projet d'une confédération chypriote, ou encore l'institutionnalisation de deux Etats indépendants, est aujourd'hui plus aisée que la distinction entre partis de gauche, partis du centre et partis de droite, c'est-à-dire, par rapport à une échelle traditionnelle de positionnement politique (Boy et Mayer, 1997). En ce sens, les électeurs sont amenés, le plus souvent, à choisir le parti ou le candidat qui les représente en fonction de leur positionnement politique vis-à-vis du « problème chypriote », souvent,

indépendamment des autres positions des partis. Si nous prenons en compte le degré très élevé de « politisation » des citoyens chypriotes (Zavou, 2002)¹⁰⁰, nous comprenons pourquoi le « problème chypriote » est devenu un enjeu capital des débats au sein de l'espace politique.

Cette référence au contexte chypriote, notamment à l'histoire du champ politique institutionnel, nous permet de comprendre non seulement la mise en valeur de la thématique portant sur le problème chypriote au sein des programmes électoraux, mais également que celle-ci ne pourrait être absente d'aucune campagne d'élections destinée aux citoyens chypriotes. Par ailleurs, des recherches (notamment Mavratsas, 2003) montrent que la préoccupation des partis et leur position à l'égard du problème politique chypriote et de sa résolution constitue un facteur déterminant pour le vote des électeurs chypriotes. Ceci se rend manifeste dans l'entretien que nous avons réalisé avec le responsable du bureau de la stratégie de la communication politique de DISI. A la question « *comment hiérarchisez-vous les thèmes du programme ?* », il répond :

« Nous, on a mis l'accent sur le problème chypriote et sur ce que nous pouvons y apporter par notre participation au sein du PPE, le plus grand parti européen (...) Le problème chypriote c'est quand même l'enjeu le plus important pour le citoyen chypriote...ça concerne l'avenir de notre patrie. » (**Membre DISI, Département de communication, Responsable du Bureau de la stratégie de la communication politique**)

Le problème chypriote est en enjeu national qui concerne bien évidemment, de ce point de vue, l'ensemble de la population chypriote. Mais le problème chypriote renvoie aussi à des populations particulièrement intéressées par la gestion de ce problème. Plus précisément, il s'agit de l'existence d'un grand nombre d'individus, regroupés en catégories institutionnalisées selon des critères qui émergent de la division de l'île.

Malgré la densité des événements qui ont suivi la division de l'île, le problème chypriote reste un enjeu actuel ; seulement trente-quatre ans nous en séparent. Mais plus que sa proximité temporelle, c'est le fait qu'une grande partie de la population chypriote (laquelle fait toujours partie du public électoral) ait vécu la guerre et ses conséquences immédiates, qui nous permet

¹⁰⁰ Le taux de participation aux élections, qu'elles soient présidentielles, législatives ou municipales, n'a jamais été inférieur de 80% (Zavou, 2002). Cette tendance se poursuit jusqu'à aujourd'hui.

de définir cet événement comme actuel. L'invasion de l'île est à l'origine de la constitution de plusieurs groupes sociaux qui acquièrent une reconnaissance institutionnelle, comme par exemple les « réfugiés » et « les enfants de réfugiés », « les familles de victimes et de disparus de la guerre », etc. Ces groupes qui englobent plus de 30% de la population chypriote, sont institutionnalisés au sens où ils sont définis en tant que catégories par l'administration de l'Etat, suivant des critères spécifiques liés au problème politique lui-même, et traités comme des catégories politico-administratives particulières. Ainsi, mettre l'accent sur le problème chypriote au sein d'un programme électoral, n'est pas seulement une nécessité « patriotique », mais c'est aussi une manière d'exprimer une sensibilité particulière de la part d'un parti à l'égard d'un grand nombre d'individus, définis comme une catégorie ayant accès à des droits particuliers du fait de la guerre.

Quant à la construction de l'Europe en tant qu'« assurance », que l'on retrouve dans les programmes à travers l'assimilation des partis chypriotes aux partis européens correspondants, doit également être articulée avec la vision « positive » de l'UE et le sentiment de pro-européanisme qui prédominaient chez les électeurs chypriotes au cours de cette période pré-électorale. Selon une étude de l'Eurobaromètre n°72 de 2009¹⁰¹, la majorité des chypriotes estimait que l'intégration de Chypre dans l'UE avait eu un impact positif sur leur vie, tant au niveau économique qu'au niveau social. Autrement dit, pour les chypriotes, l'UE représente une source d'assurance et de protection. Ce constat va de pair avec le discours de certains interviewés :

« Nous savions que le citoyen est inquiet de son avenir économique...euh, de la stabilité financière, et qu'il cherche de la **protection** auprès de l'UE etc. Nous le savions parce que nous, nous sommes près des citoyens. Et puis, les sondages confirment tout cela. »

[**Membre DISI, Comité de soutien du candidat aux élections du Parlement européen**

I. Kasoulides]

La prise en compte de l'opinion publique dans les programmes néglige en quelque sorte l'appréhension de l'UE en tant que telle et favorise une vision locale de l'UE. Elle est en effet interprétée selon les apports qu'elle peut avoir pour la population chypriote dans la résolution

¹⁰¹ L'Eurobaromètre n°72 est le plus proche temporellement aux élections européennes de 2009.

du problème chypriote et dans l'assurance géopolitique. Ceci permet de comprendre la course concurrentielle à laquelle les partis se livrent lors de la fabrication de leurs programmes, pour se montrer – eux et leur parti européen correspondant – les meilleurs défenseurs des intérêts de Chypre.

3.2.2. La configuration des mythes français

De la même manière, en changeant maintenant de contexte géopolitique de référence, nous pouvons expliquer les particularités des programmes français. La mise en avant de la possibilité du « changement de l'Europe » par « l'action française », le thème de « l'immigration » et la forte présence du président « Nicolas Sarkozy » seront étudiées ici.

La dominance de l'idée du « changement de l'Europe » peut s'articuler avec le sentiment de méfiance que les électeurs français éprouvent pour les institutions de l'UE. Le débat sur la légitimité des décisions européennes tend, depuis plusieurs années, à être dominé par les eurosceptiques et plus généralement par ceux qui portent un regard méfiant vis-à-vis de l'UE. Plusieurs travaux (Thomassen, 2007 ; Chopin, 2007) mettent en évidence un processus d'intéressement progressif des citoyens pour l'Europe pendant des années 1980 et 1990. A partir des années 2000 ceci se traduit par une politisation des citoyens qui arrive à son sommet lors des referendums pour la « Constitution Européenne » en France et aux Pays-Bas au printemps 2005, puis en Irlande en 2008. Or, cette mise en débat public de « l'Europe » a eu comme résultat la construction d'une opinion négative vis-à-vis de l'UE auprès de la majorité des citoyens, notamment dans les pays que nous venons de citer. Ce lent processus de socialisation des citoyens européens a mis fin au "consensus permissif"¹⁰² qui caractérisait les opinions publiques vis-à-vis de l' "Europe" depuis le début de la construction européenne.

¹⁰² La formule de "consensus permissif", inventée par Vladimir Orlando Key, a été reprise à propos de la construction européenne par Lindberg et Steingold afin d'évaluer le soutien des opinions publiques à l' intégration européenne, in Leon N., Lindberg et Stuart A., Scheingold, *Europe's Would Be Polity. Patterns of Change in the European Community*, New Jersey, Prentice Hall, 1991.

Désormais, dans la plupart des Etats membres, les citoyens ne font plus confiance aux principales institutions européennes, la France faisant partie de ces Etats (Chopin, 2009).

Cette opinion mitigée de la majorité du corps électoral français est par ailleurs mentionnée dans les propos de plusieurs de nos interviewés. Nous pouvons en effet nous référer au discours de l'un des membres du Conseil d'orientation de la politique étrangère (COPE) de l'UMP :

« Tout cela nous a permis par exemple de voir que les Français veulent une autre Europe, ils ne sont pas satisfaits. Ils veulent une Europe plus active, plus dynamique. Et nous dans notre programme on fait trente propositions. Ce sont trente propositions pour changer, pour améliorer l'Europe. » [**Membre UMP, Conseil d'orientation de la politique étrangère**]

Le discours de ce membre de l'UMP est très significatif. L'UMP est un parti pro-européen. Il s'est positionné par exemple en faveur du Traité Constitutionnel lors du référendum en 2005 ; en tant que membre du PPE il fait partie de la majorité du Parlement et du Conseil de l'UE ; enfin, l'ex-chef du parti (N. Sarkozy) a présidé l'UE durant la deuxième moitié de 2008, c'est-à-dire au cours de la période qui a précédé l'élection du PE. Or, malgré le fait que l'UMP soit l'un des partis au pouvoir dans plusieurs institutions européennes, cela n'empêche pas dans les propos de notre interviewé la production d'un discours critique vis-à-vis de l'UE.

Pour le PCF, traditionnellement critique vis-à-vis de l'UE, l'adaptation de son discours programmatique à l'opinion dominante se traduit par l'amplification et l'accentuation de son discours critique. Pour les partis PS et UMP, nettement pro-européens, cela se traduit par une modération de leur positionnement. Le PS qui a connu une division interne suite à son positionnement favorable au Traité Constitutionnel, met en avant un discours critique concernant l'état actuel de l'UE, dans l'objectif de « rassembler » ceux qui ont voté « oui » et ceux qui ont voté « non » au référendum ». Le discours programmatique de l'UMP est, quant à lui ambivalent, puisqu'il revendique le « changement » de quelque chose auquel il a participé activement pour sa construction, et ceci dans le but de se rapprocher des positions de la majorité des électeurs.

La forte présence de l'enjeu de « l'immigration » dans les programmes français est également liée au contexte local de la production de ces discours programmatiques. La place de « l'immigration » dans les discours des partis français est une construction sociopolitique. Or, celle-ci s'articule moins avec l'histoire de l'immigration en France, qu'avec l'historicité de la construction de l'immigration en tant que thème dans le discours électoral du champ politique français et par là comme une « attente » pour les électeurs.

En effet, la France constitue l'un des pays européens présentant un faible flux migratoire, en baisse progressive durant un demi-siècle, qui a fini par se stabiliser au cours des dernières décennies. Plus précisément, dans les années 1920, la moyenne annuelle des entrées en France était de l'ordre de 300 000 immigrés (personnes étrangères nées hors de France). Elles étaient autour des 200 000 en 2012. A partir de 1974 ces flux font l'objet d'une régulation et, depuis une vingtaine d'années, les arrivées d'étrangers non-communautaires se sont stabilisées autour de 150 000 à 200 000 personnes par an. Il s'agit d'un chiffre modeste comparé aux autres pays européens. L'Italie ou l'Espagne par exemple ont une proportion d'immigrés plus de deux fois supérieure à celle de France. Comme le souligne Georges Lemaître (2009), économiste et spécialiste des migrations à l'OCDE, « Que l'on raisonne en stock ou en flux, la France compte parmi les pays occidentaux où l'immigration est la plus faible ».

Par conséquent, nous pouvons avancer l'idée selon laquelle ce n'est pas l'enjeu de l'immigration qui attribue cette place importante au thème de l'immigration dans le discours électoral français, mais *l'ethnicisation du jeu électoral français* (Hargreaves, 2012). L'enjeu de l'immigration est construit par le champ politique français en tant que thématique du débat politique. A. Hargreaves repère une série d'événements qui ont favorisé l'entrée progressive de « l'immigration » sur la scène électorale française : la crise économique et la montée du chômage sur fond des chocs pétroliers de 1973 et 1979, la « suspension » de l'immigration en 1974, la concentration des familles d'origine immigrée dans les cités de HLM à partir de 1975, les rapatriements incités ou forcés à partir de 1977, les confrontations violentes entre jeunes d'origine immigrée et policiers dans les banlieues dès la fin des années 1970, la percée du Front National à Dreux en 1983, confirmée à l'échelle nationale lors des élections européennes de 1984. Cette série d'événements a conduit les partis du centre droit à emprunter au Front National l'idée d'une réforme du Code de la nationalité française et à la placer au cœur

de la campagne pour les législatives de 1986 (Hargreaves, 2012). L'argument central de cette proposition reposait sur la menace selon laquelle l'identité nationale de la France serait mise en danger par les populations immigrées originaires de pays musulmans.

Depuis, la question de l'immigration continue à alimenter le débat politique, balisé notamment par la première affaire du foulard en 1989, la réforme du Code de la nationalité votée en 1993, son abrogation par la gauche en 1997, la loi de 2004 interdisant les signes religieux dans les écoles publiques, le débat sur « l'identité nationale » fin 2009, la loi entrée en vigueur en 2011 interdisant le port du voile intégral en public, la « viande hallal » et « l'affaire Merha » pendant les présidentielles de 2012.

A l'inverse, l'immigration à Chypre est un phénomène relativement récent, remontant seulement au début des années 1990 avec la décision de l'Etat chypriote d'accorder un permis de travail temporaire aux immigrés. Par cette décision, Chypre a été transformée, en l'espace de très peu de temps, d'un pays exportateur de migrants à un pays récepteur d'immigrés.

Vers la fin des années 1990, on estime que les immigrés "temporaires" ont participé fortement au développement de tous les secteurs économiques de l'île en les rendant viables et florissants. En même temps, la démographie de Chypre a été transformée par l'arrivée de plus de 100 000 immigrés provenant de pays en voie de développement (Anthias et Lazaridis, 1999). Avec l'avancement du processus d'adhésion dans l'UE, Chypre devient une véritable destination attractive pour les immigrés et les demandeurs d'asile. Ce phénomène a été accompagné par la réaction de l'UE, attribuant désormais à Chypre le rôle du « douanier » des frontières européennes. Car, Chypre fonctionne en quelque sorte comme le « hall d'entrée » de l'UE et sert souvent de « salle d'attente » pour nombre d'immigrés qui ont comme destination finale les pays du Nord de l'Europe (Anthias et Lazaridis, 1999).

Mais ce n'est qu'à partir de l'entrée officielle de Chypre dans l'UE en 2004, que les débats sur l'immigration commencent à apparaître dans la sphère politique. Les propos sont focalisés principalement sur le « renforcement du contrôle des frontières » appréhendé comme une « nécessité » européenne. Les débats sur l'immigration, qui restent pour l'instant¹⁰³ modestes

¹⁰³ Rappelons que cet instant se situe à la période précédée des élections du PE en 2009.

comme nous pouvons l'observer dans les programmes des élections européennes, constituent en quelque sorte une « importation » du discours européen et des politiques de l'UE dans l'espace politique chypriote, qui pénètrent progressivement dans l'opinion publique (Trimikliniotis, 2001).

Quant à la forte présence de N. Sarkozy dans le programme électoral de la campagne européenne, celle-ci est en lien avec sa popularité auprès des Français pendant la période qui a précédé les élections du Parlement européen. Cette forte présence de N. Sarkozy est animée pour chaque parti par des logiques différentes. La popularité de N. Sarkozy selon IPSOS était élevée pendant les premiers mois de 2009. Cependant, à partir du mois de Mai 2009 (c'est-à-dire un mois avant les élections) on constate une baisse de la popularité du président français. Or, sa popularité restait encore très élevée (plus de 80%) auprès des sympathisants de l'UMP. On peut alors estimer que la forte présence de N. Sarkozy au sein de la campagne renvoie plus à une stratégie qui cherche à conserver les électeurs traditionnels de l'UMP, en garantissant ainsi un résultat électoral satisfaisant pour l'UMP, qu'à un élargissement du champ des potentiels électeurs.

Les élections du Parlement européen servent par ailleurs comme un test de la popularité du gouvernement national en place. Elles paraissent comme des élections nationales de second ordre (Rozenberg, 2009). Les élections européennes ont été le plus souvent défavorables aux partis en place. Ainsi, le(s) parti(s) au gouvernement n'ont pas intérêt à mobiliser un « grand public » électoral, si ce n'est leurs électeurs. En effet, la combinaison d'une forte mobilisation de ses propres électeurs et d'une forte abstention générale renforce plausiblement le score électoral d'un parti. À l'inverse, les partis de l'opposition ont eu tendance à nationaliser le scrutin européen afin de tirer un profit maximal de la défaite probable de la majorité. En ce sens, pour les autres partis français du corpus (PS, PCF) le raisonnement est différent : les deux partis cherchent à se définir en opposition à la personne du Président Sarkozy, autrement dit, à construire une identité anti-sarkoziste. Ceci dans l'objectif de rassembler cette majorité d'électeurs qui ont une opinion défavorable vis-à-vis des politiques menées par le président de cette période.

Le rôle des professionnels de la communication politique ne renvoie pas seulement à un renforcement des positions communes avec les électeurs mais aussi à un travail de *figuration* (Goffman, 1973). La figuration suppose que l'on évite tout risque de compromettre le bon déroulement de l'interaction, en évitant, notamment, d'accentuer les différences des interactants. Ainsi, la figuration se traduit soit par le fait d'accentuer des traits discursifs pour se rapprocher des attentes des électeurs, soit par le fait d'en masquer certaines autres, afin d'éviter de heurter la majorité des électeurs.

A titre d'exemple, l'absence de référents religieux, constatée au sein du programme de l'UMP, contrairement au manifeste européen et au programme de DISI, pourrait être analysée également en termes de *figuration*. La présence de référents religieux au sein du programme de l'UMP aurait présenté le risque d'exposer le parti à des réactions négatives de la part de ses potentiels électeurs Français¹⁰⁴. Ceci est en lien avec la particularité de la conception française de la « laïcité », appréhendée en termes d'*exclusion* de la dimension religieuse du domaine de l'Etat et non pas en termes de *neutralité* de l'Etat vis-à-vis des différentes religions, ce qui est le cas de la plupart des pays européens (Tietze, 2003). Ce constat doit être considéré dans une perspective comparative et doit certes être nuancé quant au degré et aux modalités de cette exclusion. Il existe, en effet, des travaux qui montrent par exemple que le fait religieux entre dans l'éducation nationale française par le biais de l'enseignement de l'histoire (Arnaudo, 2011). Par ailleurs, la laïcité en France tient compte de l'histoire des régions françaises. Ainsi, en Alsace Lorraine, par exemple, on fait la prière dans les écoles publiques. Mais d'une manière générale la France constitue un cas particulier parmi les pays de l'Europe dans la place officielle

¹⁰⁴ Sans vouloir prétendre à une connaissance exhaustive de valeurs fondamentales de l'UMP ou de son électorat, nous pouvons juste souligner que l'UMP se distingue de la majorité des autres partis membres du PPE par le fait d'un « faible » affichage des référents religieux comme étant parmi les principes fondateurs de ses projets politiques. Rien que par le nom de certains partis européens membres du PPE (lui-même d'ailleurs fondé sous le Nom de « Parti populaire européen, fédération des partis démocrates-chrétiens de la Communauté européenne ») nous pouvons constater leur attachement à des valeurs religieuses : Union chrétienne-démocrate (Allemagne), Chrétiens-démocrates (Danemark), Union des démocrates chrétiens et du centre (Italie), Appel chrétien-démocrate (Pays Bas), Chrétien-démocrates (Suède), etc. Certes au sein de l'UMP il existe des courants qui affichent clairement leur attachement à des valeurs chrétiennes ; néanmoins, ceux-ci restent minoritaires et d'une certaine manière écartés par des différentes personnalités issus du RPR ou des Libéraux.

qu'elle accorde à la religion dans la République. Ce particularisme paraît ici d'autant plus important que l'on le pense par rapport au cas de Chypre¹⁰⁵.

3.3. La mosaïque de l'espace du politique européen

Si nous revenons au concept de la *métaphore théâtrale* de Goffman, les comités de soutien peuvent être considérés comme des *coulisses* du politique et les professionnels qui y travaillent comme des *metteurs en scène*. Les programmes produits par les comités électoraux sont la *scène*, ou plutôt l'une des scènes du politique européen. Ils constituent, des lieux où se préparent les représentations du champ politique et leur contenu relève de la représentation que les entités du champ politique veulent donner d'elles-mêmes. Dans la relation *scène* (programmes électoraux) – *coulisses* (département de communication) – *public* (électeurs), la variable *coulisses* paraît rester stable au sein des deux contextes, français et chypriote ; on constate le même type d'acteurs et avec des activités similaires dans les deux contextes nationaux.

¹⁰⁵ L'aspect religieux est fortement présent dans l'histoire de Chypre (Hadjidemetriou, 2002). Le maintien de la place de l'Eglise orthodoxe de Chypre est lié aux évolutions historiques du pays. Les différentes colonisations consécutives et l'oppression de la religion et de la croyance ont paradoxalement accru le pouvoir d'intervention de l'Eglise dans les affaires de la société. Il faut souligner que son pouvoir a été affirmé de manière conséquente pendant la colonisation britannique (au XX^e siècle) de par ses affrontements avec le gouvernement britannique. C'est à cette époque que les représentants de l'Eglise sont devenu le principal moteur de la politique visant l'union entre Chypre et la Grèce, ainsi que le principal acteur dans l'administration des écoles de la communauté chypriote-grecque et la transmission des valeurs hélieno-chrétiennes. Il est aussi intéressant de souligner que le premier Président de la République chypriote, après la déclaration de l'indépendance de Chypre en 1960, était l'archevêque de l'Eglise qui a été même élu avec une majorité de près de 90% des votes et qui est resté au pouvoir pendant près de quatorze ans. Ceci a contribué au renforcement des liens entre le domaine du politique et l'Eglise. Aujourd'hui encore le taux de participation aux élections archiépiscopales est à peu près égal à celui des élections présidentielles, ce qui permet en quelque sorte à l'Eglise de légitimer sa participation dans les affaires de l'Etat, comme par exemple son intervention dans le problème politique national et plus généralement dans tous les domaines de la vie publique.

La transformation de la variable *scène* ne peut s'expliquer donc que par le fait de la transformation de la variable *public*. Nous pouvons dès lors souligner la thèse suivant laquelle les discours idéologico-politiques produits au niveau européen sont soumis à un processus de *recontextualisation* (Bernstein, 2000), qui consiste à les abstraire du contexte partisan et européen dans lequel ils sont produits pour les adapter aux prénotions des électeurs et plus généralement aux *sens* dominants au sein du contexte local. Cette recontextualisation implique l'existence d'un cadrage national qui pèse sur le processus de production du discours électoral par des opérations de sélection et d'organisation d'éléments, spécifiques pour chaque pays.

Cet examen du processus intra-partisan de la production des programmes pour les élections européennes ne laisse pas de doute : le « mandat » européen est profondément encastré dans les logiques nationales les plus locales de production du politique (Lefebvre et Marrel, 2009). Une campagne électorale réalisée pendant une même période donnée et concernant une même institution, met en avant des enjeux différents selon le contexte géoculturel.

Si précédemment nous avons souligné la nécessité de repenser le pouvoir accordé au PE dans le fonctionnement du système de l'UE, le mode de scrutin pour ces élections ne doit pas être négligé pour autant. Le propos ici consiste à mettre en avant l'idée que le mode de scrutin pour les élections du PE *favorise* la perspective locale quant à l'appréhension cognitive de l'UE, sans pour autant *l'expliquer*. De même, le constat de « la rationalisation de la communication électorale » n'est pas un élément explicatif de la recontextualisation des discours programmatiques, mais le *medium* par lequel se réalise cette recontextualisation.

En effet, derrière la stratégie et l'intentionnalité présentes dans le processus de production des discours électoraux (renforcées par la professionnalisation du champ politique) on retrouve l'idée que l'« opinion publique » elle-même s'inscrit dans une historicité. Dans cette perspective, « la demande » des gens, que ce soit celle des citoyens chypriotes ou français en général ou celle de chaque groupe spécifique, s'est construite à travers l'histoire et dans une configuration sociétale particulière. L'enjeu européen se retraduit électoralement selon des grammaires culturelles propres à chaque territoire (Weisbein, 1995). Ceci renvoie en quelque sorte à l'existence non pas d'un espace politique européen mais à autant d'espaces politiques que le nombre des pays membres de l'UE, ou plutôt, à un espace politique européen

mosaïque¹⁰⁶. Si l'espace ici prend le sens d'une « mosaïque de contextes d'interprétation » (Kraus, 2008 : 8), le questionnement qui préside est celui de la manière dont les éléments cognitifs de ces espaces politiques de l'UE s'articulent les uns aux autres, pour former un politique commun.

4. De la production à la diffusion du politique

Des nombreux travaux portant sur l' « européanisation » montrent que l'UE et ses institutions participent à la production de matrices cognitives globales qui affectent une grande variété de structures et des normes locales (Börzel et Risse, 2000 ; Stavrou, 2012, Fairclough, 2006). Au-delà des modes de production du politique européen et de la tension entre participants et contributeurs, il est important d'articuler cette dimension de la production avec celle de la diffusion du politique européen. L'« européanisation » recouvre le processus bidimensionnel qui consiste d'une part à produire des normes et des valeurs au niveau européen et d'autre part à les diffuser au sein de la population européenne. Comprendre l'européanisation en tant que processus consiste à reconnaître sa dimension dynamique dans l'articulation de ces deux niveaux : les modes de sa production et les modalités de sa diffusion.

Comprendre le degré et les modalités de réception, et d'appropriation de ces normes européennes à travers leur articulation au processus de production amène à s'interroger sur les dynamiques de transformation générées par la construction européenne. L'observation et l'approfondissement de l'analyse des formes de convergence/divergence en plus du constat de leur tendance à s'adapter à des configurations locales très différentes conduisent à enrichir le débat autour de l'européanisation.

¹⁰⁶ Nous devons cette formule à Bastien François et Éric Neveu (1999). Ils construisent le concept de l'espace public mosaïque pour dépasser l'idée habermasienne d'un espace public officiel et uniforme. L'utilisation que nous faisons du terme au sein de notre analyse est bien évidemment « libre ».

Dans le cas de notre analyse cette démarche consiste à établir une articulation entre d'une part le mode de participation des délégations nationales dans la production de manifestes européens et d'autre part le degré de proximité cognitive entre les programmes nationaux et les manifestes correspondants. Plus précisément il s'agit de questionner le lien qui peut exister entre :

- le fait d'une implication *plus* active (contribution) de la part des délégations françaises et d'une implication *moins* active (participation) de la part des délégations chypriotes dans la production des manifestes,

- le fait que les programmes français sont moins proches (franco-centrés) des manifestes européens que les programmes chypriotes (*européano-influencés*).

La production des manifestes des partis européens été finalisée au début de l'année 2009. L'implication des tous les partis membres dans ce processus consistait à manifester, justement, un projet politique commun qui dépasse les frontières et les particularités des Etats membres. Au sein des partis PPE et PSE, les partis membres se sont même engagés à faire campagne en s'appuyant sur le manifeste européen. Or, les partis domestiques ont produit au final de nouveaux textes programmatiques à côté des manifestes, qui expriment les particularités de leurs aspirations quant aux projets pour l'avenir de l'UE. Si les manifestes présentent le cadre *commun* de la réflexion politique des partis membres, les programmes domestiques reflètent et construisent le *particulier* dans leur manière de se projeter sur le futur européen. Un particulier qui est par ailleurs, en partie, commun entre les partis français et commun entre les partis chypriotes.

4.1. Prise de position et reprise des positions

En prenant en compte cette linéarité dans la production des discours programmatiques qui implique un moment inférieur (les manifestes) et un moment ultérieur (programmes domestiques), nous avons questionné le degré avec lequel les programmes français et chypriotes

se différencient par rapport au « discours mère », c'est-à-dire par rapport aux manifestes européens adéquats.

Ce type d'analyse comparative montre que les programmes chypriotes se modifient moins que les programmes français, restant ainsi plus proche des discours européens. Dans leurs discours les partis chypriotes construisent des liens de proximité forts avec les partis européens. Ceux-ci peuvent être constatés notamment dans le fait d'associer l'énonciateur partisan chypriote avec les partis européens respectifs, dans l'appréhension de l'« Europe » comme une entité active influant sur les Etats-membres et dans la reprise de la structuration thématique des programmes européens par les programmes chypriotes. L'un des partis chypriotes, celui d'EDEK, a presque tenu son engagement puisqu'il n'a pas procédé à la production d'un autre programme au-delà du manifeste si ce n'est un texte portant uniquement sur l'« enjeu chypriote », négligé par le manifeste européen. Quant au programme de DISI, il ressemble à une miniature du manifeste du PPE ; conservant quasiment la même structuration et les mêmes intitulés thématiques. Seul pour le programme de AKEL ce constat n'est pas aussi net que pour les autres programmes chypriotes. Mais cela peut se comprendre par le volume limité des trois programmes des partis de la gauche (GE, PCF, AKEL), fait qui rend la comparaison de ces programmes délicate.

En ce qui concerne la dimension de la production des manifestes l'analyse met en avant une différenciation quant au mode d'implication des délégations française et chypriotes. Une *participation* moins active et validatrice pour les acteurs chypriotes, une *contribution* active et propositionnelle pour les acteurs français. Cette articulation des deux faces du processus de l'europanisation dévoile le paradoxe suivant : les partis qui contribuent de manière active à la production des manifestes s'approprient moins les discours européens que les partis ayant une faible contribution dans cette production.

La spécificité du rapport des partis chypriotes au discours européen pourrait-elle s'expliquer dans les termes d'une *in-différence* ? Plutôt qu'interpréter ce rapport comme un faible degré de différence entre programmes chypriotes et européens, nous proposons de l'appréhender comme une activité de reprise. En observant de plus près cette « passivité » qui caractérise l'implication des délégués des partis chypriotes au sein du processus de production des

manifestes, nous sommes amenés à mettre en avant l'idée qu'elle est liée à un faible intérêt pour les enjeux que les partis des autres pays-membres introduisent au débat.

« Nous avons considéré que d'un point de vue stratégique ce qui importe est de participer dans ces discussions sur les enjeux proposés par d'autres partis, puis faire juste cette proposition [concernant le problème chypriote] afin qu'on soit sûr qu'elle sera prise en compte, parce que nous nous sommes montrés intéressés par les sujets qui étaient sur la table pendant cette séance de discussion... Alors, bien évidemment, quand ce sera au tour de l'enjeu que nous avons proposé à être mis sur la table, ils vont le percevoir d'une manière différente. (...) Par exemple, la question de l'énergie nucléaire pour l'Europe, ce n'est pas au parti chypriote de proposer ce champ de discussion ou l'enjeu qui concerne la recherche scientifique sur les fœtus, je ne vois pas pourquoi ce serait à nous de proposer ce terrain (...) Nous, nous avons assisté à tous les débats et nous avons proposé un seul sujet de discussion, comme ça on était crédible quand on leur a expliqué que pour nous cet enjeu est une question de vie et de mort ! Si on avait proposé trente-cinq sujets ce serait difficile de les convaincre que tous les trente-cinq sujets sont une question de vie et de mort pour nous. » **[Membre DISI, Délégué auprès du PPE]**

Cette attitude, s'apparente à une stratégie. Elle repose sur une hiérarchisation des préférences, qui consiste à introduire le problème chypriote dans l'agenda politique européen. Cela implique un double positionnement : d'une part, une présence dans les discussions, synonyme de « participation » pour les délégués, et d'autre part, une délimitation du champ propositionnel du parti chypriote, dans un objectif d'efficacité.

L'implication moins active observée au niveau de la production du discours européen se traduit par une activité de reprise au niveau de sa réception, c'est-à-dire dans les programmes domestiques. Si l'on suit un certain nombre de travaux qui portent sur le contexte chypriote, nous pouvons réorienter notre regard analytique de la différence à l'in-différence. En effet, dans la culture chypriote, il existe un jeu entre discours officiel et discours officieux. Les acteurs mobilisent souvent, selon les circonstances, l'un ou l'autre discours. Andreas Panayiotou (2001), en examinant d'une part les effets de la colonisation à Chypre et d'autre part la culture bi-langue (la coexistence entre langue grecque et dialecte chypriote) du pays, montre que ces

deux phénomènes ont favorisé l'émergence d'un discours officieux dont l'usage est aussi important que celui du discours officiel. Il met en évidence, par exemple, que, pendant la colonisation britannique, la population chypriote et ses institutions ont développé un discours propre, différent de celui produit à l'égard de l'administration des colons. Le développement de l'usage du double discours, comme trait de la culture chypriote et lié à l'histoire des colonisations successives de l'île, pourrait en partie expliquer le sens que les partis chypriotes attribuent au discours électoral officiel. Les partis chypriotes importent volontairement le discours produit au niveau européen, se montrant ainsi fidèles aux règles du jeu et à leur engagement (à savoir, faire campagne sur un projet commun), en reposant sur la possibilité de doubler ce discours par un discours officieux, si et quand les circonstances locales l'exigent.

Or, les éléments du discours d'un autre interviewé dévoilent un autre type de rapport à l'action qui s'instaure dans ce processus. Pour ce cadre du parti EDEK, l'essentiel de sa participation au sein de ces procédures est l'apprentissage, le fait d'apprendre par l'échange avec les co-participants. Dès lors, nous pouvons argumenter que les relations entre les acteurs des délégations différentes sont orientées par un rapport pédagogique.

L'UE est pour nous comme une grande école, une université de la vie. J'y participe d'abord pour apprendre. C'est quand-même quelque chose d'unique de pouvoir discuter avec les figures importantes au niveau international, même des chefs d'Etats et de ministres des plusieurs pays européen. Nous y allons pour apprendre, prendre des repaires...Mais bien évidemment c'est important de s'exprimer aussi, d'échanger, c'est l'objectif, non ? Mais pour communiquer avec quelqu'un il faut d'abord le connaître, savoir comment il pense [P. Cadre EDEK, délégué au PSE]

Le délégué de EDEK au PSE considère cet espace de coopération comme un lieu d'apprentissage. Il s'auto-définit comme élève et considère les participants plus expérimentés comme enseignants. L'ancienneté ici opère en quelque sorte comme source légitimatrice de ce rapport pédagogique, voire même d'une *violence symbolique*.

4.2. Les « grands » et les « petits » de l'Europe

La discussion peut ainsi être réorientée vers une autre piste d'explication. Le rapport entre ces deux pays peut être résumé ainsi : le politique européen se produit pour les uns et se reçoit pour les autres. Ce rapport, serait-il alors le constat d'une réalité européenne plus large ? Y aurait-il une différenciation dans la manière d'être européen, en fonction des pays ?

Dans un ouvrage tout récent, Bogalska-Martin et Duché (2013) soutiennent que la crise économique et financière a dévoilé la fragilité de l'Europe politique ainsi que l'absence d'un projet social cohérent, qui, en ces temps de crise, serait primordial pour la production et le devenir de la construction européenne. La crise financière qui traverse les systèmes capitalistes des Etats européens a eu des effets considérables sur beaucoup de pays européens ; à tel point que la dichotomie « Nord/Sud » et les concepts « Europe à la carte », « Europe à géométrie variable » et « Europe à deux vitesses » sont des plus en plus mobilisés pour analyser l'état économique actuel de l'UE (Tombazos, 2010 ; Chopin, Jamet, 2012).

Chaque monde produit ses « grands » et ses « petits » nous disent Boltanski et Thévenot (1991). Les premiers servent de repères et contribuent à la coordination des actions des seconds. Reste à savoir comment le « petit » et le « grand » se définissent au sein de l'UE. En s'appuyant sur des événements récents et en particulier sur les décisions prises par l'UE quant à la gestion du « problème » de Chypre qui traverse une période de « crise » de son système financier, nous pouvons dégager deux hypothèses : (a) la grandeur dans la cité européenne est attribuée selon l'ancienneté d'un pays en tant que membre de l'UE ; (b) la grandeur d'un pays est définie selon son importance en tant que marché économique.

Chypre a vu son modèle économique s'effondrer (littéralement) du jour au lendemain, par les décisions de l'Eurogroupe en Mars 2013. L'argument principal consistait à soutenir que Chypre était une « économie casino ». En effet, le secteur bancaire à Chypre représentait sept fois le PIB du pays. Or, au sein de l'UE d'autres pays « tournent » avec des modèles financiers similaires. Le secteur bancaire du Luxembourg, par exemple, représente vingt fois le PIB du pays. La différence principale entre ces deux « petits » pays est que l'un (le Luxembourg) figure parmi les Etats fondateurs de l'UE tandis que l'autre (Chypre) n'y a adhéré qu'en 2004. Nous pouvons aussi comparer le traitement de la « crise chypriote » avec le traitement des crises d'autres pays comme par exemple l'Espagne et l'Italie. Deux pays dont la dette est beaucoup

plus importante que celle de Chypre. Pourtant les institutions de l'UE se montrent beaucoup plus flexibles avec ces pays en leur accordant une part importante d'autonomie dans la gestion de leurs problèmes financiers. La différence entre ces deux pays et Chypre semble résider dans le fait que leurs marchés économiques sont jugés d'une importance « systémique » pour l'économie de l'UE.

Les pays fondateurs de l'UE, des forces traditionnelles tant du point de vue géopolitique qu'économique, peuvent appréhender l'UE comme un réservoir de politiques dans lequel ils peuvent puiser ou choisir à *la carte* les politiques qui leur conviennent. A l'inverse, les nouveaux arrivants dans l'UE ont subi un long et dense processus de réforme (processus d'adhésion) afin d'être acceptés par l'UE (Hantrais, 2007) : des réformes et des politiques qui n'ont pas toujours été adoptées et mises en place par les anciens Etats membres.

Cette situation de l'UE à deux vitesses crée un « non état des choses » chaotique dont personne ne semble être en mesure de prédire l'arrivée finale (Tombazos, 2010). C'est justement, peut-être, dans cette incertitude que réside toute la force de l'UE. Robert Schuman déclarait déjà que « l'Europe ne se fera pas d'un coup ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait »¹⁰⁷. L'anthropologue Marc Abélès envisage la communauté européenne comme un processus dynamique tendant vers un but qu'elle est encore loin d'avoir atteint. Cet inachèvement « implique en effet l'absence de référentiel stable, et, en pointillé, la perspective toujours ouverte d'une montée en puissance de cette construction dont on ne sait trop quelle sera la configuration définitive » (Abélès, 1997). L'anthropologue soutient que l'Europe non-identifiée « trouve son efficacité optimale ». Elle détermine les évolutions nationales, elle en infléchit la donne, sans pour autant être, en tant que telle, affectée par les réactions qu'elle engendre. On peut ici se référer au cas de Chypre où après l'Eurogroup de mars, dans la bataille de la définition du coupable à laquelle les partis se sont livrés, les accusés se résument aux noms de l'ex-président et du président actuel de la République de Chypre.

¹⁰⁷ Déclaration faite pendant la présentation du projet de Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier.

Il est certain que les critères économiques envahissent (de plus en plus) l'activité politique de l'UE (Habermas, 2007). L'implication des critères économiques au sein du procès politique au niveau de l'UE opère comme une hiérarchisation de ses membres pourtant supposés ou déclarés égaux distribuant ainsi des modes d'implication différenciés au sein de l'espace politique européen.

4.3. L' « harmonisation » comme contestation de la grandeur

Mais au-delà du « grand » et du « petit », les reconfigurations liées à la crise économique (ce non état des choses) donne lieu à un débat entre « grand » et « grand ». L'Union Européenne qui jusqu'à maintenant ne semblait pas concéder le rôle du leader à un seul pays, voit désormais ce rôle hégémonique être fortement revendiqué par un seul acteur : l'Allemagne. Et ceci en s'appuyant sur l'argument des « bons résultats » économiques de ce pays. L'Allemagne est « activement consciente » de l'importance du niveau économique dans le processus décisionnel de l'UE. Au nom de l'objectif des « bons résultats » elle a gelé le niveau des salaires à l'intérieur du pays et est en train d'abolir progressivement son Etat social, considéré comme un obstacle pour la concurrence économique à laquelle les pays européens se sont livrés (Tombazos, 2010). De cette « Europe à deux vitesses » c'est au final « l'Europe de la marche arrière »¹⁰⁸ qui semble émerger. Les Etats européens sont amenés à repenser leurs modes d'organisation orientés par la logique de la concurrence du marché, et ceci au détriment de l'Etat social, revendiqué pourtant, jusqu'à récemment, comme la spécificité des Etats membres de l'UE.

Or, la France, qui tenait et partageait avec l'Allemagne les ficelles de l'UE jusqu'à maintenant, ne semble pas prête à abandonner son modèle de l'Etat providence, et ceci la place dans une position défavorable au sein de cet espace concurrentiel. Les « désaccords » consistent à contester l'ordonnancement de la situation et, par là, l'état de grandeur de quelqu'un en demandant un réajustement des grandeurs (Boltanski et Thévenot, 1991). Dans leurs discours

¹⁰⁸ Nous devons cette expression à Philippe Ricard et son article « L'Europe de la marche arrière » publié au journal électronique « Le Monde » au 23 Décembre 2011.

programmatisques, les partis français contestent la *grandeur* de l'Allemagne, revendiquent le changement des règles de l'épreuve qui définit les « grands » et les « petits ». Le changement des règles de cette épreuve implique l'*harmonisation* des systèmes domestiques des pays membres ; mais une harmonisation qui ne passe pas par la diminution de l'Etat social mais au contraire par son maintien et son extension à tous les pays : une harmonisation « à la française » donc.

Si on peut imaginer une reconfiguration possible concernant l'hégémonie de l'UE, la restructuration des rapports entre « grands » et « petits » semble pourtant difficilement abordable. Le système d'organisation de l'UE, tel qu'il est, laisse-t-il la possibilité aux « petits » pays d'avoir une contribution à termes égaux dans la production du politique européen ? Plus largement, le modèle de production capitaliste comme modèle de gestion économique et la démocratie délibérative comme régime d'exercice du pouvoir de l'UE donnent-ils la possibilité d'une reconfiguration de ce qu'est « être européen », permettant l'égalité des *impartis* donnant ainsi place au politique « rare », cette fois-ci, auquel Rancière aspire ?

Les tentatives de construction d'une Europe politique, de par la place des groupements politiques transnationaux au sein du Parlement européen, révèlent plus largement un processus d'eupéanisation du *politique*. Il existe un discours européen, porteur de valeurs et de normes, construit de manière transnationale par les négociations et le consensus des délégués des partis nationaux, et transmis par la suite au sein de chaque pays. Or, la comparaison menée dans cette recherche entre les partis français et les partis chypriotes s'est montrée révélatrice dans la mesure où elle a permis de mettre en lumière que ce processus d'eupéanisation ne se réalise pas de la même manière au sein de pays ayant des caractéristiques géoéconomiques et socio-historiques différentes.

Pour reprendre les réflexions de H. Arendt, ce qui caractérise toute forme d'organisation de la vie collective est la tendance à la répression (plus ou moins forte) de l'altérité. E. Sommerer traduit cette pensée d'Arendt ainsi : « dans toute société, quel que soit son régime, on peut déceler une part de rejet de la pluralité. Dès lors que le lien politique est instauré, que la loi met les peuples en rapport au sein d'un même monde, alors débute la répression de l'altérité à

l'œuvre sous diverses formes dans l'empire romain, dans les régimes totalitaires, et au cœur des démocraties modernes. » (Sommerer, 2005 : 5)

Tout le paradoxe de la construction politique de l'UE se reflète dans la relation de la spécificité *européano-centrée* des programmes des partis chypriotes avec le constat de la participation *passive* (et moins *active*) et *validatrice* (et moins *propositionnelle*) de leurs représentants au sein des procédures de la production des Manifestes européens. Inversement, comme le montre le cas français, plus les acteurs contribuent à la production du politique moins celui-ci s'impose à eux. L'idée d'une nouvelle forme de « colonisation » derrière le fonctionnement de l'UE paraîtrait peut-être exagérée, d'autant que les « petits » de l'Europe se laissent volontairement « subir » les effets de la domination par les « grands » de l'Europe, considérant en quelque sorte qu'ils ont plus à gagner qu'à perdre par leur appartenance européenne. La plupart des pays qui ont adhéré à l'U.E. au cours de la dernière décennie ont fêté l'événement avec des feux d'artifices. Il n'en reste pas moins que des manières de penser et d'agir produits par certains sont transmises – pour ne pas dire imposées – à d'autres. Cela laisse penser à une répartition « silencieuse » des différents membres de l'UE en groupes des pays qui détiennent plus ou moins du pouvoir au sein de cet espace européen. Il s'agit d'un rapport de « violence symbolique » (Bourdieu et Passeron, 1970) qui s'exercerait par les uns sur les autres, fondé sur la capacité / « droit » de contribution à la construction sémantique et pragmatique du politique européen.

Conclusion

Chercher à comprendre le politique européen à partir de ses traces discursives, conduit à lui reconnaître une dimension plurielle. Tel est le principal constat mis en évidence par cette recherche. Le discours politique européen *est* pluriel. Il implique des énonciateurs différents, des temps et des temporalités variées, des espaces diversifiés. Autant de traits qui construisent une pluralité des « sens ». Il n’y a pas une Europe mais *des* Europes. Il n’y a pas d’histoire européenne singulière, uniforme et incontestable ; il existe des histoires diverses, parfois contradictoires et inscrites dans des rapports conflictuels. Les saisir, les analyser et les comprendre permettra d’identifier l’Histoire d’une Europe. Quoique une, cette Histoire demeure, elle aussi, plurielle. C’est l’Europe de ceux qui s’approprient à la fois ses fondements et ses pères fondateurs. C’est aussi l’Europe de ceux qui défendent son intégration et qui la perçoivent comme une « solution » possible face à des nombreux problèmes. Mais c’est aussi l’Europe de ceux qui voient des éléments de problème dans ce qu’elle est et qui la défendent pour ce qu’elle peut devenir. L’« autre Europe », c’est aussi cette Europe.

C’est cette Europe plurielle que nous avons tenté de saisir. Aventure complexe, car l’Union européenne déborde en tous sens, elle est insaisissable dans sa dynamique et dans sa transformation permanente. Comment peut-on isoler l’Europe pour l’étudier sans l’enfermer dans des concepts souvent très – trop – étroits pour cadrer ses « sens » ? Cette compréhension nécessite au préalable d’examiner l’Europe, de la saisir telle qu’elle se donne à voir à travers ses composants, ses mythes, par ce qui en est visible. C’est à partir de sa base discursive que nous avons essayé à notre tour de donner à voir les traits cachés de cette Europe, de démystifier ses mythes.

Partir des discours sur l’Europe, cela donne la possibilité d’observer la dimension symbolique de l’Europe, les significations possibles pour ceux qui la produisent. Le discours demeure en

ce sens la « trace » du politique européen. Les programmes sont aussi le medium par lequel leurs producteurs cherchent à communiquer avec les électeurs, « les européens ». Mais ils ne communiquent pas seulement, ils se construisent mutuellement en co-produisant les discours, les mythes du politique européen.

Cette recherche s'est appuyée sur une méthodologie fondée sur une *théorie de la description* du discours politique, afin d'analyser les programmes électoraux européens. L'objectif de départ était d'éviter les pièges d'une démarche hypothético-déductive et d'éviter de nous enfermer dans nos propres hypothèses. Notre démarche a, ainsi, privilégié l'introduction des hypothèses au fur et à mesure de l'avancement des descriptions et la mobilisation des questionnements de plus en plus précis selon la progression de l'analyse. Cette méthode nous a permis d'aller plus loin que la seule validation ou rejet de certaines propositions au profit d'une démarche davantage compréhensive. Nous avons certes été amenés à examiner dans cette recherche des propositions. Parmi elles, les postulats selon lesquels *l'uniformité des discours programmatiques serait le signe de la fin du politique ; le politique européen existerait par les rapports discursifs conflictuels que les programmes construisent selon leur appartenance partisane et idéologique ; ou encore l'ancrage local des programmes fait que « l'Europe des Nations » l'emporte sur « l'Europe des partis »*. Mais la démarche pour laquelle nous avons opté impliquait de les examiner en particulier à partir de leur opérativité concrète, c'est-à-dire dans le processus de production du discours politique.

Nous avons en effet traité ces trois propositions, non pas comme des hypothèses, mais comme des constats issus de l'analyse descriptive des programmes. Nous les avons articulées avec les rapports d'interaction et les configurations dans lesquelles elles s'inscrivent.

L'analyse des programmes nous a permis de constater qu'il existe des éléments communs pour l'ensemble des programmes, toute appartenance idéologique et toute origine confondue. L'ensemble des programmes se caractérise par la mise en scène d'un *discours clinique* qui néglige la pluralité dans la possibilité de construction des horizons d'attente. Leur ensemble est également caractérisé par un lexique et des argumentaires techno-logiques qui lui confèrent un mode d'existence « neutre » et incontestable. Ce type de discours s'inscrit dans la configuration de l'exercice du pouvoir au niveau européen et plus précisément des modalités de participation

des parlementaires dans le processus décisionnel de l'UE. Cette activité va en effet de pair et joue fortement sur l'adoption d'un discours clinique. Ces deux dimensions du politique européen, cognitive et praxéologique, visent l'« efficacité » qui implique la fabrication d'un consensus. Il y a là une distinction à faire entre le *compromis* et le *consensus*. Le premier est propre au procès politique et à la configuration démocratique ; le second est techno-logique et propre au raisonnement technocratique. Tandis que le compromis prend (plus ou moins) en compte la pluralité des visions et qu'il résulte d'un débat entre les altérités, le consensus refuse le débat et nie l'existence des alternatives à ses projets. Le discours de la technocratie manifeste en ce sens une tendance vers l'abolition du politique.

Il s'agit bien ici d'une « tendance ». Parce que la description analytique des programmes a mis en lumière par ailleurs des différenciations importantes entre les programmes des partis. Ces éléments différenciateurs participent à la composition de mythes différents et contradictoires. Il s'agit de « mésententes » quant à ce qu'est l'Europe et quant à l'organisation du vivre ensemble dans l'UE. Ces mésententes, en tant que constitutives du politique, permettent de soutenir que les programmes électoraux donnent à voir, tout en le construisant, le politique européen. Le regroupement des programmes selon ces éléments distinctifs permet de les classer d'une double manière : selon leur appartenance partisane et selon leur appartenance géopolitique et culturelle.

Ces mythes peuvent d'une part s'inscrire dans la *configuration idéologique-historique* propre à chaque groupement européen de partis, permettant ainsi de comprendre les sources cognitives qui génèrent certains traits de ces mythes, ainsi que la possibilité de l'actualisation de ces sources. D'autre part, ces mythes peuvent s'articuler avec les configurations du mode de leur production et du mode de participation des acteurs impliqués. Ce constat contribue à ouvrir la discussion sur les modalités de la production des mythes partisans. Il permet notamment de questionner la participation quantitativement importante, revendiquée par les partis. Certes, il existe une « participation institutionnalisée » qui permet à un grand nombre d'acteurs et de groupes d'acteurs de s'impliquer dans le processus de production des discours politiques électoraux. Cependant, ceci ne garantit en rien la représentation des « voix » de ces participants. Cette recherche montre que la fabrication des mythes partisans se réalise, au contraire, à l'aide d'un nombre restreint de contributeurs. Il y a là une distinction à souligner aussi entre une

participation à la production des mythes et une participation à leur diffusion auprès des électeurs.

Ce travail montre qu'au-delà des mythes produits selon l'appartenance partisane des programmes, d'autres mythes sont produits également : des mythes locaux. Le contexte local, ses caractéristiques historiques ainsi que les éléments de l'actualité inscrite dans un contexte donné, opèrent comme cadrage dans la production des programmes électoraux des partis domestiques. En ce sens, on peut parler d'une « Europe française » et d'une « Europe chypriote ». La rationalisation du processus électoral, qui va de pair avec la forte implication dans celui-ci des agents issus du monde marchand, joue comme procédure intermédiaire entre le contexte local et la production des mythes du politique européen. De cette manière l'espace du politique européen se présente sous un jour fragmenté et nationalisé.

Ces constats peuvent également être mobilisés afin de contribuer à une réflexion scientifique plus large autour de la théorie de la communication politique. Cette dernière est souvent abordée à travers le schème classique de la communication, inscrivant les rapports entre émetteurs et récepteurs dans un schéma linéaire et unilatéral, allant de la transmission des messages par les premiers à la réception de ces messages par les seconds. Or, l'étude menée sur le processus de production du discours politique permet d'enrichir cette théorie en considérant ces rapports entre émetteurs, récepteurs et messages à partir d'un schéma triangulaire. L'exemple de la campagne électorale européenne de 2009 montre que les rapports entre émetteurs et récepteurs ne passent pas seulement par la diffusion de messages politiques aux électeurs, mais impliquent également une autre relation qui s'établit entre les deux *en amont* et *au cours* du processus de production du discours politique.

Les tentatives de construction du politique européen, du fait de la place des groupements politiques paneuropéens, révèlent plus largement un processus d'européanisation du *politique*. La comparaison menée dans cette recherche entre les partis français et les partis chypriotes s'est montrée fructueuse et a permis de démystifier ce processus d'européanisation. En effet ce dernier ne se réalise pas de la même manière au sein de pays ayant des caractéristiques géopolitiques et socio-historiques différentes. Si l'on revient à la spécificité *européano-influencée* des programmes des partis chypriotes, celle-ci va de pair avec le constat d'une participation

moins active et d'une coopération en termes de *reprise* pour les délégations des partis chypriotes au sein des procédures de la production des manifestes européens.

Les relations entre les partis des « petits » pays et des « grands » pays européens sont en effet animées par un rapport de violence symbolique. Les grands se présentent davantage comme les *fabricants* de l'« Europe » tandis que les petits comme les *fabriqués* de l'activité européenne. Les « grands » – ce qui est attesté par l'exemple des délégations partisans françaises – semblent contribuer davantage à la production des mythes politiques européens que les « petits » – les délégations chypriotes. Paradoxalement, ce sont ceux qui contribuent le plus à la production des manifestes européens qui possèdent une plus grande marge de choix quant aux mythes à retenir. Tandis que les « petits » se caractérisent par une activité de reprise – littérale parfois – des premiers manifestes dans leurs programmes domestiques.

La comparaison des deux cas, de la France et de Chypre, se présente comme fortement significative de ce rapport de forces. La France reste l'un des pays fondateurs de l'UE et parmi les protagonistes historiques de la construction européenne. Elle représente par ailleurs un vaste marché économique, financier et industriel, d'une importance systémique pour l'UE. A l'inverse, Chypre, parmi les nouveaux arrivants dans la « famille », a intégré l'UE depuis moins d'une décennie. Du point de vue de sa population, Chypre est près de soixante fois plus petite que la France. Malgré un secteur financier relativement développé par rapport à sa taille, pour l'UE, celui-ci demeure peu important. Ces éléments de contraste entre les deux pays permettent de révéler l'enjeu de la comparaison de la participation des pays à la production du politique européen. Il serait en revanche intéressant d'élargir cette analyse dans l'espace européen, en intégrant dans la comparaison d'autres pays européens, d'autres « grands » et d'autres « petits », afin de saisir et d'approfondir les critères de cette hiérarchisation. Les résultats de cette recherche ouvrent aussi à la comparaison des rapports qui s'instaurent entre les « grands » et les autres « grands » de l'Europe, à l'étude de la manière dont se négocie leur place et le maintien ou la transformation de cette place. Quels sacrifices pour quels avantages ?

Notre analyse dans le cadre de cette recherche doctorale était particulièrement soucieuse de ne pas clôturer les possibilités de la cumulativité des connaissances sur le politique européen. Nous avons tenté de respecter la dynamique du processus de la réalisation du politique européen,

ainsi que ses configurations. Dans cet espace-temps du politique européen où les partis se forment et se déforment en une vitesse déconcertante, où les pouvoirs des institutions sont repensés et réorganisés de manière continue d'une année à l'autre, les mythes, ou du moins, certains de leurs traits, produits par les programmes des élections de 2009 ne peuvent être considérés que comme éphémères. Si l'on prend le cas des partis chypriotes, par exemple, qu'en est-il de leur orientation pro-européenne, après les événements du printemps 2013 et de la réponse de l'UE à la crise chypriote ? Si les rapports de la *violence symbolique* ne sont plus si discrets, ce mythe serait-il déjà en pleine déconstruction ? Les élections parlementaires de 2014 ouvrent aussi une piste intéressante pour une analyse comparative des mythes du politique européen à travers le temps. La comparaison historique permettrait de questionner également comment les mythes s'effondrent, se déforment et se déconstruisent.

Il y a certes une pluralité des mythes produits au niveau européen. Néanmoins, nous pouvons nous interroger sur la portée de ces mythes. Il s'agit par cela de poser la question si tous les mythes idéologiques se valent pareil. Les mythes produits par les partis de la droite, les partis social-démocrates et les mythes produits par les partis de la gauche peuvent-ils être diffusés et acceptés par les citoyens de la même manière, comme des sources cognitives permettant de penser l'Europe ? Si l'on considère le vote comme possible indicateur du degré d'acceptabilité des mythes européens, nous observons que la portée des mythes est inégale. En effet le PPE a obtenu près de 36% des votes, le PSE près de 25% et la GE seulement 4,8% des votes exprimés. L'approfondissement de l'interprétation des résultats électoraux montre également que l'acceptabilité des mythes idéologiques est différente selon les contextes nationaux. Par exemple en France, les partis UMP et PS ont obtenu 27,8% et 16,5% des votes respectivement, tandis que le parti PCF a obtenu 6%. Ce sont des résultats qui se rapprochent de la moyenne européenne. A l'inverse, à Chypre, ce sont les partis DISI et AKEL qui partagent la majorité des votes, avec 35.7% pour le premier et 34.9 % pour le deuxième, tandis que EDEK, le parti affilié au PSE, n'obtient que 9,9% des votes. Il reste à savoir bien sûr si les électeurs font leurs choix selon les mythes diffusés par les partis ou selon d'autres critères. Mais l'enseignement le plus intéressant peut-être qui résulte de la considération du vote comme indicateur de l'acceptabilité des divers mythes est que la majorité des Européens n'adhèrent ou n'accepte aucun des mythes produits dans le cadre des élections européennes : l'abstention s'élève en

effet à près de 60% des votes en moyenne européenne. Nous pouvons dès lors avancer l'idée selon laquelle des mythes européens produits dans d'autres espaces, dans d'autres domaines et dans d'autres configurations sont négligés par le champ officiel du politique européen. Cette hypothèse invite ainsi à ouvrir l'étude des mythes européens au-delà des institutions politiques et des configurations électorales.

La production du politique européen ne se limite pas aux « lieux » formels de sa production, c'est-à-dire aux acteurs, organes et espace-temps auxquels cette responsabilité est officiellement assignée. Le politique européen se produit aussi dans les créations et les échanges culturels, dans les mouvements sociaux qui s'organisent au sein de l'Europe, dans les interactions quotidiennes et les débats qui y prennent place. Par conséquent, une étude sur un tel objet gagnerait à prendre en compte tous les « lieux » informels, institutionnalisés ou non, qui participent à la fabrication et/ou aux transformations des mythes européens.

De tels prolongements de notre recherche contribueraient à enrichir la théorisation du politique, en général, et du politique européen, en particulier, comme un processus non pas figé, donné, mais fortement inscrit dans une dynamique sociale.

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

- Abélès M., *Le Lieu du politique*, Paris, Société d'ethnographie, 1983.
- Abélès M., *La Vie quotidienne au Parlement européen*, Paris, Hachette, 1992.
- Abélès M., « De l'Europe politique en particulier et de l'anthropologie en général », numéro spécial de *Cultures et conflits* « Interpréter l'Europe », 33-58, 1997.
- Abélès M., *Un ethnologue à l'Assemblée*, Paris, Ed. Odile Jacob, 2000.
- Allott N., « The role of misused concepts in manufacturing consent: a cognitive account », In Saussure & Schulz (eds), 147-168, 2005.
- Althusser L., « Idéologie et appareils idéologiques d'Etat », *La pensée*, no 151, 1970.
- Anthias F. and Lazarides G. (ed.), *Into the Margins: Migration and Exclusion in Southern Europe*, Avebury, Ashgate, 1999.
- Arendt H., *Condition de l'homme moderne*, Calmann-Lévy, Paris, 1961.
- Arendt H., *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, 1972.
- Arendt H., *Qu'est-ce que la politique ?*, texte établi et commenté par Ursula Ludz, traduction de Sylvie Courtine-Delamy, *Le Seuil*, Paris, 1995.
- Arendt L., *Patterns of Democracy*, New Haven, Yale University Press, 1999.
- Aristote, *Rhétorique*, Livre de Poche, Paris, 1991.
- Arnaudo C., « Les enjeux républicains des mutations curriculaires : l'enseignement du fait religieux en histoire au lycée », Thèse de doctorat en sociologie, Université de Provence, mai 2011.
- Asher N. et Bras M., « Le raisonnement non monotone dans la construction de la structure temporelle de textes en français », in : *Actes de RFIA94*, Paris, 1994.
- Austin J.L., *Philosophical Papers*, Oxford, Clarendon Press, 1961.
- Austin, J.L., *Quand dire c'est faire*, Editions du Seuil, 1970 [1962].
- Bachelard G., *La formation de l'esprit scientifique*, Editions Vrin, Paris, 1986 [1938].
- Baeyens H., *Les stratégies de socialisation scolaire à l'unification européenne : une dynamique saisie à partir des programmes et manuels scolaires de géographie, d'histoire et d'éducation civique des années 1950 à 1998*, thèse pour le doctorat de science politique, IEP de Grenoble, 2000.
- Bakhtine M. (V.N. Volochinov) *Le marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, Paris, Editions de Minuit, Le sens commun, 1977.
- Balandier G., *Anthropologie politique*, Paris, P.U.F., 1969.

- Bardin L., *L'analyse du contenu*, Paris, Presse Universitaires de France, 1997.
- Barthes R., *Mythologies*, Paris, Editions du Seuil, 1957
- Bastin G. « La presse au miroir du capitalisme moderne. Un projet d'enquête de Max Weber sur les journaux et le journalisme », *Réseaux*, vol. 5, n° 109, pp. 172-208, 2001.
- Bastos F.R., « Sociogenèse d'une catégorie politique : l'introduction de « partis politiques au niveau européen » dans le droit communautaire », *Cultures & Conflits* [En ligne], Tous les numéros, L'institutionnalisation du Parlement européen, mis en ligne le 25 juin 2013, Consulté le 04 septembre 2012. URL : /index18345.html.
- Beauvallet W. et Michon S., « L'institutionnalisation inachevée du parlement européen Hétérogénéité nationale, spécialisation du recrutement et autonomisation » in *De Boeck Université Politix* 2010/1 - n° 89 pages 147 à 172.
- Bélot C., Smith A., « Europe and Identity : a Challenge for the Social Sciences », in Hedetoft U. (ed.), *Political Symbols, Symbolic Politics. European Identities in transformation*, Aldershot, Ashgate, 1998, p. 83-104.
- Bélot C., *L'Europe en citoyenneté. Jeunes Français et Britanniques dans le processus de légitimation de l'Union européenne*, thèse de science politique, IEP de Grenoble, 2000.
- Bentham J., *An Introduction to the Principles of Morals and Legislation*, Oxford, Clarendon Press, 1907 [1789].
- Benveniste E., *Le langage et l'expérience humaine : Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966.
- Benveniste E., *Problèmes de linguistique générale. Tome 2*, Paris, Gallimard, 1974.
- Bentham, J., *Introduction aux principes de morale et de législation*, Paris, Vrin, 2011.
- Bernstein B., *Class, Codes and Control. Volume IV : The structuring of pedagogic discourse*, Routledge, 1990.
- Bernstein B., *Pedagogy, symbolic control and identity*, London, Rowman & Littlefield Publishers, 2000.
- Bertoncini Y. et al., *Dictionnaire critique de l'Union européenne*, Paris, Armand Colin, 2008.
- Bertrand D., Dézé A., Missika J-L., *Parler pour gagner. Sémiotique des discours de la campagne présidentielle de 2007*, Presses de Sciences Po, 2007.
- Blanchet A., *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Observer, interviewer, questionner*, Dunod, 1987
- Bogalska-Martin E., Duché G., *L'Europe à la recherche de son projet social*, Paris, l'Harmattan, 2013, 258 p.

- Boltanski L., Thévenot L., *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.
- Boltanski L., *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard, 2009.
- Bonelli L., *La France a peur. Une histoire sociale de l'"insécurité"*, La Découverte, coll. « cahiers libres », 2008, 418 p.
- Börzel T. Risse T., *When Europe hits home : Europeanization and domestic change*, EUI working papers, 2000.
- Bourdieu P., Chamboredon J-C., Passeron J-C., *Le métier de sociologue*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1968.
- Bourdieu P. Passeron J-C., *La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Editions de Minuit, 1970.
- Bourdieu P., *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Les Editions de Minuit, 1979.
- Bourdieu P., *Le sens pratique*, Paris, Editions de Minuit, 1980.
- Bourdieu P., « La représentation politique. Eléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 36/37, février-mars 1981.
- Bourdieu P., *Homo academicus*, Paris, Editions de Minuit, 1984.
- Bourdieu P., « L'opinion publique n'existe pas », in *Questions de sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1984, pp. 222-235.
- Bourdieu P., *La Noblesse d'État : Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Minuit, 1989.
- Bourdieu P., *La Misère du Monde*, Editions du Seuil, 1993.
- Bourdieu P., *Propos sur le champ politique*, Presses Universitaires de Lyon, 2000
- Bourque G., Duchastel J., Beauchemin J., *La société libérale duplessiste, 1944-1960*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1994, 435 pp.
- Boy D. et Mayer N. (dir.), *L'électeur a ses raisons*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 1997
- Breton P., *La parole manipulée*, La découverte, Paris, 1997.
- Carrara S., *Le Centre d'Information sur les Institutions Européennes (CIIE) de Strasbourg et le réseau Info-Points Europe (IPE). Esquisses sociologiques de l'information de la Commission (CE) à l'intention des citoyens européens*, Mémoire de DEA, IEP de Strasbourg, 2000.
- Carston, R., *Thoughts and Utterances: The Pragmatics of Explicit Communication*, Oxford, Blackwell, 2002.

- Cario R., *Victimologie : De l'effraction du lien intersubjectif à la restauration sociale*, L'Harmattan, Paris, 2002.
- Chabanet D. (2002), « Les Marches européennes contre le chômage, la précarité et les exclusions », in Balme R., Chabanet D., Wright V., (dir.), *L'action collective en Europe*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, p. 461-493.
- Chaloff, J. et Lemaître G., « Managing Highly Skilled Labour Migration: A Comparative Analysis of Migration Policies and Challenges in OECD Countries », OECD Social, *Employment and Migration Working Papers*, No. 79, OECD Publishing, 2009.
- Charlier J-E, « Faire du processus de Bologne un objet d'analyse scientifique », *Education et Sociétés*, Vol.24, n°2, p. 109-125, 2009.
- Chilton, P. A., *Analysing Political Discourse*, Routledge, Londres, 2004.
- Chilton, P. A. & Schaffner, C., « Discourse and Politics ». In : T.A. van Dijk (ed), *Discourse as Social Interaction*. Londres : Sage, p. 206-230, 1997.
- Chopin T., « La crise de légitimité de l'Union européenne », in *Raison publique*, Presses de la Sorbonne, n°7, 2007.
- Chopin T., « The Limits of the Functionalist Method : Politicization as an Indispensable Mean to Settle the EU's Legitimacy Deficit », in Olaf Cramme (ed.), *Rescuing the European project: EU legitimacy, governance, and internal security*, London School of Economics – Policy Network – Eliamep, vol. 1, 2009.
- Chopin T. et Jamet J-F., « L'Europe d'après. Contribution à une stratégie globale de sortie de crise », in *Question d'Europe*, n°243 11 juin 2012.
- Christodoulou D., *Inside the Cyprus miracle: The labours embattled mini-economy*, University of Minnesota, Minnesota, 1992.
- Coenen-Huther J., « Les sociologues et le postulat de rationalité », *Revue européenne des sciences sociales*, XLVIII, 145, p. 5-16, 2010.
- Cohen A. et Vauchez A. (eds.), *La Constitution européenne. Élités, mobilisations, votes*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2007.
- Cohen A. et Knudsen A-C. L., « L'institutionnalisation du Parlement Européen : Pour une sociologie historique du parlementarisme supranational », in *Cultures et Conflits*, L'institutionnalisation du Parlement européen, Harmattan, 85-86, Printemps-Été 2012.
- Collins R., « Theoretical continuities in Goffman's work », in Drew P. et Wotton A., *Erving Goffman: Exploring the interaction order*, Polity Press, Cambridge, 1988.
- Comte A., *Cours de philosophie positive*, Paris, Hermann, 1975.
- Corten A., « Le discours de la pauvreté de la Banque mondiale », *Langage et société*, no 85, p. 5-24, 1998.

Cussó R., « Quand la Commission européenne promeut la société de la connaissance », *Mots. Les langages du politique*, no 88, novembre, p. 39-52, 2008.

Cussó R., Gobin C., « Du discours politique au discours expert. Le changement politique mis hors débat ? », *Mots. Les langages du politique*, no 88, novembre, p. 5-11, 2008.

Danese G., *Des citoyens non nationaux pour des espaces démultipliés. Organisation collective, interaction sociale et participation politique des immigrés en Espagne et en Italie*, thèse de doctorat, science politique, IEP de Paris, 2000.

D'Arcy F., *Les politiques de l'Union européenne*, Montchrestien, 2003.

Déchaux J.-H., « Sur le concept de configuration : quelques failles dans la sociologie de Norbert Elias », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 99, p. 293-313, 1995.

Deloye Y., *Sociologie historique du politique*, Paris, La découverte, 1997

Delwit P., De Waele J.-M., *La démocratisation en Europe centrale et orientale. La coopération paneuropéenne des partis politiques*, Paris, L'Harmattan, 1998.

Delwit P., *Est-il possible de qualifier les partis européens de partis politiques? Tentatives de définition et de comparaison*, Paris, 1998.

Delwit P., Kulahci, E., Van De Walle, C., *Les fédérations européennes de partis : organisation et influence*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001.

Demaziere D. et Dubar C., *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Nathan, Coll. Essais et Recherches, 1997.

Deroubaix J.-C., « La périodisation des corpus de discours politiques. Comparaison de deux corpus de discours de présentation : les gouvernements belges et la Commission européenne », 3e JADT, Rome, 11-13 décembre 1995, 2 vol., S. Bolasco, L. Lebart, A. Salem éd., Rome, CISU, p. 201-209, 1995.

Deroubaix J.-C., « Que faire des corpus multilingues parallèles ? Une expérience », *Le poids des mots*, 7e JADT, vol. I, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, p. 295-303, 2004.

Dosse F., *La marche des idées. Histoire des intellectuels, histoire intellectuelle*, Paris, La découverte, 2003.

Duchastel J. et Armony V., *Un protocole de description de discours politiques*, *Actes des Secondes journées internationales d'analyse statistique de données textuelles*, Paris, Télécom, 1993, pp. 159-183.

Duchastel J., Daoust F., Della Faille D., « SATO-XML : une plateforme Internet ouverte pour l'analyse de texte assistée par ordinateur », in Heiden, Serge et Bénédicte Pincemin (sous la dir.), *7es Journées d'analyse de données textuelles*, Louvain-la-Neuve, Presses Universitaires de Louvain, pp. 353-363, 2004.

Duchêne A., « Construction institutionnelle des discours. Idéologies et pratiques dans une organisation supranationale », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, no 40, p. 93-115, 2004.

Duchêne A., « « Dans les États où il existe des minorités... » : Les conditions de production institutionnelle, discursive et idéologique d'un article de loi aux Nations Unies » *Semen* [En ligne], 21 | 2006, mis en ligne le 28 avril 2007, consulté le 27 juillet 2011. URL : <http://semen.revues.org/1977>.

Ducrot A., *L'Art pour objet. Travaux de sociologie*, Bruxelles, Éditions La Lettre volée, 2006.

Ducrot, O., *Le dire et le dit*, Paris, Editions de Minuit, 1984.

Dufresne A., « Le discours de la Banque centrale européenne concernant les aspects sociaux. Le poids des mots », *7e JADT*, vol. I, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, p. 373-381, 2004.

Dunning E., « Approche figurationnelle du sport moderne. Réflexions sur le sport, la violence et la civilisation », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 106, n° 2, p. 177-191, 2010.

Durkheim E., *Les Règles de la Méthode sociologique*, PUF, Quadrige, 1999 [1895].

Durkheim E., *De la Division du travail social*, PUF, Quadrige, 1998 [1893].

Durkheim E., *L'Evolution pédagogique en France*, PUF, Quadrige, 1999 [1938].

Durkheim E., « Sociologie et Sciences sociales » in *La science sociale et l'action*, PUF, 1970 [1909].

Elias N., *La Société de cour*, [traduit de l'allemand par Kamnitzer P. et Étoré J.], Paris, Éditions Flammarion, 1985.

Elias N., *Norbert Elias par lui-même* [traduit de l'allemand par Capèle J-C.] Paris, Éditions Fayard, 1991.

Elias N., *Engagement et distanciation. Contributions à la sociologie de la connaissance* [traduit de l'allemand par Hulin M.] Paris, Éditions Fayard, 1993.

Elias N. et Dunning E., *Sport et civilisation. La Violence maîtrisée* [traduit de l'anglais par Chicheportiche J. et Duvigneau F.] Paris, Éditions Fayard, 1994.

Elias N., *Du temps*, Paris, Fayard, 1997.

Elias N. et Scotson J.L., *Logiques de l'exclusion. Enquête sociologique au cœur d'une communauté* [traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat P-E.] Paris, Éditions Fayard, 1997.

Elias N., « Le repli des sociologues dans le présent » [traduit de l'anglais par Chauvin S.] *Genèses*, n° 52, p. 133-151, 2003.

- Eliasoph N., *L'évitement du politique. Comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne*, Economica, 2010.
- Fairclough, N., *Analysing Discourse*, Routledge, Londres, 2003.
- Fairclough N., « Critical discourse analysis », *Marges linguistiques*, no 9, p. 76-94, 2005.
- Ferry J-M., *Les grammaires de l'intelligence*, Paris, Editions du Cerf, 2004.
- Foster E. Et Lemieux P., « Marketing Interests: Political Marketing and Canadian Interest Groups », In Alex Marland, Thierry Giasson et Jennifer Lees-Marshment (dirs.), *Political Marketing in Canada: The Practice of Political Marketing and How It Is Changing Canadian Democracy*, Vancouver, UBC Press, 2012.
- Foucault M., *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969.
- Foucault M., *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971.
- Foucault M., « Qu'est-ce que les Lumières ? », in *Dits et Écrits 2*, Paris, Gallimard, collection Quarto, p.1381-1397, 2001.
- Garsia L.B. « Anticipating the Attitudes of European Civil Society Organisations to the European Citizens' Initiative (ECI): Which Public Sphere may it Promote? », *Cahiers de recherche politique de Bruges*, No 24 / February 2012.
- Georgakakis D., *Les métiers de l'Europe politique. Acteurs et professionnalisation de l'UE*, Presses Universitaires de Strasbourg, 2002.
- Gerbet P., *La construction de l'Europe*, Paris, Imprimerie Nationale, 1999.
- Gobin C., « La Confédération européenne des syndicats. Un vocabulaire syndical européen ? », *Mots. Les langages du politique*, no 36, septembre, p. 33-47, 1993.
- Gobin C., « Un survol des discours de présentation de l'exécutif européen (1958-1993) », *Mots. Les langages du politique*, no 62, mars, p. 99-107, 2000.
- Gobin C., « De l'international au mondial. La CES aux prises avec la mondialisation », *Mots. Les langages du politique*, no 71, mars, p. 67- 84, 2003.
- Gobin C., « L'Union européenne. Où est passé l'acteur ? », *Cahiers lillois d'économie et de sociologie*, no 45, Action et domination dans les relations de travail, Paris, L'Harmattan, p. 65-88, 2005.
- Gobin C. éd. et al., « Glossaire des discours européens sur les réformes des pensions et de l'emploi », *Deliverable no 33*, Recherche européenne RESORE, 2005.
- Gobin C., Deroubaix J.-C., « Mots, fréquence et réseaux dans le discours politique. Analyse lexicométrique, méthode et illustration dans deux corpus de textes européens », *Sociolinguistic Studies*, vol. III, no 2, p. 203-227, 2009.

- Gobin C., Des principales caractéristiques du discours politique contemporain, *Semen*, 30; 2011. En ligne: <http://semen.revues.org/9018>.
- Godelier M., *Au fondement des sociétés humaines. Ce que nous apprend l'anthropologie*, Paris, Albin Michel, 2007.
- Goffman E., *La mise en scène de la vie quotidienne 1. La présentation de soi*, Paris, Editions de Minuit, 1973.
- Goffman E., *La mise en scène de la vie quotidienne 2. Les relations en public*, Paris, Editions de Minuit, 1973.
- Goffman E., *Les rites d'interaction*, Paris, Editions de Minuit, 1998 [1974].
- Gramsci A., *Selections from the Prison Notebooks*. International Publishers, 1971.
- Grossman E. et al., *Les mots de l'Europe. Lexique de l'intégration européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 2001.
- Guerin Lavignotte E., « Les experts de l'Europe au « local ». Critères d'identification et de différenciation sur un marché de l'expertise locale en pleine mutation », in Georgakakis D. (dir.), *Les métiers de l'Europe politique. Acteurs et professionnalisations de l'Union européenne*, Strasbourg, PUS, 2002, p. 217-240.
- Guiraudon V. (2000), « L'espace sociopolitique européen, un champ encore en friche ? », *Cultures et conflits*, 2000, No 38-39, p. 7-37.
- Habermas J., *La technique et la science comme « idéologie »*, Gallimard, Paris, 1973.
- Habermas J., *Communication and the Evolution of society*, Boston, Beacon press, 1979.
- Habermas J., *Théorie de l'agir communicationnel*, Tome 2, Fayard, 1987 [1981].
- Habermas J., *Le discours philosophique de la modernité*, Paris, Gallimard, 1988 [1985].
- Habermas J., « L'espace public », 30 ans après, *Quadernie*, No 18, 1992, p. 161-191.
- Habermas J., *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Editions Payot, 1993 [1962].
- Habermas, J., *Droit et démocratie*, Paris, Gallimard, 1997.
- Habermas J., *Sur l'Europe*, Paris, Bayard, 2007.
- Hadjidemetriou K., *A History of Cyprus*, Nicosia, Hermes Media Press, 2002
- Hartog F., *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil 2003.
- Hargreaves A.G., « De la victoire de la gauche à la percée de l'extrême droite : l'ethnisation du jeu électoral français », *Histoire@Politique Politique, culture, société*, n° 16, janvier-avril 2012.

- Heinich N., *La Sociologie de Norbert Elias*, Paris, Éditions La Découverte, 1997.
- Herman V. et Hagger M., *The Legislation of direct election to the European Parliament*, Farnborough, Gower, 1980.
- Hen C. et Léonard J., *L'Union Européenne*, Paris, La Découverte, 2004.
- Hewlett N., *Badiou, Balibar, Rancière: Re-thinking Emancipation*, Londres & New York, Continuum, 2010..
- Hix S. et Lord Ch., *Political Parties in the European Union*, London, MacMillan Press Ltd, 1997.
- Hix S. and Lesse U., *Shaping a Vision: A History of the Party of European Socialists, 1957-2002*, Brussels: Party of European Socialists, 2002.
- Hix S. and Gabel M., « Defining the EU political space: an empirical study of the European elections manifestos, 1979-1999 ». In: Marks G. and Steenbergen M. R., (eds.) *European integration and political conflict*. Cambridge University Press, Cambridge, p. 93-119, 2003.
- Hix S., Noury A. et Roland G., « Power to the Parties: Cohesion and Competition in the European Parliament, 1979-2001 », *British Journal of Political Science*, vol. 35, n° 2, p. 209-234, 2005.
- Hix S. et Noury A. et Roland G., *Democratic Politics in the European Parliament*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.
- Hix S. et Noury A., « After Enlargement: Voting Patterns in the Sixth European Parliament », *Legislative Studies Quarterly*, vol. 34, n° 2, p. 159-174, 2009.
- Iedema R., *Interactional dynamics and social change: Planning as morphogenesis*, Unpublished doctoral thesis, University of Sydney, 1997.
- Iedema R., « Formalizing organizational meaning ». *Discourse and Society*, No 10(1) : 49-66, 1999.
- Jaeger S. et Maier F., « Discourse as Knowledge » in *Wodak & Meyer Methods of CDA*. London, Sage, 2009.
- Jakobson R., Closing statement: Linguistics and Poetics, in Sebeok T. (ed.), *Style in Language*, Cambridge Massachussets, MIT Press, 1960, pp. 350-377.
- Joly M., « Dynamique du champ et événements. Le projet intellectuel de Norbert Elias (1930-1945) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 106, n° 2, pp. 81-95, 2010.
- Kassai F., *Union Européenne: Vers un Modèle de Fédération Inédit*, Thèse de Doctorat, University of Pennsylvania, 2004.
- Kattos S., *State, capital and labour in Cyprus*, Unpublished doctoral dissertation, 1999.

- Kerbrat-Orecchioni, C., *L'énonciation*, Paris, Armand Colin, 2006.
- Koselleck R., *Le règne de la critique*, Paris, Editions de Minuit, 1979 [1959].
- Koselleck R., *Le Futur passé*, Paris, Édition de l'Éhess, 1990.
- Kraus P., *A Union of Diversity, Language, Identity and Polity-building in Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.
- Krieg-Planque A., *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2009.
- Krieg-Planque A., « Un discours sur prescription : les « argumentaires » des partis politiques comme éléments de cadrage de la parole », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 10 | 2013, mis en ligne le 10 avril 2013, Consulté le 15 juillet 2013. URL : <http://aad.revues.org/1438>
- Kritzinger S. et Michalowitz I. *Party Position Changes through EU Membership? The (Non-)Europeanisation of Austrian, Finnish and Swedish Political Parties*, IHS Political Science Series, 2005, p. 103, [Working Paper].
- Krzyżanowski M., Oberhuber F., *(Un)doing Europe. Discourses and Practices of Negotiating the EU Constitution*, Bruxelles, Peter Lang, 2007.
- Laclau, E. and Mouffe, Ch., *Hegemony and socialist strategy towards a radical democratic politics*, Londres, Verso, 1985.
- Lallement M., *Temps, travail et modes de vie*, Paris, PUF, 2003.
- Lallement M., *Le Travail. Une sociologie contemporaine*, Paris, Gallimard, 2007.
- Lallement M., « Les régulations du temps de travail en France », *Informations sociales*, n° 153, mai-juin, S. 56-64, 2009.
- Lamizet B., *Politique et identité*, Lille, PUL, 2002
- Latour B., *La science en action. Introduction à la sociologie des sciences*, Paris, La Découverte, 2005.
- Lechuga-Panella, M.C., *La co-construction de l'affiche publicitaire : analyse comparative France -Brésil*. Thèse de Doctorat de 3^e cycle, EHESS- Centre de la Vieille Charité, Marseille, 1991.
- Lefebvre R. et Marrel G., « Logiques partisanes, territorialisation et capital politique européen », *Cultures & Conflits*[En ligne], 85-86 | Printemps-Été 2012, mis en ligne le 25 juin 2013, consulté le 19 juillet 2013. URL : <http://conflits.revues.org/18368>
- Lefort C., « Pour une sociologie de la démocratie », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 21^e année, N. 4, p. 750-768, 1966.

- Lefort C., *Essais sur le politique*, Paris, Editions du Seuil, 1986.
- Legavre J.-B., *Conseiller en communication politique. L'institutionnalisation d'un rôle*, Thèse de science politique (dirigée par P.Braud), Université Paris I, 1993.
- Leimdorfer F., Tessonneau A.-L., « Légitimité sociologique et analyse de discours. Les parcours de la légitimité dans les textes de l'Unesco sur l'éducation de base », *Langage et société*, no 37, p. 61-111, 1986.
- Leimdorfer F., *Les sociologues et le langage*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 2010.
- Lemaitre G. et Chaloff J., « Employment and migration. Managing highly-skilled labour migration : a comparative analysis of migration policies and challenges in OECD countries », Working Papers, N° 79 OECD SOCIAL, 2009.
- Lenin V.I., What is to be done?, in *Collected Works*, Foreign Languages Publishing House, Moscow, Vol.5, pp. 347-530.
- Lord C., « The European Parliament, Not a Very European Parliament? », *Politique européenne*, n° 9, p. 30-48, 2003.
- Louis Bouza G., « Anticipating the Attitudes of European Civil Society Organisations to the European Citizens' Initiative (ECI): Which Public Sphere may it Promote? » In *Bruges Political Research Papers* No 24 / February P.23, 2012.
- LUCIOLE, *La politique s'affiche, les affiches de la politique*, Paris, Didier Erudition PUP, 1988.
- Magnette P., « L'Union européenne, un régime semi-parlementaire », in Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele et Paul Magnette (dir.), *A quoi sert le Parlement européen ?*, Bruxelles, éd. Complexes, p. 25-54, 1999.
- Magnette P., *L'Europe, l'État et la démocratie. Le Souverain apprivoisé*, Bruxelles, éd. Complexe, 2000.
- Magnette P., *Le régime politique de l'Union européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003.
- Magnette P., « La difficile parlementarisation de l'Union », in Pascal Delwit et Philippe Poirier (dir.), *Parlement puissant, électeurs absents ? Les élections européennes de juin 2004*, Bruxelles, éd. de l'Université de Bruxelles, p. 295-311, 2005.
- Maingueneau D., *L'analyse du discours*, Paris, Hachette, 1991.
- Maingueneau D., *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand Colin, 2007.
- Mannheim K., *Idéologie et utopie*, Paris, Librairie Marcel Rivière et Cie, 1956 [1929].
- Manin B., *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Calmann-Lévy, 1995.
- March L., *Radical Left Parties in Europe*, London, Routledge, 2011.

- Marx K. et Engels, F., *L'idéologie allemande*, Paris, Nathan, 2005 [1845].
- Maton K., « A question of autonomy: Bourdieu's field approach and higher education », *Journal of Education Policy*, Vol.20, n°6, 2005, pp. 687-704. 2005
- Mavratsas C., *Unité d'âme ethnique et homophonie politique*, Εκδόσεις Κατάρτι, Αθήνα, 2003.
- McCarthy, Jerome E. *Basic Marketing. A Managerial Approach*. Homewood, IL: Richard D. Irwin, 1960.
- McCombs, M.E. ET Shaw, D.L., The evolution of agenda-setting research: Twenty-five years in the marketplace of ideas. *Journal of Communication*, 1993, No 43(2), 58-67.
- McLellan D., *Ideology*, University of Minnesota press, Minneapolis, 1995.
- Mead G. H., *Mind, Self and Society from the Standpoint of a Social Behaviorist*, Chicago, University Chicago Press, Traduction française : L'esprit, le soi et la société. J. Cazeneuve, E. Kaelin et G. Thibault. Paris, Presses Universitaires de France (1963):
- Mead G. H., *The philosophy of the present*, Chicago, The University of Chicago Press, 1932.
- Menuet L., *Le discours sur l'espace judiciaire européen. Analyse du discours et sémantique argumentative*, thèse de doctorat, Université libre de Bruxelles et Université de Nantes, 2006.
- Mestrum F., « La pauvreté multidimensionnelle. La dynamique sémantique dans le discours de la Banque mondiale », *Mots. Les langages du politique*, no 88, novembre, p. 25-38, 2008.
- Michel H., « Le droit comme registre d'eupérisation d'un groupe d'intérêt. La défense des propriétaires et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne », *Politique européenne*, 2002, No7, p. 19-42.
- Molino J., « L'événement : de la logique à la sémiologie », Actes du colloque organisé à Aix-en-Provence par le Centre Méridional d'Histoire Sociale, les 16, 17, et 18 septembre 1983.
- Molino J., « Les fondements symboliques de l'expérience esthétique et l'analyse comparée, musique, peinture, littérature », *Analyse musicale*, juin 1986.
- Molino J., « Interpréter » in REICHLER C. (dir.), *L'interprétation des textes*, Paris, Editions de Minuit, 1989.
- Moschonas G., *In the Name of Social Democracy, The Great Transformation : 1945 to the Present*, Verso, Λονδίνο-Νέα Υόρκη, 2002.
- Moschonas G., Le vote socialiste: les bénéfices du vote-sanction dans une élection de 'second' ordre" (σε συνεργασία με τον Gérard Grunberg) σε P. Perrineau (ed), *Le Vote européen 2004-2005, De l'élargissement au référendum français*, Paris, Sciences Po, Les Presses, 2005, pp. 173-205.
- Mucchielli L., « *Heurs et malheurs du durkheimisme* » *Mythes et histoire des sciences humaines*, Paris, Éditions La Découverte, 2004.

- Mucchielli L. (dir.), *La Frénésie sécuritaire : retour à l'ordre et nouveau contrôle social*, Paris, La Découverte, 2008.
- Muntigl P., Weiss G., Wodak R., « European Union discourses on un/employment. An interdisciplinary approach to employment policy-making and organizational change », *Dialogues on Work and Innovation*, no 12, 2000.
- Nadeau C., *L'histoire comme construction sociale politique : une lecture croisée de Reinhart Koselleck et Quentin Skinner*, Groupe de recherche en épistémologie comparée, Université du Québec, Montréal, 2005.
- Navarro J., *Les Députés européens et leur rôle : Sociologie interprétative des pratiques parlementaires*, Bruxelles, éd. de l'Université de Bruxelles, 2009.
- Noelle-Neumann E., *The Spiral of Silence: public Opinion - Our social skin*, Chicago, University of Chicago, 1984.
- Nimmo D., *The political persuaders*, Prentice Hall, Englewood Cliffs, 1970.
- Nizet J. et Rigaux N., *La sociologie d'Erving Goffman*, Paris, Collection « Repères », La Découverte, 2005.
- Nordmann Ch., *Bourdieu/Rancière. La politique entre sociologie et philosophie*, Paris, Éditions Amsterdam, coll. « Amsterdam poches », 2008,
- Offerle M., *La profession politique. XIXe-XXe siècles*, Editions Belin, Paris, 1999.
- Ogien A., *L'esprit gestionnaire. Une analyse de l'air du temps*, Paris, Editions de l'EHESS, 1995.
- Ogien A., "La gouvernance, ou le mépris du politique", *Cités*, Vol. 4, n°32, 2007 pp. 137-155.
- Ogien A., et Laugier, S., *Pourquoi désobéir en démocratie?*, Paris, La Découverte, 2011.
- Panayiotopoulos P., « Cyprus: The developmental state in crisis », *Capital and class*, N°57, 1995.
- Parsons C., « Puzzling out the EU role in national politics », *Journal of European Public Policy*, vol. 14, n° 7, p. 1135-1149, 2007.
- Pasquier P., « L'eupéanisation par le bas. Les régions et le développement territorial en France et en Espagne », in Fontaine J., Hassenteufel P. (dir.), *To change or not to change. Les changements de l'action publique à l'épreuve du terrain*, Rennes, PUR, 2003, p. 171-188.
- Pasquier P., « From Patterns of Collective Action to the Capacity for Governance in French Regions », in Bukowski J., Piattoni S., Smyrl M. (eds.), *Between Global Economy and Local Society : Political Actors and Teritorial Governance*, Lanham, MD Rowman and Littlefield, 2003, p. 67-90.

Pasquier, R. and Weisbein, J., « L'Europe au microscope du local. Manifeste pour une sociologie politique de l'intégration communautaire », *Politique européenne* 2004, 12: 5–21.

Petit F-X., *Le Parlement de l'Europe au-dessus du vide*, Paris, L'Harmattan, 2012.

Petitclerc A., « Introduction aux notions de contexte et d'acteurs sociaux en Critical Discourse Analysis », Semen [En ligne], 27 | 2009, mis en ligne le 29 décembre 2009, consulté le 22 avril 2011. URL : <http://semen.revues.org/8540>

Poignant B., « Voyage au cœur du Parlement européen », *Les essais de la Fondation Jean Jaurès*, n° 6, 2009.

Proulx Y., *La transformation des politiques sociales destinées aux sans emploi. Une analyse du discours de l'OCDE (1975-1999)*, Mémoire, UQUAM, 2001, en ligne [URL : <http://hussonet.free.fr/proulx.pdf>]. Site consulté le 20 Juillet ne 2011.

Quéré L., *La sociologie à l'épreuve de l'herméneutique. Essais d'épistémologie des sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, 1999.

Quermonne J-L., *Le système politique de l'Union européenne. Des Communautés économiques à l'Union politique*, Paris, Montchrestien, 1998,

Quivy R. et Campenhoudt L.V., *Manuel de Recherche en Sciences Sociales*, Dunod, Paris, 1995.

Ramognino N., « Le sujet et ses discours : de leur pertinence dans l'observation sociologique », in VION R. (dir.), *Le sujets et leurs discours. Enonciation et interaction*, Aix-en-Provence, PUP, 1998.

Ramognino N., « La rationalisation du social : le symbolique comme enjeu du social », in *Sociologie du Sud-Est. Revue des sciences sociales*, n°51/54, janvier-décembre, 1987.

Rancière J., *La méésentente*, Paris, Galilée, 1995.

Rancière J., *Aux bords du politique*, Paris, Folio Essais, 1998.

Rancière J., *La Haine de la démocratie*, Paris, La Fabrique, 2005.

Reif K. et Schmitt H., « Nine second-order national elections – a conceptual framework for the analysis of European election results », *European Journal of Political Research*, vol. 8, n° 1, 1980.

Reinert, M., « Postures énonciatives et mondes lexicaux stabilisés en analyse statistique du discours », *Langage et société*, Vol.3-4, n°121-122, 2007, pp.189-202.

Reisigl, M. and Wodak, R., « "Austria first". A Discourse-Historical Analysis of the Austrian Anti-Foreigner-Petition' in 1992 and 1993 ». In M.Reisigl & R. Wodak (eds), *The Semiotics of Racism*, Vienne, Passagen Verlag, 269-303, 2000.

Reisigl, M. & Wodak, R., *Discourse and Discrimination*, Londres, Routledge, 2001.

- Ricoeur, P., *Temps et Récit*, t. 3, Paris, Seuil, 1985.
- Ricoeur, P., *Du texte à l'action*, Paris, Seuil, 1986.
- Rist G., *Les mots du pouvoir. Sens et non-sens de la rhétorique internationale*, Paris, PUF, 2002.
- Riutort P., *Sociologie de la communication politique*, Paris, La découverte, 2007.
- Robertson S., « Re-imagining and rescripting the future of education : global knowledge economy discourses and the challenge to education systems », *Comparative Education*, vol. XLI, no 2, p. 151-170, 2005.
- Roller, V., « Critical discourse analysis and social cognition, evidence from business media discourse », *Discourse and Society*, No16, 199-224, 2005.
- Rozenberg O. et Surel Y., « Parlements et Union européenne », *Politique européenne*, n° 9, p. 5-29, 2003.
- Rozenberg O., « Le Parlement européen après les élargissements de l'Union européenne », *Questions internationales*, n° 28, p. 93-101, 2007.
- Rozenberg O., « L'influence du Parlement européen et l'indifférence de ses électeurs : une corrélation fallacieuse ? », *Politique européenne*, n° 28, p. 7-36, 2009.
- Sarangi & M. Coulthard, *Discourse and Social Life*, Harlow, Pearson Education, 2000.
- Sarfati G-E., *Eléments d'analyse du discours*, Paris, Armand Colin, 2007 [1997]
- Smith A., « Institutions et intégration européenne. Une méthode de recherche pour un objet problématisé », in CURAPP, *Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique*, Paris, PUF, 2000, p. 246-249.
- De Saussure L. et Schulz P., *Manipulation and Ideologies in the Twentieth Century : Discourse, Language, Mind*, Amsterdam, John Benjamins, 2005.
- De Saussure, L., *Temps et pertinence*, Bruxelles, Duculot/De Boeck, 2003.
- De Saussure, L., « Pragmatique, praxis, contexte social, contexte logique », *Cahiers de linguistique française*, No 26, p.437-456, 2004.
- Searle J., *Les actes de langage*, Paris, Hermann, 1972.
- Scharpf F., *Gouverner l'Europe*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000.
- Scholz, R., *La légitimation discursive de l'Union Européenne. Analyse lexicométrique de l'usage du signe "Europe/Europa" dans les programmes électoraux des élections européennes des partis politiques allemand, français et britannique entre 1979 et 2004*, Thèse de Doctorat, Université Paris-Est, 2010.

- Schutz A., « The problem of rationality in the social world », *Collected papers*, vol.2, Dordrecht, Mart. Nijhoff Publ., 1962.
- Schwok R., *Théories de l'intégration européenne : Approches, concepts et débats*, Editions Montchrestien, Paris, 2005,
- Serra E. (ed.), *La relance européenne et les traités de Rome*, Milan, Giuffrè, 1989.
- Siroux J.-L., « La dépolitisation du discours au sein des rapports annuels de l'Organisation mondiale du commerce », *Mots. Les langages du politique*, no 88, novembre, p. 13-23, 2008.
- Sommerer E., « L'Espace de la démocratie », *Le Portique* [En ligne], 16 | 2005, mis en ligne le 15 juin 2008, Consulté le 13 juin 2013. URL : <http://leportique.revues.org/index729.html>
- Sperber D. et Wilson D., *Relevance Communication and Cognition*, Oxford, Blackwell, 1986.
- Spitz J-F., « Comment lire les textes politiques du passé ? Le programme méthodologique de Quentin Skinner », *Droits*, 10, 1989, p.133-145.
- Stamelos G. et Vassilopoulos A., *Ευρωπαϊκή εκπαιδευτική πολιτική*, Αθήνα, Μεταίχμιο, 2004.
- Stavrou S., « Réforme de l'Université et transformations curriculaires : des activités de recontextualisation aux effets sur les savoirs », Thèse de doctorat en sociologie, Aix-Marseille Université, Avril 2012.
- Stein E., « The European Parliamentary Assembly: Techniques of Emerging 'Political Control' », *International Organization*, 13-2, p 233-254, 1959.
- Tietze N. « France - Allemagne: religiosités individuelles et enjeux institutionnels », in Michel Wieviorka (éd.), *L'avenir de l'islam en France et en Europe. Les entretiens d'Auxerre*, Paris, Editions Balland, 2003, p. 89-100.
- Thomassen J., « Citizens and the Legitimacy of the European Union », The Hague, *WWR Web publication*, n° 19, 2007. URL: www.wwr.nl.
- Tombazos S., *Φυγόκεντροι Καιροί. Η Παγκόσμια Οικονομική Κρίση, 2007, 2008, 2009...*, Εκ. Παπαζήση, Αθήνα, 2010.
- Touchard J., *Histoire des idées politiques*, Themis, Paris, 1958.
- Trimikliniotis N., Southern Europeanism- Nationalism, Racism and the Position of Ethnic Minorities in Southern Europe, EU Workshop on Racism and Xenophobia: Key Issues, Mechanisms, and Policy Opportunities, Directorate-General for Research, Uppsala, 8-9 June 2001.
- Uterwedde H., « L'économie sociale de marché : la jeunesse d'un référentiel », *Regards sur l'économie allemande*, 91 | 2009, 23-30.
- Virno P., *Grammaire de la multitude*, Montréal, Editions de l'éclat et Conjonctures, 2002 [2001].

- Wacquant L., « Durkheim et Bourdieu: le socle commun et ses fissures », *Critique* 579-580 (September) 1995, p. 646-660.
- Wagner A.-C., « L'expertise syndicale européenne. L'imbrication des lexiques de l'expertise et du discours militant chez les syndicalistes européens », *Mots. Les langages du politique*, no 88, novembre, p. 53-65, 2008.
- De Waele J.-M. et Coman R., « Les partis politiques européens », *synthèse n° 134*, 2004, [en ligne] URL : <http://www.robert-schuman.eu/fr/syntheses/0134-les-partis-politiques-europeens>.
- Weber M., «Le métier et la vocation d'homme politique» in *Le savant et le politique*, Librairie Plon, Paris, 1919.
- Weber M., *Économie et société*, tome 1 [traduit de l'allemand par Julien Freund & al.] Paris, Éditions Plon, 1971 [1922].
- Weber M., « Le premier des sujets. Allocution prononcée en 1910 à Francfort sur le Main à l'occasion des premières assises de la sociologie allemande », *Réseaux*, vol. 10, n° 51, p. 101-108, 1992.
- Weber T. « When the cat is away the mice will play : why elections to the European parliament are about Europe after all », *Politique européenne* 2/2009 (n° 28), p. 53-71. URL : www.cairn.info/revue-politique-europeenne-2009-2-page-53.htm.
- Weisbein J., *L'identité régionale comme ressource politique : l'exemple du vote breton au référendum de Maastricht*, mémoire DEA, Etudes Politiques, IEP Paris, 1995.
- Weisbein J. (dir.), « Le Dialogue national pour l'Europe: un débat européen à l'épreuve des réalités locales », *Les Cahiers du CEVIPOF*, n°19, 1998.
- Wilkinson R., « Language, power and multilateral trade negotiations », *Review of International Political Economy*, vol. XVI, no 4, p. 597-619, 2009.
- Wodak, R., « The discourse-historical approach», In Wodak R. et Meyer M. (eds), 63-95, 2001.
- Wodak R., Chilton P., *A New Agenda in (Critical) Discourse Analysis*, Amsterdam, Philadelphia, Benjamins, 2005.
- Wodak R., « Pragmatique et Critical Discourse Analysis : un exemple d'une analyse à la croisée des disciplines », *Semen* [En ligne], 27 | 2009, mis en ligne le 10 décembre 2010, consulté le 23 avril 2011. URL : <http://semen.revues.org/8878>.
- Zavou S., *Les partis politiques de Chypre au 20e siècle*, Εκδόσεις Καστανιώτη Α.Ε, Αθήνα, 2002.

LA PRODUCTION DES DISCOURS ELECTORAUX COMME CONFIGURATION DES MYTHES POLITIQUES EUROPEENS.

Une analyse comparative des programmes électoraux européens, français et chypriotes pour les élections du Parlement européen de 2009.

Cette thèse doctorale se donne pour objectif de questionner l'idée, de plus en plus dominante, selon laquelle qu'il n'y aurait pas/plus d'« Europe politique ». Les programmes électoraux en tant que traces matérielles possibles du politique européen sont mis au centre de cette recherche. Ils permettent l'analyse du politique à la fois dans sa dimension cognitive et pragmatique. La première dimension est examinée à travers les mythes que ces discours construisent. La deuxième est examinée à partir des configurations de la production et de la circulation des programmes électoraux. L'analyse du rapport dialogique de ces deux dimensions permet de démystifier le politique européen. Les constats sont issus d'une enquête comparative des programmes des élections parlementaires de 2009, prenant en compte

des partis politiques et des contextes nationaux différents. Si ces programmes présentent des proximités importantes qui renforcent l'idée d'une « technocratisation du politique », les programmes construisent également des mythes diversifiés et contradictoires selon leur appartenance partisane et selon leur origine géopolitique et culturelle. Ils construisent des situations de « mésentente », condition fondamentale pour le politique. L'Europe politique existe ! Cette thèse va au-delà de cette affirmation afin de discuter les modalités de l'existence, de la production et de la recontextualisation de ce politique. Elle montre que les mythes produits s'articulent avec le mode d'action des parlementaires au sein de l'UE, le statut et l'origine des participants dans les processus de production des programmes. Ces éléments opèrent comme catalyseurs de la différenciation du discours politique. Les résultats mettent en avant aussi que les mythes produits au niveau européen ne circulent pas de la même manière dans tous les Etats-membres : ils dépendent des enjeux locaux et sont inscrits dans des rapports symboliques qui cadrent les relations entre les « grands » et les « petits » de l'Europe.

Mots-clés : Europe Politique, Configuration du politique, Elections européennes, Processus de production, Analyse du discours électoral.

Trimithiotis, Dimitris – Aix Marseille Université, CNRS, LAMES UMR 7305, MMSH 13094, Aix-en-Provence, France

THE PRODUCTION OF ELECTORAL DISCOURSES AS THE CONFIGURATION OF EUROPEAN MYTHS.

A comparative analysis of European, French and Cypriot manifestos of the European Parliament elections of 2009.

The aim of this thesis is to question the prevailing idea that a "political Europe" does not exist. The electoral platforms are placed at the centre of this research, considered as the material traces of the Europe's political essence. They enable the analysis of "the political" in its double dimension: cognitive and pragmatic. The first dimension is examined through the myths that these discourses construct, the second through the configuration of the production and circulations of the electoral platforms. The analysis of the dialogic relation between these two dimensions contributes to demystifying and unpacking the European political sphere. The findings are drawn from a comparative study of the

electoral programs of the parliamentary elections of 2009, taking into account different political parties and national contexts. On the one hand, these electoral programs contain important similarities which reinforce the idea of a “technocratisation of politics”. On the other hand, the programs also produce various and contradictory myths, according to party affiliation and to geopolitical and cultural origins. They produce situations of “dissensus”, a fundamental condition for the *political*. The conclusion is that political Europe does exist. However, this thesis goes beyond this statement and opens the discussion on the modalities of existence, production and re-contextualization of this political. It shows that the constructed myths can be and are articulated as part of the activities within the European Parliament, the status and origin of participants in the process of production of electoral programs. These elements operate as catalysts for the production of political discourses. The results also highlight that the myths constructed at the European Union level do not circulate and are not recontextualised in the same way in all member-states: they depend on and are mediated via local issues and are embedded in the symbolic relations between the *grands* and the *petits* of Europe.

Keywords: Political Europe, Configuration of the political, European elections, Process of production, Electoral discourse analysis.

Trimithiotis, Dimitris – Aix Marseille Université, CNRS, LAMES UMR 7305, MMSH 13094, Aix-en-Provence, France